

AVANT-PROPOS

2013, une année charnière

Durant la période législative actuelle, nul doute que l'exercice 2013 aura été une année de transition importante.

En effet, si la législature précédente fut celle de consolidation de la situation financière de la Ville, nous nous trouvons dans un cycle différent, avec une accélération importante du rythme des stratégies et, par conséquent, une vision de plus en plus raccourcie du long... terme.

En effet, et bien plus vite qu'imaginé par tous les milieux, les conséquences financières des baisses d'impôts auront-elles eu un impact important sur les finances cantonales et communales.

Ainsi donc, le déficit de l'exercice 2013 trouve l'essentiel de ses raisons dans la nature des rapports, parfois faussés, que nous avons avec l'autorité cantonale. En effet, il faut ici rappeler que les communes de notre canton ont une structure telle que le produit de l'impôt y représente le double des recettes fiscales de l'Etat et a des effets deux fois plus importants que pour lui.

Par conséquent, suite à des prévisions cantonales qui se seront révélées trop optimistes, la Ville de Fribourg se trouve-t-elle une fois de plus enserrée dans un étai.

Comme d'habitude, certains saisiront cette occasion pour une nouvelle "noce à Thomas". Comme d'habitude, on voudra en tirer comme nécessaire conséquence un resserrement des dépenses communales, ce qui est évidemment en parfaite contradiction avec les exigences cantonales et les quelques marges d'autonomie dont la Ville dispose encore.

La réalité est évidemment différente dans la mesure où notre ville est emmêlée dans plusieurs partenariats. Le premier, avec le Canton, démontre la nécessité d'établir entre l'Etat et sa capitale un nouveau dialogue et un état d'esprit collaborant et constructif. Cela est d'autant plus évident que les intérêts des deux parties sont largement convergents.

Le deuxième, avec le Grand Fribourg, consiste à créer, sans arrière-pensée de quelque nature que ce soit, des collaborations toujours plus efficaces, afin d'aboutir à l'horizon 2021 à une nouvelle commune.

Le troisième, avec le district, consiste à créer une association pour fédérer les intérêts de toutes et de tous et cela nécessitera encore du temps.

Pierre-Alain Clément
Syndic

1. CONSEIL GENERAL

1.1. Présidence

Le 9 mai 2013, M. Pierre-Olivier Nobs (PCS) est entré en fonction en qualité de Président du Conseil général. Il a succédé à M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR), M. Marc Bugnon (DC/VL) assumant la Vice-Présidence.

1.2. Objets traités

Le Conseil général a tenu 10 séances (7 en 2012), les 21 janvier, 4 mars, 29 avril, 27 et 28 mai, 24 juin, 30 septembre, 1^{er} octobre, 16 et 17 décembre. Il a traité essentiellement des objets suivants:

- élection de M. Diego Frieden (PCS) en qualité de membre de la Commission de l'informatique (21 I);
- élection de M. Pierre-Olivier Nobs (PCS) en qualité de Président du Conseil général pour la période du 9 mai 2013 au 8 mai 2014 (29 IV);
- élection de M. Marc Bugnon (DC/VL) en qualité de Vice-Président du Conseil général pour la période du 9 mai 2013 au 8 mai 2014 (29 IV);
- élection de Mme Yolande Peisl-Gaillet (Verts) en qualité de scrutatrice (29 IV);
- élection de M. Klaus Uhr (Verts) en qualité de membre de la Commission de fusion (27 V);
- élection de Mme Marie Thérèse Ingold (Verts) en qualité de membre de la Commission des naturalisations (24 VI);
- élection de M. Jérôme Magnin (PLR) en qualité de membre de la Commission de l'informatique (24 VI);
- élection de M. Bernard Dupré (UDC) en qualité de scrutateur (30 IX);
- élection de M. Christophe Giller (UDC) en qualité de membre de la Commission de l'édilité (30 IX);
- élection de M. Christophe Giller (UDC) en qualité de membre de la Commission d'aménagement (30 IX);
- élection de Mme Marine Jordan (PS) en qualité de membre de la Commission des naturalisations (16 XII);
- octroi d'un crédit de CHF 2'440'000.- pour la construction de pavillons scolaires modulaires à la Vignettaz (21 I);
- réforme structurelle et financement de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (21 I) :
 - adoption des nouveaux statuts de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg;
 - autorisation à la Commune de verser à la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg CHF 46,837 millions et d'emprunter ce montant à ladite Caisse;
 - autorisation aux Services industriels de la Ville de Fribourg de verser à la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg CHF 6,704 millions et d'emprunter ce montant à ladite Caisse;

- autorisation à la Commune de verser à la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg CHF 1,564 million pour la part du Foyer Saint-Louis et d'emprunter ce montant à ladite Caisse;
- modification du tarif de fourniture d'eau de la Ville de Fribourg: baisse de 13 cts par m³ du prix de l'eau de consommation (4 III);
- octroi d'un crédit d'étude de CHF 250'000.- pour la révision du PAL, conception directrice (4 III);
- octroi d'un crédit de CHF 5'700'000.- pour la réalisation des mesures d'accompagnement du pont de la Poya et de la liaison cyclable (29 IV);
- examen et approbation des comptes et du rapport de gestion 2012 de la Ville de Fribourg et des Services industriels (27 V);
- comptes 2012 de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (24 VI);
- création de la société anonyme blueFactory Fribourg-Freiburg S.A. (BFF S.A.) (30 IX);
- infrastructures scolaires et conséquences financières de celles-ci :
 - réactualisation du Plan directeur des infrastructures scolaires de la Ville de Fribourg (2013) (30 IX);
 - octroi d'un crédit d'ouvrage de CHF 50'050'000.- pour la construction du CO de langue allemande au Jura (DOSF) (I X);
- réactualisation du plan financier 2014-2018 (16 XII);
- augmentation du coefficient de l'impôt communal (16 XII)
 - a) sur le revenu et la fortune des personnes physiques de 77,3% à 81,6%;
 - b) sur le bénéfice et le capital des personnes morales de 77,3% à 81,6%;
- modification de l'annexe au règlement concernant l'évacuation et l'épuration des eaux dans sa teneur du 18 novembre 1985 : diminution de la taxe ordinaire d'utilisation de CHF 1,022 à CHF 0,864 par m³ d'eau consommée (16 XII);
- examen du budget de fonctionnement 2014 (17 XII);
- examen du budget d'investissements 2014 (17 XII);
- votes finaux sur le budget 2014 (17 XII);
- approbation d'une dépense imprévisible et urgente de CHF 46'568,75 pour le changement de la chaudière et le tubage de la cheminée de la Maison de Justice (29 IV);
- approbation d'une dépense imprévisible et urgente de CHF 260'000.- pour la réfection de l'étanchéité de la cour intérieure, qui sert de toit à la salle Michel Ducarroz, du CO de Jolimont (17 XII);
- information du Conseil communal au sujet de l'évolution du dossier des pavillons prévus sur le site de l'école de la Vignettaz (4 III);
- communication du Conseil communal au sujet de la résolution pour la reconnaissance et la mise en valeur du bilinguisme de la Ville de Fribourg (29 IV);
- informations de M. le Syndic sur la fusion intercommunale (16 XII).

Le Bureau s'est réuni à 8 (10) reprises.

La Commission financière, sous la présidence de Mme Dominique Jordan Perrin, a tenu 18 (15) séances plénières.

La Commission de l'informatique, présidée par M. Diego Frieden, s'est réunie à 6 (4) reprises.

La Commission de l'édilité a siégé 5 (5) fois, sous la présidence de M. Stanislas Rück.

La Commission de fusion, présidée par M. Jérôme Hayoz, a siégé à 9 (10) reprises. Elle a rencontré plusieurs fois durant l'année son homologue de Villars-sur-Glâne.

1.3. Propositions / Postulats

2 (0) propositions ont été transmises au Conseil communal ou au Bureau pour étude :

- n° i (ancien postulat n° 98) M. Raphaël Casazza (PLR), de Mmes Marine Jordan (PS) et Yolande Peisl-Gaillet (Verts) et de MM. Bernhard Altermatt (DC/VL) et François Ingold (Verts), ainsi que de 21 cosignataires, demandant le prolongement du congé paternité pour les employés de la Commune;
- n° 8 interne de M. Louis Castella (UDC) et de 10 cosignataires, demandant l'introduction du vote électronique lors des séances du Conseil général.

Les 23 (35) postulats ci-après ont été transmis au Conseil communal pour étude:

- n° 74 de Mmes Manon Delisle (PS), Marie-Christine Dorand (PLR), Claudine Esseiva (PLR), Marine Jordan (PS) et Dominique Jordan Perrin (PS), ainsi que de 34 cosignataires, demandant d'étudier des mesures pour concilier vie professionnelle et vie privée pour les fonctions de cadre au sein de l'administration de la Ville de Fribourg;
- n° 75 de Mmes Andrea Burgener Woeffray (PS) et Marine Jordan (PS), de M. Martin Kuhn (PS) et de Mmes Maria Helena Molliet (PS) et Elisabeth Reber Jung (PS), ainsi que de 33 cosignataires, demandant de poser la candidature de Fribourg pour l'obtention du label de l'UNICEF "Commune amie des enfants";
- n° 76 de Mmes Marine Jordan (PS), Andrea Burgener Woeffray (PS), Lise-Marie Graden (PS), de M. Martin Kuhn (PS) et de Mmes Helena Molliet (PS) et Elisabeth Reber Jung (PS), ainsi que de 24 cosignataires, demandant la mise en place d'un centre de coordination pour la gestion des places d'accueil de la petite enfance;
- n° 77 de M. Georges Rhally (DC/VL), au nom du groupe démocrate-chrétien/Vert'libéral, et de 43 cosignataires, demandant la publication sur le site Internet de la Ville de tous les rapports et de toutes les études réalisés, financés ou cofinancés par l'administration communale, en vue de la soumission d'un dossier au Conseil général;
- n° 78 de Mmes Manon Delisle (PS), Elena Strozzi (Verts) et Gisela Kilde (DC/VL), ainsi que de 32 cosignataires, demandant un éclairage public économe en énergie et minimisant la pollution lumineuse;
- n° 79 de M. François Miche (PS), de Mmes Anne-Sophie Guillaume (PLR) et Gisela Kilde (DC/VL), de M. Pierre-Olivier Nobs (PCS), de Mme Cécile Thiémard (DC/VL) et de M. Rainer Weibel (Verts), ainsi que de 28 cosignataires, demandant de fusionner l'ensemble des règlements existants au sujet de la location de bâtiments et terrains de la Commune, ainsi que de leurs infrastructures;
- n° 80 de M. Georges Rhally (DC/VL) et de 11 cosignataires, demandant d'étudier l'implantation d'un Centre administratif "intercommunal" dans le périmètre du site Cardinal;
- n° 81 de M. Pius Odermatt (PS) et de Mme Marine Jordan (PS), ainsi que de 30 cosignataires, demandant d'étudier la participation de Fribourg au "Réseau mondial OMS des villes amies des aînés";
- n° 82 de Mme Manon Delisle (PS) et de M. Stanislas Rück (DC/VL), ainsi que de 33 cosignataires, demandant d'étudier la création d'un quartier d'habitation durable et d'une piscine sur le site de la Caserne et du parc de la Poya;

- n° 83 de Mmes Lise-Marie Graden (PS), Andrea Burgener Woeffray (PS) et Marine Jordan (PS), de M. Martin Kuhn (PS) et de Mmes Helena Molliet (PS) et Elisabeth Reber Jung (PS), ainsi que de 30 cosignataires, demandant de maximiser la qualité et la visibilité des espaces famille en ville de Fribourg, y compris la mise à jour de l'inventaire des places de jeu;
- n° 85 de M. Laurent Dietrich (DC/VL), au nom du groupe DC/LV, et de 25 cosignataires, demandant un bilan intermédiaire concernant la politique de stationnement sur le territoire communal;
- n° 86 de M. Hans Werhoni (UDC), demandant de prendre des mesures pour mieux dissocier la fonction de secrétaire du Conseil général de l'Exécutif;
- n° 87 de Mme Marine Jordan (PS), de M. Martin Kuhn (PS), et de Mmes Lise-Marie Graden (PS), Maria Helena Molliet (PS), Elisabeth Reber Jung (PS) et Andrea Burgener Woeffray (PS), ainsi que de 14 cosignataires, demandant un récapitulatif des offres concernant la vie de famille en ville de Fribourg sur le site Internet de la Ville;
- n° 88 de MM. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) et Pierre Marchioni (UDC), ainsi que de 43 cosignataires, demandant une étude sur l'utilisation du chemin du Palatinat entre la route de Grandfey et la Porte de Morat par des piétons et des cyclistes, en parallèle à l'ouverture du pont de la Poya;
- n° 89 de Mmes Andrea Burgener Woeffray (PS), Lise-Marie Graden (PS), Marine Jordan (PS), de M. Martin Kuhn (PS) et de Mmes Maria Helena Molliet (PS) et Elisabeth Reber Jung (PS), ainsi que de 26 cosignataires, demandant un rapport sur les centres d'animation socioculturelle (CAS) de Fribourg;
- n° 90 de MM. Claude Schenker (DC/VL) et François Miche (PS), ainsi que de 33 cosignataires, demandant une étude pour des économies substantielles en matière de publication d'offres d'emploi;
- n° 92 de Mme Christa Mutter (Verts) et de MM. Gilles Bourgarel (Verts) et Rainer Weibel (Verts), ainsi que de 16 cosignataires, demandant un concept de qualité des installations dans l'espace public et du mobilier urbain;
- n° 93 de M. Raphaël Casazza (PLR), de Mme Béatrice Acklin Zimmermann (PLR) et de M. Georges Rhally (DC/VL), ainsi que de 41 cosignataires, demandant l'évaluation et l'augmentation du nombre de points de récolte des déchets, notamment dans les quartiers de la ville à forte densité de population;
- n° 95 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 8 cosignataires, demandant d'analyser la possibilité de mettre à disposition de la population des palettes pour du jardinage urbain;
- n° 96 de M. Jean-Noël Gex (PLR) et de 32 cosignataires, demandant d'étudier le soutien par l'acte à la Fondation Fribourg Cœur;
- n° 97 de M. Pierre-Alain Perritaz (PS) et de 43 cosignataires, demandant le bétonnage de la chaussée aux arrêts de bus;
- n° 100 de M. Jean-Frédéric Python (DC/VL) et de 39 cosignataires, demandant d'étudier les horaires scolaires;
- n° 102 de Mme Béatrice Acklin Zimmermann (PLR) et de M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR), ainsi que de 18 cosignataires, demandant d'intervenir auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), pour que chaque installation de vidéosurveillance soit clairement signalisée dès l'entrée du bâtiment.

Les 2 (5) propositions ci-après ont été liquidées :

- n° 9 interne de M. Hans Werhonig (UDC) et de 19 cosignataires, demandant la création d'un poste de secrétaire du Conseil général autonome du pouvoir exécutif communal;
- n° 10 de MM. Diego Frieden (PCS) et Jean-Pierre Wolhauser (PLR), ainsi que de 22 cosignataires, demandant la création d'une commission spéciale pour l'étude d'un nouveau logo officiel de la Ville de Fribourg.

Les 28 (61) postulats ci-après ont été liquidés :

- n° IV (ancienne proposition no 6) de Mme Christa Mutter (Verts), de M. Xavier Ganioz (PS) et de Mme Gisela Kilde (DC/VL), ainsi que de 25 cosignataires, demandant l'introduction d'un concept de subventions aux associations, fondations et autres organisations à but non lucratif, avec un système de conventions pluriannuelles;
- n° V (ancienne proposition n°7) de M. Hans Werhonig (UDC) et de 16 cosignataires, demandant la présentation au Conseil général des comptes de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg durant le premier trimestre de l'année suivant l'exercice, ainsi que celle des comptes semestriels lors du troisième trimestre de l'année en cours;
- n° 25 de M. Alexandre Sacerdoti (DC/VL), au nom du groupe démocrate-chrétien/Vert'libéral, et de 23 cosignataires, demandant d'étudier l'impact sur les finances de la Commune des futures dépenses liées décidées par l'Agglomération et des mécanismes permettant à la Ville de mieux maîtriser ces dépenses;
- n° 29 de M. Rainer Weibel (Verts) et de 4 cosignataires, demandant d'étudier l'introduction d'une limitation générale de la vitesse à 30 km/h de 22h00 à 06h00 sur tous les axes habités où les valeurs légales sont dépassées;
- n° 31 de Mmes Yolande Peisl-Gaillet (Verts) et Eva Kleisli (Verts), ainsi que de 25 cosignataires, demandant l'adhésion de la Commune de Fribourg à la Charte des jardins;
- n° 32 de Mmes Eva Kleisli (Verts) et Yolande Peisl-Gaillet (Verts), ainsi que de 16 cosignataires, demandant l'introduction d'un(e) préposé(e) à la conservation du patrimoine nature en ville de Fribourg;
- n° 34 de M. Stanislas Rück (DC/VL) et de 30 cosignataires, demandant d'examiner les possibilités de stimuler l'implantation ou le maintien de commerces de qualité en ville, par un concept d'incitation générale et d'allègements fiscaux ciblés et limités dans le temps;
- n° 35 de M. Thomas Zwald (PLR), au nom du groupe PLR, et de 13 cosignataires, demandant l'évaluation de la mise en sens unique de l'avenue de la Gare par un bureau indépendant;
- n° 36 de MM. Georges Rhally (DC/VL) et Pierre Kilchenmann (DC/VL), ainsi que de 23 cosignataires, demandant d'étudier la possibilité d'un partenariat public-privé (PPP) entre la Ville de Fribourg et la Groupe E, avec le soutien de l'Etat de Fribourg, pour la réalisation d'un réseau de fibre optique sur le territoire communal;
- n° 37 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 18 cosignataires, demandant un programme d'amélioration et d'assainissement des passages piétons en ville;

- n° 38 de M. Claude Schenker (DC/VL), au nom du groupe DC/VL, et de 18 cosignataires, demandant de tout mettre en œuvre pour que les institutions au sein desquelles la Ville est représentée, lorsqu'elles sont majoritairement financées par les deniers publics et qu'elles sont employeurs, appliquent les échelles de traitement des collectivités publiques;
- n° 39 de M. Thomas Zwald (PLR), au nom du groupe PLR, et de 19 cosignataires, demandant la réactualisation du Plan directeur des écoles de la Ville de Fribourg;
- n° 40 de Mme Marina Flores (UDC) et de 19 cosignataires, demandant d'étudier des méthodes permettant d'améliorer l'éclairage devant l'entrée de la Gare et de proposer des solutions;
- n° 41 de Mme Christa Mutter (Verts) et de M. Stanislas Rück (DC/VL), ainsi que de 19 cosignataires, demandant une étude pour la coordination des projets en cours dans le secteur de la Gare, entre l'Université de Miséricorde, le site de Cardinal, la route des Arsenaux et la place de la Gare;
- n° 42 de M. Christoph Allenspach (PS), ainsi que de 10 autres membres de la Commission de l'édilité, demandant une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments scolaires de la Heitera;
- n° 43 de MM. Georges Rhally (DC/VL) et Jean-Jacques Métrailler (Lib. Ind.), ainsi que de 19 cosignataires, demandant d'étudier l'aménagement d'un cheminement piéton entre Monséjour et la Vignettaz;
- n° 44 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de M. Pierre-Olivier Nobs (PCS), ainsi que de 37 cosignataires, demandant la plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers indigènes autour des écoles;
- n° 45 de Mme Gisela Kilde (DC/VL) et de M. Georges Rhally (DC/VL), ainsi que de 15 cosignataires, demandant que, pour toute nouvelle construction ou rénovation d'un bâtiment appartenant à la Commune, soit élaboré un concept de recours à des énergies renouvelables;
- n° 46 de M. Pius Odermatt (PS) et de Mmes Marine Jordan (PS) et Marie-Angèle Poupon (PS), ainsi que de 32 cosignataires, demandant la mise à disposition de places de jeux de type "Robinson";
- n° 47 de M. Pierre-Olivier Nobs (PCS), de Mme Claudine Esseiva (PLR) et de MM. Pierre Marchioni (UDC) et Stanislas Rück (DC/VL), ainsi que de 40 cosignataires, demandant la réalisation d'une thermographie aérienne des toits de tous les bâtiments de notre commune;
- n° 49 de Mmes Andrea Burgener Woeffray (PS), Marine Jordan (PS) et de M. Martin Kuhn (PS), ainsi que de 22 cosignataires, demandant d'étudier l'introduction d'une aide financière de la Commune pour la création d'institutions d'accueil de jour;
- n° 53 de M. Martin Kuhn (PS) et de Mmes Marine Jordan (PS) et Andrea Burgener Woeffray (PS), ainsi que de 25 cosignataires, demandant d'étudier la création d'une ou deux crèches par la Commune;
- n° 84 de Mme Béatrice Acklin Zimmermann (PLR) et de M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR), ainsi que de 12 cosignataires, demandant d'étudier des mesures pour que chaque installation dotée d'un système de vidéosurveillance soit clairement signalée dès l'entrée du bâtiment;
- n° 91 de M. Vincent Jacquat (PLR), au nom du groupe libéral-radical, et de 23 cosignataires, demandant la création d'une Commission des affaires économiques;

- n° 94 de Mme Elena Strozzi (Verts), demandant la possibilité de proposer à la population (associations de quartier) l'utilisation de "palettes en plastique" pour du jardinage urbain;
- n° 98 M. Raphaël Casazza (PLR), de Mmes Marine Jordan (PS) et Yolande Peisl-Gaillet (Verts) et de MM. Bernhard Altermatt (DC/VL) et François Ingold (Verts), ainsi que de 21 cosignataires, demandant le prolongement du congé paternité pour les employés de la Commune;
- n° 99 de MM. Raphaël Casazza (PLR), Bernhard Altermatt (DC/VL) et Diego Frieden (PCS) et de Mmes Béatrice Acklin Zimmermann (PLR) et Marine Jordan (PS), ainsi que de 24 cosignataires, demandant l'introduction d'une filière bilingue dès l'école infantine;
- n° 101 de MM. Diego Frieden (PCS), Jean-Pierre Wolhauser (PLR) et Bernhard Altermatt (DC/VL), ainsi que de 10 cosignataires, demandant la création d'une Commission ad hoc en vue du nouveau logo officiel de la Ville de Fribourg.

1.4. Questions

46 (41) questions ont obtenu une réponse du Conseil communal. Elles portaient sur les domaines informatique, juridique, de la Voirie (déchets et recyclage), de l'aménagement (PAL), de la mobilité (chantiers, TIM, vélos, places de parc), des AES, du logo de la Ville de Fribourg, du Site sportif Saint-Léonard, des parcs publics et de la Sarine, des amendes d'ordre et de la fusion.

1.5. Résolutions

1 (1) résolution a été adoptée à l'attention du Conseil communal pour la reconnaissance et la mise en valeur du bilinguisme de la Ville de Fribourg (4 III).

1.6. Mutations

Départs

21. Mme Karine Siegwart (Verts)	21 mars 2013
22. Mme Martine Morard (DC/VL)	30 avril 2013
23. Mme Céline Girard (Verts)	2 mai 2013
24. M. Stéphane Peiry (UDC)	4 mai 2013
25. Mme Claudine Esseiva (PLR)	13 mai 2013
26. M. Richard Wolf (UDC)	1 ^{er} juillet 2013
27. Mme Anne-Sophie Guillaume (PLR)	10 juillet 2013
28. Mme Sandra Daguët (DC/VL)	31 décembre 2013

Entrées

21. Mme Lauraine Peisl (Verts)	7 mai 2013
22. M. Raphaël Fessler (DC/VL)	21 mai 2013
23. M. Nikolaus Uhr (Verts)	21 mai 2013
24. M. Christophe Giller (UDC)	21 mai 2013
25. Mme Eleonora Schneuwly-Aschwanden (PLR)	21 mai 2013
26. M. Christoph Pfister (UDC)	16 juillet 2013
27. Mme Marie Schäfer (PLR)	20 août 2013
[28. M. Joël Gapany (DC/VL)	14 janvier 2014]

2. CONSEIL COMMUNAL

2.1. Séances

Le Conseil communal a tenu 43 (43) séances ordinaires, 2 (1) séances extraordinaires, au cours desquelles il a pris 1'580 (1'699) décisions, soit en moyenne 37 (40) par séance. La liquidation des affaires a nécessité l'expédition de 1'074 (1'167) pages de correspondance, soit 883 (981) lettres.

2.2. Relations institutionnelles

Le 15 janvier, le Conseil communal était reçu à l'**Evêché** par Mgr Charles Morerod, Evêque du diocèse, et procédait à l'échange des vœux.

Le 24 avril, le Conseil communal rencontrait le **Conseil d'Etat** pour la traditionnelle séance annuelle, à l'ordre du jour de laquelle étaient inscrits les objets suivants : la fusion du Grand Fribourg et les projets de fusions en général, les collaborations intercommunales, blueFactory (état du projet), le Site sportif Saint-Léonard (projet SL+), le quartier du Bourg (parking de la Grenette), l'impact des baisses fiscales cantonales pour les Communes, les retards de la Caisse cantonale de compensation, la gestion des manifestations se déroulant simultanément sur le Plateau d'Agy et la clarification des compétences de la Ville de Fribourg en matière de radars.

Le 8 octobre a eu lieu la rencontre annuelle avec le **Rectorat de l'Université** pour un échange au sujet du développement du site universitaire de Pérolles avec les pavillons et le Masterplan du campus, de l'extension du campus de Miséricorde avec le projet de la Tour-Henri, du jubilé 2014 de l'Université en ville de Fribourg, de la sécurité des parkings, du projet blueFactory, des vélos en libre-service et des concerts à l'Aula magna de Miséricorde.

Le 12 novembre, le Conseil communal participait à la réception officielle de **M. Jean-Pierre Siggen**, nouveau Conseiller d'Etat.

2.3. Relations avec les Communes voisines

Le 28 janvier, le Conseil communal était reçu par celui de **Villars-sur-Glâne**, pour discuter de l'aménagement de Bertigny-Ouest, du projet de piscine sur le site de Saint-Léonard et de la fusion du Grand-Fribourg.

Le 30 avril, il recevait le Conseil communal de **Givisiez** pour une séance avec à l'ordre du jour les cycles d'orientation, la situation financière de la salle Equilibre, les collaborations intercommunales, la couverture de l'autoroute A12 à Chamblieux, le projet de piscine régionale et le plan de fusion du district de la Sarine.

2.4. Fusion 2016

En 2013, les communes de Villars-sur-Glâne, Marly et Fribourg se sont rencontrées dans 5 groupes de travail. Les groupes des services techniques et de l'aménagement ont été présidés par la Ville de Fribourg ; le groupe des services à la population était présidé par Marly ; les groupes des finances et des services administratifs par la commune de Villars-sur-Glâne. Chaque groupe était composé non seulement des représentants des membres de l'exécutif mais également des chefs de services et des responsables de secteurs ; il s'agissait là essentiellement du personnel de la Ville de Fribourg.

Les groupes des Services techniques et de l'aménagement se sont rencontrés pour la première fois en mars 2013. Au vu de la répartition des dicastères et des thèmes à aborder, les deux groupes initialement prévus, se sont divisés en cinq sous-groupes, afin de faciliter la planification et la durée des séances ; ils ont été organisés et suivis par Mme Cudré-Mauroux et ont donné lieu à 10 séances.

Le groupe des Services à la population, dont la responsabilité incombait à la Commune de Marly, a été confié à Mme Cudré-Mauroux, qui a participé et organisé l'entier des séances de ce groupe. Les 7 sous-groupes ont donné lieu à une douzaine de séances en 2013.

Le groupe des Services administratifs et celui des finances, présidés par Villars-sur-Glâne, se sont rencontrés respectivement trois fois entre février et mai et deux fois entre janvier et mars 2013. Les thèmes abordés sont le Conseil communal, le Conseil Général, les commissions, ainsi que la centralisation et la décentralisation des administrations. En ce qui concerne les finances, le thème principal a été le taux d'imposition.

2.5. Relations extérieures

Le 4 juin, il se déplaçait à **Bulle**, pour un échange avec son Exécutif portant sur les fusions de communes (l'expérience de Bulle, l'Agglomération bulloise), le suivi de la mise en œuvre, la communauté tarifaire MOBUL, la promotion économique de Bulle et région, la révision de la loi scolaire, la professionnalisation du Conseil communal (expérience de Fribourg) et les besoins en infrastructures scolaires liés au développement démographique.

Le 29 juin, le Conseil communal recevait une délégation de **Freiburg im Breisgau**, ville Zaehringen en visite à Fribourg.

Du 6 au 8 décembre, le Conseil communal accueillait une délégation de **Rueil-Malmaison**, constituée de M. Patrick Ollier, Député-Maire, M. Olivier Barbier de la Serre, Maire adjoint à la Culture, Mme Monique Bouteille, Maire adjoint à l'Urbanisme, et Mme Marie-Delphine Leprêtre, Directrice du Cabinet du Maire, pour un échange de vues convivial à l'occasion de la Saint-Nicolas.

2.6. Représentations

Tout au long de l'année, le Conseil communal s'est fait représenter à 157 (176) reprises dans des manifestations qui ont eu lieu à Fribourg, dont 55 (64) fois par deux de ses membres ou davantage, pour un total de 252 (302) présences.

Le **vin d'honneur** de la Ville a été offert dans 40 (50) cas pour un total de 1'055 (992) bouteilles. Le Conseil communal a notamment pris part à la majorité des assemblées des Associations de quartier, ainsi qu'aux manifestations traditionnelles comme les cérémonies officielles à la cathédrale Saint-Nicolas, l'Apéritif des Rois des Grenadiers, la Soirée des Rois de la Landwehr, l'inspection du Bataillon des sapeurs-pompier, le Carnaval des Bolzes, la Coupe suisse de basketball, la Nuit des musées, la Journée de l'Europe, celle des Villes suisses, les Festivals international du film, du Belluard, du Lied, la Fête de la Musique, la Foire de Fribourg, le Dies academicus et la Journée d'accueil des nouveaux étudiants de l'Université. Il a également participé ou s'est fait représenter à des anniversaires comme les 10 ans de Fribourg Solidaire, de Banc Public et de Fribourg-Centre, les 15 ans de l'Association pour l'éducation familiale, les 40 ans de la Société historique de Rueil-Malmaison et de l'Ecole de Culture Générale, les 50 ans de la Protection civile et de l'Ambassador Club de Fribourg, les 90 ans du Professeur Felix Wubbe, les 100 ans de la naissance de Pierre Kaelin et les 125 ans de l'Institut agricole de Grangeneuve.

Il a participé à la manifestation marquant l'entrée dans leur centième année de Mmes Maria Florinett, Marie Guillaume, Blurette Barthe, Ottilie Wenger, ainsi que de M. Joseph Grossrieder.

2.7. Commission de la jeunesse

La Commission de la jeunesse s'est réunie à 5 (4) reprises. Elle a proposé au Conseil communal de poursuivre le projet Midnight Sport et Culture dans le quartier de Beaumont-Vignettaz et suivi régulièrement le parcours de cette entreprise. Elle a également poursuivi ses travaux d'examen de divers projets et de préavis à l'intention du Conseil communal.

2.8. Naturalisations

Présidée par M. Alain Maeder, la Commission des naturalisations a siégé à 15 (20) reprises. Elle a traité 98 (137) dossiers, dont 26 (12) en seconde instance. 19 (29) demandes ont été suspendues pour des raisons de connaissances civiques insuffisantes et 2 (0) pour d'autres motifs.

Le Service juridique a dû traiter un recours.

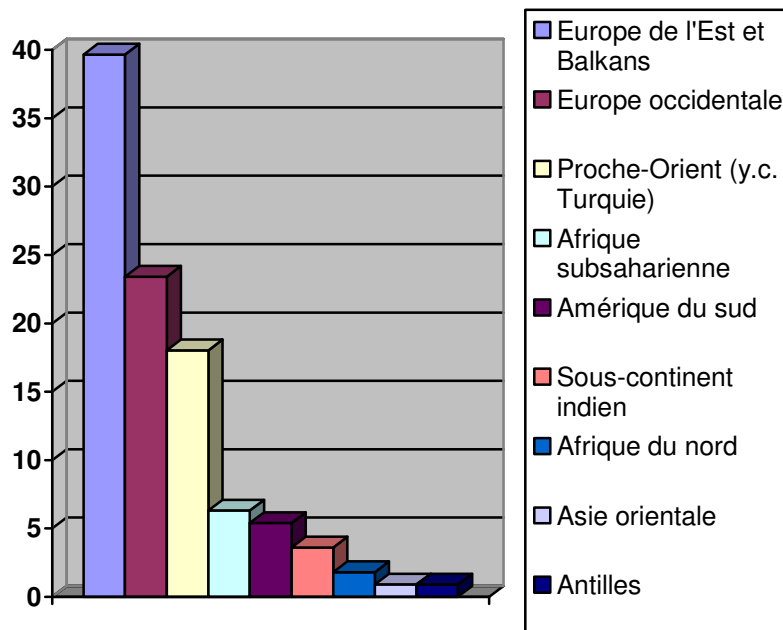
Sur préavis de la Commission des naturalisations, **le droit de cité de Fribourg a été refusé à 15 (12) et octroyé à 96 (180) ressortissants étrangers** par le Conseil communal.

	2013		2012
Kosovo	24	Turquie	20
Turquie	14	France	16
Bosnie	9	Kosovo	13
Portugal	9	Portugal	11
Allemagne	7	RDC	11
Italie	5	Irak	9
Grande	4	Italie	9
Bretagne			
Croatie	3	Bosnie	8
Sri Lanka	3	Guinée	8
Brésil	2	Somalie	7
Chili	2	Algérie	6
Colombie	2	Pologne	6
Iran	2	Vietnam	6
Israël	2	Espagne	5
Macédoine	2	Ethiopie	5
Maroc	2	Serbie	5
Pologne	2	Sri Lanka	5
Serbie	2	USA	5
Afghanistan	1	Nigéria	4
Angola	1	Chili	3
Bengladesh	1	Roumanie	3
Cameroun	1	Togo	3
Cap-Vert	1	Angola	2
Cambodge	1	Arménie	2
Ethiopie	1	Chine	2
France	1	Maroc	2
Madagascar	1	Albanie	1
Rép.	1	Allemagne	1
dominicaine			
Roumanie	1	Argentine	1
Rwanda	1	Bangladesh	1
Somalie	1	Bénin	1
Syrie	1	Brésil	1
Ukraine		Canada	1
		Costa Rica	1
		Cuba	1
		Iran	1
		Jordanie	1

		Népal	1
		Pérou	1
		Philippines	1
		Rép. dominicaine	1
		Russie	1
		Uruguay	1
TOTAL	111		192

Par grandes régions, la répartition est la suivante :

	<u>2013</u>		<u>2012</u>	
Europe de l'Est et Balkans	44	soit 39,65%	38	soit 19,80%
Europe occidentale	26	soit 23,42%	42	soit 21,90%
Proche-Orient (y c. Turquie)	20	soit 18,01%	25	soit 25,52%
Afrique subsaharienne	7	soit 6,32%	41	soit 21,35%
Amérique du sud	6	soit 5,40%	7	soit 3,64%
Sous-continent indien	4	soit 3,60%	7	soit 3,64%
Afrique du nord	2	soit 1,80%	8	soit 4,16%
Asie orientale	1	soit 0,90%	9	soit 4,68%
Antilles	1	soit 0,90%		



3. SECRETARIAT DE VILLE

Le Secrétariat de Ville se trouve sous la Direction de M. Pierre-Alain Clément. La Chef de Service est **Mme Catherine Agustoni**, Secrétaire de Ville.

Les principaux documents établis en 2013 par le Secrétariat de Ville sont :

a)	déclarations :	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	- de mœurs (pour offres de services, naturalisations, examens, patentes, etc.)	49	74
	- diverses (copies conformes, déclarations de douane, etc.)	606	611
b)	légalisations de signatures	360	377
c)	déclarations de garantie	253	210

3.1. Archives

Au service du citoyen, des autorités et de l'administration communale, les Archives de la Ville de Fribourg (AVF) et la Centrale de microfilms de la Ville (CMVF), en étroite collaboration avec les institutions et associations patrimoniales et culturelles de la ville et du canton principalement, ont pour mission la collecte, la conservation et la communication de documents constituant la "mémoire plurielle" de la cité des bords de la Sarine.

Depuis l'automne 2009, les AVF sont officiellement reconnues d'importance nationale (objets A) dans le nouvel Inventaire suisse des biens culturels (Inventaire PBC), approuvé par le Conseil fédéral (27 novembre 2009).

3.1.1. Locaux

Installées à la rue des Chanoines no 1 (ancienne Maison de Justice) depuis 2005-2006, les AVF et la CMVF disposent de locaux techniques et d'archivage centralisés et dûment équipés, ainsi que d'un secteur public, avec salle de lecture, accessible aux personnes à mobilité réduite. Les AVF gèrent également deux dépôts de pré archivage sis à la Maison de Ville, ainsi qu'à l'ancien Hôpital des Bourgeois.

3.1.2. Préarchivage / Archivage

Les AVF se composent principalement de fonds administratifs à partir de 1799/1803, cette dernière année marquant la séparation officielle de la Ville et de l'État de Fribourg (Acte de Dotation pour la Ville de Fribourg en Üchtlandie, du 8 Octobre 1803). Il s'agit principalement de documents produits ou reçus par le Conseil communal, le Conseil général, l'Administration générale, l'ensemble des Directions communales et leurs Services/Secteurs respectifs. À l'exception de ceux demeurant dans lesdits Services/Secteurs, l'ensemble de ces fonds (préarchives/archives) représente actuellement un total de 1'250 m/linéaires (1'223,5 m/linéaires = m/l).

Dans le but d'informer les différents Services/Secteurs de l'Administration communale sur la mission des AVF, 7 (4) d'entre eux, relevant de 4 (3) Directions, ont été contactés et visités en 2013. Les modalités pratiques concernant le préarchivage et/ou l'archivage définitif ont constitué le point central de ces rencontres.

3.1.3. Versements / Dépôts

Les documents suivants ont été remis (26,5 m/l) aux AVF :

- de l'Administration générale/Secrétariat du Conseil général : *Procès-verbaux des séances du Conseil général pour l'année 2011* (vol. 1 – 'Législature 2011-2016'), ainsi que documentation antérieure à 2013 (0,7 m/l);
- de l'Administration générale/Secrétariat de M. le Syndic : divers dossiers, correspondance et revues antérieurs à 2013 (1,8 m/l);
- de l'Administration générale/Secrétariat de Ville : correspondance, ouvrages et revues antérieurs à 2013 (3,5 m/l);
- de la Direction de la police locale et de la mobilité/Secrétariat général : correspondance et dossiers antérieurs à 2013 (16,5 m/l);
- de la Direction de la police locale et de la mobilité/Service du feu : *Rapports annuels du PPS* antérieurs à 2012 (0,3 m/l);
- de la Direction de l'édilité/Service d'urbanisme et d'architecture : ouvrages et plaquettes antérieurs à 2013 (3,5 m/l);
- du Service des sports : *Rapports de gestion et d'exploitation des Bains de la Motta S.A.* antérieurs à 2012 (0,2 m/l).

3.1.4. Travaux de classement et d'inventaire

En raison des très nombreuses sollicitations patrimoniales dont elles ont à nouveau fait l'objet tout au long de l'année et compte tenu de la force effective de travail disponible, les AVF n'ont pu que poursuivre très sporadiquement certains travaux de classement, ainsi que l'élaboration du nouvel **Inventaire des fonds documentaires de la Ville**, amené à remplacer l'actuel Inventaire topographique.

En ce qui concerne l'**Inventaire des œuvres d'art** de la Ville de Fribourg - Inventaire recensant environ 510 objets (tableaux, sculptures, vitraux...) répartis dans l'ensemble des bâtiments relevant de la Commune, ses données générales, intégrées à MuseumPlus (Zetcom AG, Bern) - le logiciel de gestion des collections artistiques confiées aux AVF/CMVF -, ont continué à faire l'objet de diverses adaptations, notamment par l'insertion progressive d'une nouvelle documentation photographique. Aussi, nombre de personnes et d'institutions ont-elles pu bénéficier de cet outil de travail, notamment lors de recherches et autres expositions consacrées à des artistes fribourgeois.

Autre inventaire d'importance mené par les AVF, celui du **Fonds Jean-Dubas**, Fonds constitué de la "bibliothèque de travail" et des archives du Docteur Jean Dubas (1918-2003), léguées à la Ville de Fribourg.

Afin d'en assurer la pérennité et l'accessibilité la plus large, le projet visant à intégrer ce précieux ensemble au Réseau fribourgeois et au Réseau des Bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) s'est poursuivi tout au long du second semestre 2013, sous l'égide et avec l'étroite collaboration de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCUF). En l'état, ce ne sont pas moins de 11'000 titres qui sont désormais accessibles via le réseau susmentionné. Une seconde intervention (RERO II), prévue au premier trimestre 2014 et qui permettra principalement de recenser les 2'000 titres restants, a par ailleurs fait l'objet d'une préparation ad hoc.

À relever que ce Fonds, de par sa pluralité, son originalité et sa richesse - certains ouvrages étant en effet exclusivement enregistrés aux AVF -, attire nombre de lecteurs fribourgeois et de provenance diverse à la rue des Chanoines n° 1.

Comme déjà mentionné en 2011, ledit Fonds a été substantiellement complété par divers objets significatifs appartenant à la famille Dubas-Cuony, objets relevant essentiellement du patrimoine iconographique et mobilier fribourgeois. Aussi le travail de conditionnement et de recensement, avec documentation photographique, s'est-il poursuivi avec le précieux concours de la famille donatrice et les conseils de spécialistes (Ville et État de Fribourg, artisans indépendants...).

Conscient de l'importance de ce legs exceptionnel "destiné à être mis à disposition des chercheurs et du public", et par conséquent des responsabilités qui en découlent, tout en en assurant sa pérennité, le Conseil communal a fait dûment inscrire cette mission patrimoniale dans son Programme de législature 2011-2016 - Ville du 12^e au 21^e présenté au Conseil général en date du 21 novembre 2011 (cf. à cet effet le point "6.3 Les Archives et la gestion du Fonds Jean Dubas", p. 14).

Depuis l'automne 2013 et à l'instar d'autres institutions, les AVF ont été associées à un projet **d'inventaire et de numérisation des documents cartographiques fribourgeois** mis sur pied par la BCUF, avec le concours du Centre d'Enseignement et de Recherche francophone pour l'Enseignement au Secondaire I et II de l'Université de Fribourg (CERF). Dans un premier temps, seuls les cartes et plans imprimés de la ville de Fribourg pour les XIX^e et XX^e siècles sont concernés. Cet important projet devrait être intégré, par la suite, au Guichet cartographique du canton de Fribourg.

Les AVF assurent de même la mise à jour de l'**Inventaire général des livres** (y compris des plaquettes et autres supports audiovisuels) ayant été achetés ou reçus par le Secrétariat de Ville et portant, en l'état, sur 209 titres.

Il en va de même de l'**Inventaire général des cadeaux et autres curiosités** offerts aux Autorités de la Ville de Fribourg, lequel porte, en l'état, sur 156 objets au demeurant fort hétéroclites (assiettes, cuillères, fanions, médailles, sérigraphies, ...).

Quant aux versements indiqués au point 1.5.3, ils ont fait l'objet d'un inventaire sommaire, sous la forme d'un Bordereau de versement.

3.1.5. Conservation et restauration

À nouveau fortement mobilisée, la CMVF a assuré prioritairement de nombreuses tâches dans le cadre des activités incombant aux AVF, ainsi que pour plusieurs Services/Secteurs communaux (recherches diverses, travaux de documentation photographique, accueil en salle de lecture...).

Durant l'année écoulée, la CMVF a néanmoins réalisé **6 (x 2) films de 35 mm** (15 x 2) - soit 6 microfilms de sécurité (15) et **6 microfilms de substitution** (15) représentant un total de 3'200 prises de vue x 2 (4'600 x 2) - portant sur une série majeure provenant de l'Administration générale/Secrétariat de Ville, à savoir : le *Protocole des délibérations du Conseil communal* pour les années 2001 et 2002.

À noter que les copies de sécurité sont déposées dans un abri communal de la Protection civile (PCi) et qu'elles font l'objet d'un contrôle périodique. De même, afin d'assurer aux fonds déjà rassemblés, ainsi qu'à ceux qui le seront, une qualité optimale de conservation, des **relevés hygrothermiques** ont été régulièrement effectués **dans les dépôts de préarchives/archives** sis à la rue des Chanoines n° 1 (locaux climatisés), à la Maison de Ville, ainsi qu'à l'ancien Hôpital des Bourgeois.

À relever également, durant l'année écoulée, la poursuite des **travaux de préservation consécutifs à l'expertise réalisée en 2010 par M. Andrea Giovannini**, conservateur-restaurateur accrédité ICON-SKR [Lumino/TI] sur les conditions générales de conservation des documents des AVF dans leurs magasins/dépôts et secteur public de la Maison de Justice, avec le concours de l'Intendance des bâtiments et de l'Inspectorat du feu.

Enfin, signalons la mise sur pied d'une **formation 'Alarme incendie'** pour les usagers de la Maison de Justice, avec la collaboration de l'entreprise Securiton SA, ainsi que d'une réflexion visant à élaborer un 'plan catastrophe', avec l'aide de la direction de la Police notamment.

En ce qui concerne le volet "**restauration de documents**", les travaux conservatoires se rapportant notamment à la précieuse série des *Protocoles* de l'Exécutif, travaux échelonnés confiés à l'Atelier de Restauration GM - ancien Atelier de Restauration du Livre/Bibliothéropäische Werkstatt du Couvent des Cordeliers de notre cité -, ainsi qu'à l'Atelier de reliure de l'État, se sont poursuivis.

Les AVF et la CMVF sont par ailleurs en contact direct avec les responsables fédéraux et cantonaux de la **Protection des biens culturels** (PBC), avec la **Centrale de microfilms et de numérisation de l'État de Fribourg**, par l'entremise du Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI), avec l'**Atelier de restauration du Musée d'art et d'histoire Fribourg** (MAHF), ainsi qu'avec le **Groupe de travail 'Numérisation' de l'Association des Archivistes Suisses** (AAS).

D'**autres collaborations** ont été poursuivies, principalement avec le secteur reliure/restauration de la BCUF, avec l'Atelier de conservation-restauration Bernadette Equey, à Givisiez, ainsi qu'avec l'Atelier de restauration et de conservation de textiles Sabine Sille, à Salavaux. De même, les AVF et la CMVF suivent attentivement les travaux de sensibilisation de l'Association suisse pour la conservation des biens culturels libraires, documentaires et des œuvres graphiques (SIGEGS), de l'Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse (MEMORIAV), de l'Association 'Histoire et Informatique', de l'Association vaudoise des Archivistes (AVA), du Forum des Archivistes genevois (FAG) et du Forum des Archivistes - Fribourg/Archivarenforum - Freiburg (FAF-AfF).

3.1.6. Acquisitions / Dons

Destinée à l'Administration communale et aux chercheurs, la **bibliothèque de travail**, consacrée prioritairement à l'histoire locale et régionale, s'est enrichie de nouveaux titres. Indépendamment du *Fonds Jean-Dubas*, elle compte désormais **840 (760) ouvrages** qui, pour l'essentiel, proviennent du Secrétariat de Ville, d'achats et de dons (collectivités publiques, institutions culturelles, instituts universitaires, entreprises, particuliers...).

À relever, parmi les acquisitions, ainsi que les "dons" et autres dépôts effectués par des institutions, associations et particuliers, de la documentation et diverses publications provenant des Archives de l'État de Fribourg (AEF), de la BCUF, du Collège Saint-Michel, du MAHF, du Service archéologique de l'État de Fribourg (SAEF), de l'Association des intérêts du quartier Beaumont-Vignettaz-Monséjour (AIQBVM), de l'Association des intérêts du quartier de la Neuveville (IQN), de la Société académique Belles-Lettres [Fribourg], du Rugby Club Fribourg, de même que des pièces et autres sources "privées" (affiches touristiques, cartes postales, documents de recherche, généalogies, ouvrages, photographies, plans, publications juridiques, souvenirs de famille, varia) ayant trait à Fribourg, ville et canton, remises gracieusement par la famille de feu M^{mes} Denise Agustoni-Jaeger et Suzanne Jaeger [Fribourg], ainsi que par M^{mes} et MM. Jean-Pierre Anderegg [Fribourg], John Clerc [Fribourg], Benoît de Diesbach [Bourguillon], Françoise et Alain Dubey-Marmier [Fribourg], Jean-Jacques d'Eggis [Villefontaine – F], Jacques Fischer [Fribourg], Hubert Foerster [Fribourg], Stéphanie Galloni [Sion], Peter F. Kopp [St. Ursen], Claude Macherel [Paris – F], Gilberte et Jean-Paul Repond-Raboud [Fribourg], Maria Carla Rüefli Rauber [Grenchen/SO], Jean-Bernard Thévoz [Marly] et M. Pierre Zwick, président de l'Institut Fribourgeois d'Héraldique et de Généalogie (IFHG) [Fribourg].

3.1.7. Services à l'Administration et au public

49 recherches et rapports (53) ont été effectués à la demande de l'Exécutif communal et des Services/Secteurs de l'Administration.

Outre les nombreuses et diverses informations communiquées téléphoniquement, il a été répondu par écrit (poste et/ou courriel) à **75 (78) demandes de renseignements** émanant de particuliers, d'administrations publiques, d'institutions et d'associations culturelles et professionnelles, d'écoles et d'établissements scientifiques, tant en Suisse qu'à l'étranger.

33 (37) personnes ont commencé ou poursuivi régulièrement des recherches aux AVF, soit 14 (17) pour des travaux académiques et du secondaire II (1 thèse, 3 mémoires de master, 3 séminaires, 7 travaux de maturité), 3 (3) pour des généalogies, 16 (17) pour des ouvrages

commémoratifs, publications didactiques, recensements patrimoniaux et divers articles pour le compte, notamment, des *Annales Fribourgeoises*, des Fiches signalétiques des AEF *Connaissez-vous... ? Schon bekannt ?*, des *Fiches Ville de Fribourg* du Service des biens culturels (SBC), des *Freiburger Geschichtsblätter*, du *HLS/DSS/DHS (= Dictionnaire Historique de la Suisse)* et de *Patrimoine Fribourgeois/Freiburger Kulturgüter*.

23 (10) élèves de l'école primaire [Fribourg et Villars-sur-Glâne] et du Secondaire I [Fribourg et Romont], ainsi que de classes en visite dans notre cité, ont obtenu divers renseignements généraux sur l'histoire de la ville, ainsi que des informations en rapport avec des cours de civisme (remise de documents ad hoc).

3.1.8. Publications

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg/Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg 1700

En étroite collaboration avec le Comité de rédaction de *1700*, les AVF ont rédigé ou pris part à la préparation et à la publication des articles suivants:

- AVF : "La vie d'un quartier. À la découverte de Beauregard" – Présentation de l'ouvrage de feu Paul R. Bourqui : *Souvenirs de Beauregard Fribourg*. Imp. St-Paul 2012 [cf. *1700*, n° 296 (juin 2013), p. 14].
- Anderegg, Jean-Pierre : "Épigraphe urbaine. Ces façades qui nous parlent. Au rez de l'Hôtel de Ville" (1), "L'énigme de la maison du concierge" (2), "Le(s) grenier(s) de la Planche" (3), "Un relief armorié et signé" (4) [cf. *1700*, n° 297 (septembre 2013), p. 15 et p. 19/ n° 298 (octobre 2013), p. 7 et p. 18/ n° 299 (novembre 2013), p. 7 et p. 20 et n° 300 (décembre 2013), p. 3 et p. 16].
- Morard, Nicolas : "Étymologie urbaine. Le 'Werkhof' : qu'était-ce, au juste ?" [cf. *1700*, n° 299 (novembre 2013), pp. 16-17].
- La série "Découverte du mardi/Entdeckung am Dienstag", sous l'égide du MAHF [cf. *1700* n°s 291 à 300].
- Le concours annuel *1700*, avec le précieux concours de M. André Winckler, journaliste sportif, soit la suite de la thématique "Grandes figures du sport à Fribourg : que sont-elles devenues ? – Grosse Figuren des Freiburger Sports : was ist aus ihnen geworden ?" (I/4-10 – II/1-3).

Bulletin de la Société historique de Rueil-Malmaison (F)

En collaboration avec les AVF, Tornare, Alain-Jacques : "Autour de Joseph Chenaux, garde suisse atypique de Rueil, avant et après la journée du 10 août 1792", in *Bulletin de la Société historique de Rueil-Malmaison* n° 38, décembre 2013, pp. 77-83, ainsi que préparation générale de la publication et divers comptes rendus d'ouvrages.

Suisse/Swiss Magazine

En partenariat avec les AVF et la Société Historique de Rueil-Malmaison, Alain-Jacques Tornare a poursuivi dans *Suisse/Swiss Magazine* - revue bimestrielle des francophones suisses à travers le monde - une série d'articles sur le thème : "Ces Suisses qui ont créé la

France (XLIII - XLVI)", prolongement de l'"Exposition Culturelle de Fribourg" organisée à la Médiathèque Jacques-Baumel de Rueil-Malmaison, au printemps 2005.

Autres

Expertise et retranscription de la correspondance fribourgeoise (1915-1917) d'Antoine de Saint-Exupéry, conservée aux Archives nationales [Pierrefitte-sur-Seine - F].

Préparation d'articles à l'occasion du centenaire de la Guerre 14-18 et de ses répercussions sur la ville de Fribourg et ses habitants.

3.1.9. Activités scientifiques

Jumelage Fribourg - Rueil-Malmaison (F)

Étroitement associées aux activités du jumelage entre Fribourg et Rueil-Malmaison, les AVF prennent régulièrement part aux programmes et manifestations du **Musée Franco-Suisse de Rueil-Malmaison** et de la **Société Historique éponyme** : Conseil d'administration, Centre de documentation et recherches spécifiques, Journées du Patrimoine (cf. également s.-points 1.5.8/1b+1c).

Le 3 février 2013, **conférence de M. Alain-Jacques Tornare** : "Napoléon Bonaparte, témoin du 10 août 1792" à l'occasion de l'assemblée générale des Amis du Musée historique de Rueil-Malmaison [ancienne Mairie].

Les 22 et 23 juin 2013, accueil de la **direction de la Médiathèque Jacques-Baumel** en déplacement à Fribourg et de la lauréate du prix 'Don Quichotte' 2012, en partenariat avec Fribourg Tourisme.

Les 14 et 15 septembre 2013, participation de M. Alain-Jacques Tornare aux **Journées nationales du Patrimoine et visites guidées du Musée franco-suisse**.

Le 12 octobre 2013, réception d'une **délégation du Club de bridge de Rueil-Malmaison** en présence de son alter ego fribourgeois [Caveau de l'anc. Hôpital des Bourgeois].

Du 6 au 8 décembre 2013, accueil et accompagnement, sous l'égide du Conseil communal, d'une **délégation de Rueil-Malmaison** conduite par M. Patrick Ollier, anc. ministre et député-maire des Hauts-de-Seine, en visite à Fribourg à l'occasion de la Saint-Nicolas (projet d'échanges culturels, patrimoniaux et scolaires).

Forum des Archivistes - Fribourg/Archivarenforum - Freiburg (FAF-AfF)

Instigatrices en 2008 avec les AEF du FAF - AfF - une plateforme de réflexion et de formation destinée prioritairement aux professionnels des archives, bibliothèques et centres de documentation du canton -, les AVF et les AEF, avec le concours du Musée Gruérien et des Autorités de la Ville de Bulle, ont mis sur pied une **rencontre scientifique** ayant pour thème : "**La sauvegarde de la mémoire audiovisuelle : enjeux et défis**", avec la participation de M. Serge Rossier, professeur au Collège du Sud, responsable du projet 'Patrimoine sonore fribourgeois' [Musée Gruérien, Bulle, 13 novembre 2013].

Autres activités

Du 7 janvier au 13 février, ainsi que du 18 février au 28 mars 2013, les AVF, en collaboration avec la BCUF et les AEF, ont **accueilli deux stagiaires** en vue de la préparation de leur CFC d'agent(e) en information documentaire (AID), stagiaires provenant précisément de la BCUF.

Le 21 mars 2013, les AVF ont **accueilli les Anciens de la Société académique 'Belles-Lettres Fribourg'** pour une présentation de leur mission patrimoniale, suivie d'une visite guidée.

Le 27 mars 2013, les AVF ont participé à la séance du **Groupe de travail 'Normes et Standards' de l'AAS** ayant pour thème : "Autoritätseinträge und Normierung mit ISAAR (CPF) - Notices d'autorité archivistiques et normalisation avec ISAAR (CPF) [Bibliothek am Guisanplatz, Bern].

Le 24 mai 2013, les AVF ont participé à la **Journée professionnelle de l'AAS** consacrée à la thématique : "Jenseits des Online-Katalogs. Neue Wege der Vermittlung im Informationszeitalter – Au-delà des inventaires en ligne. Nouveaux moyens de diffusion à l'ère de l'information" [Institut für Medienbildung, Bern].

Le 7 juin 2013, les AVF ont été représentées à la BCUF à l'occasion du **vernissage de l'exposition temporaire "Tintin à Fribourg : dits et interdits – Tim und Struppi in Freiburg : Sagen und Unsägliches"** (7 juin – 26 octobre), exposition pour laquelle elles ont également apporté leur concours.

Le 12 juin 2013, les AVF ont participé à la **rencontre des bibliothèques associées faisant partie du Réseau des Bibliothèques de Suisse occidentale**, rencontre mise sur pied par la BCUF et portant sur le thème : "Le réseau des bibliothèques fribourgeoises : situation et perspective" [BCUF Beauregard, rue de la Carrière n° 22].

Du 1^{er} juillet au 31 août 2013, les AVF ont bénéficié de la collaboration d'un **stagiaire** dans le cadre d'un programme d'emploi mis sur pied par le Service des institutions et assurances sociales/Office communal du travail de la Ville.

Les 27 septembre et 4 octobre 2013, les AVF, avec le concours des AEF et de la BCUF, ont mis sur pied deux **séances thématiques** consacrées aux sources documentaires ad hoc et à leur accessibilité à l'intention des étudiant(e)s de troisième année du Collège Saint-Michel effectuant un travail de maturité en histoire régionale au cours de l'année scolaire 2013-2014.

Le 4 novembre 2013, les AVF ont pris part à la **visite de la Halle omnisport de Saint-Léonard**, ainsi qu'à la manifestation officielle désignant les gagnants du concours *1700*, sous l'égide du Secrétariat de Ville et du Service des Sports.

Le 7 novembre 2013, à l'invitation du Museum Murten – Musée de Morat, **conférence d'Alain-Jacques Tornare** intitulée : « Autour de Louis d'Affry, Moratois d'adoption et créateur de la Suisse nouvelle en 1803. Une face cachée de l'histoire fribourgeoise » [Museum Murten].

Le 14 novembre 2013, les AVF ont accueilli des jeunes, ainsi que leurs parents, pour une présentation de leurs activités et une visite ad hoc, accueil s'inscrivant dans le cadre de la **journée "Futur en tous genres – Nationaler Zukunftstag – Nuovo Futuro"** mise sur pied par les Bureaux de l'égalité et soutenue par le Secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Le 29 novembre 2013, participation des AVF à la **Journée professionnelle du Groupe de travail des 'Archives communales' de l'AAS** consacrée à la thématique : "Aktenbewertung aus kommunaler Sicht – L'évaluation d'un point de vue communal" [Stadtarchiv Luzern].

Le 5 décembre 2013, les AVF, en présence de la direction de l'ECAB, ont pris part à une réunion de travail organisée par la Direction de la Police et de la Mobilité en vue de la **mise sur pied d'un inventaire de la Collection du Service du feu de la Ville de Fribourg**, de sa conservation et de sa mise en valeur ["Musée des Pompiers", Petites-Rames 12].

Le 5 décembre 2013, associées à l'Office familial Fribourg – Paar- und Familienberatung Freiburg et à son Comité de direction, les AVF, avec le concours du Secrétariat de Ville, ont assuré l'organisation et la coordination de l' **"Hommage officiel à Athénaïs Clément"** dans le cadre de la célébration du centenaire dudit Office, manifestation par ailleurs animée par le Chœur d'enfants "Les Marmousets de Fribourg" [Centre de loisirs du Schoenberg, route Mon-Repos 9A].

3.1.10. Relations de service

Membre de l'Association Histoires d'ici, du Deutscher Geschichtsforschender Verein des Kantons Freiburg, de l'Institut Fribourgeois d'Héraldique et de Généalogie, de la Société d'Histoire du Canton de Fribourg et de la Société d'Histoire de la Suisse Romande, les AVF

suivent attentivement les travaux et programmes proposés par ces cinq sociétés. De même, elles sont **en étroite relation avec diverses associations s'occupant du patrimoine** tant sur le plan local et fédéral qu'à l'étranger.

Des liens ont été noués ou entretenus avec plusieurs instituts et chaires de l'**Université de Fribourg et du pays**, à l'occasion notamment de projets de recherche. Outre l'Université, des entretiens ont également eu lieu avec le Comité des Amis du Chemin de Saint-Jacques - Freunde des Jakobsweges - Amici del Cammino di San Giacomo (Association helvétique), de l'Association Femmes à Fribourg - Frauen in Freiburg, avec les directions de Fribourg Tourisme et de Fribourg-Martini 1606-SPE, ainsi qu'avec les milieux de l'économie.

Divers contacts professionnels ont été établis ou poursuivis avec nombre d'institutions culturelles et archivistiques diocésaines, paroissiales - ainsi, avec la Paroisse catholique de Saint-Pierre à Fribourg, à l'approche de son 125^e anniversaire -, communales, cantonales, fédérales et étrangères, avec la Haute école de gestion de Genève et sa filière information documentaire, avec le Groupe de travail des Archives communales suisses, avec l'AAS et sa Commission nationale de formation, ainsi qu'avec le Forum des Archivistes genevois.

De nombreux liens ont été développés ou poursuivis avec les médias, aussi bien sur le plan local, régional, national qu'international : dossiers de presse, enregistrements.

Enfin, sur le plan cantonal et communal, les AVF entretiennent également des **contacts étroits avec l'État civil, la Justice de paix et le Service juridique de la Ville** (protection des données), sont représentées dans la **Commission cantonale de nomenclature des noms locaux** et co-animent, avec le Cadastre communal, le **Groupe de travail interne pour la dénomination des noms de rues**.

3.2. Communication

Mme Wieke Chanez, Chargée de communication, est entrée en fonction en juin 2011, à un taux de 50 %. Elle est placée sous la responsabilité de la Secrétaire de Ville, Mme Catherine Agustoni. Ses activités principales sont les relations avec les médias, l'organisation de conférences de presse, la rédaction de communiqués de presse et le soutien aux Services pour leurs stratégies de communication. Elle veille à la bonne coordination entre les différents moyens de communication. La communication interne fait également partie de son cahier des charges.

Les campagnes de communication organisées au sein de la Ville comportent en particulier les moyens d'information suivants : **relations médias** (conférences et communiqués de presse), **site Internet, bulletin communal 1700, campagnes d'affichage, papillons, tous-ménages, publications**. En 2013, la Chargée de communication a préparé ou soutenu la communication des Services de la Ville, que ce soit pour des communications officielles, de l'information à la population (information sur les chantiers, campagne de recrutement des pompiers, publication de l'encart *Perspective* dans 1700) ou l'organisation de manifestations (Fête des voisins, inauguration de l'école du Botzet, accueil des nouveaux arrivants).

Elle a rédigé ou participé à la rédaction de **32 communiqués de presse** et à l'organisation de **15 conférences de presse**. Elle a aussi organisé régulièrement des rencontres informelles entre le Conseil communal et les médias, afin d'améliorer l'information et la confiance mutuelle. Par ailleurs, la communication du Conseil communal a été de plus en plus souvent prévue en amont et la Chargée de communication impliquée dès le début des projets. La cellule de communication a également été renforcée pour la préparation de discours ou autres textes de présentation du Conseil communal.

Pour favoriser la communication interne, des **repas en commun** entre l'Administration générale et d'autres Services communaux ont été organisés, afin de permettre aux collaborateurs disséminés dans la ville de se rencontrer. La Chargée de communication met également à disposition du personnel toutes les communications adressées aux médias et réalise en principe une **revue de presse** hebdomadaire.

3.3. Intégration

Mme Ula Stotzer, Déléguée à l'intégration, est entrée en fonction le 3 mai 2012, à un taux de 50%. Elle est placée sous la responsabilité de la Secrétaire de Ville, Mme Catherine Agustoni.

Ses missions sont les suivantes :

- mettre en œuvre et coordonner la **politique d'intégration** de la Ville de Fribourg, décidée par le Conseil communal;
- assurer et coordonner l'**accueil des migrants et des nouveaux arrivants**;
- encourager, favoriser et créer des **conditions propices à l'intégration**.

Ses tâches sont les suivantes :

- accueillir les nouveaux arrivants et organiser des séances d'information;
- initier, promouvoir et accompagner des projets d'intégration sur le plan communal;
- représenter la Commune dans différents organes relatifs à l'intégration;
- collaborer avec des Services spécialisés sur les plans communal, cantonal et fédéral et mettre en réseau les différents acteurs;
- coordonner des actions de communication et de promotion;
- soutenir et encadrer des organisations de migrants et migrantes.

Les actions concrètes menées en 2013 sont les suivantes

- organisation de la première **Fête des voisins** le 31 mai 2013;
- organisation de la première **manifestation d'accueil des nouveaux arrivants** le 12 octobre 2013;
- coordination du projet "**Paysages éducatifs**";
- participation au groupe de travail intercommunal "**accueil et information dans les communes**", sous l'égide du Délégué à l'intégration du Canton de Fribourg;
- participation au groupe de travail chargé d'examiner l'opportunité pour la Ville de Fribourg de participer au projet d'intégration cantonal "**Commune sympa**";
- représentation de la Ville de Fribourg au sein de la **Conférence suisse des délégués à l'intégration**, ainsi qu'au sein de la **Conférence latine des délégués à l'intégration**;
- **entretiens individuels** pour information sur les mesures d'intégration en ville de Fribourg;
- **entretiens et soutiens aux associations** dans le cadre de la mise en place de projets d'intégration;
- **entretiens avec les associations de quartiers** pour information sur les projets d'intégration;
- **entretiens avec des représentants des communautés migrantes** ;
- **entretiens avec des étudiants** effectuant des travaux sur le thème de l'intégration;
- présentation des activités du secteur de l'intégration lors de la **conférence de la diaspora africaine**.
- **participation au recrutement** de la personne de contact école - parents migrants;
- **représentation de la Ville de Fribourg** au sein de la Conférence suisse des délégués à l'intégration, ainsi qu'au sein de la Conférence latine des délégués à l'intégration.

Enfin, elle est membre de plusieurs associations regroupant les Chargés de communication des villes romandes ou suisses et participe à leurs réunions et groupes de travail.

3.4. Centrale d'impression

La Centrale d'impression est en fonction depuis le 1^{er} septembre 2002. Elle compte quatre collaborateurs, dont la tâche consiste à multicopier en quantités relativement importantes.

Elle est équipée :

- d'une imprimante-copieur noir/blanc de gros volume;
- d'une imprimante-copieur couleur grand volume avec système de scannage;
- d'une imprimante-copieur noir pour adresses et enveloppes de vote;
- d'une presse OFFSET A3 une couleur;
- d'une presse OFFSET A3 deux couleurs;
- d'une machine pour la mise sous enveloppes.

La Centrale est ainsi appelée à **produire les copies** de messages, rapports, procès-verbaux, budgets, comptes, rapports de gestion, documents de travail, règlements, formules, circulaires, cartons de loto, bulletins de versement, papier à lettres, cartes de visite, bordereaux d'impôts, amendes d'ordre, de la mise sous pli des différents documents et de leur expédition postale, etc.

Elle s'occupe également de l'**expédition de tous les documents à l'intention du Conseil général**.

	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>
Enveloppes	280'100	606'050	336'800	424'030	497'950	386'050
Mises sous pli		89'345	117'294	124'260	147'623	140'491
Total des tirages	1'764'413	2'785'595	3'250'446	4'405'375	4'580'149	4'927'959

	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Enveloppes	445'000	463'100	398'400	667'300	490'800	566'350
Mises sous pli	153'204	166'877	151'473	154'349	137'163	175'174
Total des tirages	4'098'471	4'626'602	5'241'250	6'180'270	5'262'218	4'838'768

Récapitulation des tirages par département pour l'année 2013

Services	A4 noir	A4couleur	Offset	Total
Administration générale, Conseil général et Informatique	300'087	233'317	291'500	824'904
Finances	195'364	1'644	501'000	698'008
Ecoles	133'895	228'922	55'520	418'337
Service médical	27'515	18'115	14'000	59'630

Police locale/Mobilité		252'441	85'339	318'050	655'830
Edilité/Cimetière		16'432	65'126	438'300	519'858
Affaires sociales		29'236	29'959	60'500	119'695
Agglomération		41'120	5'316	0	46'436
Bibliothèque		360	3'588	650	4'598
Service culturel		3'900	7'970	7'800	19'670
Curatelles d'adultes		777	4'651	63'450	68'878
Affaires bourgeoises		27'390	24'919	61'158	113'467
Frigaz		0	13'599	449'500	463'099
Services industriels		0	319	66'000	66'319
Clients extérieurs		87'980	57'209	48'500	193'689
Total des tirages		1'116'497	779'993	2'375'928	4'272'418
Enveloppes					566'350
Total des tirages 2013					4'838'768
Mise sous pli et expédition		175'174			

3.5. Contrôle des habitants

Le Contrôle des habitants est placé sous la responsabilité de M. Nicolas Wolleb, Chef de secteur, depuis le 1^{er} novembre 2005. Depuis le 1^{er} juillet 2010, les personnes de nationalité étrangère doivent s'inscrire personnellement au Contrôle des habitants en plus de l'obligation fédérale d'inscription au Service de la population et des migrants. Les permis "N" sont exemptés.

De plus, le Service est responsable de la saisie informatique et de la gestion des adresses pour l'ensemble des Services de la Ville.

3.5.1. Statistiques de la population résidente

La variation de la population résidente (établissements et séjours) se traduit par les chiffres suivants au 31 décembre 2013 :

		2013	2012
population suisse - établie	(58,36%)	23'736	23'580
population suisse - séjour	(7,39%)	2'988	2'721
population étrangère	(34,29%)	13'945	13'470
soit un total général	(100%)	40'669	39'771

3.5.2. Statistiques de l'état civil

	2013	2012
naissances	450	429
mariages	318	308
divorces	192	201
partenariats enregistrés	1	1
partenariats dissous	2	2
décès	315	305
actes de reconnaissance	63	63
changements de noms et prénoms	311	333
naturalisations / réceptions bourgeoises	182	156
adoptions	0	3

3.5.3. Travaux ordinaires

Dans le cadre de ses travaux ordinaires, le Contrôle des habitants a effectué, entre autres (suisses et étrangers confondus) :

	2013	2012
changements d'adresses	2'953	2'941
enregistrement de dépôts de papiers de légitimation dont :	5'162	5'031
suisses (salariés et étudiants)	2'619	2'573
étrangers (salariés et étudiants)	2'543	2'458
retraits d'actes d'origine et de papiers de légitimation dont :	4'345	3'974
suisses (salariés et étudiants)	2'529	2'497
étrangers (salariés et étudiants)	1'816	1'477
annulations de départ	50	67
annulations d'arrivée	12	26

3.5.4. Principaux documents établis

Personnes "légalement" domiciliées à Fribourg

En vertu de l'article 13 de la loi du 23 mai 1986 sur le Contrôle des habitants, celui-ci tient le contrôle des actes d'origine et des attestations de dépôt, délivre les certificats d'établissement et les attestations de séjour, établit les prolongations des attestations de dépôt, les duplicatas, etc.

	2013	2012
attestations de dépôt pour légitimer le séjour dans une autre commune	120	121
prolongation des attestations de dépôt pour légitimer le séjour dans une autre commune	70	120
duplicatas de certificats d'établissement et/ou de séjour	3	1
certificats de vie pour toucher une rente	300	332

Passeports - Cartes d'identité (dès le 01.03.2010 les passeports ne sont plus établis par les communes)

	2013	2012
Demandes de cartes d'identité	427	441
0-18 ans / adultes	78 / 349	115 / 326

Visas

	2013	2012
Visas institutions publiques / attestations de domicile	3'776	3'682

Personnes "en séjour" à Fribourg

	2013	2012
prolongations d'attestations de séjour	1'915	1'871

Rappels (nouveaux arrivés)

	2013	2012
1 ^{er} rappel	1'965	1'886
2 ^{ème} rappel	737	697

Rappels informatisés

a) changement de situation (dépôt AO)

	2013	2012
1 ^{er} rappel	71	47
2 ^{ème} rappel	38	19

b) majorité civique (dépôt AO)

	2013	2012
avis	184	157
1 ^{er} rappel	42	58
2 ^{ème} rappel	11	11

c) attestations de séjours échues

	2013	2012
1 ^{er} rappel	2'182	1'856
2 ^{ème} rappel	299	391

d) naturalisations (dépôt AO)

	2013	2012
1 ^{er} rappel	18	0
2 ^{ème} rappel	2	0

e) enfants (dépôt AO)

	2013	2012
1 ^{er} rappel	0	0
2 ^{eme} rappel	0	0

f) décisions administratives

	2013	2012
notifiées	205	174
réclamation au Conseil communal	1	2
réclamation admise	1	0
réclamation retirée	0	0
réclamation pendante	0	1
demande mandat d'amener / dénonciation à la Préfecture	51	41

g) contrôles de signatures

	2013	2012
total des signatures contrôlées	11'527	7'423
signatures pas valables	1'840	993
référendums	1'578	2'063
initiatives	7'746	4'313
motions cantonales / autres	363	54

Dans cette statistique ne sont pas comprises les recherches d'adresses effectuées pour tous les dicastères, les recherches d'adresses à but commercial ou privé en conformité avec la LCh et la loi sur la protection des données, la collaboration légale prévue pour la tenue des fichiers des paroisses, les changements de dénomination de rues et de la numérotation des immeubles, la production et les statistiques informatiques sous ses divers aspects, les travaux exécutés sur décisions du Conseil communal, la gestion des adresses communales, etc.

Gestion des déchets

	2013	2012
distribution de sacs à ordures gratuits aux familles avec enfants de 0 à 5 ans (rouleaux de 10 sacs)	3'693	3'460

Statistiques de population en bref

Langue de diffusion : (les personnes choisissent entre l'allemand et le français pour recevoir les documents de l'administration)

	2013	2012
établissement + séjour		
français	82,49%	82,28%
allemand	17,51%	17,72%
uniquement séjour		
français	64,86%	63,10%
allemand	35,14%	36,90%
uniquement établissement		
français	83,89%	83,68%
allemand	16,11%	16,32%

Langue maternelle :

	2013	2012
français	50,46%	51,98%
allemand	16,25%	16,66%
italien	5,06%	4,89%
romanche	0,01%	0,01%
portugais	11,15%	10,52%
autres	6,15%	5,42%
espagnol	3,31%	3,21%
serbo-croate	2,21%	2,43%
turc	1,71%	1,55%
arabe	1,57%	1,47%
albanais	1,36%	1,06%
anglais	0,76%	0,80%

Nationalité (nouveau - détail pour les nationalités représentées par plus de 0.50%) :

	2013	
Suisse	65,35%	
Portugal	10,23%	
France	3,21%	
Italie	2,47%	
Turquie	1,95%	
Allemagne	1,81%	
Espagne	1,55%	
Kosovo	1,43%	
Erythrée	0,72%	
Serbie	0,56%	
Macédoine	0,55%	
Congo (Kinshasa)	0,52%	
autres nationalités	9,65%	

Répartition de la population en ville de Fribourg (au 31.12.2013) :

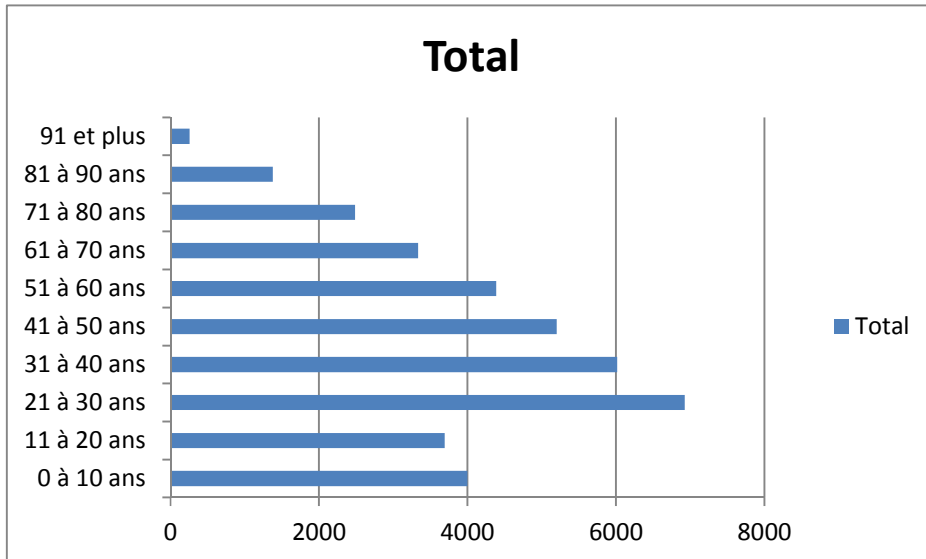
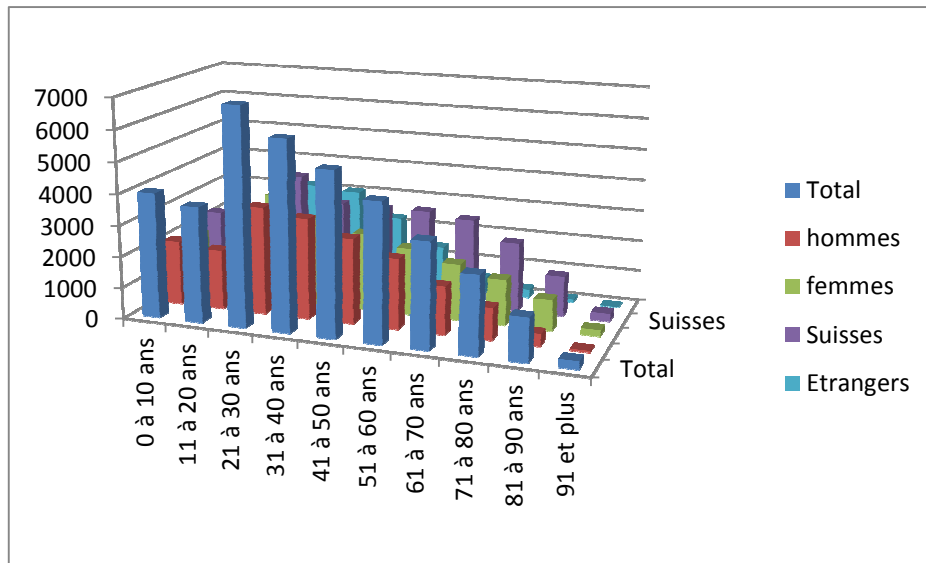
	2013	2012
suisses	23'736 62,99%	23'582 63,65%
étrangers	13'945 37,01%	13'465 36,35%
hommes	18'610 49,39%	18'189 49,10%
femmes	19'071 50,61%	18'858 50,90%

**Répartition de la population entre la ville et le canton de Fribourg (source
annuaire statistique du canton de Fribourg 2014) :**

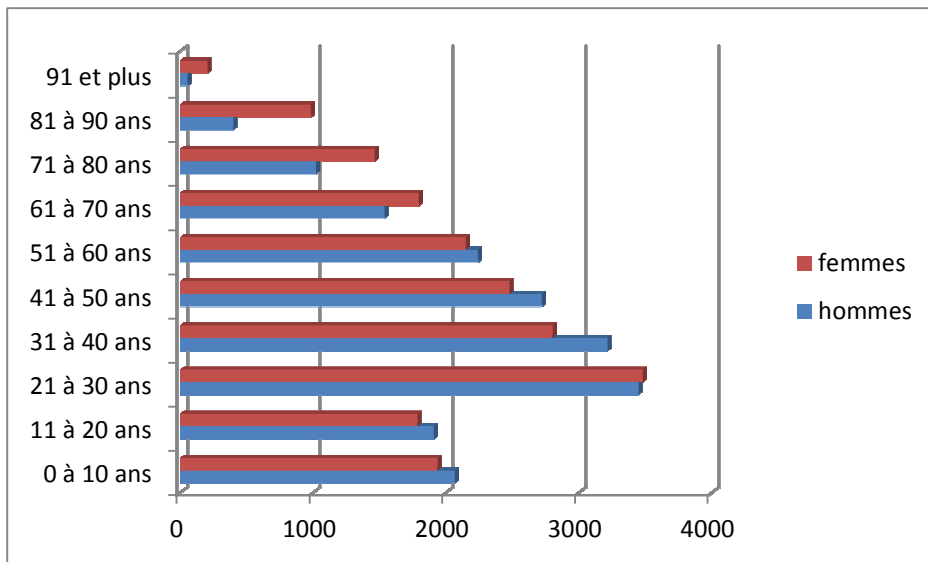
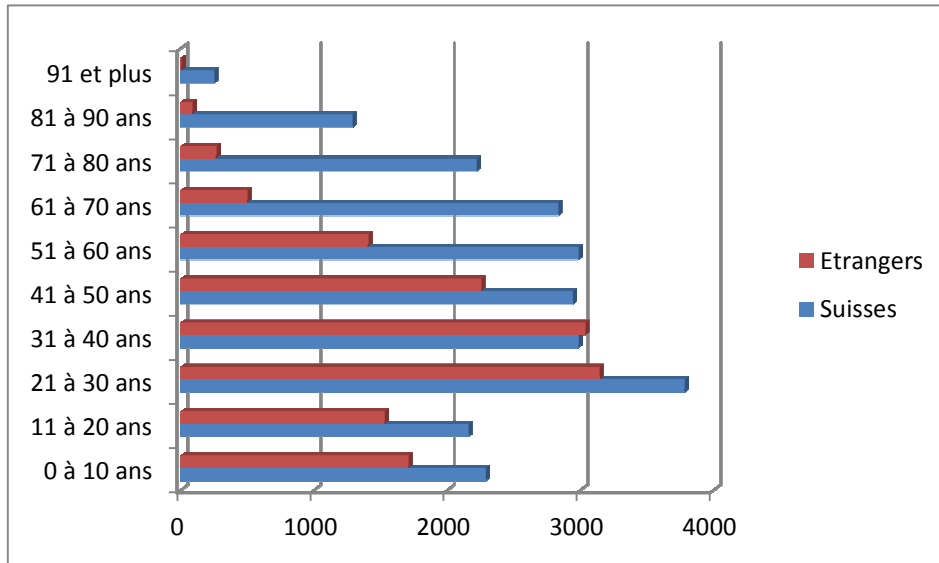
	2012	2011
population établie dans le canton	291'395	284'668
population établie en ville de Fribourg	36'633 12,57%	35'680 12,53%
population suisse établie dans le canton	233'105	230'339
population suisse établie en ville de Fribourg	23'667 10,15%	23'498 10,20%
population de nationalité étrangère établie dans le canton	58'290	54'320
population de nationalité étrangère établie en ville de Fribourg	12'966 22,24%	12'182 22,42%

Répartition des âges par tranches de 10 ans (uniquement les personnes en établissement) au 31.12.2012

tranches	Total	hommes	femmes	Suisses	Etrangers
0 à 10 ans	4001	2067	1934	2290	1711
11 à 20 ans	3692	1908	1784	2162	1530
21 à 30 ans	6924	3446	3478	3779	3145
31 à 40 ans	6017	3217	2800	2983	3034
41 à 50 ans	5202	2723	2479	2945	2257
51 à 60 ans	4389	2240	2149	2985	1404
61 à 70 ans	3335	1537	1798	2835	500
71 à 80 ans	2484	1023	1461	2218	266
81 à 90 ans	1378	395	983	1289	89
91 et plus	259	54	205	250	9



tranches	Total	hommes	femmes	Suisses	Etrangers
0 à 10 ans	4001	2067	1934	2290	1711
11 à 20 ans	3692	1908	1784	2162	1530
21 à 30 ans	6924	3446	3478	3779	3145
31 à 40 ans	6017	3217	2800	2983	3034
41 à 50 ans	5202	2723	2479	2945	2257
51 à 60 ans	4389	2240	2149	2985	1404
61 à 70 ans	3335	1537	1798	2835	500
71 à 80 ans	2484	1023	1461	2218	266
81 à 90 ans	1378	395	983	1289	89
91 et plus	259	54	205	250	9



3.6. Registre électoral

En 2013, les citoyens ont été appelés à se prononcer les :

- 03.03.2013 votation fédérale
- 09.06.2013 votation fédérale
- 22.09.2013 votation fédérale
- 13.10.2013 élection complémentaire au Conseil d'Etat 1^{er} tour
- 24.11.2013 élection complémentaire au Conseil d'Etat 2^{ème} tour
- 24.11.2013 votation fédérale

Dès la votation du 23 septembre 2012, en accord avec l'ensemble des communes fribourgeoises, il a été prévu que **les votes par correspondance de l'ensemble des Suisses et Suissesses de l'étranger soient réceptionnés par le Bureau électoral de la Ville de Fribourg, qui se charge également du dépouillement.** La Chancellerie s'occupe du vote électronique (urne électronique) des Suisses et Suissesses de l'étranger, domiciliés dans un pays signataire des arrangements de Wassenaar (www.wassenaar.org) et ayant leur domicile politique dans une commune du canton. La Chancellerie consolide les résultats électroniques ainsi que les résultats des votes par correspondance dans une seule "commune virtuelle CH de l'étranger" pour l'ensemble du canton. Le résultat de ce vote est publié séparément.

De plus, le Registre électoral a collaboré étroitement avec les Paroisses de la Ville de Fribourg pour leur votation du 9 juin 2013.

3.6.1. Votation fédérale

a) 03.03.2013 : Arrêté fédéral sur la politique familiale

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
19'891	9'366	187	9'179	6'917 75.36 %	2'262 24.64 %	47.09 %

b) 03.03.2013 : Initiative populaire "Contre les rémunérations abusives"

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
19'891	9'365	198	9'167	6'628 72.30 %	2'539 27.70 %	47.08 %

c) 03.03.2013 : Modification de la loi sur l'aménagement du territoire

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	Non	particip. %
19'891	9'366	244	9'122	6'704 73.49 %	2'418 26.51 %	47.09 %

d) 09.06.2013 : Initiative populaire "Election du Conseil fédéral par le peuple"

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
19'958	8'816	81	8'735	1'459 16.70 %	7'276 83.30 %	44.17 %

e) 09.06.2013 : Modifications urgentes de la loi sur l'asile

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
19'958	8'816	213	8'603	5'405 62.83 %	3'198 37.17 %	44.17 %

f) 22.09.2013 : Initiative populaire "Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire"

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'065	10'110	181	9'929	4'094 41.23 %	5'835 58.77 %	50.39 %

g) 22.09.2013 : Loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (loi sur les épidémies)

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'065	10'110	441	9'669	6'695 69.24 %	2'974 30.76 %	50.39 %

h) 22.09.2013 : Modification de la loi sur le travail

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'065	10'110	260	9'850	4'759 48.31 %	5'091 51.69 %	50.39 %

i) 24.11.2013 : Initiative populaire "1:12-Pour des salaires équitables"

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'052	10'745	218	10'527	4'988 47.38 %	5'539 52.62 %	53.59 %

j) 24.11.2013 : Initiative populaire "Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants"

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'052	10'745	208	10'537	3'310 31.41 %	7'227 68.59 %	53.59 %

k) 24.11.2013 : Modification de la loi sur la vignette autoroutière

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'052	10'745	282	10'463	4'415 42.20 %	6'048 57.80 %	53.59 %

3.6.2. Votation fédérale

Aucune.

3.6.3. Votation communale

Aucune.

3.6.4. Election cantonale

a) 22.09.2013 : Election complémentaire au Conseil d'Etat (1^{er} tour)

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	Jean-Pierre Sigger	Jean-François Steiert	Alfons Gratwohl	particip. %
20'065	9'771	433	9'338	3'318 35.53 %	5'458 58.45 %	562 6.02 %	48.70 %

b) 13.10.2013 : Election complémentaire au Conseil d'Etat (2^{ème} tour)

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	Jean-Pierre Sigger	Jean-François Steiert	particip. %
20'051	8'927	181	8'746	3'216 36.77 %	5'530 63.23 %	44.52 %

3.6.5. Publication des résultats des votations

http://www.fr.ch/cha/fr/pub/votations/archives/2013/votation_131124.htm

3.6.6. Publication des résultats des élections

http://www.fr.ch/cha/fr/pub/elections/conseil_etat.htm

4. SERVICE JURIDIQUE

Le Service juridique est placé sous la direction de M. le Syndic. Son **Chef de service** est **M. Richard Jordan**, juriste. Il est secondé par deux juristes à plein temps. L'un traite en particulier les dossiers de naturalisation, dont le nombre a fortement augmenté depuis 2009, avec l'introduction d'une voie de recours dans ce domaine. La juriste rattachée au Service juridique, mais localisée à l'Edilité, est chargée d'apporter un soutien juridique aux différents Services de l'Edilité, ce qui permet au Service juridique de jouer pleinement son rôle de "Service transversal".

Le Service dispose d'un secrétariat à 50%, partagé en outre avec le Service des relations humaines et le secteur des naturalisations. Depuis février 2005, deux secrétaires occupent cette fonction et, depuis cette année une seule, des collaborations étant prévues avec d'autres secrétariats en cas de surcharge de travail.

4.1. Activités

Le volume des affaires pour l'année 2013 est en augmentation par rapport aux années précédentes. Le Service juridique est en effet associé à deux dossiers particulièrement importants et toujours en cours : l'un concerne la **révision générale du Plan d'aménagement local (PAL)**, l'autre étant celui du **Site sportif Saint-Léonard**. Le nombre d'avis de droit ou conseils auprès des autres Services de l'administration est resté important, tout comme la participation aux procédures administratives. En revanche, s'agissant de la protection des données (contrôles et avis informels, puisque la Commission communale a été supprimée à fin 2008), l'activité s'est révélée faible, comme par le passé. **Aucune demande d'accès à des documents officiels fondée sur la loi sur l'information n'a été formulée par le public.**

Concernant les procédures administratives, on peut s'arrêter à la répartition suivante (les procédures en matière de naturalisation, d'aide sociale et celles courantes en matière de circulation routière ne sont, sauf particularités, pas mentionnées ci-après). En outre, aucune différenciation n'a en principe été opérée entre les types de procédure - décisions principales, incidentes, etc. Enfin, il s'agit souvent de procédures se prolongeant sur un ou deux ans : Trois procédures civiles sont en cours.

	Affaires liquidées en 2013	Affaires pendantes au 31.12.2013
Aménagement du territoire et constructions	1 recours rejeté (Préfet) 2 recours sans objet (TC)	11 recours (Préfet : 2 / TC : 8 DAEC : 1)
Marchés publics	1 recours rejeté (Préfet)	-----
Fonction publique	-----	2 recours (Préfet)
Affaires fiscales	2 recours rejetés (TC)	1 recours (TC)
Contrôle des habitants	1 recours rejeté (Préfet)	-----
Mesures de circulation	-----	17 (Tribunal cantonal)
Naturalisations	-----	1 recours
Domaine public	1 recours partiellement admis 1 recours irrecevable	2 recours (Préfet 1 / TC 1)

Les secteurs qui ont le plus sollicité la collaboration du Service en 2013 sont l'Administration générale, l'Aménagement, les Constructions, le Génie civil, la Culture et la Mobilité.

Le Service est en outre toujours sollicité pour participer à divers groupes de travail.

5. RELATIONS HUMAINES

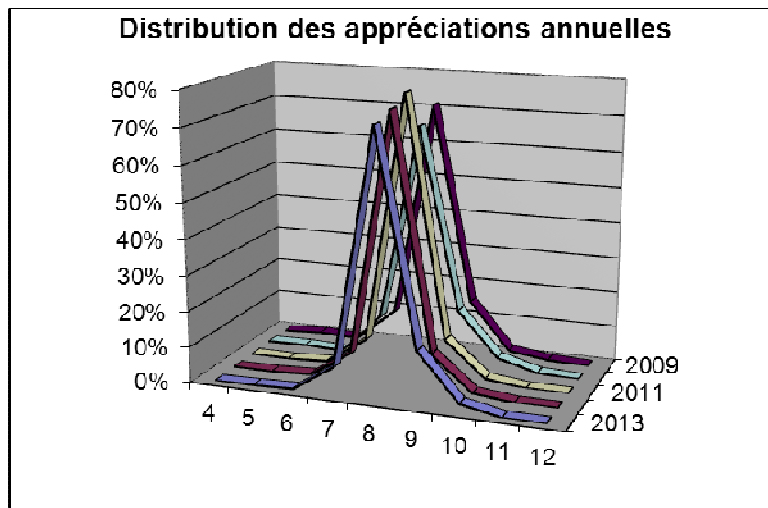
Le Service est placé sous la direction de M. Pierre-Alain Clément, Syndic. Son Chef de service est **M. André Dousse**.

5.1. Appréciations individuelles

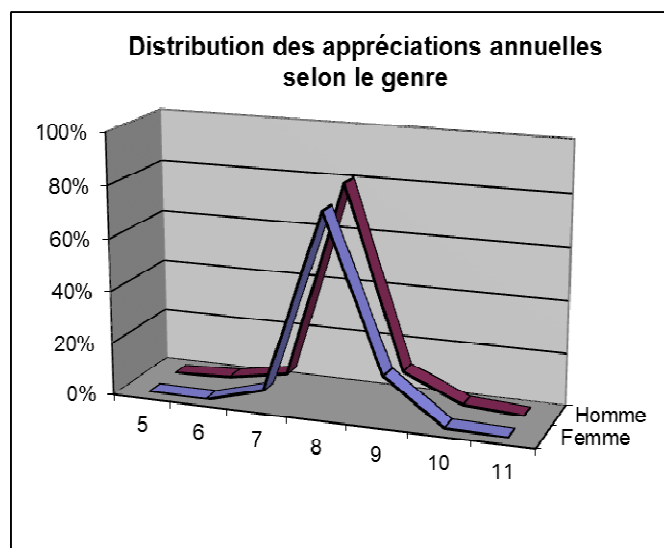
Sur la même base que les années précédentes et selon le règlement du personnel, l'appréciation annuelle des collaborateurs a été faite dans chaque Service. Les tableaux ci-dessous nous donnent la distribution des résultats, ainsi que l'évolution d'une année à l'autre.

5.1.1. Distribution des résultats de l'évaluation

Comparaison avec les années antérieures

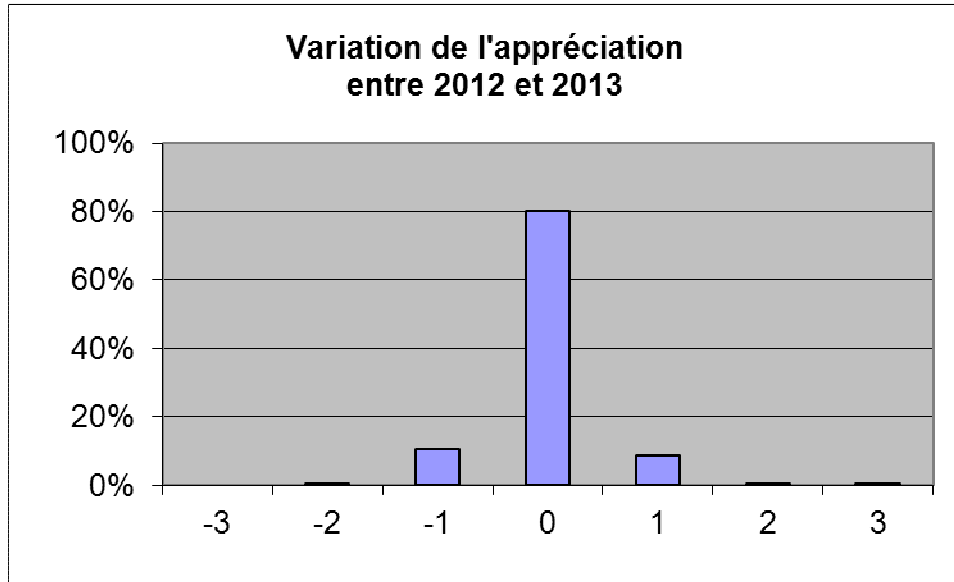


Distribution selon le genre

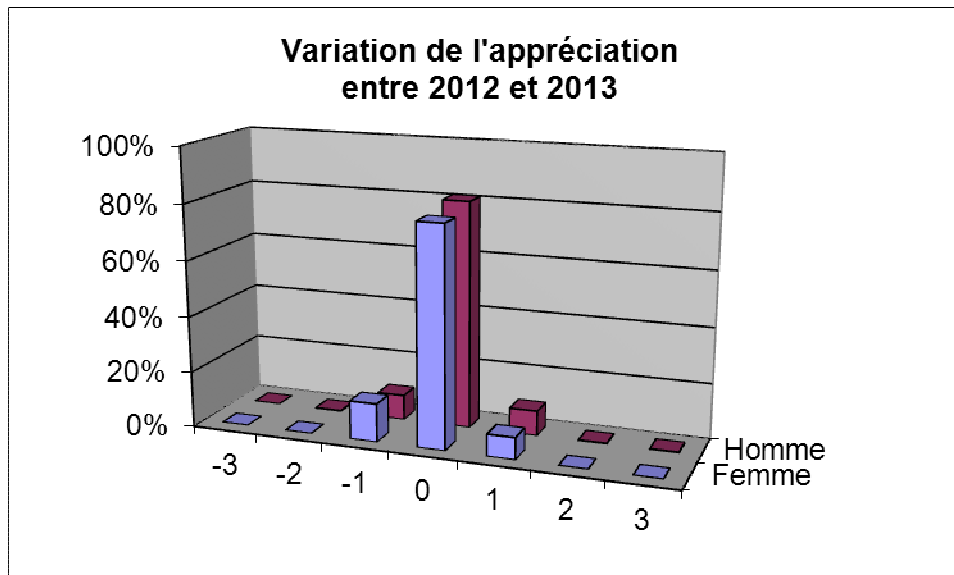


5.1.2. Variation des résultats d'appréciation d'une année à l'autre

La valeur 0 signifie que le collaborateur a eu la même appréciation que l'année précédente, une valeur négative de -1 indique que le collaborateur a eu une appréciation inférieure de 1 point, une valeur positive de +1 indique que le collaborateur a eu une appréciation supérieure de 1 point.



Variation selon le genre



5.2. Salaires et indexation

Compte tenu du renchérissement du coût de la vie, **les salaires n'ont pas été indexés**. Nous donnons ci-dessous la grille salariale de l'année 2013.

2013

A	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	3'377	3'425	3'474	3'522	3'571	3'619	3'667	3'716	3'764	3'813
1	3'861	3'909	3'958	4'006	4'055	4'103	4'152	4'200	4'248	4'297
2	4'345	4'394	4'442	4'490	4'539	4'587	4'636	4'684	4'732	4'781
3	4'829	4'878	4'926	4'974	5'023	5'071	5'120	5'168	5'216	5'265
4	5'313	5'362	5'410	5'458	5'507	5'555	5'604	5'652	5'701	5'749

B	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	4'221	4'282	4'343	4'403	4'464	4'525	4'586	4'647	4'707	4'768
1	4'829	4'890	4'950	5'011	5'072	5'133	5'194	5'254	5'315	5'376
2	5'437	5'498	5'558	5'619	5'680	5'741	5'802	5'862	5'923	5'984
3	6'045	6'105	6'166	6'227	6'288	6'349	6'409	6'470	6'531	6'592
4	6'653	6'713	6'774	6'835	6'896	6'957	7'017	7'078	7'139	7'200

C	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	5'277	5'352	5'428	5'503	5'579	5'654	5'730	5'805	5'880	5'956
1	6'031	6'107	6'182	6'258	6'333	6'408	6'484	6'559	6'635	6'710
2	6'785	6'861	6'936	7'012	7'087	7'163	7'238	7'313	7'389	7'464
3	7'540	7'615	7'691	7'766	7'841	7'917	7'992	8'068	8'143	8'219
4	8'294	8'369	8'445	8'520	8'596	8'671	8'747	8'822	8'897	8'973

D	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	6'597	6'692	6'786	6'881	6'975	7'070	7'164	7'259	7'353	7'448
1	7'543	7'637	7'732	7'826	7'921	8'015	8'110	8'205	8'299	8'394
2	8'488	8'583	8'677	8'772	8'866	8'961	9'056	9'150	9'245	9'339
3	9'434	9'528	9'623	9'718	9'812	9'907	10'001	10'096	10'190	10'285
4	10'379	10'474	10'569	10'663	10'758	10'852	10'947	11'041	11'136	11'231

E	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	8'246	8'364	8'482	8'601	8'719	8'837	8'955	9'073	9'192	9'310
1	9'428	9'546	9'664	9'783	9'901	10'019	10'137	10'255	10'374	10'492
2	10'610	10'728	10'846	10'965	11'083	11'201	11'319	11'437	11'556	11'674
3	11'792	11'910	12'028	12'147	12'265	12'383	12'501	12'619	12'738	12'856
4	12'974	13'092	13'210	13'329	13'447	13'565	13'683	13'801	13'920	14'038
4	12'914	13'032	13'150	13'267	13'385	13'503	13'620	13'738	13'856	13'973

5.3. Formation continue

La formation continue s'articule autour de trois axes différents : le perfectionnement professionnel, l'élargissement professionnel et les compétences professionnelles générales.

5.3.1. Perfectionnement professionnel

La première catégorie regroupe tous les **cours en rapport aux spécificités du métier**; ils sont généralement mis sur pied par les écoles ou les associations professionnelles et visent essentiellement au maintien des compétences, en permettant au collaborateur de rester à jour. Le tableau ci-dessous donne le nombre de cours suivis, de personnes concernées, ainsi que le coût moyen.

Divers cours ont également été organisés avec la Haute école fribourgeoise du travail social, spécifiques aux Services des affaires sociales et des curatelles d'adultes, ayant trait aux situations de crises pour une population sensible.

	Femme	Homme	Total
Nombre de cours	23	38	61
Nombre de personnes	48	59	107
Coût moyen /personnes	554	460	546

5.3.2. Elargissement professionnel

Cette catégorie représente des **formations plus conséquentes**. Elles font souvent l'objet d'une convention entre le collaborateur et la Ville. Elles visent non plus le maintien, mais l'accroissement des compétences des collaborateurs par un élargissement de leurs aptitudes. Ces formations conduisent régulièrement à un nouveau titre professionnel ou du moins à un complément significatif. Elles s'étalent dans la durée et peuvent chevaucher plusieurs années.

En 2013, 14 collaborateurs (8H/6F) sont en cours de formation sous convention; 6 personnes (4H/2F) ont débuté cette année.

5.3.3. Perfectionnement professionnel

Cette catégorie regroupe des **cours qui visent l'amélioration de compétences de base**, nécessaires à l'exercice de la fonction. En tant que connaissances de base, elles ne sont pas spécialisées et concernent un large public. Nous trouvons dans cette catégorie les cours usuels de bureautique, ceux liés au développement de compétences sociales, ceux liés à l'organisation du travail, ainsi que les formations pour cadre.

Pour cette catégorie de cours, nous avons travaillé de manière importante en collaboration avec le Service du personnel et d'organisation de l'Etat. Ci-dessous quelques exemples :

Cours généraux en collaboration avec l'Etat
Les clés de la communication
Les troubles du développement
Gérer et coordonner des projets occasionnels
Outil de diagnostic et de coaching d'équipe
Détecter et prévenir les risques du burnout dans les équipes
Bien préparer sa retraite pour la vivre pleinement
Les assurances sociales
La protection des données
L'art de négocier et de convaincre
A l'écoute des émotions de l'enfant

Ce bref aperçu démontre bien l'engagement de nos collaborateurs pour fournir un travail de qualité, se maintenir à jour et être en constante amélioration personnelle.

5.3.4. Formation d'apprentis et stages

Apprentissage

Le concept de formation des apprentis fonctionne bien et plusieurs pistes sont explorées, dans le but d'étoffer la palette de compétences des apprentis de la Ville de Fribourg. En 2013, nous avons pu compter **21 apprentis**, répartis dans les divers corps de métiers suivants : horticulteurs/floriculteurs (6), forestiers-bûcherons (2), mécatronicien (1), menuisier (1), employés de commerce (7), animateurs en accueil extrascolaire (2) et informatique (1). Il est à noter que l'informaticien est formé dans le cadre du réseau d'entreprise formatrice Ref-flex et les deux apprentis aux accueils extrascolaires, gérés par le réseau Fribap.

En collaboration avec l'Etat, nous participons également à la formation d'un/e apprenti/e en information documentaire (bibliothécaire).

Formation HES

Nous accueillons aussi, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-TS).

En 2013, trois stagiaires ont pu bénéficier des compétences du Service des affaires sociales et trois dans le Service des curatelles d'adultes.

Psychologue scolaire

Le Service des écoles accueille également des stages post-formation pour des personnes ayant terminé leurs études de psychologie et intéressées par cette discipline. Une stagiaire a pu bénéficier des compétences en interne en 2013.

5.3.5. Statistiques du personnel

Effectif du personnel

Service	01.01.2014			2014	01.01.2013	
	Personne	Ept	Différence	Budget	Personne	Ept
Administration générale	41	33.3	0.0	33.3	40	33.2
Finances	18	13.4	0.0	13.4	18	13.6
Ecoles	82	57.7	-4.1	61.8	82	57.1
Police & Circulation	39	38.1	0.0	38.1	38	37.3
Génie civil	135	130.9	-3.2	134.2	134	129.8
Urbanisme et Architecture	130	90.2	-1.4	91.6	127	89.3
Informatique	10	9.3	0.0	9.3	10	9.3
Culture	6	4.7	0.0	4.7	6	4.7
Sports	21	18.8	0.0	18.8	22	19.8
Affaires sociales	41	33.6	-3.3	36.9	44	36.7
Curatelles d'adultes	31	23.4	0.3	23.1	30	22.9
Total	554	453.2	-11.8	465.1	551	453.7

Taux de rotation

Service	Arrivée	Départ	Total	Taux de rotation
Administration générale	6	3	9	10.98%
Finances	1		1	2.78%
Ecoles	3	4	7	4.27%
Police & Circulation	4	4	8	10.26%
Génie civil	9	6	15	5.56%
Urbanisme et architecture	6	4	10	3.85%
Informatique				0.00%
Culture	1	1	2	16.67%
Sports	2	1	3	7.14%
Affaires sociales	6	8	14	17.07%
Curatelles d'adultes	5	3	8	12.90%
Total	43	34	77	6.95%

Classes salariales

a) Répartition par Service

Service	-	A	B	C	D	E	Total
Administration générale		1	17	11	9	3	41
Finances			10	4	2	2	18
Ecoles	23		45	7	6	1	82
Police & Circulation			24	10	4	1	39
Génie civil	1	59	56	11	5	3	135
Urbanisme et Architecture	52	21	43	7	6	1	130
Informatique			2	4	3	1	10
Culture & tourisme			3	1	1	1	6
Sports	1	10	8	1		1	21
Affaires sociales		1	17	18	4	2	42
Curatelles d'adultes			9	18	3		30
Total	77	92	234	92	43	16	554

b) Répartition par genre

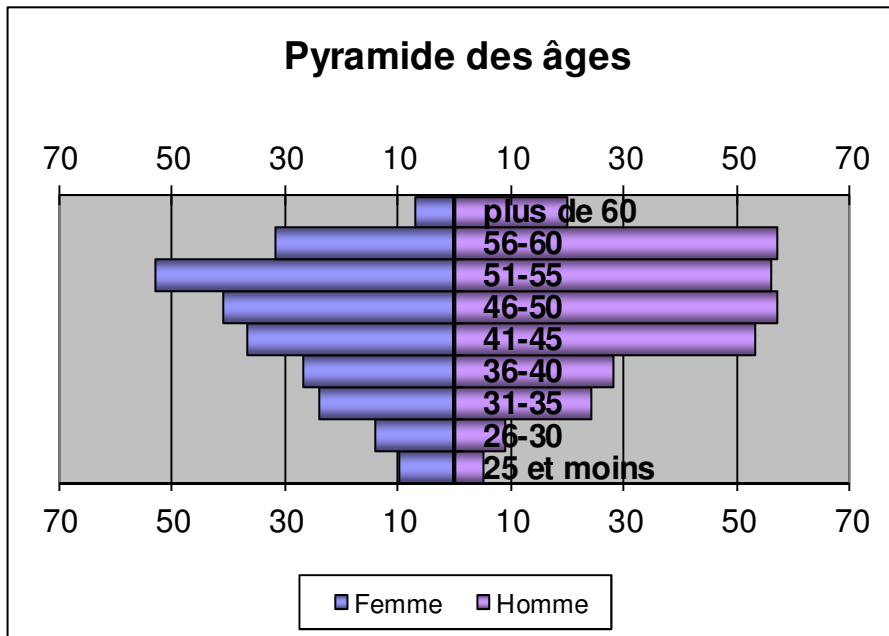
Genre	-	A	B	C	D	E	Total
Femme	64	13	105	44	17	2	245
Homme	13	79	129	48	26	14	309
Total	77	92	234	92	43	16	554

Structure d'âge des collaborateurs

a) Moyenne d'âge par Service et par genre

Service	Femme	Homme	
Administration générale	46.58	52.73	48.83
Finances	43.73	46.29	44.72
Ecoles	45.94	53.37	47.66
Police & Circulation	35.00	44.24	42.82
Génie civil	48.00	46.97	47.05
Urbanisme et Architecture	46.63	47.31	46.98
Informatique	46.00	54.57	52.00
Culture & tourisme	46.25	51.50	48.00
Sports	46.00	45.54	45.71
Affaires sociales	43.88	51.33	46.61
Curatelle d'adultes	42.44	44.67	42.87
Total	45.34	47.72	46.67

b) Pyramide des âges

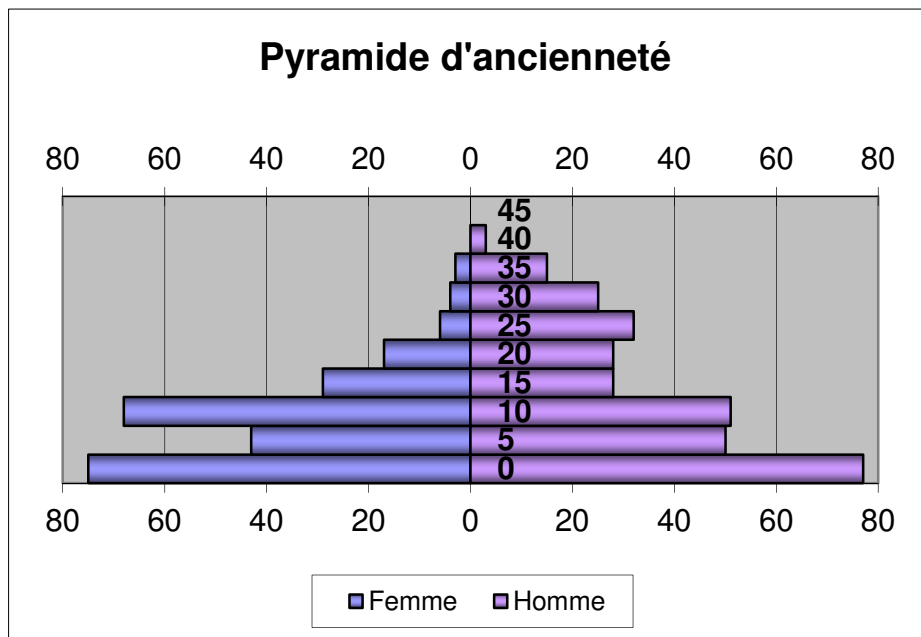


Ancienneté

a) Moyenne par Service et genre

Service	Femme	Homme	Général
Administration générale	11.12	12.60	11.66
Finances	11.36	11.43	11.39
Ecoles	10.90	20.68	13.17
Police & Circulation	5.00	10.97	10.05
Génie civil	14.18	14.71	14.67
Urbanisme et Architecture	9.73	16.32	13.18
Informatique	10.67	14.57	13.40
Culture & tourisme	4.75	19.50	9.67
Sports	8.25	14.46	12.10
Affaires sociales	11.08	12.93	11.76
Curatelle d'adultes	9.16	9.00	9.13
Total	10.30	14.68	12.74

b) Pyramide d'ancienneté



5.3.6. Caisse de prévoyance

Composition du Comité

			<u>Représente</u>
Pierre-Alain	Clément	Président	Employeur
Jean	Bourgknecht	Membre	Employeur
Jean-Claude	Balmer	Vice-président	Employés
Claudine	Estoppey	Membre	Employés
Lise-Marie	Graden	Membre	Employeur
André	Mülhauser	Membre	Employés
Jacques	Pollet	Membre	Employés
Bernard	Voirol	Membre	Employeur

Administration

L'Administrateur de la Caisse de prévoyance est M. André Dousse. L'administration de la Caisse est assurée par le Service des relations humaines et la comptabilité par le Service des finances.

Statistiques

Au 31 décembre 2013, la Caisse comptait 592 assurés et 351 bénéficiaires de rentes. Son degré de couverture s'établissait à 49,55%.

5.3.7. Activités particulières

Plusieurs projets importants ont passablement chargé cette année le Service des relations humaines, il s'agit notamment de :

Nouveau système de timbrage

Le déploiement du projet, débuté en décembre de l'année passée, s'est généralisé et s'est réparti sur plusieurs périodes de l'année, tenant compte à la fois des besoins généraux et spécifiques en terme d'horaires, de contraintes, liés à chaque Service. Le projet se poursuivra encore en 2014 avec la mise en place du même système pour le personnel de la Voirie.

Migration logiciel

Suite à l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2013, du nouvel article de loi sur l'exonération fiscale (jusqu'à concurrence d'un montant annuel de CHF 5'000.--) de la solde allouée pour le service du feu, nous avons dû ajuster et mettre à jour le logiciel des salaires Syslog, ainsi que toute la base de données relative aux soldes des pompiers pour l'année entière, ceci afin de pouvoir gérer par le Bureau des salaires le paiement des soldes, ainsi que les formulaires utiles à l'établissement de bordereaux d'impôts.

Réforme structurelle

Après les décisions positives du Conseil général de janvier 2013 relatives au paquet de réformes de la Caisse de prévoyance, il a fallu les mettre en œuvre. Celles-ci ont conduit à revoir l'ensemble des règlements de la Caisse; le travail est en cours et devrait s'achever au cours de l'année 2014.

Des changements ont également été nécessaires au niveau du logiciel PVClan. Dans un premier temps, une nouvelle version du produit a été installée puis, une fois cette version validée, le nouveau plan a pu être mis en place.

6. SERVICE DES FINANCES

Le Service est placé sous la direction de Mme Madeleine Genoud-Page. Le Chef de service est **M. Jacques Pollet**.

Le Service compte 18 personnes, dont 1 à 90%, 2 à 80%, 2 à 60%, 3 à 50% et 3 à 40%, soit, 13,4 équivalents plein temps. Il comprend les secteurs suivants :

- la comptabilité (générale, débiteurs, créanciers et facturation diverse);
- l'impôt et les assurances;
- le contentieux;
- les baux à loyer;
- la fusion.

Comptes 2013

Se référer au tirage imprimé des comptes, établi séparément, y compris un message comprenant les commentaires et les perspectives futures.

6.1. Service financier

La **dette publique brute** s'élevait, au 31 décembre 2013, à CHF 178'500'000.-, c'est-à-dire les emprunts STEP et Châtillon compris, soit CHF 4'872.65 par habitant (36'633 habitants au 1^{er} janvier 2013) et la **dette publique nette** à CHF 155'062'361.83 (dette publique brute moins le total des liquidités et les fonds avec trésorerie), soit CHF 4'232.86 par habitant. Le Service des communes calcule une dette en diminuant le montant précité des placements du patrimoine financier, soit une diminution de CHF 38'752'040.60, ainsi qu'en incluant le compte courant de l'Etat, soit CHF 4'973'481.70, ce qui amène la dette nette à CHF 121'195'596.28, soit CHF 3'308.35 par habitant.

TABLEAU DES EMPRUNTS DE LA VILLE DE FRIBOURG AU 31 DECEMBRE 2013

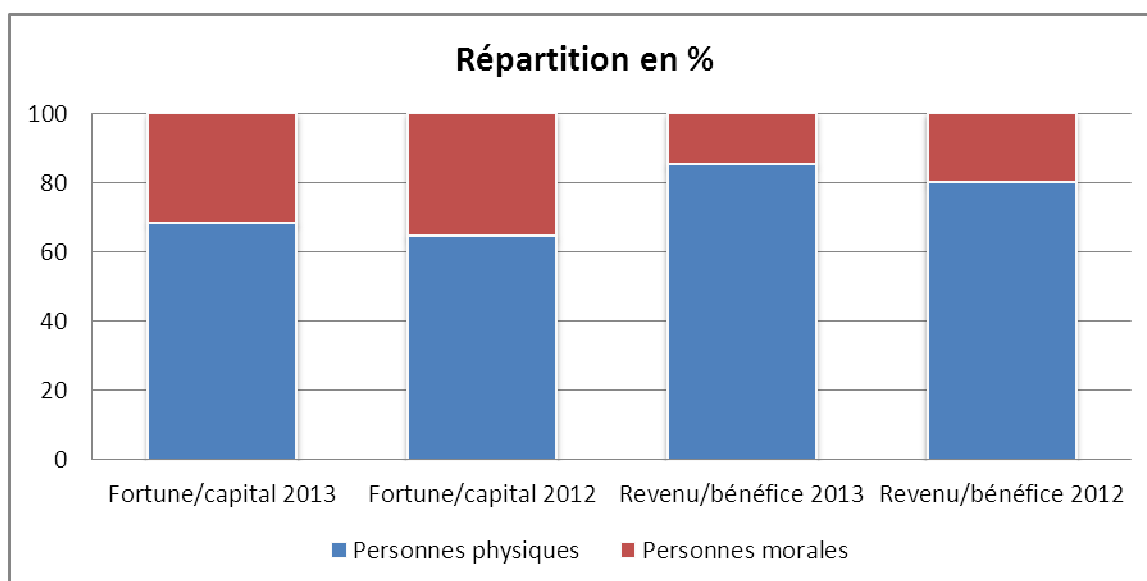
	Taux	Durée de l'emprunt	Montant emprunté	Montant remboursé	Capital au 31.12.2013	Intérêts passifs 2013
PostFinance (<i>taux fixe in fine</i>)	1.84	2010 - 17.03.16			5'000'000	92'000.00
BCF (<i>taux fixe in fine</i>)	2.49	2010 - 17.03.20			10'000'000	249'000.00
Banque Valiant SA (<i>taux fixe, remboursement annuel 1 Mio</i>)	1.95	2010 - 25.03.20		1'000'000	6'500'000	143'595.85
UBS SA (<i>Swap 2.05% + marge s/Libor</i>)	2.40	2010 - 09.04.19			5'000'000	120'142.30
BCF (<i>taux fixe in fine</i>)	1.90	2010 - 14.06.18			10'000'000	190'000.00
UBS SA (<i>Swap 0.76% + marge s/Libor</i>)	1.10	2010 - 08.11.15			6'000'000	65'886.81
PostFinance (<i>taux fixe in fine</i>)	1.83	2011 - 01.02.21			5'000'000	91'500.00
PostFinance (<i>taux fixe in fine</i>)	1.63	2011 - 25.03.19			11'000'000	179'300.00
SUVA (<i>taux fixe in fine</i>)	2.56	2011 - 30.04.21			10'000'000	256'000.00
SUVA (<i>taux fixe in fine</i>)	1.23	2012 - 30.03.22			11'000'000	135'300.00
PostFinance (<i>taux fixe in fine</i>)	2.70	2003 - 04.02.13		10'000'000		270'000.00
Allianz Suisse (<i>taux fixe in fine</i>)	3.05	2003 - 22.04.13		10'000'000		304'152.80
PostFinance (<i>taux fixe in fine</i>)	2.88	2003 - 22.05.13		10'000'000		288'000.00
BCN (<i>taux fixe in fine</i>)	0.15	01.02 - 28.06.13	10'000'000	10'000'000		6'125.00
BCF (<i>taux fixe in fine</i>)	1.33	2013 - 04.02.23	10'000'000		10'000'000	120'438.90
PostFinance (<i>taux fixe in fine</i>)	1.22	2013 - 24.04.23	10'000'000		10'000'000	-
UBS SA (<i>Swap 0.88%</i>) BCF (<i>marge fixe s/Libor</i>)	0.98	2013 - 17.10.13	12'000'000		12'000'000	117'606.65
PostFinance (<i>taux fixe in fine</i>)	1.19	2013 - 23.05.22	10'000'000		10'000'000	-
Luzerner Pensionkasse (<i>taux fixe in fine</i>)	1.17	2013 - 20.11.20	6'000'000		6'000'000	-
Allianz Suisse (<i>taux fixe in fine</i>)	2.77	2004 - 22.03.14			5'000'000	138'500.00
Bayerische Landesbank (<i>taux fixe in fine</i>)	3.04	2004 - 18.08.14			3'000'000	90'946.67
PostFinance (<i>taux fixe in fine</i>)	2.53	2005 - 17.01.15			8'000'000	202'400.00
Dexia Municipal Agency (<i>taux fixe in fine</i>)	2.39	2005 - 17.01.13		12'000'000		286'800.00
Axa - Winterthur-Vie (<i>taux fixe in fine</i>)	2.19	2005 - 15.06.15			10'000'000	219'000.00
Dexia Municipal Agency (<i>Cap 3%, Libor + marge</i>)	0.72	2005 - 04.08.15			10'000'000	72'334.89
Pensionskasse Post (<i>taux fixe in fine</i>)	2.79	2006 - 31.03.16			5'000'000	139'500.00
Crédit Suisse (<i>Swap 2.6% +marge s/Libor</i>)	3.14	2008 - 30.06.22			10'000'000	314'305.56
			58'000'000	53'000'000	178'500'000	4'092'835.43
Extourne intérêts courus	2012					-1'828'930.00
Intérêts courus	2013					1'207'998.40
			58'000'000	53'000'000	178'500'000	3'471'903.83

6.2. Impôts et taxes d'épuration

Se référer au tirage imprimé des comptes, établi séparément, y compris un message comprenant les commentaires et les perspectives futures.

6.2.1. Produit de l'impôt communal 2013 et complément des années antérieures

	Variation en %	2013 CHF	2012 CHF
a) <u>Personnes physiques</u>			
<input type="checkbox"/> impôt sur la fortune	7.74%	8'355'267.80	7'755'012.30
<input type="checkbox"/> impôt sur le revenu	2.02%	70'453'823.85	69'056'330.70
		78'809'091.65	76'811'343.00
b) <u>Personnes morales</u>			
<input type="checkbox"/> impôt sur le capital	-9.90%	3'879'950.90	4'306'493.65
<input type="checkbox"/> impôt sur le bénéfice	-29.21%	12'347'659.90	17'443'134.10
		16'227'610.80	21'749'627.75
= Sous-total		95'036'702.45	98'560'970.75
c) <u>Impôt à la source</u>	8.56%	6'719'004.38	6'189'205.69
= Total des impôt bruts		101'755'706.83	104'750'176.44
• impôts irrécouvrables	-16.66%	-1'535'096.56	-1'841'967.94
• récupération d'actes de défaut de biens	2.13%	603'126.49	590'540.82
= Total des impôts bruts		100'823'736.76	103'498'749.32



Autres répartitions de l'impôt figurant dans les comptes de l'exercice 2013 :

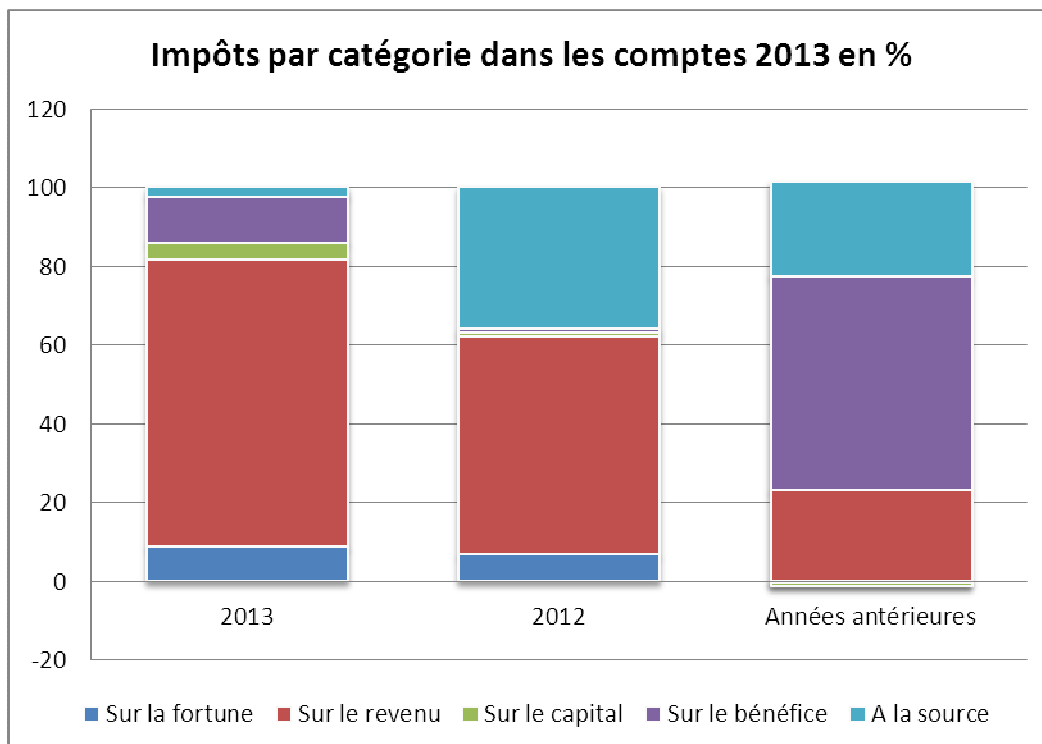
	2013	2012	Années antérieures	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF
Sur la fortune	7'645'866.70 *5	715'942.10 *1	-6'541.00	8'355'267.80
Sur le revenu	63'705'901.50 *6	5'894'782.05 *2	853'140.30	70'453'823.85
Sur le capital	3'808'547.90 *7	113'789.15 *3	-42'386.15	3'879'950.90
Sur le bénéfice	10'250'006.50 *8	87'866.15 *4	2'009'787.25	12'347'659.90
A la source	2'000'000.00	3'836'051.63	882'952.75	6'719'004.38
	87'410'322.60	10'648'431.08	3'696'953.15	101'755'706.83

a) Une partie des provisions pour l'année fiscale 2012 sera portée en diminution sur l'exercice 2014, puisque pas encore facturée en 2013.

*1 sur la fortune	3'960'000.00
*2 sur le revenu	13'000'000.00
*3 sur le capital	2'280'000.00
*4 sur le bénéfice	3'750'000.00
	<u>22'990'000.00</u>

b) Des provisions ont été constituées en faveur de l'exercice 2013 et seront portées en diminution de l'exercice 2014.

*5 sur la fortune	7'050'000.00
*6 sur le revenu	62'900'000.00
*7 sur le capital	3'800'000.00
*8 sur le bénéfice	10'250'000.00
	<u>84'000'000.00</u>



Autres répartitions de l'impôt figurant dans les comptes de l'exercice 2013 :

	Comptes 2013		Comptes 2012	
	2013	dont provisions	2012	dont provisions
	CHF		CHF	
Sur la fortune	7'645'866.70	7'050'000	7'454'535.65	6'970'000
Sur le revenu	63'705'901.50	62'900'000	62'337'803.05	61'700'000
Sur le capital	3'808'547.90	3'800'000	4'033'014.65	4'030'000
Sur le bénéfice	10'250'006.50	10'250'000	11'552'031.75	11'500'000
A la source	2'000'000.00		2'000'000.00	
	87'410'322.60	84'000'000	87'377'385.10	84'200'000
	2012		2011	
	CHF		CHF	
Sur la fortune	715'942.10	3'960'000	147'843.15	4'040'000
Sur le revenu	5'894'782.05	13'000'000	5'300'310.10	11'950'000
Sur le capital	113'789.15	2'280'000	302'175.85	2'170'000
Sur le bénéfice	87'866.15	3'750'000	2'450'420.65	6'100'000
A la source	3'836'051.63		3'801'212.52	
	10'648'431.08	22'990'000	12'001'962.27	24'260'000
	Années antérieures		Années antérieures	
	CHF		CHF	
Sur la fortune	-6'541.00		152'633.50	
Sur le revenu	853'140.30		1'418'217.55	
Sur le capital	-42'386.15		-28'696.85	
Sur le bénéfice	2'009'787.25		3'440'681.70	1'270'000.00
A la source	882'952.75		387'993.17	
	3'696'953.15		5'370'829.07	1'270'000.00
	Total		Total	
	CHF		CHF	
Sur la fortune	8'355'267.80		7'755'012.30	
Sur le revenu	70'453'823.85		69'056'330.70	
Sur le capital	3'879'950.90		4'306'493.65	
Sur le bénéfice	12'347'659.90		17'443'134.10	
A la source	6'719'004.38		6'189'205.69	
	101'755'706.83		104'750'176.44	

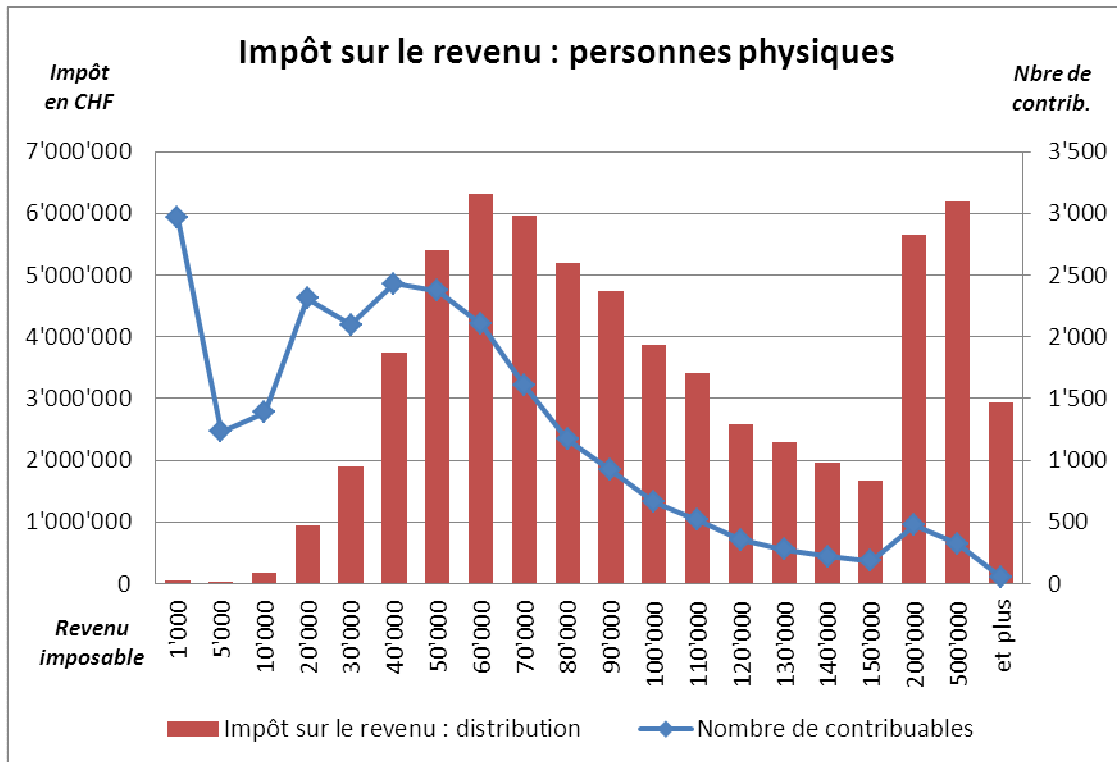
Depuis l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2001, de la loi fiscale actuelle, les taxations sont établies selon le système post-numerando. L'impôt 2013 n'a par conséquent pas encore été facturé lors du bouclage des comptes. D'autre part, seule une partie de l'impôt 2012 des sociétés a été facturée.

Au vu de ce qui précède, les statistiques de l'impôt 2012 des personnes physiques et l'impôt 2011 des personnes morales arrêtées au 31 mars 2014 sont publiées ci-après, sans tenir compte des impôts spéciaux.

Statistiques des personnes physiques de l'impôt 2012

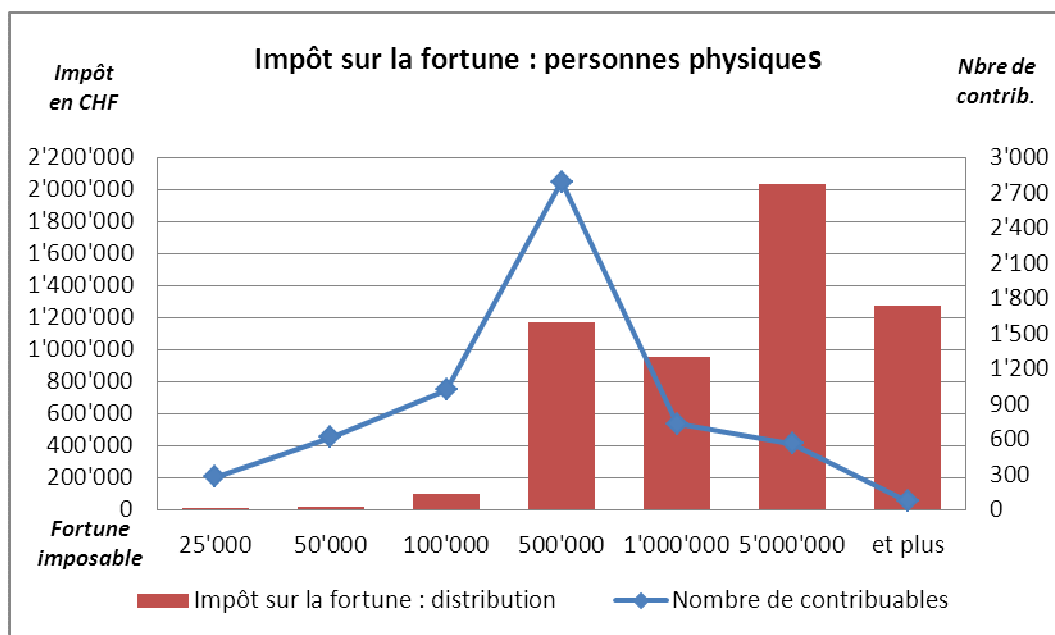
Impôt sur le revenu					
Revenu imposable		Contribuables		Impôts	
CHF	CHF	nombre	%	CHF	%
0	à 1'000	2'965	12.54	41'321.55	0.06
1'001	à 5'000	1'229	5.20	24'521.45	0.04
5'001	à 10'000	1'388	5.87	170'668.25	0.26
10'001	à 20'000	2'309	9.77	937'572.20	1.44
20'001	à 30'000	2'097	8.87	1'900'728.40	2.92
30'001	à 40'000	2'430	10.28	3'745'845.85	5.76
40'001	à 50'000	2'373	10.04	5'412'613.75	8.32
50'001	à 60'000	2'102	8.89	6'320'407.75	9.72
60'001	à 70'000	1'608	6.80	5'974'469.20	9.18
70'001	à 80'000	1'169	4.94	5'196'853.30	7.99
80'001	à 90'000	919	3.89	4'747'529.80	7.30
90'001	à 100'000	658	2.78	3'878'582.55	5.96
100'001	à 110'000	515	2.18	3'416'403.15	5.25
110'001	à 120'000	357	1.51	2'577'400.60	3.96
120'001	à 130'000	275	1.16	2'300'399.10	3.54
130'001	à 140'000	217	0.92	1'956'163.05	3.01
140'001	à 150'000	182	0.77	1'673'074.55	2.57
150'001	à 200'000	475	2.01	5'659'507.35	8.70
200'001	à 500'000	321	1.36	6'193'001.80	9.52
500'001	à et plus	54	0.23	2'930'431.30	4.50
		23'643	100.00	65'057'494.95	100.00

Base: année fiscale 2012



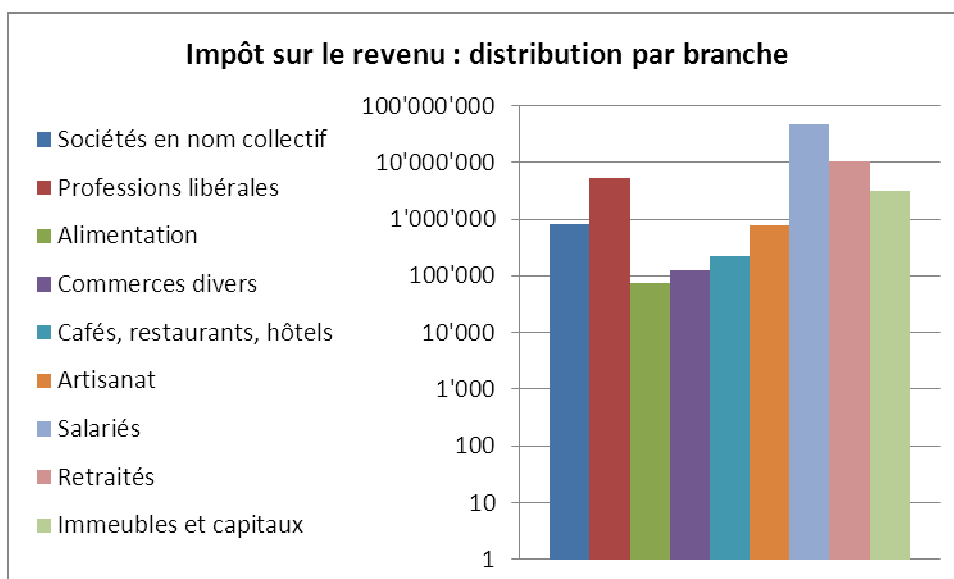
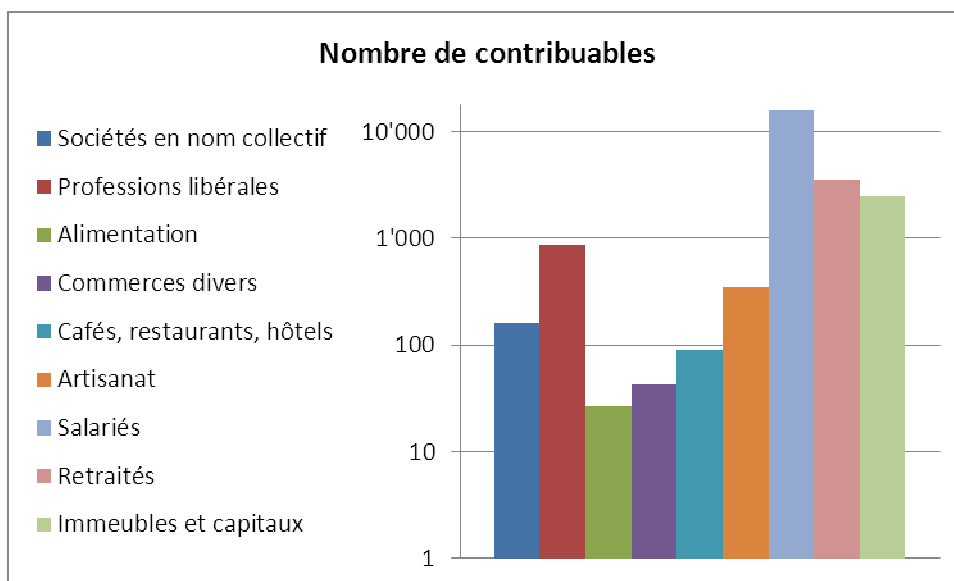
Impôt sur la fortune					
Fortune imposable		Contribuables		Impôts	
CHF	CHF	nombre	%	CHF	%
0	à 25'000	280	4.62	9'580.75	0.17
25'001	à 50'000	614	10.12	21'890.40	0.39
50'001	à 100'000	1'017	16.77	94'870.60	1.71
100'001	à 500'000	2'790	45.99	1'167'838.80	21.04
500'001	à 1'000'000	731	12.05	951'375.70	17.14
1'000'001	à 5'000'000	564	9.30	2'034'047.55	36.64
5'000'001	à et plus	70	1.15	1'272'125.95	22.91
		6'066	100.00	5'551'729.75	100.00

Base: année fiscale 2012

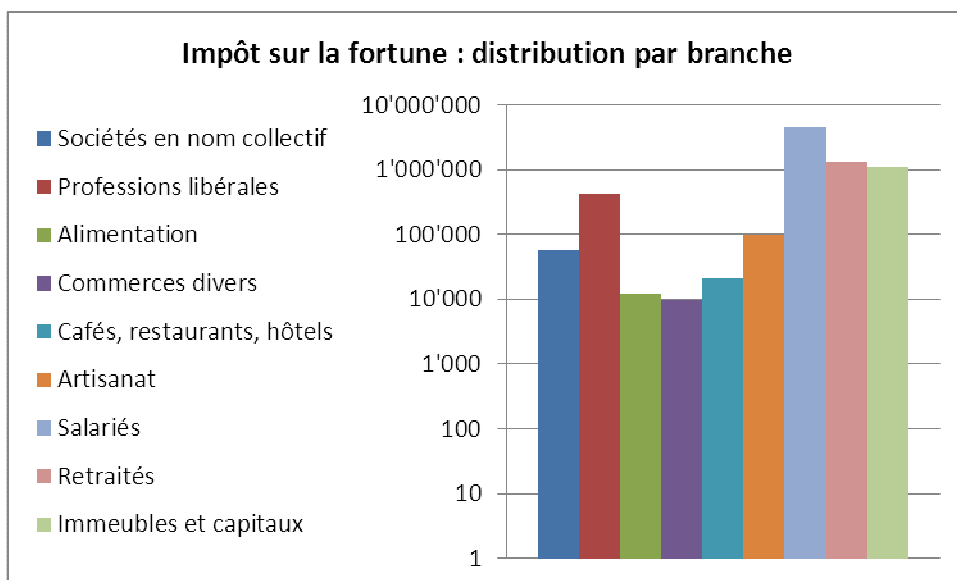
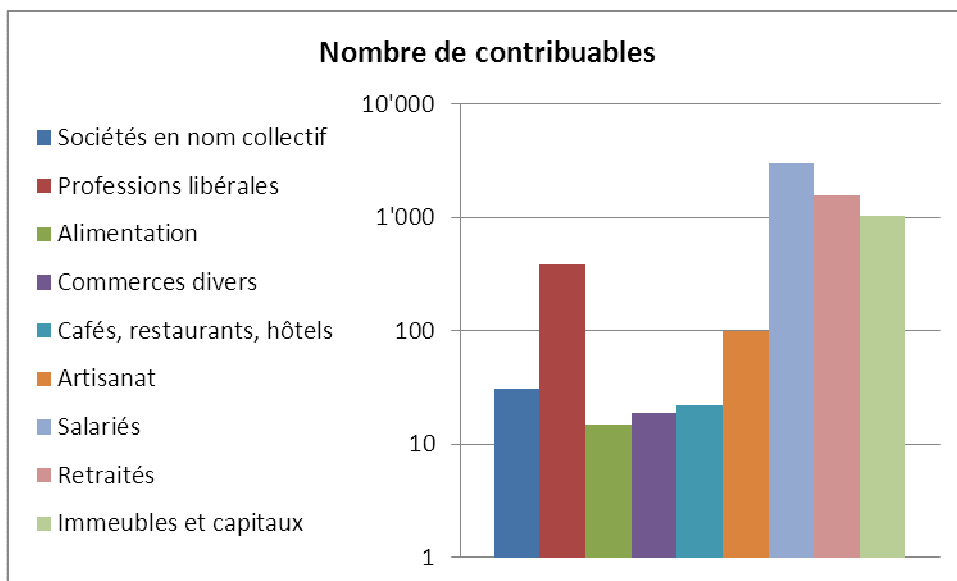


Branches économiques	Nombre contribuables		Impôt sur le revenu		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
Sociétés en nom collectif	160	0.68	803'801.65	1.19	5'024
Professions libérales	880	3.75	5'171'288.75	7.68	5'876
Alimentation	27	0.11	75'204.35	0.11	2'785
Commerces divers	43	0.18	125'750.30	0.19	2'924
Cafés, restaurants, hôtels	89	0.38	225'529.25	0.34	2'534
Artisanat	349	1.49	753'470.15	1.12	2'159
Salariés	15'868	67.55	46'839'813.75	69.59	2'952
Retraités	3'554	15.13	10'221'830.45	15.19	2'876
Immeubles et capitaux	2'521	10.73	3'091'471.95	4.59	1'226
	23'491	100.00	67'308'160.60	100.00	2'865

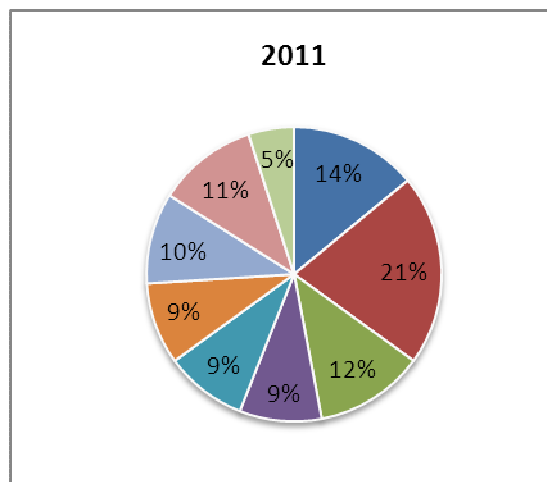
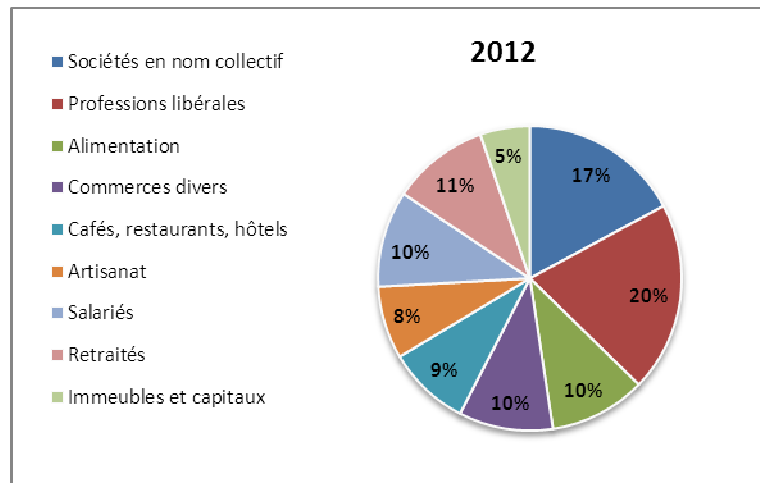
Base: année fiscale 2011



Branches économiques	Nombre contribuables		Impôt sur la fortune		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
Sociétés en nom collectif	31	0.51	57'057.85	0.76	1'841
Professions libérales	385	6.32	431'877.10	5.76	1'122
Alimentation	15	0.25	11'973.20	0.16	798
Commerces divers	19	0.31	9'741.25	0.13	513
Cafés, restaurants, hôtels	22	0.36	20'556.50	0.27	934
Artisanat	99	1.63	97'432.85	1.30	984
Salariés	2'953	48.50	4'438'272.40	59.21	1'503
Retraités	1'546	25.39	1'334'613.50	17.80	863
Immeubles et capitaux	1'019	16.74	1'094'600.85	14.60	1'074
Base: année fiscale 2011	6'089	100.00	7'496'125.50	100.00	1'231

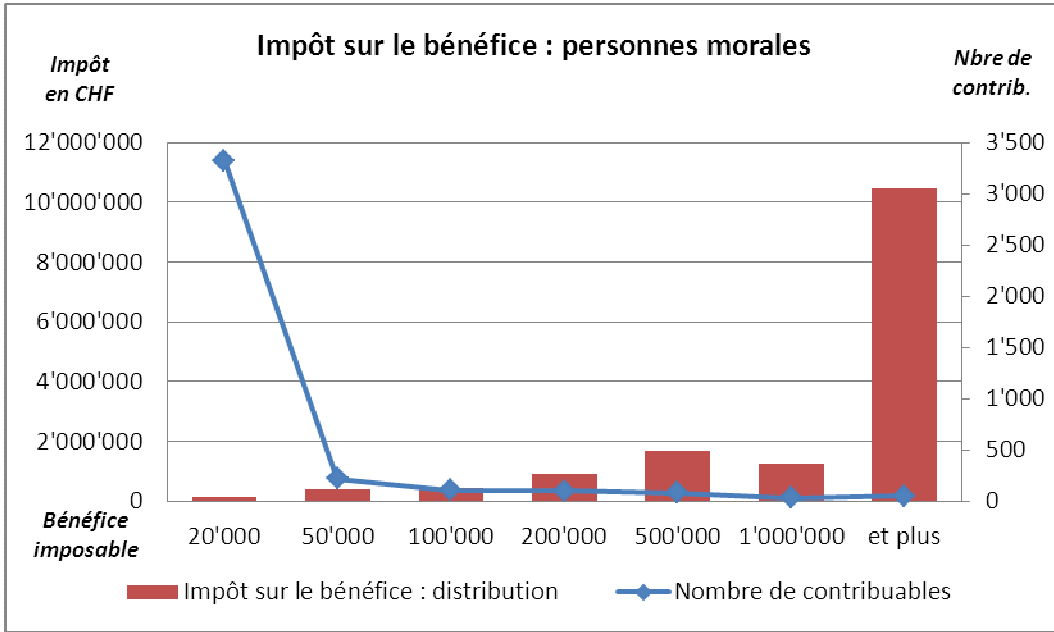


Branches économiques	Nombre contribuables base revenu		Moyenne contribuable rev. + fort. CHF	Moyenne contrib.	Moyenne contrib.
	nombre	%		2012 %	2011 %
Sociétés en nom collectif	160	0.68	5'380.37	17	14
Professions libérales	880	3.75	6'367.23	20	21
Alimentation	27	0.11	3'228.80	10	12
Commerces divers	43	0.18	3'150.97	10	9
Cafés, restaurants, hôtels	89	0.38	2'765.01	9	9
Artisanat	349	1.49	2'438.12	8	9
Salariés	15'868	67.55	3'231.54	10	10
Retraités	3'554	15.13	3'251.67	10	11
Immeubles et capitaux	2'521	10.73	1'660.48	5	5
	23'491	100	31'474.19	100	100



Statistiques des personnes morales de l'impôt 2011 (arrêté au 31 mars 2014)

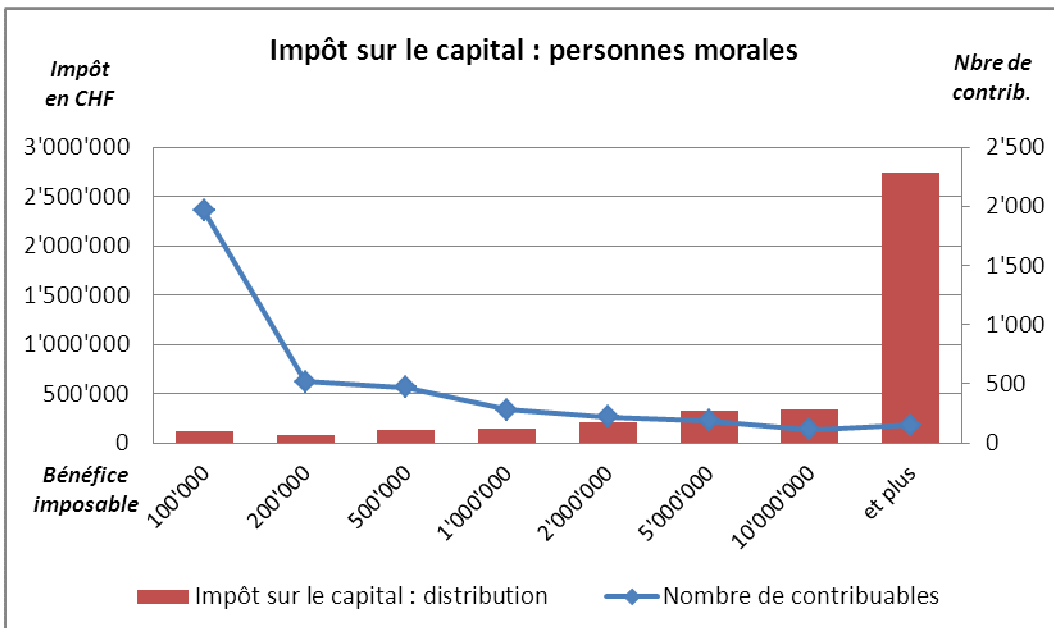
Impôt sur le bénéfice						
Bénéfice imposable		Contribuables		Impôts		
CHF	CHF	nombre	%	CHF	%	
0	à 20'000	3'322	85.03	142'179.00	0.93	
20'001	à 50'000	219	5.61	395'311.75	2.59	
50'001	à 100'000	104	2.66	451'293.15	2.95	
100'001	à 200'000	100	2.56	905'733.20	5.93	
200'001	à 500'000	82	2.10	1'661'606.25	10.87	
500'001	à 1'000'000	33	0.84	1'253'433.60	8.20	
1'000'001	à et plus	47	1.20	10'476'118.40	68.54	
Base: année fiscale 2011		3'907	100.00	15'285'675.35	100.00	



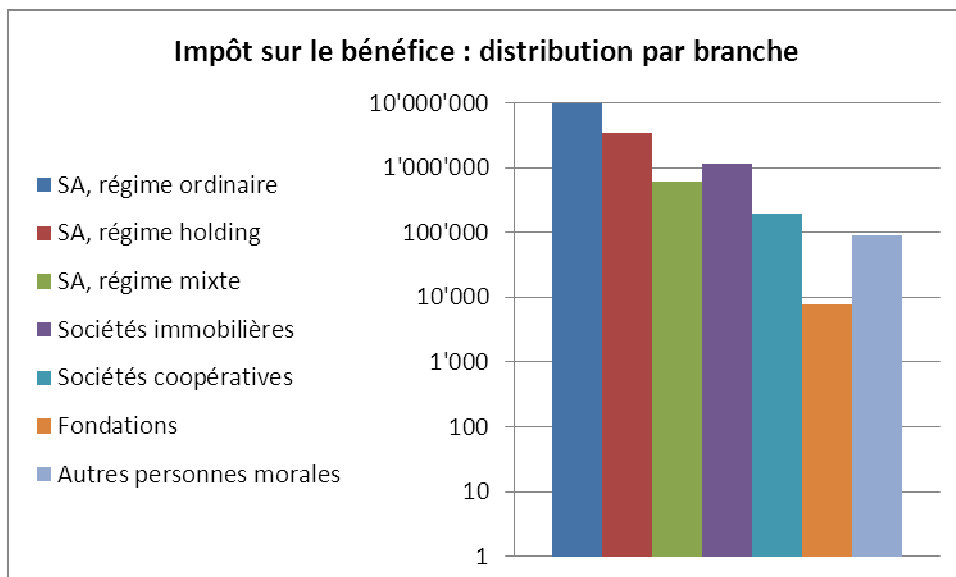
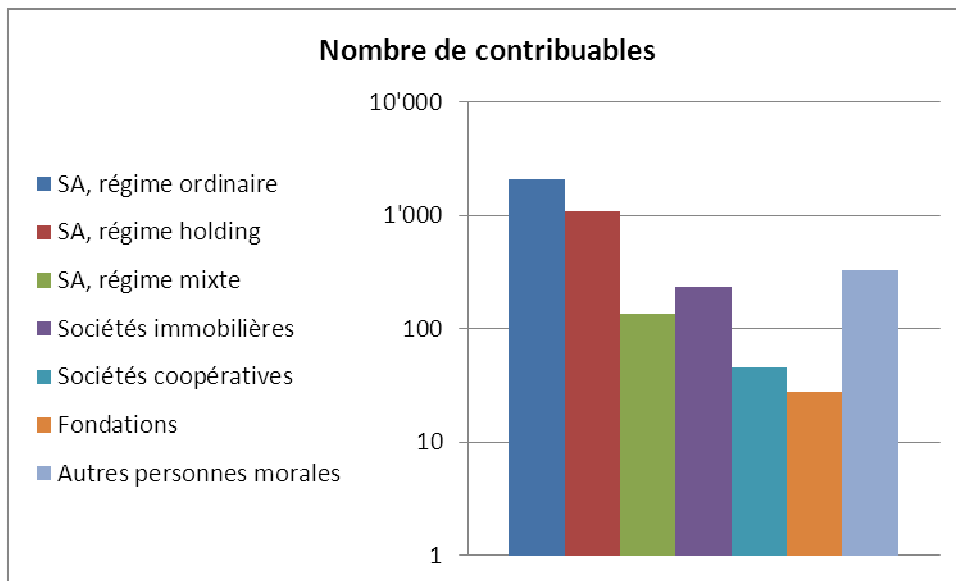
Impôt sur le capital

Bénéfice imposable		Contribuables		Impôts	
CHF	CHF	nombre	%	CHF	%
0 à	100'000	1'964	50.28	117'022.55	2.85
100'001 à	200'000	518	13.26	83'490.55	2.03
200'001 à	500'000	469	12.01	138'764.85	3.37
500'001 à	1'000'000	281	7.19	149'451.15	3.63
1'000'001 à	2'000'000	221	5.66	212'672.70	5.17
2'000'001 à	5'000'000	190	4.86	330'261.60	8.03
2'000'001 à	10'000'000	113	2.89	343'497.20	8.35
10'000'001 à	et plus	150	3.84	2'737'317.25	66.56
		3'906	100.00	4'112'477.85	100.00

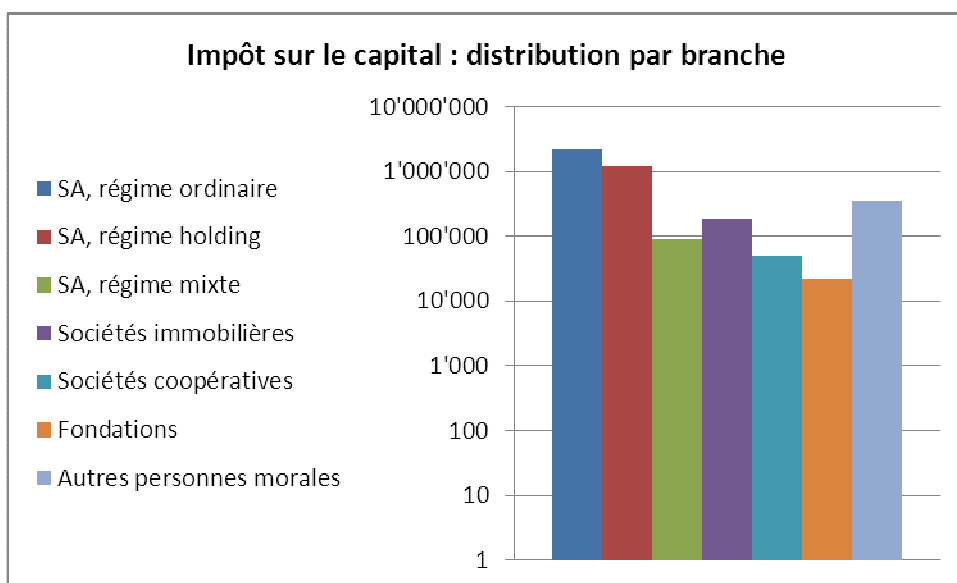
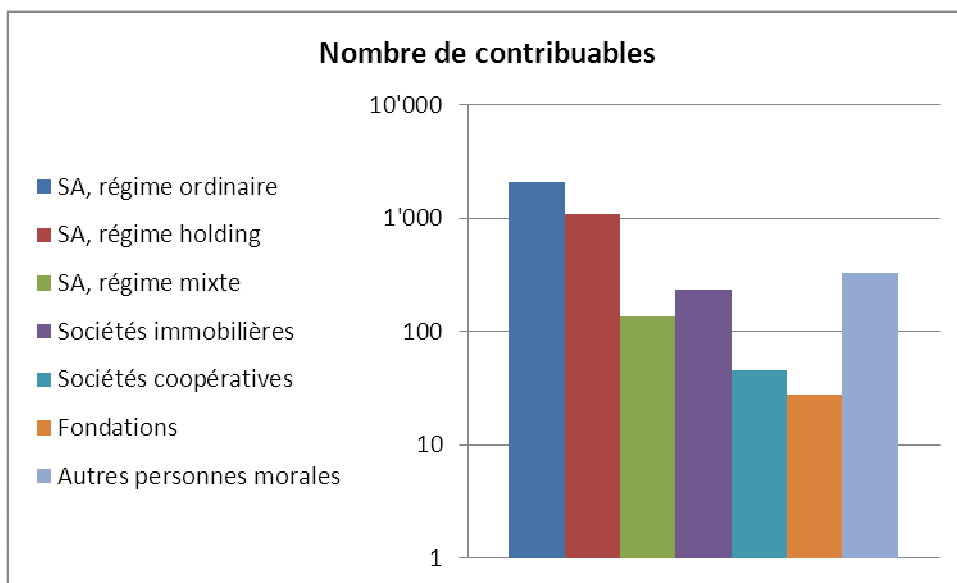
Base: année fiscale 2011



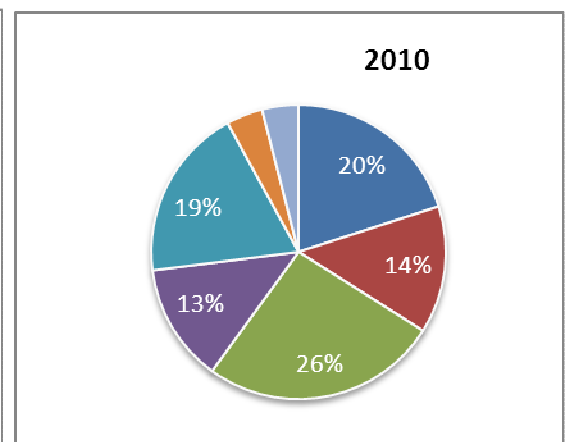
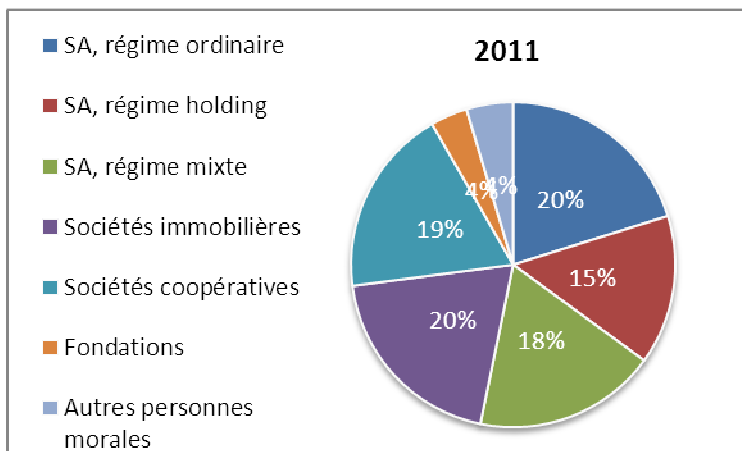
Branches économiques	Nombre contribuables		Impôt sur le bénéfice		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
SA, régime ordinaire	2'054	52.57	9'756'099.35	63.83	4'750
SA, régime holding	1'080	27.64	3'471'540.35	22.71	3'214
SA, régime mixte	135	3.46	618'484.95	4.05	4'581
Sociétés immobilières	234	5.99	1'149'426.85	7.52	4'912
Sociétés coopératives	45	1.15	194'359.60	1.27	4'319
Fondations	28	0.72	7'562.45	0.05	270
Autres personnes morales	331	8.47	88'201.80	0.58	266
Base: année fiscale 2011	3'907	100.00	15'285'675.35	100.00	3'912



Branches économiques	Nombre contribuables		Impôt sur le capital		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
SA, régime ordinaire	2'055	52.61	2'215'296.70	53.87	1'078
SA, régime holding	1'079	27.62	1'194'050.25	29.03	1'107
SA, régime mixte	135	3.46	91'541.00	2.23	678
Sociétés immobilières	234	5.99	183'455.75	4.46	784
Sociétés coopératives	45	1.15	50'063.30	1.22	1'113
Fondations	28	0.72	22'283.10	0.54	796
Autres personnes morales	330	8.45	355'787.75	8.65	1'078
Base: année fiscale 2011	3'906	100.00	4'112'477.85	100.00	1'053



Branches économiques	Nombre contribuables base bénéfice		Moyenne contribuable bén. + cap.	Moyenne contrib.	Moyenne contrib.
	nombre	%	CHF	2011 %	2010 %
SA, régime ordinaire	2'054	52.57	5'828.33	20	20
SA, régime holding	1'080	27.64	4'319.99	15	14
SA, régime mixte	135	3.46	5'259.45	18	26
Sociétés immobilières	234	5.99	5'696.08	20	13
Sociétés coopératives	45	1.15	5'431.62	19	19
Fondations	28	0.72	1'065.91	4	4
Autres personnes morales	331	8.47	1'341.36	5	4
	3'907	100.00	28'942.75	100.00	100.00



Contribution immobilière
(nouveaux relevés)

Contribution immobilière année en cours
Contribution immobilière années antérieures (solde)

2013 CHF	2012 CHF
15'301'665.00	14'354'567.25
58'836.90	-47'733.85
15'360'501.90	14'306'833.40

Taxe ordinaire d'épuration des eaux usées

Produit sis sur la Commune de Fribourg
Produit d'autres communes

3'575'707.50	3'543'589.85
289'956.75	328'283.25
3'865'664.25	3'871'873.10

Taxe supplémentaire d'épuration des eaux usées

Produit sis sur la Commune de Fribourg
Produit d'autres communes

2'734'794.65	2'738'571.85
0.00	0.00
2'734'794.65	2'738'571.85

Taxe d'élimination des déchets

Taxe proportionnelle (taxe au sac)
Taxe de base
Taxe de tiers (déchets livrés aux Neigles)

1'698'899.35	1'661'264.93
1'693'287.75	1'655'710.45
52'018.95	50'580.30
3'444'206.05	3'367'555.68

6.2.2. Assainissement d'immeubles de la vieille ville et construction de logements à loyer modéré (HLM)

Les engagements de la Commune pour l'assainissement d'immeubles de la vieille ville et la restauration de façades s'établissent comme suit au 31 décembre 2013 :

Années	Nombre des engagements en cours	Solde des engagements au 31.12.2013
Jusqu'en 2009	1	Fr. 1'207.00
2010	1	Fr. 3'272.00
2011		
2012	1	Fr. 18'288.70
2013	2	Fr. 159'150.65
	4	Fr. 181'918.35

Le taux de subvention est passé de 10% à 7% dès 1993, puis à 5% dès 1995, du coût de la restauration extérieure des immeubles.

Etat du compte "réserves" au 31.12.2013

CHF 134'120.00

Quant aux engagements de la Commune pour la construction de logements à loyer modéré (HLM), ils se présentent de la façon suivante :

Années	Montant total des promesses	Acomptes payés	Diminutions s/promesses	Solde dû au 31.12.2013
1988	63'750.00	55'187.60	8'562.40	0.00
1989	947'300.00	771'206.95	119'255.05	56'838.00
1992	5'834'250.00	3'472'116.50	971'813.50	1'390'320.00
1993	322'500.00	123'944.00	121'156.00	77'400.00
1994	3'129'150.00	1'866'250.50	335'713.50	927'186.00
1995	500'000.00	332'262.00	27'738.00	140'000.00
2004	1'375'000.00	522'876.50	-376.50	852'500.00
Total	12'171'950.00	7'143'844.05	1'583'861.95	3'444'244.00

- nombre d'appartements encore subventionnés au 31.12.2013 : 291
 - nombre d'appartements dont les subventions sont échues au 31.12.2013 : 1'100
- Total** **1'391**

Etat du compte "réserves" au 31.12.2013

CHF 0.00

6.3. Affaires immobilières

6.3.1. Route du Jura

Dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment à la route du Jura 67, le propriétaire a effectué une **demande de radiation d'une servitude** : restriction dans les constructions, clôtures, murs de soutènement, raccords des canalisations, plantations, entretien des trottoirs, constructions des routes, en faveur de la Commune de Fribourg. Cette servitude, datant de 1944, est devenue obsolète avec l'entrée en vigueur du Plan d'aménagement local en 1991.

Le Service d'urbanisme et d'architecture ainsi que le Secteur du cadastre ont accepté la radiation de cette servitude. Tous les frais ont été pris en charge par le demandeur.

6.3.2. Route du Jura

La Société TFI Trident S.A. à Saint-Légier-La-Chiésaz a acquis les **terrains et bâtiments de l'ancienne usine Vuille** à la route du Jura. Les Services industriels de la Ville de Fribourg (SI) possédaient le bien-fonds 6062, qui entrerait dans le PAD mis à l'enquête en 2012. La Ville de Fribourg désirait installer un accueil extrascolaire dans le complexe. Il a été convenu que les SI vendent à la Société TFI Trident S.A. le bien-fonds 6062 pour un montant de CHF 986'850.- et achètent à TFI Trident S.A. le 21,9% du bâtiment 49b, pour un montant de CHF 591'300.--. Le solde de la vente sera affecté à la mise en état du bâtiment acheté par les SI. **La Ville de Fribourg louera les locaux achetés par les SI pour un montant symbolique d'un franc par année, pour une durée de 20 ans.** La Ville de Fribourg prendra en charge les frais de fonctionnement liés à ce bâtiment.

6.3.3. Route de la Gruyère

Suite à la requête de M^e Philippe Uldry, notaire à Fribourg, qui agit au nom de M. Daniel Jules Kiani, le Service d'urbanisme et d'architecture ainsi que le Secteur du cadastre ont accepté de **radier la servitude**: restriction concernant les constructions en faveur et à charge de la Commune de Fribourg pour les biens-fonds 10189, 10207, 10171 et 10190 du Registre foncier de la Commune de Fribourg. Cette servitude, datant de 1957, est devenue obsolète lors de l'entrée en vigueur du Plan d'aménagement local de la Ville en 1991. Tous les frais de procédure sont pris en charge par le propriétaire de l'article 10171, M. Daniel Jules Kiani.

6.3.4. Route de l'Aurore 4

En juillet 2005, le Conseil communal a passé un **contrat avec la Société Sunrise** pour la pose d'une station de téléphonie mobile sur le bâtiment de la route de l'Aurore 4. Ce contrat prévoit, en cas de besoin, de mettre à disposition sur la même structure physique une diffusion d'une autre société. Orange Communication a déposé une demande de location similaire à la Société Sunrise. Elle a été acceptée lors de la mise à l'enquête et prévoit le versement d'une location de CHF 10'000.-- par année pendant 10 ans. Les travaux de modification de la structure physique ont été effectués au mois de novembre 2013.

6.3.5. Place du Petit-Saint-Jean

Lors de la transformation du bâtiment sis à la place du Petit-Saint-Jean 21, il a été demandé au requérant de signer une **convention d'empiètement sur le domaine public**, pour la construction d'une rampe pour handicapé amenant au commerce. Cet empiètement est accordé sans soulte, vu son utilisation. Le requérant s'engage à remettre en état le domaine public en cas de fermeture du commerce.

6.3.6. Route du Mont-Blanc / Avenue du Guintzet

La Société "Bâtiments Guintzet S.A." a sollicité la Ville de Fribourg pour **l'achat d'une partie de terrain se trouvant sur l'article 6476**, jouxtant leur article 6487. La transaction a abouti, après que le Service d'urbanisme et d'architecture eut effectué le changement de zone d'affectation pour correspondre à celui de l'article 6487. Le prix de vente de cette parcelle est de CHF 225.--/m² pour une surface de 233 m², soit un montant de CHF 52'425.--. Tous les frais de la transaction sont à la charge de l'acquéreuse.

6.3.7. Rue François-d'Alt

Verbal de modification de route pour les accès aux immeubles de la rue François-d'Alt 3-5-8-10-12-14. Les terrains nécessaires à la reconstruction de la route d'accès ont été acquis sans soulte et mis au domaine public communal.

6.4. Activités

6.4.1. Comptabilité (générale, débiteurs, créanciers et facturation diverse) (4 personnes, dont 2 à 100%, 1 à 60% et 1 à 40%)

Outre la responsabilité de la comptabilité à charge du chef-comptable, deux personnes se répartissent les activités principales suivantes :

- Encaissement et répartition des divers mouvements financiers enregistrés sur les comptes ouverts auprès de diverses banques et du compte Postfinance. Le mouvement total représentant des encaissements de débiteurs, des virements internes sur les principaux comptes courants de la Ville s'élève à CHF 289'126'720.77. Ce travail nécessite l'enregistrement de 5'438 pièces comptables.
- L'enregistrement et le paiement de 16'140 factures (15'872) émises par différents créanciers.
- Le remboursement d'environ 8'032 décomptes d'impôt (7'111) par virement bancaire ou postal pour CHF 12'835'900.80 (CHF 12'036'426.15).
- La comptabilité des Bains de la Motta S.A., de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg, de la Caisse au décès, de la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement, de la Fondation du Site sportif Saint-Léonard, de la Fondation Emmanuel de Vevey, ainsi que la comptabilité d'Effort Fribourg S.A.
- Pour la facturation diverse, il a été établi 12'262 factures (11'502) représentant un montant total de CHF 22'721'986.65 (CHF 23'652'165.45). Ces factures établies pour l'ensemble des Services de la Commune concernent notamment :
 - les locations, les gains immobiliers (Finances);
 - les taxes d'empiétement sur le domaine public, les interventions du PPS (Police locale et Mobilité);
 - les devoirs surveillés, les activités culturelles et les traitements orthodontiques (Ecoles);
 - la décoration des tombes (Cimetière);
 - l'utilisation des locaux PCi (Protection civile);
 - les taxes pour la décharge bioactive (Châtillon);
 - les taxes de raccordement aux canalisations publiques, les taxes pour l'usine d'incinération des ordures et l'usine d'épuration, l'utilisation temporaire du domaine public (demande de fouille) (Génie civil et cadastre);
 - les locations et fournitures de matériel lors de manifestations (Economat);
 - les permis de construire (Urbanisme et architecture).

6.4.2. Secteur impôt + assurances (5 personnes, dont 2 à 100%, 1 à 80%, 1 à 50% et 1 à 40%)

Préparation et expédition de bordereaux, examen, préavis et suivi de dossiers :

2013	2012	
25'912	(23'098)	décomptes d'impôt 2012
2'918	(4'731)	décomptes complémentaires d'impôt 2011 et années antérieures
21'777	21'373)	bordereaux d'acomptes 2013
4'902	(4'844)	décomptes de contribution immobilière 2013
1'153	(883)	décomptes de contribution immobilière 2012 et années antérieures
229	(208)	demandes de remise d'impôt
21	(61)	questionnaires immobiliers
42	(32)	ouvertures de dossiers d'assurances (sinistres, choses, RC, etc.)

6.4.3. Contentieux (4 personnes, dont 2 à 100%, 2 à 50% et 1 à 80%)

- Il a envoyé :
 - 13'179 (12'017)rappels automatiques
 - 6'594 (6'572)avis avant la poursuite
- Il a fait notifier par l'Office des poursuites :
 - 5'083 (5'093)commandements de payer (actuellement poursuites électroniques)
- Il a fait procéder via l'Office des poursuites :
 - 2'468 (2'555)procès-verbaux de saisies
 - 3'491 (3'212)acte de défaut de biens
- Dossiers traités ou en suspens :
 - 116 (101) plaintes pénales déposées pour des soustractions de biens saisis
 - 185 (142) mainlevées requises
 - 63 (76) productions dans des faillites 2013, pour un montant de CHF 770'345.10
- Actes de défaut de biens (ADB) reçus/traités :
 - 2'862 (1'762) ADB introduits pour un montant total de
 - CHF 4'115'504.15 (CHF 26'970'480.25 jusqu'en 2013)
 - ADB encaissés pour un montant total de
 - CHF 6'731'616.62 (CHF 6'153'674.17 jusqu'en 2013)

Récupération des ADB					
	Nombre d'ADB repris	Facturations	Amortissements	Paiements	Solde
2003	52	153'613.25		14'414.20	139'199.05
2004	895	1'009'527.25	125'026.25	134'996.65	749'504.35
2005	3'004	6'023'525.45	722'266.60	457'220.55	4'844'038.30
2006	2'514	5'328'541.95	1'407'417.15	831'045.15	3'090'079.65
2007	1'084	2'424'067.75	1'686'126.55	1'352'652.25	-614'711.05
2008	858	1'409'273.55	862'174.25	844'430.75	-297'331.45
2009	589	1'167'997.70	1'009'163.75	733'437.40	-574'603.45
2010	425	1'021'776.50	611'920.55	630'852.05	-220'996.10
2011	524	1'332'863.60	735'571.25	604'520.22	-7'227.87
2012	1'762	2'983'789.10	1'073'117.35	550'104.95	1'360'566.80
2013	2'862	4'115'504.15	2'116'182.20	577'942.45	1'421'379.50
	14'569	26'970'480.25	10'348'965.90	6'731'616.62	9'889'897.73

Le détail des ADB amortis au 31 décembre 2013, par catégorie, est le suivant :

Catégorie	Facturation 2012 & ant.	Amortissements	Paiements	Solde
Impôts	24'496'433.65	9'088'278.70	6'232'682.62	9'175'472.33
Loyers	22'333.35	8'499.85	629.00	13'204.50
Ecoles + dentiste scolaire	171'524.70	47'125.70	43'939.25	80'459.75
Cimetière	9'768.00	25'231.95	3'760.65	-19'224.60
CO de la Ville	11'470.50	2'347.60	2'968.50	6'154.40
Police : AO + OP	933'859.15	366'871.55	320'214.50	246'773.10
Police, édilité	43'141.65	10'193.15	20'795.35	12'153.15
Finances spéciales	479'737.40	279'854.05	25'780.95	174'102.40
Affaires sociales + AES	472'198.90	423'376.75	22'489.60	26'332.55
PEC BEC REX SIM	95'352.25	35'070.50	9'808.70	50'473.05
Déchets	146'162.25	44'079.65	37'545.80	64'536.80
Frigaz SA	6'554.35	3'195.30	3'945.65	-586.60
Services industriels	456.70			456.70
Bourgeoisie de la Ville	2'998.95	1'109.50	1'329.95	559.50
Fondation pour le logement	78'488.45	13'731.65	5'726.10	59'030.70
Total	26'970'480.25	10'348'965.90	6'731'616.62	9'889'897.73

Les Offices des poursuites ont procédé à l'encaissement pour la Commune de CHF 3'272'235.95 concernant les impôts communaux et paroissiaux, taxe des déchets, contribution immobilières, contributions temporaires pour l'épuration des eaux et factures diverses.

En raison de l'impossibilité d'encaissement, suite à la délivrance d'actes de défaut de biens, il a été procédé, sans tenir compte de l'adaptation des provisions, à l'annulation de :

- CHF 1'535'096.50 (CHF 1'480'090.29) d'impôts irrécouvrables;
- CHF 101'274.45 (CHF 71'723.90) de débiteurs divers irrécouvrables, qui concernent notamment des pertes sur locations, des contributions pour les devoirs surveillés, ainsi que quelques factures pour traitements dentaires et décorations de tombes.

6.4.4. Baux à loyer (1 personne à 60 %)

Les activités principales sont les suivantes :

- secrétariat et gestion de la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement, en lien avec le Conseil de fondation;
- gestion administrative des baux à loyer des bâtiments du patrimoine administratif (appartements, surfaces administratives et commerciales, restaurants, kiosques, places de parc, etc.);
- contrôle des subventions communales et gestion des droits de superficie.

7. ECOLES

cf Loi scolaire du 23 mai 1985 (RSF 411.01), ci-après LS
Règlement scolaire du 16 décembre 1986 (RSF 411.011), ci-après RS
Règlement des écoles enfantines et primaires de la Ville du 22 mars 1993, ci-après RV

Le Service est sous la direction de Mme Antoinette de Weck. Le Chef de service est M. Marc Capellini.

7.1. Administration (art. 59 lit c LS et art. 2 lit b RV)

L'administration comprend quatre secrétaires, dont trois à temps partiel, un responsable de l'éducation physique et des sports scolaires (à plein temps et qui assume quelques leçons d'éducation physique), deux responsables des activités culturelles (60% francophone et 40% alémanique), une responsable des devoirs surveillés (payée à l'heure) et le personnel des accueils extrascolaires.

7.2. Commissions

La Commission scolaire a siégé à 4 (5) reprises en 2013. Quelques groupes de travail ou délégations de la Commission scolaire, présidés par la Directrice des Ecoles, ont siégé pour répondre à des problématiques scolaires diverses.

La Commission scolaire des écoles du CO a siégé 2 (2) fois.

7.3. Cycles d'orientation (statistiques, voir pages suivantes)

7.3.1. CO du Belluard

La rentrée scolaire 2013 a été marquée par le changement de directeur. M. François Michel a remplacé Mme Claudine Perroud, nommée Inspectrice des écoles du CO. La Direction du CO du Belluard est assurée par une équipe de direction, composée du Directeur, ainsi que de trois Adjointes de direction, MM. Marin Angéloz, Jean Andonie et Nathanaël Rotzetter.

Pour la gestion administrative, l'école peut compter sur deux secrétaires, un concierge et une aide-concierge.

L'enseignement est assuré par **73 enseignant(e)s**, 37 femmes et 36 hommes, pour un total de 57,1 équivalents plein temps. L'école peut aussi compter sur un médiateur et une travailleuse sociale.

Le travail d'**orientation professionnelle** est assuré par Mmes Nicole Baggi et Sandra Clerc.

Il convient d'ajouter la collaboration du **médecin scolaire** et des **infirmières**, celle des **psychologues scolaires**, dont la permanence est assurée par un psychologue de la Ville, ainsi que d'un **aumônier**.

L'**effectif de rentrée** est le suivant : **726 élèves** au total (- 2 par rapport à l'année précédente), dont 378 garçons et 348 filles, répartis dans 35 classes; 4 classes sont logées à la Villa Caecilia, où M. Ricardo Da Silva assure la responsabilité. La répartition par type de classe est la suivante : 25% en classes à exigences de base, 40% en classes générales et 32% en classes pré-gymnasiales; parmi ceux-ci 66% de latinistes.

La **provenance des élèves** : 441 élèves (60,7%) proviennent de la ville de Fribourg, à savoir des quartiers du Schoenberg, de la Neuveville, du Bourg et d'une partie du Jura. 256 élèves proviennent des cercles scolaires de Sarine-Campagne, 5 élèves du cercle de la Singine et 3 élèves sont hors cercle.

L'école compte **12 élèves en institution** et **9 élèves en 10^{ème} linguistique**. Il est intéressant de relever que 95 élèves (13%) sont en 10^{ème}, voire en 11^{ème} année de scolarité.

La **répartition par nationalité** donne l'information suivante : 59% (même pourcentage que l'année précédente) des élèves sont de nationalité suisse et 41% d'autres nationalités, dont : Portugal 98 élèves, Turquie 23, Kosovo 23, Italie 13, Macédoine 11. Au total, l'école compte 49 nationalités différentes. Cette configuration multiculturelle et plutôt sensible du point de vue socio-démocratique nécessite de la part de l'école la mise sur pied de nombreuses aides socio-éducatives et une vigilance accrue dans l'encadrement des élèves.

La **répartition par confession** : 61% de catholiques, 6% de réformés, 14% de musulmans et 19% d'autres religions ou sans religion. Les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années, qui ne suivent pas le cours d'enseignement religieux confessionnel, bénéficient d'un cours d'éthique et de cultures religieuses. 97 élèves de 1^{ère} année suivent ce cours, ce qui représente le 41% des élèves, et 96 élèves de 2^{ème} année, ce qui représente le 39%. En 3^{ème} année, le cours d'éthique et de cultures religieuses est obligatoire et noté. 79 élèves suivent le cours d'enseignement religieux, ce qui représente 51% des élèves catholiques et réformés.

Les 32 élèves primo-arrivants ont été placés dans les **deux classes dites "ressources"**. Ils y suivent des cours de français, de mathématiques et d'allemand. Ces élèves sont également intégrés dans les classes régulières.

Selon le **concept Sport-Arts-Formation**, 21 élèves bénéficient d'aménagement et d'allègement scolaires, afin de pouvoir concilier les études et le sport à un haut niveau. Sept disciplines sportives sont représentées, soit le basketball, le football, le hockey sur glace, le volleyball, le patinage, le plongeon et le tennis de table.

Dans le domaine des **élèves aux besoins particuliers**, 8 élèves sont scolarisés en intégration dans les classes ordinaires; ils bénéficient d'appuis.

La Direction remercie toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement du CO du Belluard.

7.3.2. CO du Jolimont

L'administration du Cycle d'orientation de Jolimont est formée du Directeur, M. Philippe Jean, de trois Adjoints, MM. Paul Gaillard, Michel Castilla et Olivier Le Cam, de deux secrétaires à 100% et à 40% et de trois concierges.

La rentrée 2013 a vu une nouvelle **augmentation du nombre d'élèves**. Ce sont 795 (+15) élèves qui ont rejoint les 39 (+2) salles de classe le jeudi 22 août 2013, répartis de la manière suivante : 645 dans le bâtiment principal et 150 dans le bâtiment du Jura.

La **procédure de pré-orientation** a permis "d'enclasser" les quelque 280 élèves de 1^{ère} année de la manière suivante : 34,3% en classes pré-gymnasiales, 40,2% en classes générales et 25,5% (18% en 2011) en classes à exigences de base. Pour le degré 9, le taux d'élèves pour chacun des types de classes est le suivant : 39,2% en classes pré-gymnasiales, 40,7% en classes générales et 20,1% en classes à exigences de base.

Les **élèves proviennent** de quelques Communes de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (60,1%) et, pour la Ville de Fribourg, des quartiers du Jura, de Gambach, de la Vignettaz et de Beaumont (39,9%). Ils proviennent de 51 pays différents, sont 72,7% de religion catholique et 58% de nationalité suisse. Le nombre d'élèves effectuant une 10^{ème} année de scolarité est cette année encore relativement élevé : 88 élèves, ce qui représente 11% de l'ensemble des effectifs du CO (moyenne cantonale 9%). Une analyse plus précise de ces chiffres indique cependant que 30 de ces élèves sont en 10^{ème} année parce qu'ils ont répété l'un ou l'autre des 6 degrés de l'école primaire, que 39 élèves proviennent des classes de langue et que 3 élèves alémaniques effectuent une 10^{ème} année linguistique.

L'enseignement est assuré par **89 maîtres**, 47 femmes et 42 hommes, pour un total de 74 équivalents plein temps. L'équipe pédagogique du CO est complétée par deux psychologues scolaires, deux conseillères en orientation, quatre médiateurs et, depuis septembre 2010, par une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS). Avec les médiateurs et les psychologues scolaires, la TSS fonctionne désormais dans un réseau cohérent qui gagne chaque année en efficacité.

Au niveau scolaire, plusieurs projets ont été initiés dès la rentrée 2013/2014. Pour scolariser les **jeunes allophones et les primo-arrivants**, les trois CO de la Ville, sous la responsabilité du SEEnOF, ont modifié leur façon de faire habituelle basée sur les classes de langue et adopté un système dit à double appartenance : les élèves sont dans des classes régulières et reçoivent des appuis en français, allemand et maths. Pour le CO de Jolimont, ce sont 43 jeunes qui en bénéficient. Autre projet porteur : dans une classe de 1^{ère} pré-gymnasiale et dans une classe de 3^{ème} générale, plusieurs disciplines ou séquences sont données dans la langue partenaire, soit en allemand, selon le concept des langues adopté par le Grand Conseil en 2009.

Dans le **domaine de la santé**, le CO de Jolimont, qui fait partie du Réseau suisse des écoles en santé, poursuit les actions visant à la prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, des addictions aux écrans et réseaux sociaux et des problèmes causés par l'alimentation et la sédentarité (en collaboration avec le CO du Belluard).

La **gestion des bâtiments** a été une préoccupation majeure pour la direction du CO : étanchéité de la cour intérieure et surtout mise hors service de la piscine. A ce propos, la direction a dû trouver une alternative à la natation, pour que les 39 unités hebdomadaires de sport puissent tout de même être données. Les élèves ont ainsi été répartis sur six sites différents en ville. La direction du CO de Jolimont tient à remercier le Service des sports, la Direction des écoles et la Direction de l'édilité pour l'aide efficace apportée dans la résolution de ce problème.

7.3.3. DOSF

Der Schuljahresbeginn 13/14 war geprägt durch den Wechsel der Schuldirektion. Als Nachfolger von Herrn Jürg Künzi, der altershalber in den Ruhestand trat, übernahm Herr Patrick Furter die Leitung der DOSF. Das Schulleitungsteam setzt sich aus der Vizedirektorin, Frau Barbara Dürig, sowie den drei Stufenleitern Frau Maja Ouertani, Frau Daniela Buser und Herrn Philippe Lauper zusammen. Zwei Sekretärinnen, Frau M. Wieland und Frau B. Stoll, führen das Sekretariat. Als Schulsozialarbeiterin ist Frau Jacqueline Abry Kalenga tätig.

Auf Schuljahresbeginn 2013/2014 starteten im ersten OS-Jahr zwei progymnasiale Klassen, zwei allgemeine Sekundarklassen und eine Realklasse. Sie kommen aus den Quartierschulen Jura, Au, Schönberg, Vignettaz, der Freien Öffentlichen Schule Freiburg und aus Courtepin.

Damit ist der Klassenbestand um 1 Klasse zurückgegangen. Eine Entwicklung, welche sich bereits im letzten Jahr abgezeichnet hat und welche erst wieder in ca. 2 Jahren dank eines erneuten Anstieges der voraussichtlichen Schülerzahlen korrigiert wird.

Damit sind die **328 SchülerInnen** in 18 Klassen eingeteilt. Der Klassendurchschnitt liegt in den A-Klassen bei 20.0, in den B-Klassen bei 22.8 und in den C-Klassen (inkl. Förderklassen) bei 13.0. Der Klassendurchschnitt ist etwas höher als im letzten Jahr. Die Tendenz der Schülerzahlen in den B-Klassen ist steigend, was sich vor allem in den Klassen des 3. Kurses noch zusätzlich akzentuiert.

Etwas mehr als die Hälfte der Jugendlichen kommen aus der Stadt Freiburg. 5 SchülerInnen sind aus einem anderen, französischsprachigen Schulkreis bei uns an der DOSF und absolvieren ein 10. partnersprachliches Schuljahr.

Das Lehrerkollegium hat sich weiter verjüngt. Über die Hälfte der Lehrerinnen und Lehrer sind jünger als 40 Jahre. Diese Durchmischung garantiert und wirkt sich positiv auf die Schulentwicklung aus, da zwischen Junglehrpersonen und den älteren, bereits mehrere Jahre im Schuldienst stehenden Lehrpersonen, ein reger Austausch stattfinden kann.

Wir bereits im Schuljahr 12/13 wurde der Fokus auf die Leistungsbeurteilung gelegt. Die Evaluation des schulinternen Beurteilungsleitfadens sowie der Richtlinien zum Zeugnis bildet einen Schwerpunkt im diesjährigen Schulprogramm. In diesem Zusammenhang wurden auch die Beurteilungskonferenzen optimiert und ausgebaut.

Neubau DOSF

Mit dem Bau konnte im vergangenen November begonnen werden. Die Zusammenarbeit mit den Architekten, der städtischen Schuldirektion sowie in den Kommissionen verläuft konstruktiv und effizient. Verschiedene Fachverantwortliche der DOSF werden in den Ausführungsprozess miteinbezogen und können ihre Anliegen im Austausch mit den Architekten konkret einbringen.

Die Direktion der DOSF dankt an dieser Stelle allen Personen, die zum guten Funktionieren der Schule beitragen.

7.4. Ecoles enfantines et primaires

7.4.1. Effectifs

Dans les **39** (21) **classes enfantines**, on dénombre **726** (362) **enfants**, dont 160 (81) de langue allemande, soit 22,04% (22,3%), tandis que dans les 108 (107) classes primaires, le nombre des élèves est de 1'894, dont 364 (339) de langue allemande, soit 19,22% (18,48%).

7.4.2. Appuis et classes d'accueil

Un appui pédagogique est donné dans des classes allemandes de la Vignettaz et du Schoenberg.

En outre, 9 maîtres(ses) de classe de développement itinérante (à temps partiel) travaillent dans la partie francophone, ainsi que 7 dans la partie alémanique.

De leur côté, les enfants de langue étrangère sont placés dans des **cours de langue**, ouverts dans les différents bâtiments scolaires de la ville. Le but des cours de langue pour ces enfants intégrés dans les écoles de quartier est d'accélérer l'apprentissage du français.

A cela s'ajoutent trois **classes d'accueil**, qui reçoivent à plein temps des enfants ne parlant pas du tout le français, à l'école du Jura, de la Vignettaz et de la Villa Thérèse. Dans chaque bâtiment scolaire enfin, un grand nombre d'enfants bénéficient d'appuis, habituellement en groupes, et parfois individuels.

7.4.3. Devoirs surveillés (art. 2 lit c RV)

209 (201) enfants bénéficient du service de surveillance des devoirs assuré dans la plupart des bâtiments scolaires.

Une responsable assure la coordination des différents groupes.

7.4.4. Education physique et sports scolaires (art. 2 lit c, 6, 7, 8 et a RV)

S'agissant du **sport scolaire facultatif**, 1'372 (1'002) enfants pratiquent gratuitement, durant une heure par semaine, le sport de leur choix (natation, plongeon, plongée, brevet de jeune sauveteur, basketball, tennis, badminton, patinage, hockey sur glace, gymnastique aux agrès, danse, sports d'équipe, escalade, athlétisme, tennis de table).

Le lundi 1^{er} juillet, les classes de 2^{ème} année, après avoir suivi un parcours fléché, se sont retrouvées en forêt pour concourir à des jeux; 312 élèves y ont pris part.

Les **joutes des élèves** de 4^{ème} année ont rassemblé 16 classes sur le Site sportif de Saint-Léonard, le jeudi 4 juillet. 283 élèves ont participé à la Kid's Cup, épreuves d'athlétisme adaptées à ce degré.

Les 26^{èmes} **joutes sportives** des classes de 6^{ème} année se sont déroulées le mardi 2 juillet 2013 dans le bois de Moncor. Une course d'orientation par équipes a permis aux élèves de découvrir cette magnifique forêt. 20 classes y ont participé, pour un total de 337 élèves.

Par ailleurs, les enseignants des classes primaires de la ville de Fribourg auront bénéficié de 1'242 **collaborations pédagogiques**. Les élèves, quant à eux, ont participé à 963 après-midi sportifs, activités ayant pour objectif la formation générale, en utilisant les ressources de la nature, les jeux de piste et de plein air, les rencontres sportives, le patinage, le ski, etc.

7.4.5. Activités culturelles (art. 2 et 13 RV)

L'**offre culturelle extrascolaire** proposée dans le cadre des activités extrascolaires comprend 16 ateliers différents dans les domaines des arts visuels, des arts de la scène et du monde de la musique; elle se répartit de la façon suivante :

Récapitulatif de l'offre culturelle extrascolaire 2012/2013 :

<u>Nom de l'atelier</u>	<u>Langue</u>	<u>Nbre d'ateliers</u>	<u>Nbre d'élèves</u>	<u>Lieu du cours</u>
Théâtre	français	3	13	Jura - Centre "Le Phénix"
Theater	allemand	2	8	Jura - Centre "Le Phénix"
Cirque	bilingue	1	7	Vignettaz
Claquettes	français	2	8	Pérolles
Flûte à bec	bilingue	9	19	Bourg Vignettaz Jura
Blockflöte	allemand	7	15	Schoenberg Vignettaz, Jura
Keyboard	bilingue	0	0	Schoenberg

Guitare	français	16	40	Jura, Vignettaz Pérolles Schoenberg
Gitarre	allemand	6	13	Schoenberg Vignettaz
Rythmes et percussions	français	0	0	Schoenberg
L'art de la pub	bilingue	2	10	Samaritaine 5
Peinture & Dessin	bilingue	3	14	Jura
Film d'animation	français	2	12	Vignettaz
Jouons avec l'art	bilingue	3	24	Bourg
Caricatures et BD	bilingue	3	16	Pérolles
Céramique	bilingue	4	18	Samaritaine 5
Images et ordinateur	bilingue	3	13	Samaritaine 5
Sculpture	français	1	5	Au Bucher, Planche Inf.
Malen und gestalten	bilingue	6	37	Vignettaz Jura
TOTAL		73	272	

2 ateliers n'ont pas été ouverts faute d'inscriptions suffisantes
 24 inscriptions n'ont pas pu être validées
 26 enfants ont démissionné en cours d'année

CONCERT / SPECTACLE de mi-année "Le carnaval des p'tits artistes"

Les 39 élèves de 2^{ème} année fréquentant les ateliers de musique, de claquettes et de théâtre ont offert un **spectacle d'une heure** le 2 février 2013 dans la salle polyvalente de la Vignettaz. Le public nombreux et conquis a pu écouter des morceaux de circonstance interprétés à la guitare et à la flûte. Il a aussi pu partager la 1^{ère} prestation publique des comédiens en herbe dans quelques petites scénettes. Grande nouveauté : un orchestre composé des mêmes enfants, accompagnés par leurs professeurs et les élèves de claquettes ont présenté un morceau d'ensemble intitulé "CARNAVAL".

L'affiche et les flyers ont été réalisés par les élèves de l'atelier "Bande dessinée".

EXPOS de mi-année dans les ateliers

Afin de découvrir la démarche artistique, pédagogique ainsi que les œuvres des 159 enfants inscrits dans les différents ateliers des arts visuels, les parents ont été invités aux expositions organisées durant la semaine du 4 au 8 février 2013 dans les lieux habituels des cours (excepté pour l'atelier de sculpture, qui a exposé à la rue de la Neuveville 60).

SPECTACLE / EXPO 2013 "Grandes œuvres & P'tits artistes"

Tous les élèves ayant participé aux activités culturelles extrascolaires en 2012/2013 ont eu l'opportunité de prendre part aux quatre concerts/spectacles ou à l'expo intitulée "**Grandes œuvres & P'tits artistes**", qui se sont déroulés dans les locaux du MAHF et de l'Espace Jean Tinguely - Nika de Saint Phalle.

Cette collaboration novatrice entre le MAHF et la Direction des écoles de la Ville de Fribourg a représenté une extraordinaire opportunité pour les enfants des activités culturelles extrascolaires de présenter le fruit de leur travail et de leur imagination ! Ils ont offert aux visiteurs leur vision et leur interprétation des œuvres des artistes de renom exposées au musée. L'exposition a été proposée du 14 au 23 juin 2013 et les concerts/spectacles les week-ends des 15/16 et 22/23 juin 2013.

Tous ces p'tits artistes étaient vêtus d'un t-shirt noir ou blanc avec le visuel de l'affiche de l'évènement.

Cette manifestation a connu un grand succès et a permis au public de découvrir les activités culturelles extrascolaires offertes par la Ville de Fribourg à ses écoliers et, par la même occasion, de pénétrer pour la 1^{ère} fois au MAHF.

L'offre culturelle scolaire a permis à chaque classe enfantine de bénéficier d'une offre culturelle et à chaque classe primaire de deux offres culturelles durant l'année scolaire. Toutes ces offres ont connu un vif succès, tant auprès des enseignants que des élèves.

Récapitulatif de l'offre culturelle scolaire en 2013 :

Degré	Genre	Nbre de séances	Langue	Nbre d'élèves	Lieu du spectacle	Coût par élève
EE2, Flos						
"Cochon tout rond"	Marionnettes	4	français	303	Salle polyvalente Vignettaz Salle CQS	CHF 9.25
"L'histoire est dans le sac"	Marionnettes	5	français	307	Salle polyvalente Vignettaz Salle CQS	CHF 16.65
KG						
"Taschen-geschichten"	Figurentheater	2	Deutsch	165	Freizeitzentrum Schoenberg / Vignettaz	CHF 10.45
1.-2. Kl.						
"Das Ungeheuer der Taiga"	Filmfestival	1	Deutsch	108	Cap'Ciné	CHF 6.00
"Lücht chline Stärn"	Schülermusical	1	Deutsch	102	Salle paroissiale St-Maurice	CHF 3.00
1P, 1P-2P, Flos						
"Marguerite, maintenant, tout de suite..."	Conte	5	français	274	Salle Rossier Hôpital des Bourgeois	CHF 12.85
"Les 3 amis"	Marionnettes	5	français	291	Théâtre Marionnettes Fribourg	CHF 12.40
2P						
"Ernest et Célestine"	Cinéma	3	français	253	Cinémotion Rex	CHF 9.10
"A la découverte du musée et de ses cachettes"	Visite au musée et atelier	15	français	272	MAHF	CHF 8.50
2P, accueil, 1-2P, Flos						
"Atelier Tinguely"	Visite au musée et atelier	18	français	294	Espace Tinguely/ Niki de St-Phalle	CHF 5.00
3-4. Kl.						
"Zirkus Starlight"	Zirkus	1	Ohne Worte	131	Zelt/Jura	CHF 8.00
"Fontaine, je boirai de ton eau"	Tanz	1	Ohne Worte	116	Nuithonie	CHF 10.50

"Burg Höllenstein"	Musical	1	Deutsch	107	Salle Ducarroz : CO de Jolimont	CHF 8.50
"Lücht chline Stärm" nur AU	Schülermusical	1	Deutsch	28	Salle paroissiale St-Maurice	CHF 3.00
3P, dév moyen, accueil						
"Oust !"	Clown / Pantomime	3	français	300	Salle CQS	CHF 12.15
"Fontaine, je boirai de ton eau"	Danse	2	français	284	Nuithonie Petite salle	CHF 11.30
4P, 3-4P, accueil						
"Entresort"	Cirque	1	français	278	Cirque Starlight	CHF 8.00
5P, dév. sup.						
"Minifocus"	Concert	3	français	259	Nouveau Monde	CHF 14.40
"Havanastation"	Cinéma FIFF	1	VO espagnol + sous- titres fr.	91	Rex	CHF 6.00
5.-6. Kl.						
"Clara und das Geheimnis der Bären"	Cinéma	1	Deutsch	73	Rex	CHF 10.00
"Dresscode"	Museum	9	Deutsch	119	MAHF	CHF 8.50
"Burg Höllenstein"	Musical	1	Deutsch	68	Salle Ducarroz : CO de Jolimont	CHF 8.50
"Lücht chline Stärm" nur AU	Schülermusical	1	Deutsch	23	Salle paroissiale St-Maurice	CHF 3.00
6P						
"20'000 lieues sous les mers"	Théâtre	1	français	241	Nuithonie, Mummenschanz	CHF 11.25
"Dress code"	Visite au musée et atelier	17	français	273	MAHF	CHF 8.50
"Frankenstein"	Théâtre musical »	1	français	300	Nuithonie, Mummenschanz	CHF 9.00

Dans le cadre des activités culturelles scolaires, plusieurs projets scolaires ont été soutenus et financés :

- **"Les colors 3"** : cinq classes de 4-5-6P ont eu la chance d'assister au concert de chansons françaises présenté par deux classes de 5P de l'école de la Villa Thérèse et de l'école de la Vignettaz. Une représentation scolaire a été proposée. Les activités culturelles scolaires ont participé au financement de ce spectacle à raison de CHF 3.- par élève.
- **"Dans l'athanor de l'alchimiste"** : ce sont les élèves de trois classes de 4-5-6P de l'établissement scolaire du Schoenberg qui ont découvert cette année les orgues de l'église Saint-Michel, grâce au concert scolaire du 27 septembre 2013. 52 enfants et 3 accompagnants ont bénéficié de cette offre culturelle à raison de CHF 5.- par élève.
- **"Musical der Vignettaz"** : Die 5. und 6. Klassen stellten im Frühling/Sommer 2013 das Musical „Andersch als die Andere“ auf die Beine. Der deutschsprachige Kulturverantwortliche leitete 8 Chorproben, um die Stücke einzuführen. Die 5. und 6. Klässler der anderen städtischen Schulen hatten die Möglichkeit, sich dieses Musical anzusehen und hören.

- **"Musical der Schönbergschule"** : Die 3. - 6. Klässler der Schönbergschule stellten das Musical „Burg Höllenstein“ auf die Beine. Der deutschsprachige Kulturverantwortliche unterstützte mit seinem Bassspiel die Begleitband an den Proben und Vorstellungen. Ein grosser Teil der Materialkosten wurde von den schulischen kulturellen Aktivitäten übernommen. Der deutschsprachige Kulturverantwortliche organisierte die Schülervorstellungen an welchen einerseits die anderen 3. – 6. Klässler der städtischen Schulen und andererseits diverse gleichstufige Klassen der Kantonschulen teilnahmen.
- **"Musical der Au-Schule"** : Die 1. und 2. Kindergarten - und 1. und 2. Klassen stellten im Winter 2013 das Musical "Lücht chline Stärn" auf die Beine. Der deutschsprachige Kulturverantwortliche organisierte die Schülervorstellungen an welchen die 1. und 2. Klässler der anderen städtischen Schulen teilnahmen. Der deutschsprachige Kulturverantwortliche stand den Lehrern beratend zur Seite.

7.4.6. Appuis pour l'enseignement du dessin (art. 2 lit c RV)

Ces appuis sont proposés aux enseignants des classes primaires de 2P, 4P, 6P et développement. Ils sont dispensés par une enseignante (6/28^{ème}) pour la partie française et par une enseignante pour la partie alémanique (2/28^{ème}).

18 classes romandes ont demandé cet appui artistique et technique. Les classes alémaniques des écoles du Jura et de la Vignettaz ont bénéficié ponctuellement de ce soutien pédagogique selon leurs besoins.

7.4.7. Bus scolaire

Depuis le 17 février 1997, les enfants domiciliés à Bourguillon (qui n'est pas desservi par les TPF), et fréquentant l'école de l'Auge ou celle de la Neuveville, bénéficient d'un transport scolaire gratuit.

7.4.8. Personne de contact école – parents migrants

Organisation

Le Service de contact école - parents migrants (SCEM) est rattaché à la Direction des écoles. Depuis le 1^{er} septembre 2013, sa gestion est confiée à M. Paulo Wirz.

Activités du service

L'effectif important des enfants de migrants dans les classes fribourgeoises et leur diversité culturelle nécessitent différentes formes de **collaboration avec les parents**. Le SCEM facilite le contact entre l'école et les familles migrantes, dans le but d'accélérer le processus de leur intégration sur le plan scolaire.

Le SCEM **collabore avec les autorités compétentes, les services auxiliaires et les enseignants**. Il assure le contact entre les partenaires de l'école et, pour y parvenir, organise des réunions et diffuse des informations à l'intention des parents migrants. Le SCEM encourage les parents et les associations des parents à participer activement à la vie de l'école et à l'élaboration des projets.

Traduction / interprétariat

Pour les parents allophones, le SCEM propose un **service de traduction** lors d'entretiens et de réunions organisées à l'école. Les enseignants qui ont besoin d'interprètes s'adressent en priorité au SCEM, qui organise les interventions et veille à la présence des interprètes. Pour satisfaire aux demandes, le SCEM sollicite régulièrement la collaboration des interprètes privés et celle de l'Association Se Comprendre de Caritas, qui dispose des interprètes

communautaires formés. En 2013, **269 demandes ont été traitées** pour assurer la bonne compréhension mutuelle lors d'entretiens avec les parents migrants (voir le tableau). NB : les chiffres de 2013 couvrent uniquement la période de septembre 2013 (date d'entrée en fonction du nouveau responsable) à décembre 2013.

Prestations d'interprétariat du SCEM - 2013					
Ecole / Service	Nombre d'interventions		Langue	Nombre d'interventions	
	2012	2013		2012	2013
Auge	-	-	Albanais	49	37
Neuveville	-	-	Anglais	6	1
Bourg	24	12	Arabe	21	17
Jura	34	26	Amharique	2	-
Pérolles	15	7	Espagnol	4	8
Schoenberg	32	21	Farsi / Iranien	11	16
Vignettaz	31	35	Italien	4	2
Villa Thérèse	51	53	Macédonien	4	4
Flos Carmeli ¹⁾	65	72	Portugais	130	77
Buissonnets	2	-	Russe/Polonais	8	3
Psychologues ²⁾	64	31	Serbo-croate	7	3
			Somalien + Dari	3	5
			Tamoul	14	9
Autres (écoles spécialisées, CO, institutions, service médical, autres communes, traduction lors des séances de médiation etc.)	43	12	Thaïlandais	1	-
			Tigrinya	30	50
			Turc/kurde	64 ³⁾	33
			Vietnamien	3	2
			Chinois	-	1
			Mongol	-	1
Total	361	269	Total	361	269

1) Y compris logopédistes.

2) Concerne les entretiens individuels et ceux en équipe à l'école

3) Y compris évaluations LCO, interventions au domicile et consultations en langue turque

Interventions extérieures

Les activités du SCEM sont destinées principalement aux écoles enfantines et primaires de la ville. Dans la mesure du possible, le SCEM intervient aussi auprès **d'autres établissements et institutions** (écoles spécialisées, cycles d'orientation, SEJ, Juge de paix, etc.) pour la traduction ou pour l'accompagnement des parents et des élèves domiciliés en ville de Fribourg. Exceptionnellement, les interventions demandées par d'autres communes sont acceptées pour des cas spéciaux.

Médiation culturelle et consultations scolaires

Les consultations concernent souvent la situation de l'enfant et les démarches administratives. Lors des séances, les parents demandent fréquemment des **explications sur le fonctionnement de l'école et du système scolaire**. Les enseignants s'adressent également au SCEM pour mieux connaître le milieu culturel et social de leurs élèves.

Réseau "Ecole - parents migrants"

A l'instar de la Ville de Fribourg, les Communes de Villars-sur-Glâne et de Courtepin, ainsi que l'ORS (requérants d'asile), disposent d'un service d'accueil pour les enfants de migrants. En collaboration avec le Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SENOF), les responsables de ces services se rencontrent plusieurs fois par année pour des échanges d'informations. Les travailleurs sociaux en milieu scolaire y participent également.

Conclusion

En 2013 et à l'analyse du tableau, les demandes d'interprètes ont diminué par rapport à l'année précédente et s'approchent des résultats de 2011 (266 demandes). Néanmoins, cet état de fait ne devrait pas refléter la réalité en raison des changements de personnes responsables du SCEM en cours d'année et de la vacance du poste durant quelques mois. Nous constatons néanmoins que les demandes sont proportionnellement fortes pour les langues telles que le portugais, tigrinya (Erythrée), albanais, turc, arabe et farsi.

7.5. Psychologues scolaires (art. 106ss LS)

7.5.1. Personnel

Le service de langue française emploie cinq psychologues pour quatre postes à plein temps.

Rappelons que chaque école primaire a un(e) psychologue titulaire.

Il y a un(e) psychologue de référence par cycle d'orientation.

Der deutschsprachige schulpsychologische Dienst ist mit 25 Wochenstunden dotiert. 18 Wochenstunden werden von Herbert Schmid, 7 Wochenstunden von Gabriela Schmutz-Binz übernommen. Im Jahr 2012 wurde Gabriela Schmutz-Binz durch Vanessa Stürmlin vertreten.

7.5.2. Activités du Service

Cette statistique est établie par année scolaire, ce qui est le rythme "naturel" de l'école. Par conséquent, les statistiques que vous pouvez lire portent sur l'année scolaire 2012/2013.

Elle comporte deux rubriques principales, les "activités liées à des situations", qui sont principalement les activités de consultation et les "activités non liées à une situation", qui rendent compte des multiples tâches auxquelles le psychologue est appelé à répondre au sein du système scolaire.

Sous la première rubrique est indiqué l'auteur du signalement. Il est heureux de constater qu'environ le tiers des situations est annoncé directement par les parents.

Les motifs du signalement recouvrent un large champ :

- Domaine apprentissage scolaire
 - Orientation scolaire, promotion, répétition, conseil pour cursus scolaire.
 - Difficultés d'apprentissage et de rendement, attitude de travail, technique d'apprentissage, dyslexie, dysorthographe, dyscalculie.
 - Evaluation intellectuelle.
- Domaine comportement, entourage familial et social
 - Difficultés comportementales à l'école.
 - Difficultés comportementales et éducatives dans la famille.
 - Conflits dans le cadre scolaire, familial ou du groupe des camarades.

- Problématique personnelle
 - Peurs, angoisses, timidité.
 - Troubles du comportement alimentaire, troubles du sommeil, troubles psychosomatiques, recherche d'identité.

Dans les mesures proposées, le libellé est généralement explicite. A relever cependant que le "travail avec le système" signifie une intervention avec tout le groupe (famille, classe), celui-ci étant perçu comme pouvant le mieux mobiliser les ressources pour la résolution d'un problème.

Par "transmission", on entend l'orientation d'une situation vers d'autres spécialistes que ceux des services auxiliaires scolaires (médecins, services sociaux notamment).

Deux rubriques concluent cette première partie, à savoir une quantification de la durée de la prise en charge et de l'intervention pour chaque situation.

62% des situations étaient nouvelles. Seuls 56 élèves (15%) ont bénéficié d'une prise en charge de deux ans ou plus.

229 situations ont occupé les psychologues scolaires durant 1 à 10 heures et 140 situations de 11 à 40 heures. Outre le temps en présence de l'élève, il faut ajouter celui occupé à préparer les séances, corriger les tests, rédiger des rapports et rechercher des informations.

Activités non liées à une situation

Ces activités concernent principalement deux domaines, d'une part le **travail de réseau** et de coordination avec l'ensemble des acteurs de l'école (les enseignants, les inspecteurs, les collègues et les autres spécialistes) et d'autre part, par le biais des permanences organisées dans les écoles, l'offre aux enseignants de partager avec eux leurs soucis concernant certaines situations, sans pour autant que cela débouche sur un signalement. C'est donc essentiellement un travail de prévention. Le temps occupé à ces activités est important puisque chaque psychologue (équivalent plein temps) participe à plus de 120 séances par année.

Le Service a également une tradition d'**encadrement des stagiaires**. En plus des stagiaires qui étudient au niveau du "Bachelor" et du "Master", un/e psychologue qui vient de terminer ses études est maintenant engagé/e. Durant une année scolaire, il/elle peut parfaire sa formation sous la supervision des psychologues scolaires et entrer dans la pratique professionnelle.

Enfin, depuis l'an dernier, **les six accueils extrascolaires de la Ville sont supervisés par les psychologues scolaires**. Quatre à cinq passages par an dans chacun des accueils sont organisés et permettent des échanges avec les animatrices sur les situations qui leur posent problème, afin de trouver des solutions pour une prise en charge satisfaisante des enfants.

7.5.3. Statistiques

Activités liées à des situations

Répartition des élèves examinés :

	<i>partie française</i>	<i>partie allemande</i>
- préscolaires	1	0
- enfantines	32	18
- primaires	257	37
- CO	<u>80</u>	<u>7</u>
TOTAL	369	62

		<i>Nombre de situations</i>	
		<i>Partie :française</i>	<i>allemande</i>
Annoncé par :	Ecole (enseignant, directeur, inspecteur)	205	50
(1 possibilité par élève)	Parents	100	9
Logopédiste		13	-
Psychomotricien/ne		3	-
Médecin, SPP, autres		41	3
Elève lui-même		7	-
Motif du signalement :	Domaine apprentissages scolaires	162	39
(plusieurs possibilités)	Domaine comportement/entourage		
familial et social		164	32
Problématique personnelle		159	18
Mesures proposées :	Scolaire	67	21
(plusieurs possibilités)	Pédagogique/		
	Pédagothérapeutique	58	11
	Conseil et suivi (parents/enseignant)	99	17
	Travail avec système (famille/école)	79	11
	Soutien psychologique (enfant)	207	25
	Transmission	20	4
	Aucune mesure	13	3
Nouveaux cas :		229	48
Anciens cas :	1 an	84	10
	2 ans	35	3
	3 ans	15	1
	4 ans et plus	6	-
Durée d'intervention :	1 – 5 h.	97	21
	6 – 10 h.	132	24
	11 – 20 h.	120	15
	21 – 40 h.	20	2
Situations aussi suivies par d'autres services :	Logopédie	60	16
	Psychomotricité	12	8

Activités non liées à des situations

Les quatre premières rubriques mentionnent les interventions qui ne concernent pas des élèves signalés individuellement (ils ne sont pas inclus dans les 369 élèves répertoriés), mais le travail avec des classes entières ou des groupes d'élèves.

	<i>Nombre de séances</i>	
Observations/visites de classes	18	3
Interventions en classe	4	-
Interventions de crise	1	-
Interventions de groupe	1	1
Travail avec groupe d'enseignants		4
Séances avec autres services (service médical scolaire, travailleuses sociales, réseau santé, médiateurs-psychologues)	58	4
Colloques de psychologues	87	31
Collaboration à la formation continue dans le cadre d'écoles	10	-
Séances avec inspecteurs	25	2
Conseils (enseignants/parents/téléphones)	120	13
Soirée de parents	2	1
Permanence	131	-
Autres	48	-

7.6. Service médical scolaire (art. 40 LS et art. 2 lit 5 RV)

Le service médical scolaire est responsable, d'une part, des **examens de dépistage** en école enfantine et primaire, ainsi que dans les cycles d'orientation et, d'autre part, du domaine de la **prévention et de la promotion de la santé** dans ces écoles.

7.6.1. Visites médicales en écoles enfantine et primaire

23,8% des enfants sont venus au service médical. Les autres contrôles de santé, selon le choix des parents, ont été assurés par les médecins traitants, pédiatres le plus souvent ou généralistes.

De plus, selon la procédure de médecine scolaire en vigueur dans le canton, le service médical a contrôlé les cartes de santé ou les certificats médicaux des élèves de 1P. La grande majorité (95,8%) des enfants avaient une carte de santé en ordre. Ceux qui n'avaient pas eu de contrôle durant l'année précédente ont été convoqués et vus dans le service ou priés de s'adresser à leur pédiatre.

En raison de l'absence de médecin scolaire, la visite médicale habituellement faite en 5P a été annulée. Par contre, tous les élèves de 5P ont bénéficié d'un contrôle de la vue, du poids et de la taille à l'école, afin de les orienter chez l'ophtalmologue en cas de besoin ou de leur proposer si nécessaire le programme multisport pour enfants en surpoids.

Classes enfantines												
Ecoles	Nombre d'élèves			Envoyés							Vaccinés	
	<i>en classe</i>	<i>vus</i>	<i>méd. privé</i>	<i>Ophthal-mologue</i>	<i>ORL</i>	<i>Pédiatre</i>	<i>Psycho-logue</i>	<i>Ici Audio</i>	<i>Autres+dentiste</i>	Total envoyés	<i>Di-Te-Per-Pol</i>	<i>MMR</i>
Auge	18	4	14								2	
Bourg	27	7	20			2				2		1
Neuveville	18	6	12	2						2		
Jura	61	21	40			2		1	2	4	2	1
Pérolles	28	7	21	1						1	2	
Schoenberg	91	17	74	2						2	3	1
Vignettaz	88	20	68	3		1				4	2	
Villa Thérèse	38	6	32								1	
Totaux enfantines	369	88	281	8		5				15	18	3
% par rapport aux élèves en classe (369) puis vus(88)		23,8	76,2	9%		5,6%		1.1	2,2%	17%	20,4%	3,4%

<u>Classes enfantines</u>		<u>Evaluation du poids (93 élèves)</u>	
BMI	90-97%	9	9,6%
	≥ 97%	3	3,2%
	>> 97%	8	8,6%
Elèves en surpoids 90-97%		9,6%	
Elèves obèses ≥ 97% et >> 97%		11,8%	

<u>1^{ères} classes primaires</u>						
<i>Toutes les classes de 1P</i>					<i>Vaccinés</i>	
Nombre d'élèves	Carte de santé ou certificat médical	Pas de carte ou de certificat	Vus	Envoyés chez le pédiatre ou un autre spécialiste	<i>Di-Te-Per-Pol</i>	<i>MMR</i>
289	277 (95,8%)	3 (1%)	9 (3,1%)	0	1	0

<u>3èmes classes primaires + dév. moyen, contrôle de la vue, du poids et de la taille</u>				
<i>Ecoles</i>	<i>élèves contrôlés</i>	<i>adressés à l'ophtalmologue</i>	<i>Obésité (BMI =/ >97%)</i>	<i>se sont inscrits au Multisport plus</i>
Auge all.	16	1	3	
Bourg	17	2	1	
Flos Carmeli	16	2	4	2
Jura franc.	46	6	6	3
Jura all.	18		3	
Neuveville	19		1	1
Pérolles	27	3	5	
Schoenberg franc.	34	11	6	3
Schoenberg all.	24		4	
Vignettaz franc.	54	9	12	1
Vignettaz all.	14	1	2	2
Villa Thérèse	40	6	8	4
Totaux	325	41	55	16
% par rapport aux élèves contrôlés		12,6%	16,9%	29% des élèves concernés

Visite médicale classes développement supérieur															
Ecoles	élèves convoqués	vus	certificats	Douleurs dos, conseils donnés	Surcharge pondérale et obésité (BMI = />90%)	proposé Multisport ou déjà participant	Envoyés						Vaccinés		
							Ophthalmologue	ORL	Méd. traitant pédiatre	Psychologue	Ici	Autres Dermatologue Dentiste Dos	Total envoyés	MMR	Di-Te ou Di-Te-Pol
Bourg	4	4	0		0	0	1			1			2	1	1
Jura	13	13	0		4	8	4						4	1	2
Villa Thérèse	15	15	0		4	4	1		3		2	3	9	3	5
Totaux développement supérieur	32	32**			8	8	6		3		2	3	15	5	8
% par rapport aux élèves vus		100%	0%		25%	100% des surpoids	18,7%		9,3%	3,1%	6,2%	9,3%	46,8%	40.6%	

5èmes classes primaires + dév. moyen, contrôle de la vue, du poids et de la taille				
Ecoles	élèves contrôlés	adressés à l'ophtalmologue	Obésité (BMI = />97%)	se sont inscrits au Multisport plus
Auge all.	13	0	1	1
Bourg + dév. moyen	30	4	3	-
Jura franc.	40	7	5	3
Jura all.	9	0	1	-
Neuveville	26	1	0	1
Pérolles	39	10	3	1
Schoenberg franc.	38	7	11	7
Schoenberg all.	25	1	6	-
Vignettaz franc.	55	5	16	6
Vignettaz all.	11	1	3	1
Villa Thérèse	31	12	8	8
Totaux	317	48	57	28
% par rapport aux élèves contrôlés		15,1%	17,9%	49% des élèves concernés

7.6.2. Prévention et promotion de la santé dans les classes enfantines et primaires

Pour l'année 2012/2013, le travail du réseau a touché **2'102 élèves**. Parmi ces enfants, certains ont bénéficié de plusieurs actions ou ateliers. Les programmes proposés sont basés sur les problèmes actuels en santé publique et sur l'interprétation des résultats des statistiques effectuées par le service médical scolaire. Le rapport détaillé de toutes les activités du réseau est à disposition sur demande.

Thèmes	Public cible	Méthode	Classes/ participation	Elèves bénéficiaires
Alimentation et mouvement				
Récrés saines	Classes enfantines francophones et alémaniques	Boîtes récrés pour chaque élève lors de l'entrée à l'école. Les enseignants travaillent le thème. Infos écrites aux parents. Organisation : service médical scolaire.	Toutes les classes enfantines	364
Récrés saines	Projets d'écoles	Travail tout au long de l'année scolaire par les enseignants. Informations écrites aux parents concernés. Soutien du SMS.	Vignettaz B	160
Récrés saines	Ecoles intéressées	Semaine récréations organisée par les enseignants.	Toutes les classes enfantines/primaires, Schoenberg fr.	280
Programme pour enfants en surpoids	Elèves concernés par le surpoids en 4P, 5P, 6P	Club Multisports. Maîtres d'éducation physique, diététicienne, psychologues, professeurs/es autodéfense, service médical scolaire.	Elèves de 4P, 5P, 6P, développement moyen et supérieur en extrascolaire	46
Programme pour enfants en surpoids	Club Multisports	1 sortie de fin d'année scolaire et diplôme de sport. Camp de vacances à l'institut de Gouglera. 1 semaine durant les vacances d'été	Participants au Club Multisport	16 élèves cl. primaires 12 élèves cl. secondaires (anciens participants multisports)
Sommeil				
Ateliers sommeil	Enfantines, 1P, 2P fr/al	3 ateliers par classe. Infos écrites à tous les parents et soirées-débat. Animation : Croix-Rouge	9 classes (enfantines, 1P et 2P fr/al).	180
Stress, estime de soi, concentration, relaxation				
Ateliers stress	5P, 6P, dév. moyen et supérieur fr/al	3 ateliers par classe. Informations écrites aux parents. Animation : Croix-Rouge	5 classes fr/al. de 5P, 6P et dév. moyen	72
Ateliers estime de soi	6P et dév. supérieur fr/al.	3 ateliers par classe. Informations écrites aux parents. Animation : Croix-Rouge	7 classes (2 classes dév. sup. et 5 classes de 6P)	104
Yoga	Enfantines et primaires fr/al	3 ateliers en classe. Informations écrites aux parents. Animation : professeures de yoga	12 classes de tous les degrés, francophones et alémaniques dans les divers bâtiments	190

Education				
<i>Association Education familiale</i>	<i>Elèves classes enfantines et 1P</i>	<i>Participation active des professionnels/les aux visites médicales (association éducation familiale)</i>	<i>Familles des élèves des classes enfantines et 1P</i>	<i>107</i>
<i>Ecole du dos</i>	<i>Classes primaires fr./al.</i>	<i>1 à 3 ateliers en classe. Informations écrites aux parents. Réglage des pupitres et des chaises. Animation : 1 physio.</i>	<i>15 classes fr/al de tous les degrés</i>	<i>253</i>
Prévention de la violence et des dépendances				
<i>Auto-défense</i>	<i>Filles de 5P, 6P fr. Garçons et filles de 1P et 2P al. Filles de 4P, 5P, 6P al.</i>	<i>Les petits : 3 ateliers de 1h30. Pour les grandes filles : 5 ateliers de 2h00 ou 10 ateliers de 1h00. Arts martiaux et discussions. Animation : Pallas</i>	<i>5 groupes en extrascolaire Inclus : les élèves inscrits au groupe Multisports</i>	<i>101</i>
<i>Prévention comportements abusifs dans les relations amicales et amoureuses</i>	<i>Filles et garçons de 6P intéressés</i>	<i>Programme « sortir ensemble et se respecter » 7 séances d'1h30, soirée parents Animation : REPER</i>	<i>1 groupe mixte en extrascolaire</i>	<i>12</i>

Multisport 12-13 (9^{ème} année) 46 élèves

- 36 propositions d'inscriptions ont été envoyées aux élèves de 3P (285 contrôlés) ▶ 13 enfants se sont annoncés (36,1%).
- Sur 51 élèves de 5P concernés, 9 ont commencé le programme (17%).
- 11 enfants, en 3P, 4P ou 5P l'année dernière, se sont engagés à continuer cette année.

Sport du mercredi

Au début de l'année, il y avait 12 filles et 13 garçons qui commençaient le sport du mercredi. 4 filles et 1 garçon ont rejoint le groupe en cours d'année, 5 enfants ont abandonné. Un enseignant d'éducation physique s'occupe des garçons et une enseignante d'éducation physique des filles.

Les enfants ont été bien assidus lors de ces mercredis après-midi (8 filles et 10 garçons ont entre 0 et 4 absences). Ils ont été récompensés par un diplôme remis par les profs de sport ainsi que par un abonnement de 10 entrées à la piscine de la Motta offert par le Service des sports de la Ville. D'autres viennent plus irrégulièrement.

En fin d'année scolaire, il y avait 13 filles et 12 garçons.

Sport aquatique

9 filles et 5 garçons étaient présents lors de la première leçon le vendredi à la piscine de l'Institut St-Joseph au Guintzet. Une enseignante de sport dans les écoles de la Ville a donné ces cours durant l'année. La participation a été assez régulière tout au long de l'année. 6 élèves ont eu moins de 4 absences. Par contre, il y a eu 5 abandons en cours d'année pour diverses raisons.

Selon l'enseignante, l'ambiance d'équipe était bonne. Certains enfants sont plus compétitifs. Cela motive les autres. La monitrice doit savoir les prendre, utiliser l'humour et les jeux pour les faire travailler.

Cours d'auto-défense

Cette année, 7 filles se sont inscrites pour le cours d'auto-défense. Elles ont été intégrées au cours organisé pour les 5P et 6P des écoles de la Ville et y ont participé avec plaisir.

Seuls 2 garçons étaient intéressés par le cours prévu à leur intention. Ils seront recontactés l'année prochaine s'il y a suffisamment de participants.

Entretiens avec les infirmières scolaires

La plupart des enfants sont venus régulièrement au service médical scolaire pour le suivi poids-taille et des entretiens avec les infirmières scolaires. Les enfants viennent souvent seuls, il est difficile de rencontrer certains parents. Ces personnes travaillent beaucoup ou sous-estiment l'importance de ces rencontres et leur responsabilité dans l'accompagnement de leur enfant en surpoids. Le service médical insiste pour voir les parents au moins une fois en début d'année scolaire.

Selon les situations, les infirmières rencontrent les enfants ou les familles entre trois et huit fois par année. Certains aiment venir souvent. Ils apprécient les discussions, un moment qui leur est entièrement consacré. Le fait de contrôler régulièrement le poids et de voir son évolution les aide à mieux résister aux tentations. Pour d'autres, surtout ceux qui sont bien accompagnés par leurs familles, des entretiens plus espacés conviennent très bien, tout en étant adaptés aux besoins de chaque enfant.

Quelques enfants ne participent pas au sport du mercredi ou au sport aquatique mais viennent régulièrement rencontrer une infirmière pour discuter et mesurer l'évolution de leur BMI. Ils pratiquent souvent une autre activité sportive.

Ces rencontres représentent 136 entretiens assurés par les infirmières.

Psychologue scolaire

Plusieurs enfants du multisport bénéficient d'un accompagnement régulier par les psychologues scolaires. Afin d'échanger des informations et d'améliorer la prise en charge des situations les plus complexes, des rencontres mensuelles ont été organisées entre une psychologue scolaire et les infirmières du service médical. Cette forme de collaboration a été très appréciée par chacune.

Diététicienne

Les ateliers-goûters avec la diététicienne ont eu lieu le mercredi après le sport à la salle de chant de l'école du Schoenberg. Deux groupes de 10 nouveaux participants ont été formés. Le cours a eu lieu entre 15h40 et 16h40 en février-mars et en mai-juin.

Mme Murielle Gander, diététicienne auprès de la Croix-Rouge fribourgeoise a animé ces ateliers. Des problèmes de discipline ainsi que la configuration des lieux (petite salle de classe) ont rendu le travail assez difficile avec le premier groupe. Par contre, la dynamique a été nettement meilleure dans le deuxième groupe. Une rencontre d'évaluation a permis de trouver des pistes pour améliorer la qualité de ces ateliers l'année prochaine (moins d'enfants, autres locaux, organisation du cours).

Sortie de fin d'année

La sortie de fin d'année a eu lieu le mercredi après-midi 12 juin à l'institut St-Joseph de la Gouglera; le bus scolaire a amené les enfants. Le personnel de l'institution a préparé une grillade avec du pain maison et des crudités. De cette manière, les enfants ont eu un repas équilibré et ont évité les tentations du kiosque de la piscine !

Sur place, chaque participant a pu s'aventurer sur le parcours dans les arbres avec ses ponts suspendus. Quelques frayeurs et quelques larmes, mais beaucoup de plaisir pour les 20 enfants présents qui se sont fait plaisir sur la longue tyrolienne.

Vaccinations				
	2 ^{èmes} (785 visites)		1 ^{ères} (753 élèves / 334 filles)	
Cycle d'orientation	Di-Te-Per-Pol	MMR	Hépatite B	HPV
			Elèves vaccinés	Filles vaccinées
Belluard	39	9	152	81
Jolimont	58	4	125	70
Pérolles	31	6	81	42
DOSF	32	1	60	35
Totaux	160	20	418	228
	20,4% des 2^e	2,5% des 2^e	54,4% des élèves de 1^{ère}	68,3 % des filles de 1^{ère}

Visites élèves 2^{ème} Cycles d'orientation						
	COB	COJ	COP	DOSF	Total	%
Elèves vus	246 42 par le médecin 202 par les infirmières	265	166 par le médecin	108	785	94,5% par rapport aux élèves convoqués
<u>Envoyés</u>						% par rapport aux élèves vus (785)
<i>Ophthalmologue</i>	17	18	24	11	70	8,9%
<i>ORL</i>	2	0	1	1	4	0,5%
<i>Spécialiste dos ou médecin traitant</i>	3	57	18	12	90	11,4%
<i>Médiateur assistante sociale</i>	4	2	10	1	17	2,1%
<i>Psychologue Psychiatre</i>	8	7	13	1	29	3,6%
<i>Autres (gynécologue, orthopédiste, dentiste, ostéo, dermatologue)</i>	9	Compris dans médecin traitant	7	3	19	2,4%
Total élèves envoyés	45	84	78	29	229	29,1%

Revus ici						
Poids			6			
Psy			12			
Audio <i>(otoscopie, lavage d'oreille)</i>			1			
Conseil revenir ici			10			
Total (ici)			19			
PS : Un enfant peut être envoyé à son médecin traitant et à un spécialiste ou plusieurs.						
<p>Seuls les élèves du COP et ceux de quelques classes du COB et de la DOSF ont eu un entretien avec le médecin. Les autres ont bénéficié des contrôles par les infirmières scolaires ainsi que d'un échange avec elles sur leur bien-être psycho social, sur la base du questionnaire qu'ils avaient rempli.</p> <p>Pour cette raison, les statistiques de cette année ne sont que partielles. Elles concernent principalement les élèves vus par le médecin. En son absence, les infirmières ont orientés les jeunes qui en avaient besoin, chez leur médecin traitant, l'ophtalmologue, le psychologue, le médiateur ou d'autres médecins spécialistes.</p>						
Conseils donnés						
Dos			44 (28,4%) dont 38 (24,5%) avec douleurs			
Revenir ici en cas de besoin			10			

Cycles d'orientation - Evaluation du poids (785 élèves)						
Percentile BMI	COB	COJ	COP	DOSF	Total	
Poids insuffisant ≤ 3%	0	1		0	1	0,1%
Surpoids 90% / 90-97%	30	19	18	9	76	9,7%
Obésité type I ≥ 97%	18	12	10	3	68	5,5%*
Obésité morbide >> 97%	39	32	21	19	111	14,1%
Total surpoids-obésité	87 (35,3%)	64 (24,1%)	49 (31,6%)	31 (28,7%)	256	32,6%
*Suivant les courbes utilisées en Suisse, les 5,5% classés dans nos courbes obèses type 1 peuvent passer en surpoids par ex dans les courbes de Coole et Kromeier						

7.6.4. Prévention et promotion de la santé dans les Cycles d'orientation

Le **réseau de santé du CO de Jolimont** se réunit régulièrement. Le service médical en fait partie. Le programme pluridisciplinaire pour les enfants en surpoids "Club Multiactivité", initié il y a deux ans, fonctionne maintenant pour le COB et le COJ. 20 élèves ont suivi ce programme.

Les **réunions d'intervision trimestrielles au CO du Belluard** continuent à avoir lieu.

Les statistiques relatives à la santé physique, psychique et sociale des élèves de 2^{ème} année sont un moyen d'élaborer des programmes en fonction des besoins de suivre l'évolution de la santé des élèves, et d'évaluer sur le long terme l'impact de ces programmes.

7.6.5. Consultations d'enfants revus au service médical ou en classe par le médecin et les infirmières

36 consultations supplémentaires par le médecin pour des situations particulières :

- 5 problèmes psychosociaux
- 26 examens cliniques pour malaise, alimentation, en vue d'une prise en charge logopédique ou pour un examen systématique club multiactivités

Médecin et/ou infirmière

- Audiométries, otoscopies, lavages d'oreilles : 13
- Contrôles de la vue : 5
- Maltraitance : 13 évaluations et suivis de situations, 6 signalements à la Justice de paix
- Urgences, soins aux blessés : 12 interventions
- Poux, contrôle des cheveux des élèves, 52 classes contrôlées
- Traitement de verrues plantaires : 8

Consultations infirmières

- 136 entretiens avec les élèves de 4P à 6P participant au programme multisport et leurs parents, pour des discussions sur l'alimentation dans le but d'un apprentissage de la prise en charge personnelle de leur propre santé.
- 54 entretiens avec des élèves du CO pour des problèmes de poids. La plupart de ces jeunes sont d'anciens participants au programme multisport qui souhaitent poursuivre les rencontres avec les infirmières et le suivi de leur poids après leur entrée au CO.
- 38 entretiens pour des problèmes psychosociaux ou des séances de relaxation.
- 6 bilans de situation en réseau pour adolescents.
- 2 entretiens de famille avec traducteur.
- 1 intervention en classe primaire pour problème d'hygiène.

7.6.6. Divers

- Vaccination FSME contre les tiques du personnel communal concerné : 6 collaborateurs (3 injections/personne).
- Vaccination du nouveau personnel de l'Edilité contre la diphtérie, le tétanos, la polio et l'hépatite B (4 personnes concernées).

Travail de médecin conseil

- Pour l'obtention des certificats d'admission à la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (52).
- Très accessoirement, pour l'obtention des vignettes de stationnement pour handicapés moteurs.

Participation à différentes réunions pour la promotion de la santé et la coordination du travail en réseau

- 6 réunions avec la direction, les médiateurs et les psychologues des différents CO
- 2 réunions de médecine scolaire
- Participation au programme cantonal "Poids corporel sain"
- CAN TEAM 10 réunions
- 3 réunions de parents d'élèves

7.7. Subsides

7.7.1. Colonies de vacances

Un montant de CHF 12'136.00 (CHF 12'365.00) a été versé aux paroisses et groupements de la Ville qui ont organisé des colonies de vacances. Le subside journalier est de CHF 5.00 (CHF 5.00) par enfant.

7.8. Accueils extrascolaires (art. 1 et 4 cf. loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour LS+E RSF)

Ce secteur se compose de 32 animateurs/trices et de 9 collaborateurs/trices administratifs. Chaque AES dépend d'une responsable d'accueil, qui supervise l'accompagnement des enfants, du personnel et gère les affaires courantes de l'accueil. Le personnel des AES bénéficie d'une supervision par des psychologues scolaires, afin de les soutenir dans les relations avec les enfants et parents.

Les accueils sont au nombre de six, répartis dans les quartiers de la Ville, soit :

Bourg	49 enfants	Schoenberg	74 enfants
Auge-Neuveville	65 enfants	Vignettaz	86 enfants
Pérolles	46 enfants	Jura	97 enfants

Ils accueillent ainsi un nombre total de **417 enfants inscrits** sur **1'158 jours d'ouverture** pour l'ensemble des accueils. Nous ne pouvons malheureusement pas faire face à toutes les demandes d'inscriptions.

7.8.1. Statistiques des écoles enfantines officielles (état au 5 novembre 2013)

	2013/2014				2012/2013			
	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.
Auge	--	30	--	2	--	18	--	1
Bourg	39	--	2	--	25	--	2	--
Jura	96	37	5	2	42	18	2	1
Neuveville	43	--	2	--	18	--	1	--
Pérolles	74	--	4	--	23	--	2	--
Schoenberg	126	59	7	3	61	31	3	2
Villa Thérèse	56	--	3	--	38	--	2	--
Vignettaz	132	34	7	2	74	14	4	1
Total	566	160	30	9	281	81	16	5
	726		39		362		21	

S'agissant des élèves étrangers, représentant 59 (37) nationalités, la répartition est la suivante :

	Total	Etrangers	
Classes françaises	566 (281)	267 (146)	47.17 % (51.96 %)
Classes allemandes	160 (81)	40 (20)	25 % (24.69 %)
Total	726 (362)	307 (166)	42.28 % (45.86 %)

7.8.2. Statistique des écoles primaires officielles (état au 5 novembre 2013)

Classes d'accueil et de développement comprises

	2013/2014				2012/2013			
	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.
Auge	--	78	--	3	--	74	--	3
Bourg	122	--	8	--	128	--	8	--
Jura	274	88	18	5	294	78	19	5
Neuveville	127	--	7	--	128	--	7	--
Pérolles	177	--	10	--	167	--	10	--
Schoenberg et Villa Thérèse	488	120	29	6	447	116	28	6
Vignettaz	342	78	19	3	331	71	18	3
Total	1530	364	91	17	1495	339	90	17
	1894		108		1834		107	

S'agissant des élèves étrangers, représentant 72 (79) nationalités, la répartition est la suivante :

	Total	Etrangers	
Classes françaises	1530 (1495)	786 (760)	51.37 % (50.84 %)
Classes allemandes	364 (339)	78 (68)	21.43 % (20.06 %)
Total	1894 (1834)	864 (828)	45.61 % (45.15 %)

7.8.3. Statistique des cycles d'orientation

	BELLUARD		JOLIMONT		DOSF	
	2013/14	2012/13	2013/14	2012/13	2013/14	2012/13
Nombre - classes	35	35	39	37	18	19
- filles	348	343	380	363	153	165
- garçons	378	385	410	412	177	169

Elèves - de la Ville	441	448	306	270	167	177
- du cercle	256	260	461	479	145	145
- hors-cercle	8	9	9	10	10	4
- placés en institutions	12	9	11	10	3	4
- 10e année linguistique	9	2	3	6	5	4
- sports - études	-	-	-	-	-	-
	726	728	790	775	330	334

Religions - catholiques	443	455	574	579	170	171
- réformés	44	38	36	36	56	57
- autres et sans	239	235	180	160	104	106

Maitres - ASP	65	56	73	78	46	53
- EM	8	23	16	6	-	-

7.8.4. Récapitulation des effectifs pour l'année 2013/2014

Ecoles enfantines

	Ville	Extérieur	Total
Auge	30	-	30
Bourg	39	-	39
Flos Carmeli (classe privée)	-	-	-
Jura	131	2	133
Neuveville	43	-	43
Pérolles	74	-	74
Schoenberg	184	1	185
Vignettaz	166	-	166
Villa Thérèse	56	-	56
Total des élèves en classe enfantine	723	3	726

Ecoles primaires

	Ville	Extérieur	Total
Classes officielles	1881	13	1894
Ecole libre publique	35	34	69
Flos Carmeli	32	21	53
St-Pierre-Canisius	3	17	20
St-Nicolas	28	26	54
Total des élèves en classes primaires	1979	111	2090

Cycles d'orientation

	Ville	Extérieur	Total
CO du Belluard	441	285	726
CO de Jolimont	306	484	790
CO allemand (DOSF)	167	163	330
CO de Pérolles	140	397	537
Total des élèves au CO	1054	1329	2383

	Ville	Extérieur	Total
Total général (enf. + prim. + CO)	3756	1443	5199

Total des élèves de la Ville dans les écoles privées : 56

8. POLICE LOCALE ET MOBILITE

Ce Service est placé sous la direction de M. Thierry Steiert. **M. Jean-Charles Bossens** assure la fonction de Chef de service.

Un nouveau poste de responsable des manifestations et de l'Organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCoC) a été créé. M. Sébastien Jungo a été engagé dans cette fonction au printemps 2013.

Les autres changements significatifs intervenus au sein du personnel des quatre sections rattachées à la Direction sont évoqués dans les différents sous-chapitres ci-dessous.

8.1. Police locale

8.1.1. Administration

Le secteur de la Police locale est placé sous la responsabilité de M. Philippe Fragnière.

Relations avec la Police cantonale

Une **excellente collaboration** règne entre la Police cantonale et la Police locale. Les contacts sont très fréquents entre agents cantonaux et communaux.

Les problèmes généraux et les demandes de collaboration ont été traités lors de 4 (4) séances trimestrielles, réunissant les cadres supérieurs des deux polices ainsi que le Conseiller communal-Directeur.

La Police locale a été régulièrement sollicitée par la Police cantonale pour des **tâches de régulation de la circulation lors de manifestations**, telles que marches de contestation, rencontres de folklore internationales, course Morat-Fribourg, cortège de la Saint-Nicolas, Carnaval des Bolzes, courses cyclistes (Tour de Suisse), de même que lors de manifestations exceptionnelles.

En 2013, la Direction de la sécurité et de la justice a étendu les **délégations de compétence** en matière d'amendes d'ordre de l'ensemble des polices communales. Un groupe de travail traitant de la collaboration entre la Police cantonale et les polices communales a été mis sur pied en 2013. Ce groupe, auquel M. Philippe Fragnière a participé, s'est réuni à 3 reprises.

La Police locale s'est dotée d'un **nouveau réseau radio**, afin de permettre à ses agents d'accomplir au mieux les missions confiées.

Règlements communaux

Le **nombre d'ordonnances pénales** infligées pour non-respect des différents règlements communaux a légèrement augmenté, passant de 397 en 2012 à 405 en 2013. Ces ordonnances pénales concernent diverses infractions, soit :

- 249 (222) infractions au Règlement communal sur la gestion des déchets, dont 110 ordonnances pénales concernent l'action menée par l'édilité;
- 150 (153) infractions au Règlement général de police. Un effort particulier a été entrepris en 2013 pour lutter contre les différentes formes d'insalubrité sur le domaine public;

- 1 (2) infraction au Règlement sur les heures d'ouverture des commerces;
- 5 (16) infractions au Règlement sur le service des taxis.

Occupation du domaine public

Des **contrôles stricts et réguliers** des conditions ainsi que des autorisations d'utilisation du domaine public sont effectués, notamment en matière d'installations de chantiers, de terrasses d'établissements publics 70 (70), d'éventaires de magasins 67 (67) et de réclames mobiles pour les commerces 122 (121).

Affichage

Suite à la convention conclue en 2012 avec la **société Affichage Vert**, la Police locale a autorisé l'extension du réseau d'affichage culturel de petit format installé sur le mobilier urbain public en ville de Fribourg. Le réseau, qui comprenait initialement 187 cadres répartis sur près de 100 emplacements, est passé à 263 cadres à fin janvier 2013.

Taxis

La **répartition des concessions** entre les communes signataires de la convention intercommunale sur le service des taxis est la suivante :

Fribourg	30	Marly	2
Givisiez	1	Villars-sur-Glâne	3

En 2013, 12 (13) personnes ont subi l'examen pour l'obtention de l'autorisation intercommunale de conduire un taxi. Parmi celles-ci, 2 candidats ont été refusés suite à des résultats insuffisants. En outre, 9 (10) nouveaux véhicules taxis ont été expertisés.

Pour assurer le **respect des dispositions communales régissant le service des taxis**, des patrouilles nocturnes et durant les week-ends sont régulièrement effectuées. Durant l'année 2013, 3 (4) contrôles généraux ont été accomplis, en collaboration avec la Police cantonale, donnant lieu à la vérification de 47 (55) chauffeurs de taxi.

Parmi ces derniers, 32 (46) étaient en ordre, aucun (0) n'a été averti, 1 (2) a reçu une amende d'ordre et 8 (5) rapports de dénonciation ont été rédigés. 3 (2) enquêtes complémentaires ont été effectuées suite au contrôle.

Par 5 (5) fois, des infractions au Règlement sur le service des taxis ont été sanctionnées par une ordonnance pénale.

Les infractions à l'ordonnance fédérale sur la durée du travail et de repos des conducteurs professionnels sont dénoncées par la Police cantonale (en 2013, 3 (3) rapports établis).

Manifestations

Fribourg étant un centre d'intérêt important, un grand nombre de manifestations en tous genres s'y déroule chaque année, occasionnant un **travail considérable** en matière de rédaction des autorisations, de coordination entre les Services (communaux et cantonaux), d'établissement de plans, de contrôles et, parfois, de procédures juridiques. Le bon fonctionnement de ces manifestations exige la présence du personnel de la Police locale, tant en semaine que durant les week-ends. Depuis le 1^{er} mai 2013, la Police locale peut compter sur un **Chargé des manifestations**, dont la tâche est de centraliser et de coordonner l'ensemble des demandes.

En plus des manifestations traditionnelles (Carnaval des Bolzes, Rencontres de folklore internationales (RFI), Belluard Bollwerk International Festival (BBI)), l'année 2013 a notamment été marquée par l'organisation de la **première Bénichon du Pays de Fribourg**, nouveau concept qui aura lieu chaque année dans un autre chef-lieu de district. La **fête des brasseurs artisanaux** a également vu le jour et est appelée à devenir un rendez-vous traditionnel le premier week-end du mois de septembre. La place Georges-Python a également accueilli, entre autres, les **95 ans de l'Association des commerçants du canton** ainsi que les **20 ans de Fribourg-Bio**.

Après plus de 20 ans d'existence, le Festival de jazz international a connu sa dernière édition en 2013. A la suite d'un concours pour l'animation du centre-ville, la Ville de Fribourg a décidé d'attribuer aux "Georges" l'organisation d'un nouveau festival musical, dont la première édition aura lieu en juillet 2014.

Il est également à noter que la Police locale, en collaboration avec le secteur de la Voirie, a rendu obligatoire l'**utilisation de vaisselle réutilisable** (gobelets) lors de toutes les manifestations d'importance organisées sur le domaine public.

Nombre d'autorisations délivrées pour des manifestations

	2013	2012
Patentes K (préavis)	127	134
Ventes, collectes, stands d'information, manifestations et cortèges	208	25
Spectacles	45	47
Concerts	53	61
Conférences	6	3
Films, projections	7	5
Manifestations sportives	31	33
Expositions, divers	161	205

Foires, marchés, fêtes foraines et cirques

La **fête foraine de la Bénichon** s'est tenue sur la place de pétanque du Jura du vendredi 30 août au dimanche 22 septembre 2013. Une seconde fête foraine s'est déroulée sur le parking de la Heitera du 1^{er} au 10 novembre 2013.

Les **marchés** organisés le mercredi et le samedi à la place Georges-Python, respectivement à la place de l'Hôtel-de-Ville et à la rue du Simplon, ont été approvisionnés par 103 (98) marchands.

Le **marché du mercredi**, qui se tient sur la place Georges-Python, a dû être déplacé à la rue de Romont durant le Festival de jazz et lors de la Bénichon.

Le **marché aux puces** s'est quant à lui déroulé sur la place du Petit-Saint-Jean le premier samedi de chaque mois, d'avril à novembre.

Les **marchés surveillés pour le bétail de boucherie** sont pour leur part organisés à une fréquence d'environ 3 semaines sur le site des abattoirs à Saint-Léonard. Le nombre de pièces de bétail présentées a légèrement augmenté en 2013 (3552 contre 3331 en 2012).

Malgré les difficultés liées à la présence du chantier du pont de la Poya, le **cirque Knie** a pu se tenir, comme chaque année, dans le parc du même nom, du 30 octobre au 3 novembre 2013. Le cirque Nock s'est pour sa part produit du 22 mars au 25 mars 2013 au même endroit.

D'**autres cirques** se sont produits en 2013 à Fribourg : le cirque Helvetia, du 1^{er} au 3 mars 2013 sur la place de pétanque du Jura, le cirque Starlight, du 11 au 12 mai 2013 sur la place de pétanque du Jura, la troupe de folklore mongole Dschingis Khan Variété, du 2 au 25 octobre 2013 sur la place de pétanque du Jura, ainsi que l'Association Cirqu'ô Jeunes, du 21 au 23 juin 2013 sur le site de l'ancienne usine à gaz à la Planche-Inférieure.

Sécurité routière

Tout au long de l'année, la Police locale a participé à diverses **campagnes de prévention des accidents** mises sur pied par le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA), le Touring-Club Suisse (TCS), le Conseil pour la sécurité routière et le Fonds de sécurité routière (FSR). Le personnel de la Police locale était notamment présent pour les rentrées scolaires ainsi que pour la Journée de la lumière.

Préavis concernant les patentes d'établissements publics et la vente de boissons alcooliques

La Police locale est l'Autorité chargée de la **rédaction des préavis** en matière de patentes d'établissements publics sur le territoire communal. Dans ce cadre, l'année 2013 a notamment été marquée par le traitement des demandes liées aux nouvelles patentes B+ (19) réservées aux établissements nocturnes.

Tous types confondus, le nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un préavis a connu une progression importante, passant de 82 à 108.

Objets trouvés

Rattaché à la Police locale, le Bureau des objets trouvés est localisé à la Grand-Rue 37. Y sont réceptionnés tous les objets trouvés sur le domaine public de la ville de Fribourg. Les entreprises de transports, les établissements publics, les commerces et d'autres entités privées assurent eux-mêmes la garde des objets trouvés dans leurs propres locaux.

Le nombre d'objets déposés a connu une forte augmentation (212 contre 111 en 2012). Le nombre d'objets restitués a en revanche été plus ou moins similaire qu'en 2012 (68 objets contre 61 en 2012).

Il est à relever que des représentants de la Police locale ont participé à un groupe de travail mis sur pied par le canton pour la création d'une nouvelle **plateforme informatique pour la gestion harmonisée des objets trouvés par les communes** (Easyfind). Cet outil, opérationnel depuis le 1^{er} octobre 2013, permet une gestion centralisée de tous les objets perdus dans le canton.

Activités des Sergents de Ville

Les Sergents de Ville ont pour mission principale de **veiller au respect des différents règlements communaux**. Ils assurent également certaines **tâches découlant de la législation cantonale et fédérale**, à savoir notamment :

- surveillance des empiétements du domaine public;
- organisation des marchés;
- contrôle des établissements publics et commerces;
- contrôle des manifestations;
- représentations en tant qu'huissier;
- contrôle des chiens;
- contrôle de l'affichage des prix;
- contrôle en matière de déchets.
- Les Sergents de Ville effectuent en outre d'autres missions pour le compte de divers Services de la Ville tels que :

• Enquêtes Aide sociale (181)	96
• Enquêtes et notifications Contentieux, Finances (Commune) (445)	474
• Enquêtes Contrôle des habitants (561)	371
• Enquêtes et notifications Police locale y compris patentes (419)	259
• Enquêtes naturalisations et Commission des naturalisations (246)	212
• Notifications impôt sur les chiens (32)	31
• Nonagénaires et centenaires (85)	77
• Diverses enquêtes Edilité, enseignes et contrôles des déchets (103)	63

Total des enquêtes, naturalisations, et notifications 2013 : 1'587 (2'072)

Des contrôles réguliers sont par ailleurs effectués, afin de lutter contre les épaves de vélo laissées sur le domaine public. A ce titre, 31 vélos ont été enlevés durant l'année 2013.

Emondage des arbres et taille des haies

Chaque année, un **contrôle de l'émondage des arbres et de la taille des haies** est organisé, en collaboration avec les jardiniers. En 2013, 32 (63) propriétaires ont été invités à effectuer des travaux de taille. Plusieurs visions locales ont été effectuées et divers conseils et informations ont été dispensés auprès des propriétaires.

Mendicité, musiciens de rue

La Police locale effectue régulièrement des **contrôles des musiciens de rue et des mendiants**. En 2013, 611 (244) autorisations ont été délivrées aux musiciens de rue. 60 (31) interventions ont été recensées pour des mendiants ou des musiciens sans autorisation ou ne respectant pas les prescriptions communales.

Taxes de police

Le Bureau des taxes de police a fusionné avec le Bureau du stationnement. Il est notamment chargé du **contrôle des collectes hebdomadaires des parcomètres**, en collaboration avec le secteur de la Voirie, de la **facturation des taxes communales sur les manifestations** et des **décomptes de vente des cartes journalières "Frimobil" dans les P+R**. Le remboursement des abonnements "Frimobil" au personnel communal ainsi que la vente des abonnements CFF ont été transférés au Service des relations humaines.

L'activité réalisée en 2013 par le Bureau des taxes de police peut être résumée comme suit :

282 (337) factures relatives à la taxe communale sur les manifestations
79 (63) remboursements partiels des abonnements annuels

Police sanitaire

- Commission de santé

Aucun cas n'a nécessité la mise sur pied de l'ensemble de la Commission. Plusieurs propriétaires ont été conseillés sur les mesures à prendre pour éviter la présence de pigeons ou d'autres espèces d'oiseaux.

- Animaux - pigeons, chiens et chats

A ce jour, quatre Sergents de Ville sont autorisés à pratiquer des **tirs de régulation**. Pour l'année 2013, 85 (93) pigeons ont été capturés. Le contrôle des naissances dans le pigeonnier de la Tour-Henri suit toujours son cours. Des campagnes contre le nourrissage des volatiles sont régulièrement organisées par les Sergents de Ville.

- Tâches d'hygiène générale

0 (0) aucune intervention n'a été effectuée pour des motifs liés à l'hygiène de l'habitat durant l'année 2013.

- Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons pour la Ville de Fribourg est effectué, selon convention, par la Commune de Marly.

8.1.2. Police du stationnement

La Police du stationnement comprend, d'une part, les **agents de surveillance** et, d'autre part, le **Bureau de gestion des amendes et des autorisations de stationnement**.

L'année 2013 a notamment été marquée par une longue absence pour raisons de santé d'un collaborateur ainsi que par le départ d'une agente de surveillance. Deux nouveaux agents ont en revanche été engagés.

Le comportement irrespectueux de certains automobilistes envers le personnel en uniforme de la Police locale a conduit cette dernière à avertir 2 (2) personnes et à en dénoncer 2 (3) autres au Ministère public pour des infractions telles que menaces et injures.

Gestion des amendes et des autorisations

La gestion administrative, qui est assurée par trois collaborateurs, comprend :

- la gestion des amendes d'ordre;
- la gestion des diverses autorisations (autorisations de circuler, autorisations de stationner, vignettes habitants, médecins, marché, etc.).

Ce personnel assure en outre le service des objets trouvés ainsi que la gestion de la fourrière.

Autorisations permanentes de circuler dans la zone piétonne

	2013	2012
Commerçants de la zone	24	26
Livreurs externes à la zone	95	91

Les autorisations de circuler à l'acte (commerces de la zone, habitants de la zone, livreurs extérieurs à la zone) sont délivrées par le Bureau durant les heures d'ouverture des guichets et, en dehors de ces heures, par la Gendarmerie cantonale.

Vignettes

Vignettes "habitant"

Les bénéficiaires d'une telle vignette (CHF 396.--/an) sont autorisés à stationner leur véhicule sur les places de parc dont la durée de parcage est réglementée par le disque de stationnement, ainsi que sur les cases de stationnement payantes du secteur, à l'exception des cases à courte durée. Cette vignette est également délivrée à des commerçants, pour lesquels l'usage d'un véhicule est indispensable à l'exploitation de leur entreprise. Le nombre de vignettes octroyées à des habitants a augmenté en 2013 (1'599 contre 1'462) en 2012.

Cette progression est principalement due à l'introduction du stationnement payant dans une partie des quartiers de Torry et du Jura.

	2013	2012
Quartier d'Alt (A)	103	95
Quartier du Bourg (C)	288	279
Quartier de Gambach (B)	54	51
Quartier de Pérolles (D)	321	300
Quartier du Jura (F)	203	145
Quartier de Vignettaz-Nord (G)	150	144
Quartier de l'Auge (H)	208	201
Quartier de la Neuveville (E)	164	164
Cliniques (I)	30	22
Beaumont (J)	78	61
Vignettes pour places de parc pour employés communaux et enseignants	259	261

Amendes d'ordre

	2013	2012
Nombre d'infractions (dont 1'633 radars feux rouges)	58'834	48'517
Rappels	21'481	17'451
Ordonnances pénales	7'188	5'946
Avis avant mise en poursuite	4'080	3'294
Débats contradictoires devant le Juge de Police	4	7
Réclamations écrites traitées	2'549	1'927
Immobilisations de véhicules d'automobilistes étrangers inconnus, ne payant pas leurs amendes	8	7
Arriérés récupérés (CHF) après immobilisation	4'460	3'100

Fourrière

	2013	2012
Total des véhicules mis en fourrière à Montrevers	129	159

Agents de surveillance

Le **contrôle du stationnement** des véhicules au centre-ville et dans les zones de parage à durée limitée situées dans les autres quartiers est assuré par les agents de surveillance. Leur programme de travail permet de garantir une surveillance régulière en journée, en soirée, ainsi que le samedi.

Les agents de surveillance sont aussi engagés lors des **manifestations d'envergure** ayant lieu en ville. Ils assurent par ailleurs une **mission de présence et de renseignements pour la population**.

Il est toutefois à noter que leur activité a été quelque peu perturbée par des absences de longue durée pour raisons de santé. Ainsi, sur les neufs agents en activité, seuls huit ont, en moyenne, pu être engagés sur le terrain au cours de l'année 2013. A la fin de l'année 2013, la Police locale peut à nouveau compter sur une équipe complète.

Inventaire au 31 décembre 2013 des places de parc à stationnement limité

- Parcomètres

30 min. CHF 1.--	45 min. CHF 1.50	02h00 CHF 3.--	03h00 CHF 4.--	10h30 CHF 5.--	CHF 6.--
50 (50)	49 (51)	1'392 (1'386)	1'624 (1'381)	751 (911)	526 (548)

- Durée limitée : 526 (774).

Il s'agit de places de parc dont la durée de parcage est réglementée par le disque de stationnement.

8.1.3. Inspectorat du feu, Protection civile (PCi) et ORCOC

Organisation

L'Inspectorat du feu et la Protection civile sont deux activités réunies en un seul et même secteur, dont la responsabilité incombe à M. Dominique Monney. Ce dernier est assisté par deux collaborateurs techniques (un à l'Inspectorat du feu et un à la PCi), dont le cahier des charges comporte également d'autres missions pour le compte de la Police locale.

L'Inspectorat du feu et la PCi disposent, pour des tâches spécifiques, de la collaboration d'une secrétaire et du personnel d'exploitation du Service du feu.

Inspectorat du feu

Conformément à la loi et au règlement sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels, l'Inspectorat du feu a pour mission de :

- veiller aux précautions à prendre contre les incendies et les éléments naturels;
- exécuter les inspections des bâtiments prévues par le règlement;
- examiner et préavisier les demandes de permis de construire sous l'angle de la police du feu et de la protection contre les éléments naturels;
- prononcer les interdictions de faire du feu.

En 2013, divers contrôles, inspections et travaux ont été exécutés, à savoir :

- 411 (473) inspections de contrôle de bâtiments
- 6 (0) contrôles suite à des rapports de l'ECAB
- 46 (29) contrôles de sécurité-incendie pour l'obtention d'une patente
- 4 (9) contrôles de sécurité-incendie pour manifestation temporaire

L'Inspectorat du feu a participé à plusieurs séances concernant les nouvelles constructions, les nouveaux projets, ainsi que les grandes manifestations organisées en ville, impliquant notamment les travaux suivants :

- 3 (5) plans d'intervention pour nouveaux objectifs ont été établis
- 15 (12) plans d'intervention ont été révisés suite à des visions locales
- 12 (3) séances "info feu et exercices d'évacuation" ont été organisées pour différentes écoles et entreprises
- 31 (89) séances pour mise en application des normes AEAI de protection incendie

Au total, ce sont 494 (591) bâtiments qui ont été contrôlés, conformément à la loi et au règlement sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels.

Administration PCi

Le bureau de la PCi est chargé d'exécuter les tâches qui incombent aux communes, conformément aux dispositions légales.

Il est important de noter que, suite à l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2013, de la révision de la loi cantonale sur la protection civile, les corps locaux ont été supprimés au profit d'une protection civile cantonalisée.

Les tâches restantes pour la commune sont les suivantes :

- gestion des demandes de travaux pratiques au profit de la commune;
- gestion et entretien du matériel et des installations permettant de transmettre l'alarme à la population, en collaboration avec le canton;
- entretien des constructions protégées de la ville et gestion de leur mise à disposition pour de l'hébergement collectif et des sociétés utilisant ces installations;
- gestion de la construction/transformation d'abris publics ou privés communs;
- gestion et entretien du matériel d'intervention restant à la commune;
- collaboration à l'exécution des tâches en lien avec l'Organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOC) et en matière de protection de la population.

Conséquences financières

Les frais de fonctionnement de la PCi, sur le plan cantonal, sont répartis entre les communes et l'Etat, à raison de 50% à la charge des communes et de 50% à la charge de l'Etat.

La participation communale aux coûts de fonctionnement de la PCi cantonale s'élève, pour l'année 2013, à CHF 66'760.-- (CHF 77'610.--).

Activités PCi

En plus de sa mission permanente consistant à garantir le fonctionnement des ouvrages de protection, des installations et du matériel, diverses planifications en rapport avec la PCi ou la protection de la population ont été réalisées.

Gestion des dossiers d'abris

L'obligation de construire des abris privés figurant toujours dans la réglementation en vigueur, il a été procédé :

- à l'approbation de 2 (2) projets de construction d'abris, ce qui représente 69 (458) places;
- au contrôle et à la réception de 7 (4) constructions d'abris, ce qui représente 999 (511) nouvelles places;
- à la perception d'une contribution de remplacement pour l'équivalent de 27 places dans 2 (6) projets de construction de villas.

Au 2 septembre 2013, le taux de couverture communal en places protégées était de 96% (déficit de 1'624 places). Dans le but de tendre vers un niveau de couverture complet (1 place par habitant), des démarches ont été entreprises en vue d'obtenir, moyennant la réalisation de travaux de mise en conformité, le droit d'utiliser des abris aménagés par des entreprises qui ne sont désormais plus utilisés comme tels (gare TPF).

Hébergements collectifs

Au cours de l'année 2013, 17 (19) sociétés ou groupements ont profité des ouvrages de PCI de l'école du Jura et du Schoenberg, à des fins d'hébergement. Un total de 2'919 (4'514) nuitées a été enregistré.

ORCOC (Organe communal de conduite en cas de catastrophe)

Le **nouveau chef ORCOC** est entré en fonction le 1^{er} mai 2014. Après avoir dressé un constat des planifications existantes ainsi que des démarches à entreprendre pour satisfaire aux exigences du canton, un échéancier a été mis sur pied. Une **réorganisation complète** de la structure ainsi que du fonctionnement de cette cellule a été entreprise.

Dans ce cadre, **différents employés communaux ont été approchés** en vue de leur intégration au sein de l'EM. Leur nomination ainsi que la révision de la réglementation communale sont prévues pour le premier trimestre de l'année 2014.

L'**analyse des risques** recensés pour la commune a été établie et transmise au Service cantonal de la protection de la population, de même que la "carte d'identité" de la Ville. En collaboration avec le secteur du Cadastre, les données relatives à certains risques identifiés sur le territoire communal ont été intégrées dans le programme de cartographie SITECOF.

Les différents membres de l'ORCOC ont également suivi des **cours organisés par le canton**, afin de se former conformément aux prescriptions légales.

Le chef ORCOC et son adjoint ont pour leur part participé aux différents séminaires cantonaux ainsi qu'au rapport 2013.

8.1.4. Service du feu

Le Bataillon des sapeurs-pompiers est placé sous le commandement du Major Philippe Jordan, assisté par l'Etat-Major (EM). Afin d'assurer la bonne gestion du Bataillon. L'EM s'est réuni à 17 (18) reprises et, de son côté, le Corps des officiers a tenu 6 (6) séances. Les membres du Groupe de coordination de l'instruction se sont pour leur part retrouvés à 4 (4) reprises pour la planification des exercices réglementaires (programme et bilan). La Conférence intercommunale des Services du feu du Grand-Fribourg a tenu 3 (3) séances. De leur côté, les Commandants des Centres de renfort (CR) du canton se sont réunis 5 (5) fois, afin de maintenir la ligne cantonale au niveau de l'instruction, ainsi que du matériel.

Effectif du personnel de la caserne

Personnel administratif :	1 commandant, responsable administratif et technique 1 secrétaire à 50%
Personnel d'exploitation :	1 chef d'exploitation, responsable du personnel d'entretien 1 mécanicien d'entretien 1 électricien d'entretien 1 employé d'exploitation
soit au total :	6 personnes (5,5 équivalents plein temps)

Administration

Les tâches du commandant et de la secrétaire sont principalement les suivantes :

- gestion administrative du Bataillon ainsi que du personnel du Corps;

- établissement du programme annuel, convocations aux exercices, suivi des mutations pour les groupes d'alarmes;
- préparation des séances de l'EM et du Corps des officiers;
- visions locales de certains objectifs à risque;
- suivi des dossiers d'intervention;
- organisation des services de garde spéciaux.

Exploitation

Le personnel d'exploitation, placé sous la responsabilité du chef d'exploitation, a pour mission permanente de **maintenir le matériel d'intervention ainsi que les véhicules en parfait état de marche**. L'entretien du bâtiment du Service du feu, ainsi que de toutes les installations techniques, est assuré par le personnel d'exploitation, dans la mesure de ses possibilités. Tout le matériel d'instruction est sous leur responsabilité.

Un **service de piquet 24h/24h** est assuré, afin de pallier aux graves pannes pouvant survenir en dehors des heures de travail. Ce personnel est à disposition du Bataillon pour la gestion de certains exercices impliquant des gaz ou d'autres matières inflammables.

Le personnel d'exploitation est également chargé de la **construction de modules pour les véhicules**, de la **réalisation de nouvelles infrastructures pour les exercices du Bataillon**. Au cours de l'année 2013, l'aménagement complet du nouveau fourgon d'intervention a été réalisé, ainsi que celui de la nouvelle remorque Bioversal pour la lutte contre les hydrocarbures. Le personnel a également procédé au réaménagement complet du local "protection respiratoire".

Effectif du personnel du Bataillon

L'effectif du Bataillon est resté stable. Au 31 décembre 2013, celui-ci se composait de 156 (154) officiers, sous-officiers et sapeurs.

	2013	2012
<i>Etat-Major (répartis dans les sections)</i>	8	8
Section PPS	62	63
Section APPUI	66	62
Section LOGISTIQUE	29	29
Total	156	154

soit 104 sapeurs, 31 sous-officiers et 21 officiers.

Afin de pallier aux problèmes relatifs à la diminution et au vieillissement des effectifs, en particulier au sein de la section PPS, ainsi qu'à la surcharge de travail des officiers, le groupe de travail mis en place en 2011 a poursuivi ses activités. Présidé par le Directeur de la Police locale, celui-ci s'est réuni à trois reprises en 2013.

Instruction

Au cours de l'année 2013, l'instruction s'est poursuivie dans les différents domaines du sauvetage, de l'extinction, de l'utilisation des engins et des services annexes.

C'est ainsi qu'ont eu lieu :

- 16 (19) cours de cadres pour officiers et sous-officiers
- 6 (6) exercices réglementaires
- 30 (24) exercices supplémentaires pour les sections pps et appui, exercice du samedi
- 2 (2) cours d'introduction pour les nouveaux incorporés, ECAB et Grand-Fribourg

- 1 (1) exercice de formation continue pour les sous-officiers du PPS
- 1 (1) exercice de formation continue pour les sous-officiers de l'APPUI
- 40 (52) exercices et instructions pour la protection respiratoire (PPS - APPUI - MESURES)
- 2 (2) exercices dans le domaine de la défense chimique et des hydrocarbures
- 6 (6) exercices pour la desservance du matériel pionnier
- 1 (2) exercice concernant la radioprotection
- 3 (3) exercices de formation continue pour les chauffeurs-machinistes
- 4 (4) exercices pour le groupe de mesures
- 46 (48) visites d'objectifs importants pour les officiers du Bataillon ainsi que les sous-officiers du PPS.

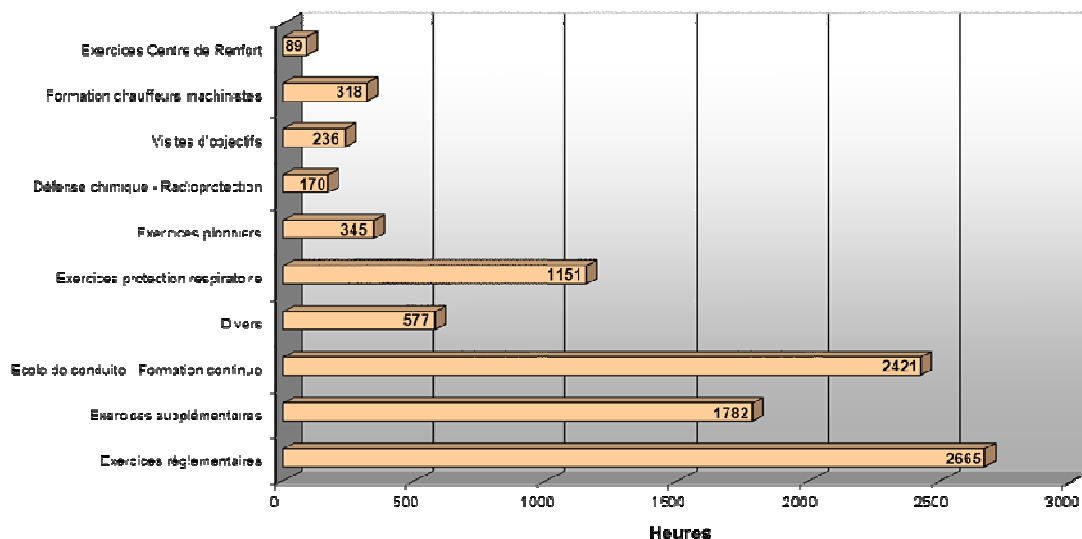
Le personnel des groupes de piquet effectue obligatoirement, au début de sa semaine de service, une **école de conduite** d'une durée de 2 ½ heures.

Il aura fallu **9'754 heures (9'521) d'exercices et de théorie** pour absorber le programme d'instruction prévu pour l'année 2013.

Afin de maintenir et d'améliorer le niveau d'instruction, plusieurs personnes ont suivi des **cours spécialisés** pour sapeurs-pompier.

Au total, 124 personnes du Bataillon ont suivi des cours, afin de se former ou de se perfectionner dans les différents domaines, ce qui représente 1'952 (1'320) heures, en plus du programme d'instruction.

REPARTITION DES HEURES D'INSTRUCTION 2013 (9'754 heures.)



Achat de matériel, entretien, équipement et véhicules

Le Service du feu a acquis du nouveau matériel et a procédé au remplacement de celui qui était usé ou détérioré. L'année 2013 a notamment été marquée par le **remplacement du système de radios servant à l'alarme des sapeurs-pompier par des pagers.**

Bref aperçu des achats et modifications :

Véhicules et engins

- achat et aménagement du nouveau fourgon d'intervention
- aménagement et aménagement par le Service du feu de la nouvelle remorque "Bioversal" pour la lutte contre les hydrocarbures

Protection respiratoire - Liaison radio

- achat de 8 appareils respiratoires
- achat de d'un appareil de contrôle pour les appareils PR
- achat de 45 Pager (nouveau système d'alarme)

Caserne et "Musée des pompiers"

- aménagement de l'ancien local citerne en économat et rénovation du local de protection respiratoire
- remplacement de la station lavage pour les véhicules

Il est par ailleurs à relever que le Service du feu a activement poursuivi sa démarche visant à la **conservation et à la mise en valeur des objets anciens liés à l'histoire du Bataillon**, qui sont actuellement stockés dans un dépôt à la Neuveville ("Musée des pompiers"). Différentes visites guidées ont été organisées sur rendez-vous au cours de l'année 2013. En collaboration avec l'ECAB, une personne sera engagée en 2014, afin d'établir un inventaire complet de ce matériel de valeur historique.

Inventaire des prises d'eau de défense-incendie

Pour maintenir un réseau de prises d'eau performant, le renouvellement s'est poursuivi durant l'année par les Services industriels. Dans ce cadre, 18 (28) bornes ont été entièrement révisées. Au 31 décembre 2013, le nombre total de bornes hydrantes était de 541 (535).

Services spéciaux

Lors de manifestations importantes organisées en ville de Fribourg, le personnel de piquet est de garde à la caserne.

Plusieurs services de garde ont été organisés, notamment lors du Carnaval ou de spectacles à l'Université.

Sinistres et interventions

Par rapport à l'année 2012, le nombre total d'interventions a connu une légère diminution : 464 (524).

Récapitulation des interventions du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 :

En ville (corps local)	2013	2012
Incendies et débuts d'incendie	80	115
Inondations	64	47
Interventions hydrocarbures et chimiques	30	24
Accidents de circulation/feux de voitures	0	4
Interventions diverses	40	64
Alarmes automatiques - fausses alarmes	84	101
Total	298	355

Hors de la Commune	2013	2012
(Centre de renfort de Fribourg)		
Incendies et débuts d'incendie	34	40
Interventions hydrocarbures et chimiques	64	65
Accidents de circulation/feux de voitures	14	17
Interventions diverses	29	14
Alarmes automatiques/fausses alarmes	25	31
Inondations et dégâts de la nature	0	2
Total	166	169

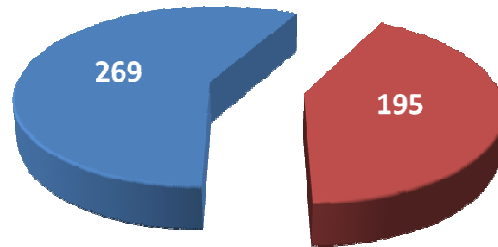
Récapitulation	2013	2012
Interventions en ville	298	355
Interventions à l'extérieur	166	169
Total général des interventions	464	524

Les interventions enregistrées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013 ont nécessité 6'210 (5'771) heures de travail, soit 439 heures de plus qu'en 2012.

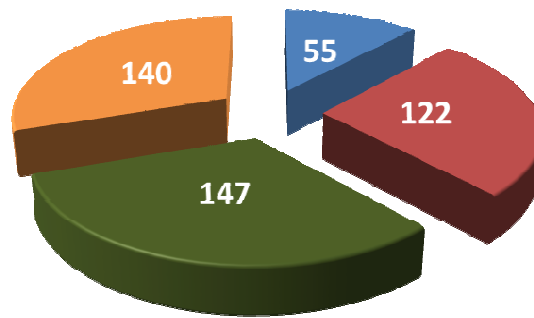
Les appareils de protection respiratoire ont été portés lors de 28 sinistres (40).

RECAPITULATION MENSUELLE DES INTERVENTIONS 2013													
PERIODE : du 1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013	2013												TOTAL
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
1. INCENDIES	4	1	3	2	4	3	2	1	2	3	3		28
2. DEBUTS D'INCENDIES	9	3	3	1	6	2	3	3	3	2	2	2	38
3. FEUX CHEMINEES/CHAUFFAGES	2	2	3	1	1								9
4. FEUX DE CAVES													
5. FEUX DE VEHICULES	1	1		1			2	1	1	1		1	9
6. EXPLOSIONS	1	1							1			2	5
7. ACCIDENTS DE CIRCULATION		1		2			1					1	5
8. SAUVETAGES DE PERSONNES	1	2	4	6	3	1	3	1	2	1	4	6	34
9. EMANATIONS GAZ / FUMEE	3	2	3	2	6	5	1	2	1	3	1	5	34
10. HYDROCARBURES	6	10	7	6	5	7	8	10	10	9	5	4	87
11. INTERVENTIONS CHIMIQUES	1				1	2	1	1	1				7
12. INONDATIONS	6	2	4	6	6	2	10	2	7	6	3	6	64
13. CANALISATIONS BOUCHEES													
14. DESTRUCTION NIDS GUEPES													
15. AUTRES INTERVENTIONS		1	10	3	6	6	2	1	2		3	1	35
16. FAUSSES ALARMES	8	7	7	7	5	7	8	3	8	3	9	7	79
17. ALARMES AUTOMATIQUES	7	4	4	4	1		3	1		3	1	2	36
TOTAL	51	37	48	43	43	35	41	26	38	31	31	37	464

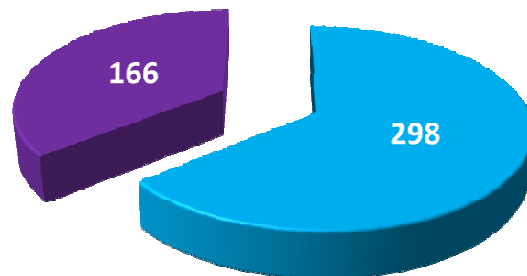
INTERVENTIONS 2013 PAR TRANCHE HORAIRE



■ Interventions de jour ■ Interventions de nuit



■ 0-6h ■ 6h-12h ■ 12h-18h ■ 18h-24h



■ Interventions en ville ■ Intervention en CR

TOTAL 464 ALARMES

8.2. Service de la mobilité

Après une année 2012 difficile, en raison d'un personnel réduit (3 collaborateurs sur 5), le Service de la mobilité a pu compter sur un effectif au complet en 2013. Le Chef de service, M. Jean-Charles Bossens, est assisté d'un collaborateur chargé de la gestion, de deux collaborateurs chargés de la planification et de deux collaborateurs techniques préposés au suivi des chantiers, respectivement à l'élaboration des plans et d'inventaires.

Suite à sa reconnaissance, en 2012, en tant qu'établissement d'affectation du service civil, le Service de la mobilité a accueilli deux civilistes au cours de l'année 2013.

8.2.1. Modes de transports

Piétons

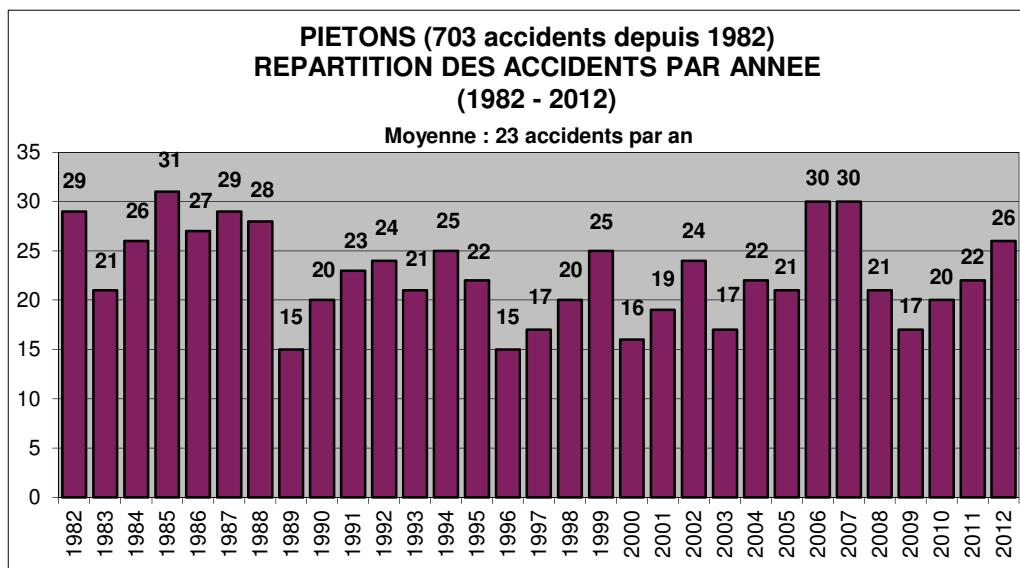
a) Etudes et projets

- La procédure relative aux **mesures d'accompagnement du pont de la Poya**, publiées en 2010 (mesures physiques), respectivement en 2012 (mesures de circulation routière), s'est poursuivie en 2013. Ces dernières, qui contribuent à améliorer le confort et la sécurité des piétons, concernent notamment le pont de Zaehringen, la route de Berne, l'avenue du Général-Guisan et la rue Joseph-Piller. En collaboration avec la DAEC, il a été répondu aux 18 recours déposés à l'encontre de ces décisions. En parallèle, l'aménagement de la liaison de mobilité douce entre Saint-Léonard et le quartier d'Alt (via le sentier du Nord et le sentier des Casernes), dont les travaux ont débuté, permettra d'offrir un itinéraire continu aux piétons et aux vélos entre la rue de Morat et la rue Joseph-Piller.
- L'**étude sur les conditions sécuritaires au droit des passages piétons**, débutée en 2012 par un inventaire, s'est poursuivie en 2013 par l'analyse et le traitement des données récoltées.
- Les données de base de l'**étude relative à la sécurité sur le chemin de l'école**, réalisée en 1999, ont été réactualisées par le biais d'une vaste enquête réalisée auprès des écoliers de tous les cercles scolaires de la Ville de Fribourg. Les données récoltées sont en cours d'analyse et de traitement.

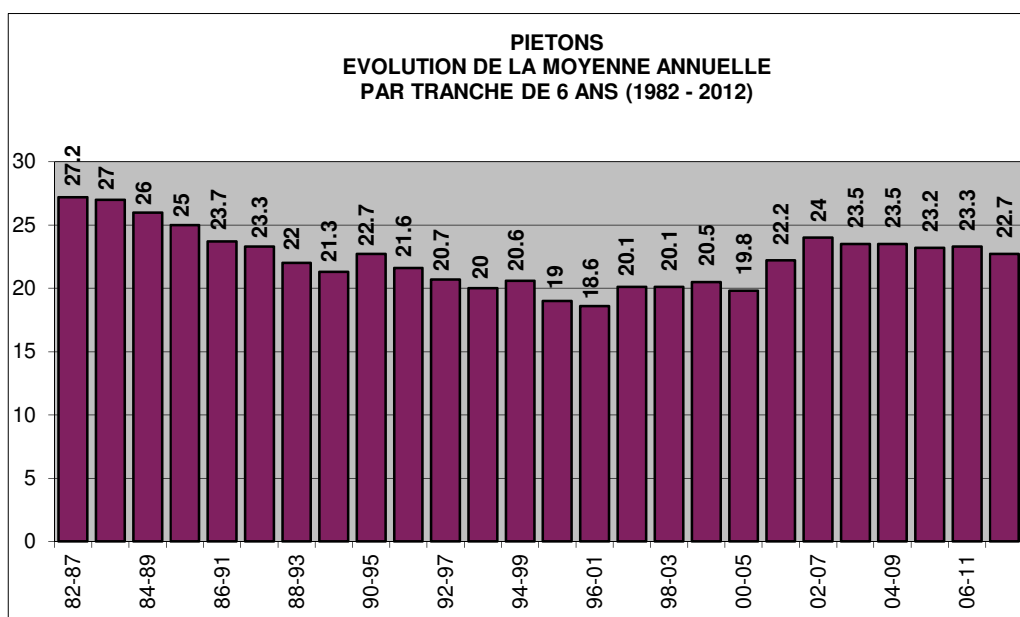
b) Mesures réalisées

- L'**amélioration de la sécurité des cheminements pour piétons**, grâce à la mise en place de mesures légères, a été poursuivie dans le cadre de l'étude sur la sécurité sur le chemin de l'école et des projets de l'Agenda 21 local.
- **40 passages piétons** sur les plus de 300 que compte la ville ont été **assainis** dans le courant de l'année, soit par l'intermédiaire des réfections réalisées lors des chantiers, soit par des interventions spécifiques. Ces assainissements concernent principalement la visibilité, qui a été améliorée grâce à un nouveau type de peinture mais aussi les abaissements de bordures ou des réaménagements complets, comme à la route Saint-Barthélemy.

c) Statistiques des accidents



Les derniers chiffres disponibles indiquent que, durant l'année 2012, quatre accidents supplémentaires impliquant des piétons ont été recensés sur le territoire de la ville de Fribourg par rapport à 2011. La moyenne annuelle est d'environ 23 accidents.



Depuis les années 1970, le nombre d'accidents sur les routes n'a cessé de diminuer, malgré l'augmentation du trafic. Le nombre d'accidents par tranche de 6 ans confirme une stabilisation à la baisse depuis la période 2002-2007. La période 2007-2012 compte 4.5 accidents de moins que la période la plus défavorable (1982-87), mais 4.1 accidents de plus que la période la plus favorable (1996-2001).

d) Divers

La **Commission en charge des problèmes de sécurité des piétons** s'est réunie deux fois durant l'année.

Le Service de la mobilité a par ailleurs traité les **postulats** suivants déposés par des membres du Conseil général :

- postulat n° 64, demandant un plan d'action à long terme pour la création de zones de rencontre et la réalisation dans les plus brefs délais de zones de rencontre à proximité des écoles;
- postulat n° 37, demandant un programme d'amélioration et d'assainissement de passages piétons en ville.

Deux-roues légers

a) Etudes et projets

En 2013, de nombreuses mesures ont été mises en place, notamment dans le cadre de la réalisation du projet "**Promotion du vélo en ville**" de l'Agenda 21 local.

En matière de deux-roues, on peut notamment citer les projets suivants :

- d'avril à novembre, l'action de promotion des deux-roues électriques "**prêt de vélos pour entreprises**" a permis à plus de 44 entreprises / associations / écoles du Grand Fribourg d'essayer des vélos électriques. Cette action a reçu un écho très favorable de la part des participants et a été bien relayée dans la presse;
- la Ville est engagée dans la gestion et le soutien du projet **Cabamobil** (service de livraison à domicile avec des vélos électriques). En 2013, les cyclistes de Cabamobil ont effectué 5'473 (2'224) livraisons et acheminé 10'821 (4'082) cabas aux habitants de la ville. Plus d'une quinzaine de personnes en recherche d'emploi ont pu travailler pour Cabamobil durant cette période;
- durant tout le mois de juin, et pour la septième année de participation, 12 (12) collaboratrices et collaborateurs de la Ville ont activement concouru à l'action pour la promotion de la santé du personnel "**A vélo au boulot / Bike to work**";
- la Ville s'est impliquée dans l'organisation de la "**Semaine de la mobilité 2013**", notamment lors de la journée du samedi sur la place Jean Tinguely et lors de la présentation du projet de liaison cyclable "TransAgglo";
- la Ville, via le programme de promotion "**New Ride**", a organisé deux journées de présentation de vélos électriques au mois de mai et septembre;
- la Ville a apporté son soutien au projet "**Défi Vélo**", organisé pour la première fois par l'association Pro Vélo, afin de promouvoir les deux-roues auprès des adolescents et jeunes adultes.

Un travail de collaboration a été mené avec les différents acteurs du **réseau de vélos en libre-service (VLS)**, en particulier dans le cadre de la reprise de la gestion de ce réseau par l'entreprise Publibike.

Au niveau de la planification, le **plan sectoriel des deux-roues** soumis en consultation par le Canton durant l'année 2013 a fait l'objet d'une analyse et de commentaires de la part du Service.

b) Mesures réalisées

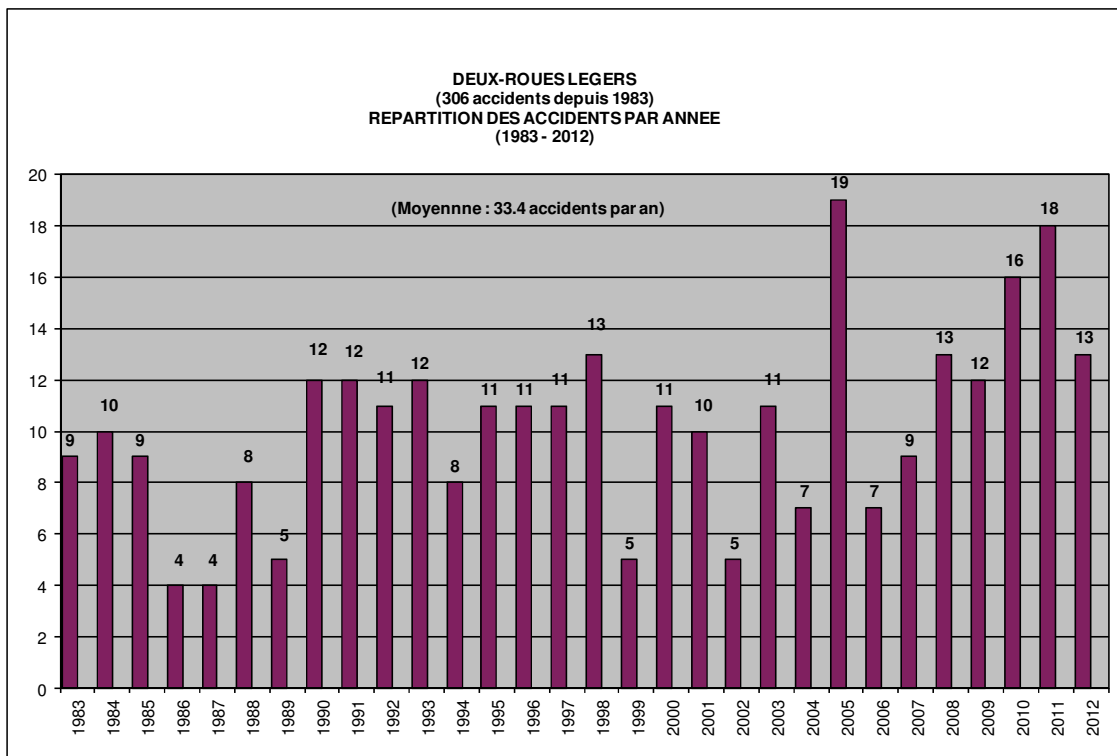
Une **bande cyclable** a été réalisée à la route Wilhelm-Kaiser (direction route de la Fonderie), sur une longueur d'environ 150 m. D'autres tronçons de bandes cyclables ont été prolongés là où le gabarit routier le permettait.

c) Stationnement

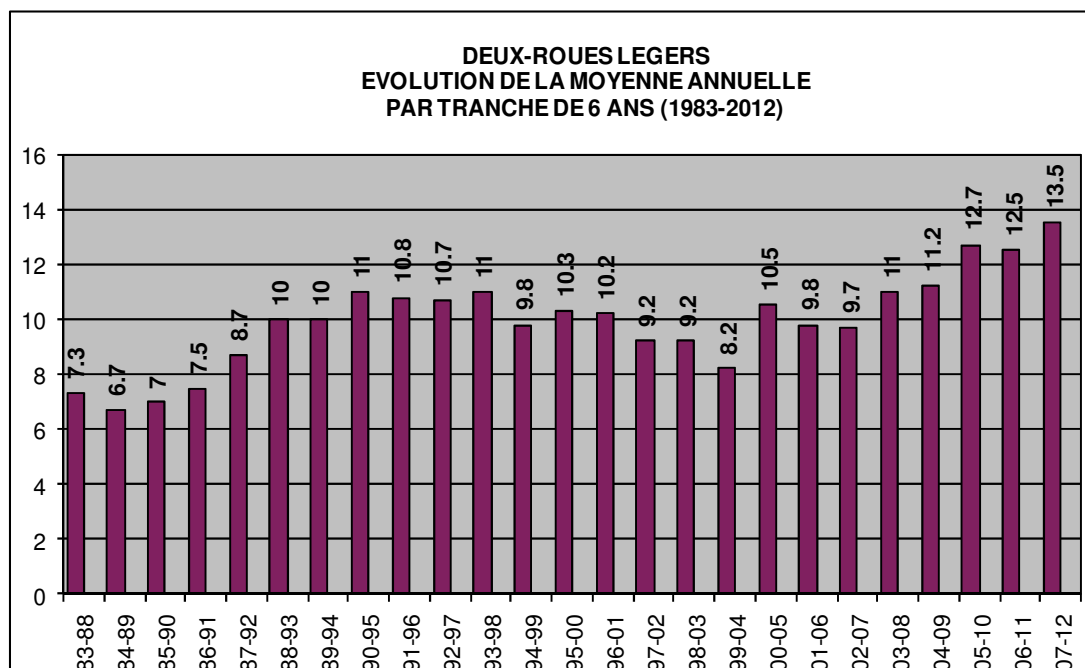
L'offre en stationnement pour les deux-roues légers sur le domaine public et le domaine privé est en progression par rapport à 2012 avec une augmentation de 300 places.

Un certain nombre de places de parc pour voitures, posant problème sous l'angle du gabarit ou de la sécurité, ont été converties en places de parc pour les deux-roues légers.

d) Statistiques des accidents



L'année 2012 (dernières statistiques disponibles) a donné lieu à 5 accidents de moins qu'en 2011 et 6 accidents de moins que l'année la plus noire depuis le début de la statistique, soit 2005. La valeur de 2012 montre une diminution encourageante des accidents impliquant des vélos malgré l'augmentation du parc des vélos.



Le nombre d'accidents par tranche de 6 ans montre une légère augmentation sur la période 2007-2012, malgré le fait que l'année 2005 n'est plus comprise dans la période et que celle-ci était marquée par un nombre important d'accidents de deux-roues légers. Ces dernières années, les efforts consentis ont permis de supprimer un certain nombre de points noirs et d'étendre le réseau de bandes cyclables. D'autre part, les mesures de modération mises en place, bien qu'elles ne soient pas spécifiques aux deux-roues, contribuent également à l'amélioration des conditions de sécurité.

e) Divers

Le Service de la mobilité a par ailleurs traité le **postulat** n° 72 relatif à l'extension du réseau de vélos en libre-service, qui demandait la création de nouvelles stations en ville de Fribourg.

La **Commission en charge des problèmes de sécurité des deux-roues légers** s'est réunie deux fois durant l'année.

Trafic individuel motorisé (TIM)

a) Etudes et projets

Dans le cadre de son Agenda 21 local, la Commune de Fribourg, par son Service de la mobilité, a réalisé **différentes études et expertises en matière de modération du trafic** parmi lesquelles on peut citer :

- l'étude pour le réaménagement de la route de Fonderie;
- l'étude sur la répartition modale à la rue Pierre-Kaelin;
- la procédure pour la mise en zone 30 km/h dans le quartier du Schoenberg, au niveau de la route des Vieux-Chênes et de la route de Villars-les-Joncs;
- la procédure pour la mise en zone 30 km/h de la route Louis-Braille, à cheval sur les communes de Fribourg et Granges-Paccot;
- la procédure pour la mise en place de mesures complémentaires suite à l'expertise après un an de la zone 30 km/h sur la route de la Broye;
- l'étude pour le réaménagement de la zone 30 km/h sur la route de Grandfey.

b) Mesures réalisées

Suite à l'expertise effectuée après une année, le Service de la mobilité a renforcé les mesures physiques de la **zone 30 km/h de la Heitera**, par la mise en place de nouveaux rétrécissements de chaussées et de surélévations.

De plus, durant toute l'année, un **indicateur de vitesse "Visi-Speed"** a été installé à 22 emplacements différents dans les divers quartiers de la ville, de manière à signaler aux conducteurs les dépassements de vitesse. Les vitesses excessives des véhicules représentent en effet un grave danger à l'intérieur des localités.

c) Stationnement

Le Service de la mobilité a appliqué la **politique de stationnement lors de l'élaboration des préavis relatifs aux demandes de permis de construire et aux plans d'aménagement de détail** (p. ex. PAD Schiffenen, Locarno, Gachoud).

Cet instrument de dimensionnement de l'offre en places de parc, fondé sur le règlement communal d'urbanisme, la législation sur l'aménagement du territoire et le plan des mesures pour la protection de l'air, vise à réduire la part du trafic individuel et motorisé (TIM) sur le territoire communal, tout en assurant aux habitants des possibilités satisfaisantes de stationnement près de leur domicile et en garantissant la vitalité économique et l'attractivité du centre urbain.

Le Service a également procédé, en collaboration avec l'Inspectorat des constructions, à un contrôle régulier du respect des prescriptions assortissant les permis de construire et a dénoncé les violations y relatives auprès des autorités compétentes.

d) Postulats

Le Service de la mobilité a traité les **postulats** suivants en lien avec le TIM:

- postulat n° 29, demandant d'étudier l'introduction d'une limitation de la vitesse à 30 km/h de 22h00 à 06h00 sur tous les axes habités où les valeurs légales sont dépassées;
- postulat n° 35, demandant l'évaluation de la mise en sens unique de l'avenue de la Gare par un bureau indépendant.

e) Sensibilisation

Le Service a réalisé une **action de sensibilisation** dans le périmètre de la zone 30 "Vignettaz-Beaumont", en collaboration avec les habitants du quartier et la Police locale, afin de sensibiliser les automobilistes au problème du trafic de transit dans le secteur. L'action s'est déroulée en 4 parties, durant le printemps 2013.

Transports en commun

a) Objectifs

Conformément au Plan directeur communal des transports et au Plan d'agglomération (PA2), l'objectif est de **renforcer le rôle joué par les transports publics dans la satisfaction des besoins de mobilité de l'Agglomération fribourgeoise**, en augmentant leur attractivité et leur part modale au détriment de celle des transports individuels motorisés (TIM).

Pour ce faire, les efforts doivent être concentrés sur la zone dense de l'Agglomération, en favorisant une **réorganisation du réseau radial actuel**, de manière à permettre, notamment :

- une **extension du réseau urbain** dans/vers les différents pôles démographiques de la Ville et de l'Agglomération;
- une **nouvelle combinaison de lignes** qui tienne mieux compte des liaisons entre les lieux d'habitation et les lieux de travail;
- une **amélioration de la vitesse commerciale** par la priorisation des bus.

L'amélioration de la desserte par bus implique une augmentation différenciée des cadences et l'introduction de dispositifs de circulation en faveur des transports en commun (couloirs de bus en site propre, carrefours régulés par signalisation lumineuse avec priorité pour les TC, arrêts sur chaussée).

b) Etudes et projets

Une étude visant à améliorer la vitesse commerciale des lignes 3 et 5 des TPF a été réalisée. Différentes mesures d'amélioration ont été préconisées.

Des contacts réguliers ont lieu avec les TPF. Ils permettent de coordonner et d'analyser les différentes requêtes liées à l'exploitation des transports en commun.

Une étude sur l'élargissement de l'arrêt de bus Bourguillon - la Tour (direction Fribourg) a été réalisée afin d'offrir une zone d'accueil pour les usagers des transports en commun plus confortable.

c) Mesures réalisées

Il a été procédé à une **modification de l'arrêt de bus Cité-Jardins** dans les deux sens, dans le but de sécuriser les traversées piétonnes et de rendre cette halte conforme à la législation sur les handicapés (LHand).

d) Postulats

Le Service de la mobilité a par ailleurs traité **quatre postulats** portant sur des thèmes liés aux transports publics :

- postulat n° 51, demandant la prolongation de la ligne urbaine de bus n° 4 jusqu'à la déchetterie des Neigles;
- postulat n° 61, demandant d'étudier la réalisation d'un couloir de bus avec piste cyclable entre l'arrêt Bertigny et l'arrêt Vignettaz-Daler sur la route de Villars;
- postulat n° 71, demandant d'étudier des mesures pour introduire un prix spécial pour la ligne du funiculaire;
- postulat n° 73, demandant d'étudier la réalisation rapide de couloirs de bus en site propre, si possible avec pistes cyclables, sur les axes où les bouchons sont les plus importants.

8.2.2. Signalisation

Marquage

Les deux équipes de marquage, administrativement rattachées à l'Edilité, sont placées sous la responsabilité d'un contremaître. Ce ne sont pas moins de **7'506 kg** (4'388) **de matière plastique** et **75 kg** (125) **de peinture** qui ont été appliquées sur les routes de la ville en 2013.

Parmi les chantiers significatifs, on peut notamment citer :

- la réfection complète de l'avenue du Midi, de la rue Louis-d'Affry, du giratoire de Tivoli et du carrefour à feux de Richemond;
- la réfection complète de la route de Tavel, du carrefour à feux des Vieux-Chênes et du tronçon de l'avenue Jean-Marie-Musy, situé entre la route de la Heitera et la route de Tavel;
- la réfection complète de la route de Champriond;
- la réfection complète de la route de la Gruyère, entre la route de la Vignettaz et la route du Grand-Pré;
- la réfection complète de la rue Frédéric-Chaillet;
- la réalisation du marquage de la route Wilhelm-Kaiser après les travaux liés au PAD Résidences du campus;
- le réaménagement des arrêts sur chaussée à la route Saint-Barthélemy.

En 2013, **44 passages pour piétons ont été assainis** au niveau de leur visibilité, par l'adjonction d'une meilleure qualité de microbilles de verre et l'utilisation d'une nouvelle couleur du RAL (système de codification des couleurs en Europe centrale).

Il est à noter qu'en vertu de la loi sur les routes, le marquage des routes cantonales situées sur le territoire communal incombe également à la Ville.

Signalisation verticale

Les deux serruriers travaillant pour le Service de la mobilité, mais rattachés à l'Edilité, sont placés sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Leur principale activité consiste à **mettre en place et entretenir les signaux routiers**. Ils collaborent également à la pose de barrières de sécurité, au placement des compteurs de trafic, aux mesures de vitesse et à l'entretien des installations lumineuses.

Dans le but de répondre aux exigences légales minimales en matière de rétro-réflexion des signaux routiers, le **renouvellement de la signalisation verticale** a continué sur le territoire de la commune.

Le Service de la mobilité a également contrôlé le **placement de plusieurs signaux par des privés**, suite à la publication de mises à ban.

Signalisation lumineuse

A la suite des travaux de réfection de la chaussée réalisés entre l'avenue du Midi et la rue Louis-d'Affry, toutes les boucles de détection du **carrefour à feux de Richemond** ont été entièrement refaites.

Au **carrefour de Beaumont**, le remplacement d'une boîte à feux sur potence a dû être réalisé. Une modification de la programmation a également été effectuée, de manière à permettre un meilleur écoulement du trafic circulant de l'avenue du Midi en direction de la route de la Fonderie.

A la suite de travaux de réfection de la chaussée effectués sur la route de Tavel, les boucles de détection du **carrefour à feux des Vieux-Chênes** ont été refaites. Une caméra de détection des véhicules a été mise en place, en remplacement de certaines boucles inductives. Enfin, une détection pour les bus en provenance de l'avenue Jean-Marie-Musy a été installée, afin de prioriser le passage des TP.

Au **carrefour du Botzet**, un mât de support des feux de signalisation a été remplacé en raison de son mauvais état.

Les derniers principaux carrefours à feux de la commune ont par ailleurs été raccordés à la **fibre optique**, en vue de la prochaine installation d'une centrale déportée de régulation du trafic.

Enfin, suite à un mauvais fonctionnement sur certains carrefours à feux, des boucles de détection ont dû être refaites. Tous les carrefours ont également fait l'objet d'un entretien extérieur.

8.2.3. Permis de construire, contrôle des conditions des préavis, chantiers et comptages

Permis de construire et PAD

Sur les 231 (277) dossiers de construction concernant la Ville de Fribourg, 85 (87) ont fait l'objet d'un examen et d'un préavis du service.

Les PAD suivants ont notamment été traités : PAD Beaumont-Sud, PAD Torry-Est, PAD Arsenaux, PAD Gare-Sud, PAD Tour de l'Esplanade, PAD Gachoud, PAD Pilettes, PAD Schiffenen, PAD Îlot du Musée et PAD Africanum.

Contrôle des conditions des préavis

Dans le cadre du suivi des préavis rendus par le Service de la mobilité et assortissant les conditions des permis de construire et autres PAD, la majorité des chantiers (soit près de 55) a fait l'objet de contrôles in situ, afin de veiller au respect des prescriptions imposées. Ont notamment fait l'objet de telles vérifications le complexe des "Résidences du Campus", à la route Wilhelm-Kaiser et les nouveaux bâtiments édifiés à la route Saint-Nicolas-de-Flüe.

Chantiers

Le Service a traité 104 (111) demandes de fouille et 58 (48) demandes d'empiétement sur le domaine public, lesquelles ont nécessité au total 235 (201) séances de chantier, pour assurer la mise en place des mesures de circulation adéquates.

113 (68) chantiers ont donné lieu à la mise en place de déviations de trafic et d'autres restrictions temporaires de la circulation.

Comptages

Le Service de la mobilité peut compter sur 21 postes de **comptage fixes**, afin de connaître l'évolution des charges de trafic en ville.

En 2013, il a été procédé à des **comptages temporaires** à 50 (37) emplacements afin de connaître les charges de trafic et les vitesses pratiquées.

Dans le cadre de l'expertise des zones 30 sur la commune de Granges-Paccot, le Service a effectué 4 comptages de trafic (classificateur et vitesse).

8.2.4. Planification

Le Service de la mobilité est représenté dans le groupe de travail en charge de la révision complète du **Plan d'aménagement local** (PAL). Un travail conséquent de collaboration a été effectué avec le mandataire, dans le cadre de l'élaboration de la partie "mobilité" du volet A du PAL.

Le Service fait également partie du groupe de travail en charge de l'élaboration du **Plan directeur de la ville historique** et est impliqué dans le **projet d'agglomération de 2^{ème} génération** (PA2).

A ce titre, il participe à de nombreuses séances de coordination, notamment avec la Gendarmerie, la Police locale, l'Edilité et les TPF.

Il a également collaboré aux travaux des organes suivants :

- groupe de travail pour la sécurité routière;
- BPA;
- Commission cantonale des transports;
- projet blueFactory;
- projet Poya.

8.2.5. Divers

Le Service de la mobilité a participé de manière active au groupe de travail qui a été mis sur pied pour la **semaine de la mobilité**.

Il a régulièrement collaboré avec les **collèges et hautes écoles** situées en Ville, notamment avec les étudiants qui ont souhaité obtenir des informations pour la réalisation de travaux d'étude. Une collaboration a également été menée avec l'école d'ingénieurs et d'architectes, dans le cadre du projet E-Park.

Il a participé à la **Journée d'accueil des nouveaux habitants** de la Ville, organisée pour la première fois en 2013.

Une collaboration a été entreprise avec le Service informatique et le Cadastre, afin de mettre en place une solution permettant d'être informé des **restrictions de circulations** via le site internet de la Ville.

Enfin, le Service de la mobilité a contribué à l'examen ainsi qu'à la mise en place des **mesures de circulation lors de diverses manifestations**.

9. GENIE CIVIL

Le Service est placé sous la direction de M. Jean Bourgknecht. Le Chef de service est **M. Fabien Noël**, Ingénieur de Ville.

En plus de ses tâches propres, le Service du génie civil collabore et est associé à de nombreux projets menés par d'autres Services de la Ville, comme par exemple le dossier du **Plan d'aménagement local**, du **site Saint-Léonard** ou encore de la **construction des écoles**.

9.1. Routes communales

9.1.1. Travaux d'entretien

Route de la Gruyère:

Pose d'une couche de roulement sur le secteur compris entre la route de la Vignettaz et la route du Grand-Pré.

Route de Champriond:

Remplacement de la couche de support sur le secteur compris entre la route de la Veveyse et la route de la Gruyère.

Rue Frédéric-Chaillet:

Fraisage et pose d'une couche de roulement sur le secteur compris entre le carrefour Cardinal et la rue Saint-Paul, en coordination avec des travaux d'assainissement des réseaux d'eau potable et de gaz naturel.

Route Saint-Barthélemy:

Réaménagement routier, adaptation des arrêts de bus (sécurité sur le chemin de l'école) en coordination avec des travaux d'assainissement des réseaux d'eau potable, de gaz naturel et de télécommunications.

Route Saint-Nicolas-de-Flüe:

Renforcement de la couche de support de la boucle de rebroussement des transports publics, extension du réseau d'évacuation des eaux claires en coordination avec des travaux d'assainissement des réseaux d'eau potable et de gaz naturel. Ces travaux engagés en fin d'année seront terminés en début d'année 2014.

Avenue Jean-Marie-Musy:

Remplacement de la couche de support et pose d'une couche de roulement sur le secteur du carrefour de la route de Tavel en coordination avec les travaux de reconstruction du collecteur d'évacuation des eaux et de réfection de la route cantonale.

Réparations des revêtements de chaussées et entretien d'urgence sur le réseau routier.

9.1.2. Travaux d'assainissement au bruit routier

Avenue du Midi – rue Louis-d’Affry:

Fraisage de la superstructure existante, renforcement de chaussée, pose d'une nouvelle couche de support et d'un revêtement phono absorbant.

9.1.3. Mesures d'accompagnement du projet Poya

Zone de rencontre Varis – Piller:

Début des travaux d'aménagement de la zone de rencontre.

Rue de la Neuveville:

Début des travaux d'aménagement de la rue de la Neuveville.

Route du Jura :

Prolongation de l'élargissement de la chaussée permettant le déplacement de l'arrêt des transports publics et la réalisation d'une présélection en direction de la route Ste-Thérèse. Travaux terminés.

Sentier du Nord et sentier des Casernes:

Début des travaux de la liaison cyclable.

Procédures:

Suivi des procédures en cours avec le Service juridique.

9.2. Trottoirs

9.2.1. Travaux d'entretien

a) Travaux exécutés en coordination avec les services techniques et les chantiers privés :

Route Joseph-Chaley, rue Jacques-Vogt, rue Frédéric-Chaillet, sentier de la Vignettaz, route St-Nicolas-de-Flüe.

b) Réparations ponctuelles des revêtements de trottoirs et entretien d'urgence.

9.3. Routes cantonales

9.3.1. Travaux d'entretien

Route de Tavel :

Fraisage et pose d'un revêtement phono absorbant.

9.4. Travaux divers

9.4.1. Travaux de surveillance et d'entretien des ouvrages

Pont du Milieu :

Remplacement des couvertines des parapets. Ces travaux ont été attribués en deuxième partie d'année 2013. La fourniture et la taille des pierres sont effectuées. Les travaux de pose sont planifiés au printemps 2014.

Pont de Saint-Jean :

Contrôle partiel d'ouvrage.

Pont de Berne :

Contrôle des tiges de suspentes, réparation du platelage.

Surveillance de murs de soutènement :

Mensurations de contrôle sur ouvrages route des Neigles, rue des Forgerons.

Surveillance des escaliers de Zaehringen :

Surveillance de l'ouvrage.

9.4.2. Entretien des falaises, zones à risques

Chemin des Archives :

Confortation de la falaise située à la sortie du sous-pont de Zaehringen.

Travaux d'entretien zones à risques :

Sentier Guillaume-Ritter, ravin Route-Neuve.

9.4.3. Suivi de travaux de tiers

Travaux de fouille exécutés par les tiers sur le domaine public :

Octroi des autorisations, suivi de travaux et contrôle de remise en état.

Pont de la Poya :

Suivi des travaux.

9.5. Canalisations

Les principaux travaux ont été les suivants :

- **Remplacement d'un collecteur** existant de capacité hydraulique insuffisante à l'avenue Jean-Marie-Musy par un collecteur de diamètre 800 mm sur une longueur de 60 m.
- **Déplacement et mise en séparatif des collecteurs** à la route de Grandfey sur le secteur des travaux pour le pont de la Poya, soit un nouveau collecteur d'eaux usées (EU) de diamètre 300 mm sur une longueur de 90 m.
- **Construction d'un nouveau collecteur** de diamètre 500 mm à la rue du Botzet pour établir la liaison avec l'ancien et nouveau collecteur.

- **Préparation du projet du nouveau dégrilleur** au chemin de la Motta, y compris les travaux de sondages géologiques.
- **Assainissements ponctuels**, selon le degré d'urgence, de regards et grilles existantes.
- **Mise à jour du cadastre de l'état des canalisations** en collaboration avec le secteur du cadastre.
- **Suivi du cadastre des eaux industrielles**, soit planification, contrôle sur place et mise à jour de l'état.
- **Suivi des projets et des travaux de raccordements privés** sur le réseau public.
- **Collaboration avec le secteur du cadastre** pour la mise à jour et la présentation des plans du réseau.
- **Collaboration avec l'ingénieur hydraulicien** pour la mise à jour du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).
- Suite du traitement du **déplacement du collecteur** du lot C1 du projet Poya (route de Morat) en collaboration avec le service juridique.

9.6. Eclairage public

Au 31 décembre 2013, le réseau d'éclairage public compte 3'070 (3'105) points lumineux équipés de 3'879 (3'967) lampes, pour une puissance totale installée de 475'551 W (502'325).

9.6.1. Renouvellement des installations d'éclairage public

Effectuées dans le cadre de la troisième étape d'assainissement de l'éclairage public, toutes les installations ont été équipées avec des sources lumineuses de dernière génération. La puissance d'installation, réduite en fonction de la source lumineuse choisie, est adaptée à la classification du réseau routier. Une réduction complémentaire de puissance de 50% est effective sur l'ensemble des nouvelles installations pour la plage horaire de 24h00 à 06h00. Ces nouvelles installations ont été mises en place à 368 emplacements.

Le renouvellement de ces 368 (550) points d'éclairage a permis une économie de puissance, en rapport avec les anciennes installations, de 38,018 KW (51,167 KW) soit 71.50 % (63,74 %). Ce bilan tient compte de la réduction nocturne. Une liste est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 14).

9.6.2. Contrôle et entretien des installations

- Un **contrôle de conformité mécanique** de 193 (206) ouvrages d'éclairage public a été réalisé.
- Les **interventions survenues suite à des accidents de la circulation routière** ont causé pour CHF 2'333.-- (CHF 5'725.80) de dégâts. A noter qu'au niveau des accidents de la circulation routière avec dégâts sur le mobilier d'éclairage public donnant lieu à des rapports de la gendarmerie cantonale, la majorité des personnes fautives reçoit directement la facture pour règlement par l'intermédiaire de Groupe E.
- Les **actes de vandalisme**, commis sur les installations d'éclairage public, ont causé pour CHF 5'512.-- (CHF 8'878.--) de dégâts.

9.6.3. Illumination des tours et monuments

Les tours et monuments ont été illuminés durant **1'051 heures** (999) avec une puissance installée à 12,11 k/watts (12,11 KW).

La Ville a participé à l'action "**Earth hour**", en relation avec le climat et l'environnement organisée par le WWF.

9.7. Etudes

- **Escaliers de Zaehringen** : Etude d'avant-projet de reconstruction de l'ouvrage.
- **Route Saint-Barthélemy** : Projet de réaménagement routier ayant pour objectif la sécurisation des passages piétons sur le secteur compris entre le débouché du chemin des Kybourg et de la route de la Cité-des-Jardins. Procédure d'enquête publique et d'obtention de l'approbation des plans.
- **Mur rue des Forgerons** : Etude de stabilité en relation avec le projet de sécurisation de la vallée du Gottéron.
- **Auscultation du réseau routier** : Relevé d'état global du réseau routier par une entreprise spécialisée (relevé automatique géoréférencé).
- **Assainissement au bruit** : Finalisation de l'étude d'assainissement au bruit et dépôt au SEn.
- **Route de Marly (Agglo)** : Attribution et suivi de mandat d'étude en vue d'un réaménagement routier (voie de bus et pistes cyclables supplémentaires) en collaboration avec l'Etat.
- **Route de la Fonderie (Agglo)** : Attribution et suivi de mandat d'étude en vue d'un réaménagement routier (voie de bus et pistes cyclables supplémentaires), en coordination avec le mandat d'étude attribué par l'Etat pour la reconstruction du passage sur voies CFF de la Fonderie.
- **Route du Jura (Agglo)** : Etude interne en vue de l'aménagement d'un arrêt de bus sur chaussée (arrêt Miséricorde direction Givisiez) et d'une voie de bus (direction gare) sur le secteur compris entre le chemin des Pommiers et la rue de l'Hôpital.
- **Vallée du Gottéron** : Réalisation du dossier de mise à l'enquête publique, en vue de la demande de crédit pour la réalisation des mesures de protection de la Vallée du Gottéron.

9.8. Voirie

9.8.1. Organisation et personnel

M. Kurt Krattinger dirige le secteur de la Voirie. Il est secondé de plusieurs chefs d'équipe.

L'organisation des équipes, ainsi que les processus de travail, sont continuellement adaptés aux besoins spécifiques des différents Services. La bonne coordination entre les équipes et l'esprit positif des collaborateurs/trices permettent de réaliser efficacement des travaux de qualité.

La **sécurité au travail** est un élément important dans la conduite de la Voirie. En collaboration avec le responsable de la sécurité, le personnel a participé à différents cours ou contrôles mis sur pied : cours sur les arrimages, contrôle des élingues, rappel des mesures de sécurité de base, cours Iveco Euro 6, cours véhicule à gaz, cours défibrillateur et un "Refresh premier secours". Les collaborateurs ont également eu la possibilité de se faire vacciner contre les tiques, hépatite B et diphtérie-tétanos, en collaboration avec le Service médical de la Ville.

Dans le cadre du **Service du feu**, 11 collaborateurs sont incorporés au PPS. Les interventions urgentes pendant les heures de travail ne sont pas remplacées et peuvent perturber l'organisation du travail.

Une **nouvelle équipe "Réception"**, composée du personnel de la réception, du nettoyage et de la cafétéria, a été déplacée du secteur de la STEP au secteur de la Voirie. Un agent de propreté a été engagé en juin 2013. Avec le chef de la Voirie, le secteur comprend 112 personnes.

Situation du personnel du secteur de la Voirie 2011-2012-2013

Equipes	2011		2012		2013	
	Nbre	Total	Nbre	Total	Nbre	Total
Chef de la voirie*					1	1
Economat – manifestations*	4	4	4	4	4	4
Réception					4	4
Ateliers techniques		35		35		35
- Mécanique*	4		4		4	
- Serrurerie	6		6		6	
- Peintres*	5		5		5	
- Menuiserie extérieure*	5		5		5	
- Menuiserie intérieure*	9		9		9	
- Signalisation fixe*	2		2		3	
- Signalisation mobile*	4		4		4	
Voirie		67		67		68
- Nettoyage manuel* (cantonniers)	13		13		13	
- Nettoyage mécanique*	5		5		5	
- Valets de ville*	2		2		2	
- Déchets*	21		21		21	
- Agent de propreté					1	
	24		25		25	
- Equipe volante* (chantiers-transports-divers)						
- Canalisations*	2		1		1	
Total Voirie		106		106		112

*Personnel engagé également pour le service d'hiver et pour les manifestations
Apprentis : menuiserie intérieure et atelier mécanique = 2 personnes

9.8.2. Réception Neigles

Mme Monique Piller et ses collaboratrices sont responsables de l'accueil des visiteurs du site des Neigles, du nettoyage des locaux et de la gestion de la cafétéria, tant pour le secteur de la Voirie que le secteur de la STEP. La responsable gère également la saisie des heures des collaborateurs et des statistiques des déchets, ainsi que la réception téléphonique des demandes de ramassage des déchets organiques et des encombrants.

9.8.3. Atelier de mécanique

L'atelier effectue des **travaux mécaniques et techniques** selon les règles de l'économie, de l'écologie et de la sécurité. Grâce à une planification précise et aux compétences professionnelles de l'équipe, un travail de qualité peut être fourni à tous les services de la Ville.

Des conseils sont donnés aux Services pour les **achats d'engins ou de véhicules**. Après une analyse des besoins, un cahier des charges est établi pour un appel d'offres. Une proposition d'adjudication est ensuite faite au Service concerné. L'atelier s'occupe également de la commande, du contrôle selon le cahier des charges et de la réception des engins ou des véhicules.

L'atelier effectue l'**entretien et les réparations** de la plupart des véhicules, des engins et des machines des Services de la Ville. Il contrôle et teste le système antipollution des véhicules et les prépare pour les expertises. Il construit et adapte les agrégats nécessaires au service d'hiver. Il traite les cas d'accidents avec les assurances et les réparations avec les carrossiers privés.

Il gère les **obligations légales** pour les poids lourds : RPLP (redevance poids lourds liée aux prestations), tachygraphe numérique, formation OACP (ordonnance réglant l'admission des chauffeurs) et contrôle des élingues et sangles d'arrimages.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 1).

9.8.4. Atelier de serrurerie

L'atelier de serrurerie s'est vu confier des travaux spécifiques de **construction métallique**, d'**entretien** et de **réparation** par les différents Services de la Ville et du secteur de la Voirie.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 2).

9.8.5. Nettoyage mécanique et manuel

La mise en place d'une nouvelle organisation en 2012 du nettoyage, plus moderne et motorisée, ne permet pas de résoudre le manque d'effectif. Le nombre restreint de cantonniers cause des difficultés à garantir les prestations nécessaires tout au long de l'année. Il y a régulièrement un, voire plusieurs cantonniers prenant des vacances, des ponts, des heures supplémentaires, service militaire ou étant à l'assurance maladie ou accident.

Quelques remarques ont été prononcées contre les **poubelles "solaires"** par des personnes qui ont principalement été choquées par la grandeur de leur socle en béton. Ces socles "provisoires" ont été modifiés et ajustés à la taille des poubelles. Depuis cette modification, plus aucune remarque négative n'a été enregistrée. L'installation de poubelles de grande capacité compactant les ordures au moyen d'énergie solaire a dès lors continué à différents endroits de la ville. Une réflexion est en cours avec le Service d'urbanisme et d'architecture, afin de satisfaire au mieux aux critères d'intégration urbanistique.

De **nouvelles poubelles enterrées** de grande capacité et à colonne d'introduction ont été installées sur le parking du Guintzet et sur le parking de Bourguillon.

Les mesures mises en place ont démontré leur efficacité. Les deux types de poubelles à grande capacité permettent de supprimer plusieurs anciennes, plus petites, tout en gardant les endroits propres (pas de débordement) et en augmentant l'efficacité du travail de ramassage. Une **diminution du littering** a été constatée dans les zones équipées de poubelles "solaires", malgré une plus grande distance les séparant.

Les **dépôts sauvages**, à savoir le fait que des usagers mettent leurs déchets ménagers, confinés dans de petits emballages, dans les poubelles publiques, au lieu d'utiliser les sacs bleus officiels, sont toujours d'actualité.

Des **déchets** (bouteilles en verre ou en PET, canettes, papier, fruits, légumes, etc.) sont jetés **dans les talus** de la ville. Cela nécessite un nettoyage plus fréquent de la part des cantonniers.

Le nettoyage mécanique des trottoirs et des routes des **Communes de Givisiez et de Matran** se déroule à l'entière satisfaction de ces dernières.

Travaux réguliers

- du lundi au vendredi, 13 cantonniers, avec l'aide de cinq balayeuses, assurent la propreté de la ville;
- cinq jours par semaine, deux valets de ville pourvoient à la propreté des WC publics et des fontaines;
- une personne, avec l'aide d'une machine à haute pression d'eau, s'occupe des arrêts de bus, des passages piétons souterrains, des escaliers et autres trottoirs et cheminements;
- les samedis et dimanches, un tournus est organisé entre les employés de la Voirie. Il s'opère en plus des heures hebdomadaires, afin d'assurer un service de nettoyage dans le centre-ville avec une balayeuse, un chauffeur poids lourds, un valet de ville et des cantonniers. Il s'agit d'un service effectué sur la base d'heures supplémentaires compensées durant l'année.
- Les différentes actions notées ci-dessus permettent de constater une diminution du littering, de ce fait la ville est plus propre.

9.8.6. Equipe volante en collaboration avec d'autres équipes

L'équipe volante s'occupe des déménagements et des transports pour les Services de la Ville. Elle traite le nettoyage des tags et graffitis et le fauchage des bords de routes. Elle effectue le ramassage des encombrants en ville. En cas de besoin, elle soutient toutes les autres équipes de la Voirie. Son personnel est intégré dans les travaux pour les manifestations, le service d'hiver et le nettoyage du week-end.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 3).

9.8.7. Equipe de l'entretien routier, trottoirs et chemins publics, canalisations, maçonnerie, en collaboration avec d'autres équipes de la Voirie

L'équipe volante "Chantiers" exécute tous les mandats transmis par le secteur du Génie civil pour les **travaux de routes, de trottoirs, de canalisations et autres**. Elle traite également tous les **mandats de transformations** demandés par l'Intendance des bâtiments. En cas de besoin, elle soutient toutes les autres équipes de la Voirie. Son personnel est intégré dans les travaux pour les manifestations, le service d'hiver et le nettoyage du week-end.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 4).

9.8.8. Equipe chauffage-sanitaires et électricité

Les spécialistes en chauffage, sanitaire et électricité s'occupent principalement des **travaux de transformations et de réparations dans les bâtiments de la Ville et sur les places publiques** (fontaines, arrosages, etc.). Ces collaborateurs font partie de l'équipe volante "Chantiers" et ainsi, selon les besoins, participent à tous les travaux de la Voirie (chantiers, déménagements, transports, déchetterie, etc.). Ils sont également intégrés dans les travaux pour les manifestations, le service d'hiver et le nettoyage du week-end.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 5).

9.8.9. Equipe de la signalisation fixe

Cette équipe reçoit principalement les mandats des secteurs de la Mobilité et de la Voirie. Elle assume l'**installation et l'entretien des signaux fixes, des îlots, des bornes, des miroirs et des barrières dans la ville**. Elle installe les compteurs de trafic, pose des radars et des signalisations de chantier. Elle remplace les plaques de noms de rue et les numéros des bâtiments, les points de limite et les bornes en granit. Elle effectue des carottages et des coupes dans le béton selon les besoins.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 6).

9.8.10. Equipe de la signalisation mobile

Cette équipe reçoit principalement les mandats des secteurs de la Police locale, de la Mobilité et de la Voirie. Elle **installe, entretient, dépanne et répare les parcomètres**. Elle assume les comptages de la monnaie des parcomètres, de leur mise en rouleau et de leur transport à la banque. Elle colle et **pose des affiches d'information**. Elle met en place la **signalisation pour les manifestations**, selon les indications de la Police locale. Elle s'occupe du nettoyage lors des marchés au bétail et des marquages pour les cirques au parc de la Poya.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 7).

9.8.11. Equipe des peintres

Cette équipe reçoit principalement les mandats des secteurs de la Mobilité, de l'Intendance des bâtiments et de la Voirie. Elle effectue principalement des **travaux de préparation, traçage et application de peinture pour les routes, les places de parc et les places de jeux**. Elle exécute également tous les mandats pour les travaux de peinture, de plâtrerie, de crépissage et de pose de divers revêtements dans les bâtiments de la Ville.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 8).

9.8.12. Equipe de la menuiserie intérieure

L'équipe de la menuiserie intérieure s'occupe principalement des **infrastructures en bois** (mobilier, portes, fenêtres, cuisine, etc.) pour les écoles et pour les bâtiments de la Ville, ainsi que des **transformations de locaux** pour le Service d'urbanisme et d'architecture. Elle gère également certains **travaux de déménagement**. Elle **soutient les manifestations** par le montage et le démontage des matériaux de location sollicités par les organisateurs. Certains collaborateurs participent également aux travaux du service d'hiver et aux travaux de nettoyage du week-end.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 9).

9.8.13. Equipe de la menuiserie extérieure

L'équipe de la menuiserie extérieure s'occupe principalement des **infrastructures en bois** (barrières, portails, bancs, escaliers, ponts, etc.) de la ville. Elle effectue également des travaux de **construction en bois** pour les écoles et les bâtiments. Elle contribue grandement au **soutien des manifestations** par le montage et démontage des matériaux de location sollicités par les organisateurs. Certains collaborateurs participent également aux travaux du service d'hiver et aux travaux de nettoyage du week-end.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 10).

9.8.14. Service d'hiver

Le service d'hiver est une organisation complexe, qui nécessite un grand engagement de la part de la Voirie, pour offrir aux usagers des routes et des trottoirs déneigés et dégelés, dans la mesure du possible, en respectant certaines priorités.

Dès la fin de l'hiver : **remise en état des engins, lames, véhicules et commande de sel.**

De septembre à novembre : **mise à jour du document pour l'organisation du service d'hiver**, comprenant les instructions et directives, les noms de toutes les personnes engagées avec leurs tâches, les engins/véhicules et les lieux qui leur sont attribués.

Novembre : **instruction au personnel concerné, tests de tous les engins et véhicules, information aux différents Services** : Police locale, Police cantonale, TPF, SI/Frigaz, Centre des alarmes, Mobilité et Commune de Givisiez.

Engagements 2013

- 1 responsable et 3 personnes de piquet assurent les interventions 24/24 h
- Piquet : 3 véhicules
- Véhicules lourds : 7 véhicules
- Véhicules légers : 9 Pony
- Hommes à pied : jusqu'à 45 personnes selon les besoins

Grâce à la polyvalence (été = travail régulier, hiver = travail régulier + déneigement) et au professionnalisme du personnel, le service d'hiver peut être assuré, même dans les périodes les plus difficiles.

La **collaboration avec la Commune de Givisiez** relative au déneigement des trottoirs donne entière satisfaction.

9.8.15. Agent de propreté

1ère action (avant l'arrivée de l'agent)

Une **campagne d'information et de sensibilisation** relative aux dépôts non conformes de sacs à ordures pendant les jours fériés et les week-ends a été effectuée en mars et avril 2013 par :

- une information dans la presse et le journal "1700";
- la distribution d'environ 2'000 papillons dans les boîtes aux lettres du centre-ville;
- une campagne d'affichage dans les bus TPF du 18 mars au 7 avril;
- des affichages de format mondial au centre-ville et dans les rues concernées;
- l'envoi de lettres aux régies, les informant de la situation, avec la possibilité de commander des affiches et des papillons;
- l'envoi de lettres d'avertissement aux personnes dont les noms ont déjà été retenus pour dépôts non conformes.

Une campagne de contrôle des sacs non conformes déposés en dehors des jours de ramassage a été effectuée le samedi 30 mars 2013 et le mercredi 3 avril 2013, en collaboration avec la Police locale. Les équipes ont ouvert 490 sacs et établi 160 dénonciations à la Police locale, afin d'amender les auteurs de délits.

2ème action (après l'arrivée de l'agent)

Entre octobre et décembre 2013, des autocollants ont été posés sur les sacs non conformes et des flyers distribués dans les boîtes aux lettres. Des articles sont parus dans les journaux du canton et dans le journal "1700". Des lettres de sensibilisation et d'avertissement ont été envoyées aux personnes dont les adresses se trouvaient dans les sacs. Les dénonciations effectuées par l'agent de propreté sont remises à la Police locale pour traitement. Quelques chiffres :

- nombre d'interventions	390
- nombre de sacs contrôlés et ouverts	804
- nombre de lettres de sensibilisation	36
- nombre de lettres d'avertissement	5
- nombre de dénonciations	126

Des contrôles de sacs d'ordures ménagères déposés hors des jours de ramassage et de déchets sauvages ont été effectués régulièrement. Quelques contrôles sont intervenus pour des dépôts non conformes dans les poubelles publiques.

Résultats

Suite aux efforts de sensibilisation et d'avertissement ainsi qu'aux nombreux contrôles effectués, les dépôts sauvages (sacs noirs) et les dépôts de sacs bleus officiels hors des jours de ramassage ont nettement diminué. Une diminution d'environ 60% est estimée pour les week-ends. De ce fait, la ville est plus propre.

9.8.16. Déchets

La gestion des déchets en ville de Fribourg est effectuée à la satisfaction des citoyens. Très peu de plaintes ou de réclamations sont enregistrées, en tenant compte du nombre d'habitants. L'adaptation et l'optimisation des prestations selon les besoins sont un processus continu.

L'horaire de ramassage des ordures ménagères et du papier/carton a été changé dans la zone du centre-ville. Au lieu de 06h45, les camions de la Voirie commencent dorénavant leurs tournées dans les rues définies à partir de 09h00. Cette nouvelle disposition permet aux commerçants de sortir leurs sacs à ordures et leur papier/carton le jour du ramassage et non la veille.

Les prestations relatives au ramassage et au transport des déchets ont été exécutées à la satisfaction de la Commune de Villars-sur-Glâne. Suite à un différend contractuel survenu en 2013, des discussions sont en cours entre les deux Communes.

Organisation

a) Déchets ménagers et recyclés en ville de Fribourg

- gestion téléphonique et administrative des demandes de ramassage des déchets verts et encombrants;
- 3 camions pour le ramassage des ordures ménagères les lundis, mardis, jeudis et vendredis;
- 4 camions pour le ramassage du papier/carton les mercredis;
- 1 camion pour le ramassage du papier pour l'Etat et selon des demandes spécifiques les lundis, jeudis et vendredis;
- 2 à 3 camions pour le ramassage des déchets organiques les mardis;
- 2 fois par année, broyage des branches et ramassage selon les besoins;
- 1 camion pour le ramassage des objets encombrants selon les besoins.

b) Déchets ménagers et recyclés pour la Commune de Villars-sur-Glâne

- gestion téléphonique et administrative pour les demandes de transports et des ramassages porte-à-porte, ainsi que pour les relevés statistiques;
- 1 camion pour le ramassage des ordures ménagères, des déchets organiques et du papier-carton;
- utilisation partielle de camions pour les transports des déchets de la déchetterie de Ste-Apolline et des déchetteries de quartier.

Déchetterie principale des Neigles

La fréquentation importante de la déchetterie principale des Neigles démontre l'**intérêt des citoyens au tri** des déchets et contribue à une meilleure récupération des déchets recyclables.

Les différents **objets encombrants** qui y sont déposés sont soit démontés sur place, soit amenés directement chez un récupérateur, pour le recyclage de leurs composants.

La possibilité de déposer plus de **25 types de déchets** est un service indispensable et très apprécié par les citoyens.

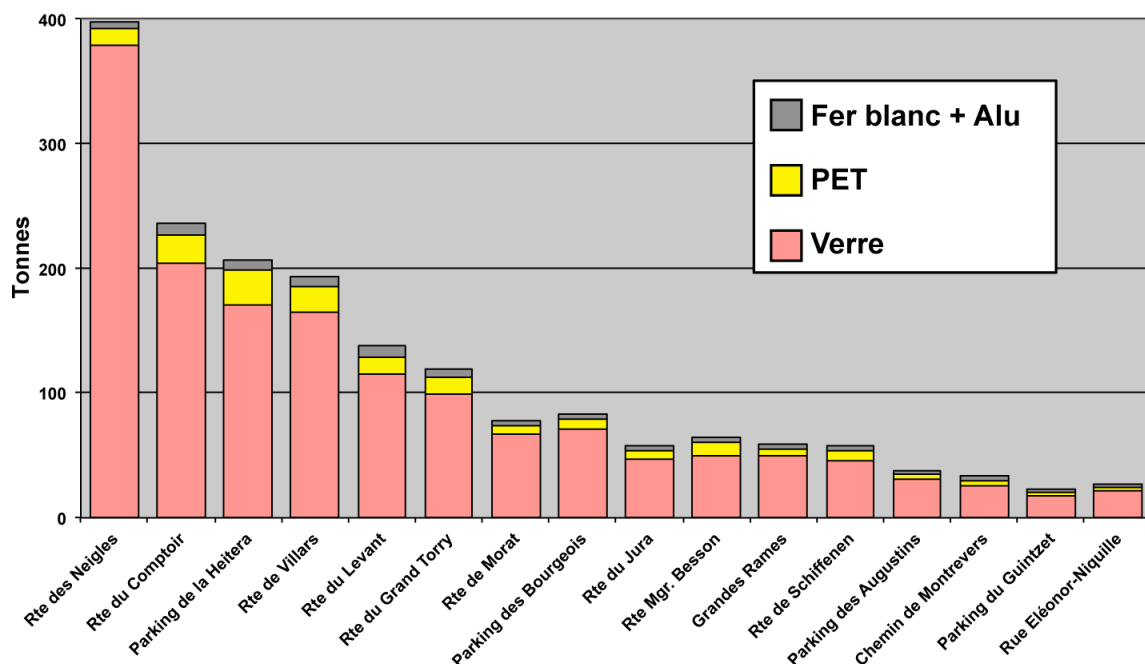
2 à 6 personnes sont affectées pour ce service "clientèle". En semaine, environ **280 véhicules par jour** et le samedi matin, environ 240 véhicules en 3 heures ont été enregistrés.

Une **nouvelle signalétique** a été mise en place en 2013, avec des couleurs différentes pour chaque matériau recyclable, ainsi que des affiches en format mondial montrant des photos des objets pouvant être éliminés (ou non) dans les différents bennes.

Points de récolte

Les habitants de la ville de Fribourg disposent de 15 points de récolte et de la déchetterie principale pour déposer leurs déchets recyclables.

Matériaux recyclables (en tonnes) par point de récolte - 2013



Déchets organiques

Le ramassage des **déchets verts** a eu lieu tous les mardis. Entre le 12 mars et le 3 décembre 2013, les abonnés ont pu profiter d'un ramassage régulier sans annonce. En 2013, 967 personnes étaient inscrites pour l'abonnement DechVert.

Le système sera modifié en 2014 :

- novembre à février : annonce par téléphone le lundi après-midi
- mars à novembre : inscription unique pour bénéficier du ramassage hebdomadaire.
- En novembre 2013, les personnes abonnées ont été informées du changement par courrier adressé.

Activités du service Info-déchets

Publication d'articles dans le "1700"; Rubrique Abfall-Info-Déchets :

- Janvier : Mégots : une pollution urbaine et environnementale
 - Février: Statistique des déchets pour la Ville de Fribourg – 2012
 - Mars: Campagne contre les dépôts non-conformes
 - Avril : Gestion des déchets de chantier
 - Mai : Comment éliminer ampoules et autres luminaires ?
 - Juin : Recycler le vieux papier et carton
 - Septembre : Non aux ordures ménagères dans les poubelles publiques
 - Octobre: Nouvelle collecte des plastiques triés
 - Novembre : Nouveau système pour la collecte des déchets organiques
 - Décembre : Ramassage des déchets au centre-ville : nouvel horaire; Calendrier déchets 2014
-
- mise à jour et impression du calendrier-déchets 2013; distribution dans le 1700;
 - mise à jour régulière du site internet www.dechets-ville-fribourg.ch et www.abfall-stadt-freiburg.ch;
 - création de diverses affiches, flyers, etc.

Fribourg, ville propre

La stratégie "Fribourg, ville propre", lancée en 2012, vise à lutter contre le littering et le dépôt sauvage de déchets dans les lieux publics. La stratégie comporte 17 mesures qui seront mises en place d'ici 2016.

Plusieurs mesures ont été réalisées en 2013:

- adaptations des moyens techniques : adaptation des socles des poubelles solaires Big-Belly; nouvelles poubelles enterrés au Guintzet et au parking de Bourguillon; installation d'une mini-déchetterie aux Grand-Places;
- coordination entre les Services : Voirie avec Police locale et Urbanisme lors de l'organisation des contrôles des points de récolte, de manifestations, de construction de mobilier urbain;
- présence des Ambassadeurs IGSU en ville de Fribourg, en août et septembre 2013 : sensibilisation des personnes au littering et au tri des déchets;

- campagne d'information et de contrôle contre les dépôts non conformes pendant les jours de Pâques: pose d'affiches dans les rues "sensibles"; contrôle des sacs organisé en collaboration avec la Police locale, dénonciations – amendes;
- publication d'articles sur la gestion correcte des déchets dans les journaux de quartier;
- participation au "Clean-Up Day" le 12 septembre 2013 : organisation d'une action de nettoyage dans le quartier du Schoenberg, en collaboration avec l'association de quartier.

Une liste non exhaustive des travaux effectués est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (rapports "Fribourg, ville propre" - Actions réalisées en 2012 et en 2013).

Manifestations - application de la nouvelle directive

- Application de la **nouvelle directive pour les manifestations** en collaboration avec la Police locale : obligation de présenter un concept-déchets avec l'utilisation de gobelets réutilisables.
- Contrôle et approbation des **concepts de déchets** présentés par les organisateurs des manifestations.
- **Contact avec les organisateurs de manifestations**, conseils.

A part quelques petites réclamations, cette mesure a bien été acceptée par les organisateurs de manifestations et les visiteurs. Les manifestations sont plus propres, il y a moins de déchets au sol et il y a moins de travail pour la Voirie.

Contacts divers

- contact avec la population : réponse aux questions par téléphone ou courriel, conseil;
- soutien du groupe d'entretien de la place de compostage du quartier d'Alt;
- contact avec d'autres communes - visites de la déchetterie.

Ecoles - Cours

- visites de la déchetterie des Neigles avec des classes : total 13 classes, env. 150 personnes;
- contact avec des étudiants concernant des études, travaux de diplôme;
- journée d'introduction pour les étudiants de première année de l'Université de Fribourg : stand d'information sur le tri des déchets;
- participation au groupe de travail "Littering" de l'Ecole professionnelle : mise en place de mesures anti-littering à l'école, organisation d'un concours, ambassadeurs IGSU;
- cours de sensibilisation sur les déchets donné aux femmes migrantes, en collaboration avec Espace Femmes;
- contact avec les organisateurs du Valet : sensibilisation au problème des déchets; pose d'affiches au Collège Saint-Michel;
- coordination et accompagnement d'actions de nettoyage organisées par des entreprises et associations : Service Pâques, Alcon, Eglise de Jésus-Christ;
- stand d'information à la manifestation d'accueil pour nouveaux arrivants organisé par la Ville de Fribourg;
- campagne d'information sur le recyclage du verre, en collaboration avec Vetro Swiss : pose d'affiches en ville.

Statistiques

- préparation des statistiques déchets pour 2013; publications dans "1700" et sur le site Internet.



Statistique des déchets récoltés, 1998-2013

Direction de l'Édilité
Secteur de la Voirie
Rue Joseph-Piller 7
1700 Fribourg

Année	Habitants	Total déchets			Déchets incinérés SAIDF				Déchets recyclés (ramassages, points de récolte et dépôt Neigles)							
		Incinérés	Recyclés	Total	Ordures ménagères	Objets encombrants	Nettoyage ville	Déchets plastiques	Papier et carton	Déchets organiques	Verre en bouteille	PET	Déchets plastiques	Fer blanc et alu	Vieux métaux	EPS (sagex)
		to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to
1998	35'738	13'841	4'584	18'425	11'993.00	1'172.00	676.00		2'019.00	979.00	1'221.24	74.08		42.29	225.00	
1999	35'659	10'445	6'703	17'148	8'598.00	967.00	880.00		3'509.00	1'512.00	1'346.00	113.70		67.60	134.00	
2000	35'490	10'858	7'561	18'419	8'703.14	1'300.00	854.66		3'979.18	1'784.40	1'411.42	123.96		71.03	166.36	
2001	35'895	10'328	7'355	17'682	8'103.52	1'248.56	975.75		3'912.32	1'611.52	1'434.34	133.25		66.13	171.04	
2002	36'491	9'696	7'830	17'526	7'666.34	1'094.41	935.03		3'987.12	1'755.77	1'547.98	174.78		82.17	194.96	
2003	36'817	9'583	8'062	17'644	7'667.23	1'097.16	818.23		4'153.34	1'756.00	1'525.46	199.84		83.43	198.20	
2004	37'175	9'788	8'338	18'126	8'043.29	981.44	763.37		4'189.29	1'867.18	1'568.95	200.59		87.54	229.78	
2005	37'224	9'245	9'108	18'353	8'039.98	456.98	748.42		4'126.07	1'776.50	1'585.72	208.47		87.47	229.21	
2006	37'251	9'364	9'612	18'976	7'974.10	480.43	909.52		4'205.77	1'846.68	1'595.39	207.27		92.28	276.82	
2007	37'078	9'689	9'978	19'667	8'173.97	455.48	1'059.21		4'173.39	2'104.51	1'567.15	184.93	63.04	84.34	312.83	
2008	37'088	9'473	10'103	19'575	7'921.24	489.17	1'018.79	43.46	4'266.59	2'199.45	1'543.46	185.42	44.42	99.52	291.84	2.20
2009	37'242	9'820	10'101	19'920	8'202.63	504.71	981.10	131.20	4'070.03	2'435.03	1'518.76	177.92		99.07	321.03	1.30
2010	37'571	9'500	10'122	19'622	8'017.85	548.62	788.94	144.58	4'036.98	2'581.77	1'524.06	184.50		106.50	287.73	0.21
2011	38'400	9'776	10'397	20'173	8'141.73	569.10	880.35	184.72	4'223.97	2'631.44	1'523.30	190.42		102.71	324.83	0.36
2012	39'668	9'761	10'559	20'320	8'066.85	533.63	910.72	249.35	4'092.08	2'919.07	1'586.22	189.00		122.02	282.30	0.80
2013	40'464	9'640	10'591	20'231	7'969.34	518.33	856.00	296.45	4'033.61	2'978.06	1'561.58	192.54	3.20	117.46	287.46	2.27

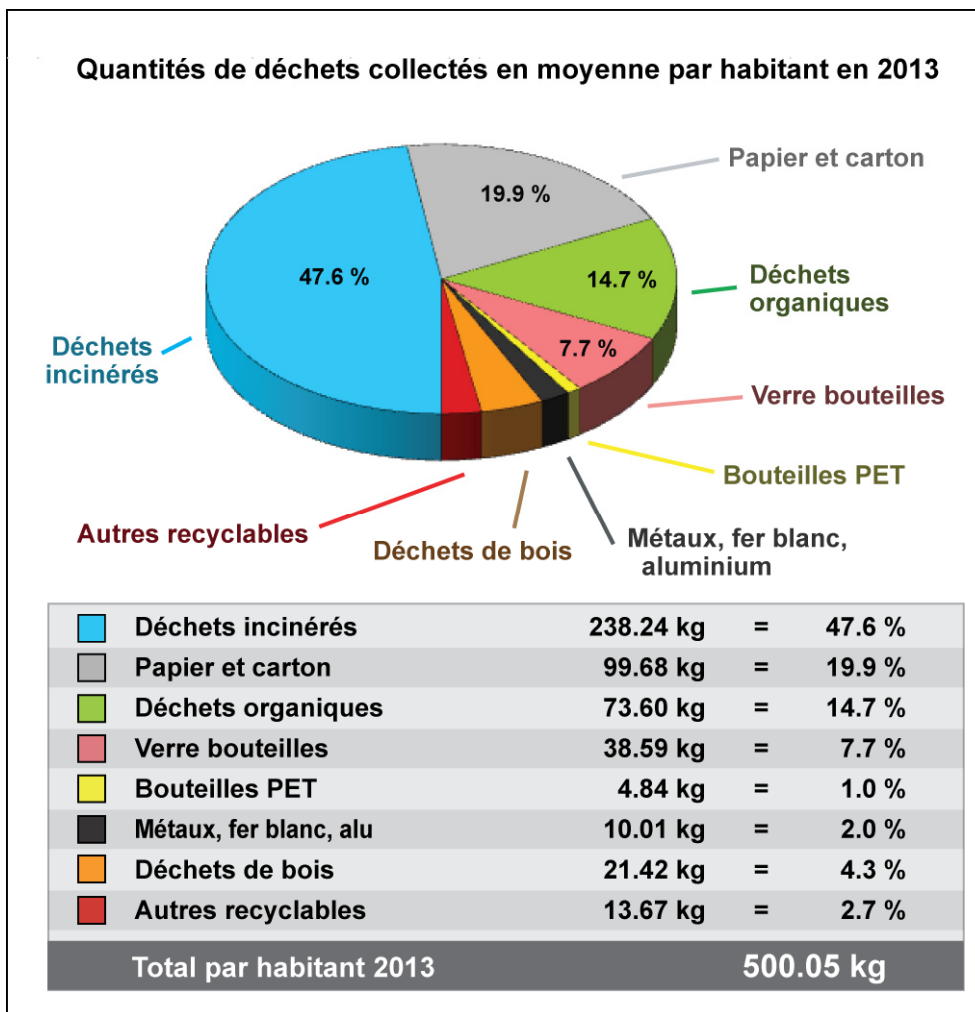
Année	Déchets recyclés (ramassages, points de récolte et dépôt Neigles)													
	Bois	Huile	Pneus usés	Bureau-tique (Swisco)	App. ménagers (petits)	App. ménagers (grands)	App. Frigorifiques	Tubes Néon	Piles	Batteries voitures	Capsules Nespresso	Médicaments	Peintures et solvants	Matériaux inertes
	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to
1998		22.00				0.88	0.22							
1999		19.00				1.14	0.48							
2000		21.45				2.29	1.00							
2001		20.03				4.11	1.92							
2002		18.99	3.72	41.64	12.00	7.33	3.49							
2003		24.65	8.85	52.92	23.50	20.85	14.82							
2004		23.40	14.86	76.12	29.71	29.59	20.97							
2005	674.89	21.03	11.28	103.92	33.08	26.47	20.32	0.78	1.09	5.55	0.16	3.19	9.39	183.00
2006	866.30	20.52	12.98	127.61	36.23	31.88	22.06	0.75	1.41	2.67	0.72	2.41	7.23	255.00
2007	903.79	25.68	12.90	126.32	43.15	58.71	22.89	1.47	1.94	7.37	0.87	2.07	12.37	268.50
2008	903.37	26.10	15.08	139.43	49.21	24.80	22.89	1.54	1.63	4.63	2.24	0.54	9.71	268.50
2009	920.52	19.10	15.52	159.13	54.25	25.22	23.33	1.81	1.94	5.65	3.34	0.41	11.24	235.98
2010	863.66	17.30	15.62	152.46	54.02	25.58	21.28	1.61	2.07	6.13	3.83	1.44	8.56	226.53
2011	860.03	24.50	14.48	174.12	61.10	22.00	21.89	2.33	2.79	5.48	4.89	2.01	8.34	193.03
2012	812.64	17.73	15.80	157.15	59.17	24.54	21.45	2.06	2.36	5.65	6.70	2.59	10.21	229.67
2013	866.87	15.96	15.64	159.72	57.12	16.07	20.58	2.22	1.60	4.30	4.76	2.37	10.19	237.01

facteur de conversion kg/pc: 52

44

facteur de conversion to/m3: 1.5

1.5 Depuis 2010 = tonnes



9.9. Décharge de Châtillon

La décharge de Châtillon est exploitée par une équipe de trois personnes selon l'organisation suivante :

- M. Jean-Claude Balmer, Chef d'exploitation;
- un machiniste;
- un contrôleur-peseur, réparti pour trois sociétés (SFR, Fricompost, Ville de Fribourg).

L'année 2013 est la 18^{ème} année d'exploitation de la décharge.

L'année 2013 peut être qualifiée comme présentant un résultat moyen, en relation avec la réception des déchets mixtes et des terres polluées. L'usine d'incinération SAIDF a livré au total 22'343 tonnes de scories et de cendres issues de l'incinération des boues de STEP.

9.9.1. Total des déchets

Le **total des déchets** réceptionnés s'est élevé à 55'330 tonnes (66'267 t pour l'année précédente). Il comprend :

- terres souillées : 7'428 t (23'208 t);
- rebuts de recyclage, résidus de station d'épuration : 2'535 t (3'234 t);
- déchets spéciaux : 14'790 t (11'292 t);

- scories de l'usine d'incinération : 22'343 t (21'017 t);
- boues de curage de route : 2'101 t (2'830 t);
- déchets goudronneux contenant des HAP : 3'361 t (2'284 t);
- cendres sous chaudière : 981 t (895 t);
- amiante : 1'791 t (1'507 t).

Remarques

- Dans les 7'428 t de terres souillées, 1'165 t proviennent de l'assainissement de buttes de stands de tir.
- Une torchère couplée à une station de soutirage a brûlé 16'672 m³ de méthane produit par les étapes 1 + 2 mixtes de la décharge. Le soutirage est effectué de manière sporadique, jusqu'à ce que ces valeurs descendent en-dessous des seuils de fonctionnement.
- Un **partenariat avec la Société fribourgeoise de recyclage (SFR)** a été conclu afin de revaloriser les mâchefers provenant de l'usine de revalorisation thermique des déchets (SAIDF). Le personnel de la décharge s'occupe de charger et de transporter ces matériaux sur le site, pour que la SFR puisse les traiter. Cette opération consiste à récupérer les parties ferreuses et non ferreuses se trouvant encore dans ces matériaux mis en décharge.

9.9.2. Les travaux d'aménagement de la décharge :

- Etape 4 mixte : travaux terminés et en exploitation depuis le mois de juin.
- Etape 4 mâchefers : en exploitation depuis le début de l'année.
- Etape 1 + 2 + 3 : suite des travaux commencés en 2008 et 2012 pour la couverture définitive.

Pour effectuer la mise en décharge et différents travaux sur le site, quatre machines sont à disposition :

- 1 compacteur
- 1 trax sur chenilles
- 1 pelle sur chenilles
- 1 camion 4 essieux

Durant l'année, environ 100 personnes ont visité la décharge de Châtillon (une vice-ministre albanaise et ses collaborateurs, des collectivités publiques, des ingénieurs, des étudiants, des particuliers, etc.).

9.9.3. La décharge de la Pila

La **décharge de la Pila** est en phase de travaux préparatoires et préliminaires bien avancés, dans le but d'un assainissement définitif. L'ingénieur de Ville et le chef d'exploitation sont dans le groupe d'accompagnement (GAC) pour l'étude à l'assainissement de cette décharge. Le GAC est composé du SFF (Service des forêts et de la faune), de la Ville de Fribourg (Edilité), du SEn (Service de l'environnement), d'un BAMO (Bureau d'appui du maître de l'ouvrage) et d'un bureau d'ingénieurs conseils (CSD). Une séance mensuelle est organisée afin de planifier, étudier, analyser les différentes phases de travaux pour ce site à assainir. Deux étapes importantes ont été réalisées, soit la mise en place d'un rideau métallique entre la décharge et la Sarine ainsi que l'excavation des matériaux côté rivière et un système de pompage et de traitement des eaux depuis l'intérieur du rideau métallique. Ce procédé permet de traiter les eaux de la Pila et de les contrôler avant de les rejeter à la Sarine.

Des sites pollués classés "**anciennes décharges publiques**" de la Ville de Fribourg devront être investigués d'ici fin 2014, conformément aux dispositions du cadastre cantonal s'y référant. Ces premiers sites sont : Vallon de Pérolles, Pfaffengarten, Châtillon 1^{ère} étape.

9.10. Station d'épuration des eaux (STEP)

9.10.1. Organisation

La **STEP** a été exploitée et entretenue par une équipe de 8 personnes (12) selon l'organisation suivante :

Roman Aeby : chef d'exploitation

Mario Folly : laborant, et Chef d'exploitation-adjoint

6 employés de STEP : 3 mécaniciens
 2 électriciens
 1 ouvrier

Ce personnel a exploité et entretenu la station d'épuration, la station de prétraitement de la décharge de Châtillon, les dix stations de pompage, les cinq bassins d'eau pluviale et effectué les analyses des eaux industrielles.

9.10.2. Exploitation, entretien

La **charge hydraulique** a été de 8'222'280 m³ (7'455'110 m³), avec une pluviométrie de 782 mm (804 mm).

La couverture des besoins en énergie thermique a été assurée par la récupération de chaleur sur les moteurs à gaz, complétée par 17 litres de mazout (2'245 litres vidange réservoir mazout / installation moteurs à gaz) sur les chaudières.

Il a été réceptionné et traité 5'845 m³ (3'439 m³ y.c. Micarna, Cremo, STAPR Châtillon) de **boues** provenant des autres STEP du Canton.

La production des boues déshydratées, y compris les fournitures extérieures, a été de 6'622 tonnes à 24.00% de matière sèche (5'911 tonnes à 24.00%).

6'622 tonnes de boues, livrées en 440 transports (5'911 tonnes), ont été incinérées dans l'installation de la SAIDF.

Dans le cadre d'une collaboration avec la STEP de Pensier, des essais de traitement de l'ensemble des boues provenant de l'entreprise Micarna à Courtepin ont été acheminés à la STEP de Fribourg. Cet essai concluant permet la mise en place d'une entente avec la STEP de Pensier pour les années à venir.

Depuis février 2007, l'usine Cremo déverse ses eaux industrielles à la STEP. Ainsi, 622'864 m³ (590'412 m³) ont été traités durant l'année 2013. Des solutions aux problèmes des graisses ont été étudiées. Les procédures et l'appel d'offres public pour le remplacement des centrifugeuses ont été effectués dans le courant de l'année. Ce remplacement sera effectif pour le premier semestre 2014.

Beaucoup de travaux d'entretien, de révision et de renouvellement ont été entrepris par le personnel de la STEP, de façon autonome ou en collaboration avec des entreprises spécialisées.

Un projet de chauffage à distance à partir de la diminution de température de l'eau sortant de la STEP est en cours.

En collaboration avec Frigaz, une installation de **traitement du biogaz** a été faite en avril 2012. La STEP a livré en 2013 1'604'231 m³ de biogaz.

La production d'électricité pour les couples chaleur-force (CCF) se fait à partir de gaz naturel fourni par Frigaz. La production des CCF est de 1'721'909 KWh pour l'année 2013.

Il y a eu 12 visites (27) de la STEP.

9.11. Economat central et magasins/Dépôts et logistique des manifestations

L'économat central dépend du Secteur de la voirie. M. Christophe Cochard et ses collaborateurs sont responsables de la gestion des magasins et des dépôts. Ils sont également au service des différentes administrations de la Ville, ainsi que des personnes en demande de matériel de manifestations.

9.11.1. Economat central, magasins / dépôts

L'**économat** collabore prioritairement avec les entreprises de la ville et du canton de Fribourg. Les conditions d'achat, y compris rabais et escompte, sont régulièrement négociées avec nos principaux fournisseurs et tous les services peuvent en bénéficier.

En tant que membre du GRECO (Groupe romand des économats cantonaux et communaux), l'Economat bénéficie des prix basés sur des contrats et des marchés annuels négociés par le gérant de la centrale d'achats GRAFOSA.

Pour les cas particuliers, des appels d'offres sont adressés à plusieurs fournisseurs potentiels. Les offres sont analysées, des tableaux comparatifs sont établis et l'adjudication se fait en accord avec les Services concernés.

Tous les articles sont saisis dans une base de données. Cela permet d'obtenir une rapide connaissance des produits en stock et une maîtrise des entrées et sorties du magasin.

9.11.2. Logistique des manifestations

La Voirie soutient grandement les **manifestations en ville de Fribourg** en fournissant de la main-d'œuvre et/ou du matériel aux différentes sociétés et associations locales.

Grâce à la flexibilité et la polyvalence professionnelle des collaborateurs, la Voirie a pu assurer des prestations de toutes les manifestations. Environ **5'500 heures de travail** ont été effectuées.

Une partie des prestations a été facturée aux sociétés, aux associations et à certains privés, selon la décision du Conseil communal du 8 novembre 1999 relative à la facturation des prestations.

Situations 2011, 2012 et 2013

Prestations facturées	2011	2012	2013
Location du matériel: - barrières Vauban - podiums, estrades - tables, bancs - décorations florales - etc. Elimination des déchets	CHF 76'282.10	CHF 57'358.90*	CHF 84'630.25
Nettoyage	CHF	CHF	CHF
Transports	CHF	CHF	CHF
Main-d'œuvre	1'701.20	1'447.05	5'557.60
Rabais 20%			
Prestations gratuites	2011	2012	2013
Location du matériel			
Nettoyage			
Transports			
Main-d'œuvre	CHF 732'557.45	CHF 647'331.55	CHF 622'125.35
Total	CHF 807'138.35	CHF 703'243.40	CHF 701.198.00

Après 2012, année assez forte en demandes de manifestations (~160), 2013 est restée sur le même "trend", soit 171 manifestations pour lesquelles le personnel de la Voirie a été très fortement sollicité. Exemple : les RFI, par son changement d'emplacement de lieu de fête, ont demandé beaucoup d'efforts de mise en place.

La part des **prestations-locations gratuites** est d'environ 91% en 2011, 92% en 2012 et 89% en 2013 ce qui démontre une stabilité des ratios d'une année à l'autre.

Une liste non exhaustive est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 11).

9.12. Cadastre

L'effectif du secteur du Cadastre se compose de quatre personnes occupées à plein temps, d'une personne à 80%, d'une collaboratrice administrative à 80%, d'un aide de terrain à 50%. Le Chef de secteur est **M. Dominique Chenaux**.

Durant l'année 2013, les tâches suivantes ont été exécutées :

9.12.1. Mensuration et conservation cadastrale

Travaux administratifs

- traitement des dossiers d'expropriations. Une liste complète est à disposition au secrétariat du Service du génie civil (liste n° 12);
- participation à différentes séances et Commissions diverses

Travaux techniques

- mise à jour informatique de la base cadastrale deux fois par année;
- tirage et collage des plans muraux se trouvant dans les bureaux de l'administration;
- établissement de divers plans, documents et fichiers informatiques pour les Services communaux et les privés;
- mensuration, piquetage, implantation, calculs et transferts de données pour les Services communaux;
- pour les besoins du secteur de la Voirie, exécution et mise à jour informatique de l'organisation du "Service d'hiver", avec les divers documents administratifs liés;
- établissement et suivi des dossiers pour la nouvelle dénomination des rues et la numérotation des bâtiments. Vision locale, commande, vérification de la pose pour 20 plaques de noms de rues et de 67 numéros de bâtiments, y compris facturation des prestations;
- contrôle des chantiers et réalisation de toutes les tâches incombant aux communes pour la conservation cadastrale;
- vision locale, puis préparation des documents pour les ordres de mensuration de tous les bâtiments modifiés durant l'année;
- maintenance et gestion de tous les documents techniques de la mensuration pour le territoire de la ville de Fribourg;
- sur mandat du Service cantonal du cadastre et de la géomatique, mise à jour de la couverture du sol des verbaux se trouvant sur le territoire de la ville de Fribourg, dans la base cadastrale cantonale ;
- rétablissement des points de polygone et des points limites détruits par les travaux accomplis par les Services communaux;
- numérisation et contrôle des dossiers "permis de construire", puis liaison à l'application "FriDatec" en partenariat avec l'Inspectorat des constructions;
- contrôle de tous les plans de situation liés aux autorisations de construire, avec étude des dossiers, préavis et contrôle de l'exécution de ces derniers;
- taxe de raccordement : vérification des calculs de surface, facturation de tous les émoluments et traitement de tous les dossiers de recours;
- préparation des dossiers suite à l'estimation des bâtiments par la Commission de l'ECAB avec vision locale, contrôle et mise à jour des bases géographiques et "FriDatec" suite au traitement de ces dossiers;
- "Cadastre administratif" : tenue à jour mensuelle des données, recherche et contrôle des renseignements, préparation des données pour la facturation de la contribution immobilière;
- traitement du dossier "Recensement annuel des logements vacants";
- établissement et contrôle des listes pour le calcul des équivalents habitants dans le cadre de la révision du règlement sur les taxes d'épurations.

9.12.2. SITECOF : Système d'Information du Territoire de la Commune de Fribourg

- Le personnel du secteur du Cadastre a consacré la majeure partie de son occupation à poursuivre les tâches dévolues au projet "Sitecof", cela sur la plate-forme Autocad Map 3D 2012.
- Un effort particulier a été mis sur la migration des dernières applications depuis la version Topobase 2 d'Autocad vers la nouvelle version Autocad Map 3D 2012.

- Il convient de souligner spécialement le développement et l'amélioration de la partie complémentaire pour la gestion des permis de construire de l'application "FriDatec" pour satisfaire aux normes de la ReLATEc ainsi que pour améliorer le travail de l'inspecteur des constructions.
- Toutes les applications du SIT sont mises à jour et maintenues par les collaborateurs du secteur du Cadastre en collaboration avec les Services concernés.
- Sitecof comprend actuellement 29 domaines. Des clients externes à la commune de Fribourg sont hébergés sur le SIT. Les Communes de Givisiez (assainissement, Plan d'aménagement local et assainissement), Matran (assainissement, Plan d'aménagement local, assainissement, circulation et cimetière) et l'Agglo (site Internet et Intranet) bénéficient de prestations fournies par le secteur du Cadastre. Une liste complète est à disposition au secrétariat du Génie civil (liste n° 13).
- La maintenance des installations, la maintenance des postes de travail, l'administration, l'exploitation, l'organisation, l'instruction et la gestion du système pour les applications et les bases de données du projet sont exécutées par le groupe de projet "Sitecof", en étroite collaboration avec le Service de l'informatique de la Ville.
- De nombreux rapports avec les données provenant de SITECOF ont pu être fournis aux collaborateurs pour leur travail, ainsi que pour les bureaux externes travaillant pour les Services de la Ville.
- Depuis 2010, le secteur du Cadastre et l'inspecteur des constructions participent au développement de l'application cantonale "Harmbat" (HARMonisation des BATiments). Cette application a pour but de traiter, par les Communes et les Services de l'état, tous les permis de construire depuis la demande de permis jusqu'à la délivrance du permis d'occuper.
- De nombreuses listes et rapports ont été établis pour les besoins des Services qui ont des applications SIT.

9.12.3. Sites géographiques Intranet et Internet

Les options prises par le Conseil communal de réaliser et de maintenir en "interne" le contenu des sites de la Ville demandent aux collaborateurs du Cadastre de fournir les prestations suivantes :

- établissement et tenue à jour de tous les documents cartographiques publiés pour l'ensemble des Services communaux;
- configuration de "masques" de diffusion;
- rédaction de rapports et listes spécifiques;
- formation continue pour les utilisateurs;
- mise en place de la nouvelle plateforme de diffusion "Neapoljs";
- configuration et maintenance des logiciels de diffusion avec adaptation des pages publiées;
- travaux administratifs.

10. SERVICE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE

Le Service est placé sous la direction de M. Jean Bourgknecht. Le Chef de service est **M. Thierry Bruttin**, Architecte de Ville. Le Service est composé de l'Inspectorat des constructions, de l'Intendance des bâtiments, des secteurs d'Architecture et d'Urbanisme, du secteur Parcs et Promenades et d'une secrétaire.

10.1. Architecture

Les projets majeurs qui ont occupé le Service sont les suivants :

10.1.1. Les constructions scolaires

Les tâches réalisées ont concerné en particulier le développement des projets, l'élaboration et la rédaction des demandes de crédits d'études et crédits d'ouvrage, celles des dossiers de demande de permis de construire, ainsi que le suivi des réalisations. Ces prestations ont été engagées pour quatre écoles : les **extensions** du Botzet, de la Heitera, de la Vignettaz et la DOSF.

Cycle d'orientation de langue allemande (DOSF)

Historique

Pour rappel, après le jugement en mai 2009 par le Collège d'experts, la Ville de Fribourg a confié à Dettling et Péléraux Architectes EPFL le mandat avec pour objectif, de **réaliser la DOSF** dans les délais prévus.

Répondant de façon favorable à la demande du Conseil communal, le Conseil général a approuvé l'engagement d'un montant de CHF 4'200'000.-- destiné aux études pour la réalisation du projet.

Ce crédit d'étude a permis de financer le développement du projet réalisé durant l'année 2012 et la préparation du dossier d'enquête déposé le 21 septembre de la même année, en vue de l'obtention du permis de construire. Deux oppositions ont été déposées contre le projet.

Les oppositions ont été levées par la Préfecture et le **permis de construire a été délivré le 17 juin 2013.**

La section C du message relatif aux infrastructures scolaires et conséquences financières de celles-ci, qui concerne le crédit d'ouvrage pour la construction du CO de langue allemande au Jura (DOSF), a été élaboré en été 2013. Le crédit d'ouvrage a été approuvé par le Conseil général à l'unanimité moins 2 abstentions le 30 septembre 2013.

Une mise à l'enquête complémentaire pour les modifications des bâtiments D et E a été déposée à la fin novembre.

Les **travaux** liés à la réalisation de ce nouvel édifice scolaire ont été **lancés le 4 novembre 2013.**

Phases significatives :

- 5 Commissions techniques;
- 3 Commissions de bâtisse;
- diverses séances spéciales de préparation (Services communaux, coordination, CAD, etc.), en fonction de l'état du dossier;

- diverses séances avec l'utilisateur et les architectes mandataires, en fonction de l'état du dossier;
- 7 séances de chantier hebdomadaires liées aux travaux de construction;
- 30 septembre 2013 : adoption par le Conseil communal du crédit d'ouvrage pour la construction du CO de langue allemande (volet C du message relatif aux infrastructures scolaires et conséquences financières de celles-ci);
- 1 séance de présentation du projet aux enseignants et du chantier y relatif;
- 21 octobre 2013 : début des abattages d'arbres sur le site du Jura;
- 29 octobre 2013 : séance d'information et d'organisation du fonctionnement du site scolaire aux Services communaux;
- 4 novembre 2013 : début des travaux de construction. Fouilles, terrassement. Installation de chantier;
- 6 novembre 2013 : séance de présentation du projet aux enseignants et du chantier y relatif.

Estimation des coûts

Crédit d'ouvrage pour la construction

Le Conseil communal a demandé au Conseil général l'autorisation d'engager un **montant** de CHF 50'050'000.--, destiné à la réalisation du projet de CO de langue allemande (DOSF) dans le quartier du Jura à Fribourg.

Il s'agit d'un crédit affecté principalement à financer la phase de réalisation des deux nouveaux bâtiments englobant le développement des plans d'exécution et de détails nécessaires à son élaboration ainsi que l'exécution en soi de l'ouvrage. Le crédit doit servir également à financer la phase partielle d'appel d'offres pour les soumissions qui ne sont pas encore rentrées dans l'élaboration du devis général (45%), liées principalement aux travaux du second œuvre. Cette phase de réalisation comprend également le contrôle des coûts, la mise en service des locaux de la nouvelle école et le décompte final.

Le crédit d'ouvrage succède au crédit d'étude du 23 août 2011, qui a permis d'engager la procédure de demande de permis de construire et de finaliser le projet d'architecture, contribuant à la préparation du devis général, objet du présent message. Le montant de CHF 55'050'000.-- estimé à +/-10% pour le coût de l'édifice, a été consolidé en intégrant des prix du marché (montants de travaux issus de soumissions rentrées), pour une part significative (55%) et englobe les montants déjà engagés pour le crédit d'étude devisés à CHF 4'200'000.--. Il prend également en compte les coûts déjà engagés, de l'ordre de CHF 800'000.--, qui ont permis de financer une étude de faisabilité, le concours d'architecture, des estimations financières, le concours d'ingénierie civile ainsi que la procédure d'appels d'offres pour les ingénieurs CVSE.

Ecole enfantine du Botzet

Historique

Pour rappel, après le jugement en janvier 2011 par le jury du concours, le Conseil communal avait décidé, en mai 2011, de confier ce mandat au bureau MAZZAPOKORA, avec pour objectif de réaliser l'**extension** de l'école du Botzet dans les délais convenus. Cet ouvrage a été **livré à la fin du mois d'août 2013**, pour la rentrée scolaire.

Phases significatives

- 6 Commissions techniques;
- 5 Commissions de bâtisse;
- 24 séances de chantier hebdomadaires liées aux travaux de construction;
- 10 séances de chantier hebdomadaires liées aux travaux d'aménagements extérieurs;

- diverses séances spéciales (voisinage, convention d'utilisation, mise au point, domotique, taxation ECAB, etc.) en fonction de l'état du dossier;
- diverses séances de réception d'ouvrage;
- 8 février 2013 : Fête du bouquet;
- 13 mars 2013 : début des travaux liés aux aménagements extérieurs;
- 9 juillet 2013 : réception finale des travaux et remise des bâtiments;
- 22 août 2013 : rentrée scolaire;
- 19 octobre 2013 : inauguration officielle des nouveaux bâtiments.

Contrôle des coûts

Selon le dernier contrôle des coûts du 4 juillet 2013, présenté en Commission de bâtisse, intégrant 100% des soumissions rentrées, le coût probable est de CHF 7'146'933.-- pour les travaux de construction, ce qui représente une économie de CHF 133'076.-- par rapport au montant annoncé dans le devis général (CHF 7'280'000.-- TTC à +/- 10%).

Pour information, la Direction des travaux va procéder très prochainement à un métré puis à l'élaboration d'un décompte final.

Ecole enfantine de la Heitera

Historique

Pour rappel, après le jugement en mars 2011 par le jury du concours, le Conseil communal avait décidé, en juillet 2011, de confier ce mandat au bureau MASKIN, avec pour objectif de réaliser l'**extension** de l'école de la Heitera dans les délais convenus. Cet ouvrage a été **livré à la fin du mois d'août 2013**, pour la rentrée scolaire.

Phases significatives

- 5 Commissions techniques;
- 4 Commissions de bâtisse;
- 27 séances de chantier hebdomadaires liées aux travaux de construction;
- 8 séances de chantier hebdomadaires liées aux travaux d'aménagements extérieurs;
- 11 séances extraordinaires portant sur le planning avec les architectes DT et les différents intervenants du gros-œuvre;
- diverses séances spéciales (mise au point, domotique, SIVF, etc.) en fonction de l'état du dossier;
- séances d'audition d'entreprises dans le cadre d'appels d'offres;
- diverses séances de réception d'ouvrage;
- février 2013 : fin du gros-œuvre et mise hors d'eau des bâtiments avant les fêtes;
- 16 mai 2013 : Fête du bouquet;
- 22 juillet 2013 : début des travaux liés aux aménagements extérieurs;
- 12 août 2013 : réception finale des travaux et remise des bâtiments;
- 22 août 2013 : rentrée scolaire;
- 23 septembre 2013 : fin des travaux liés aux aménagements extérieurs;
- mai 2014 : inauguration officiel des nouveaux bâtiments.

Estimation des coûts

Selon le contrôle des coûts du 16 décembre 2013, le décompte final provisoire présenté en Commission de bâtisse, intégrant 100% des soumissions rentrées, le coût probable est de CHF 10'647'220.-- pour les travaux de construction, soit un coût légèrement supérieur (5,6%) par rapport au montant annoncé dans le devis général de CHF 10'084'000.-- TTC, étant précisé qu'il s'agissait d'un montant estimé à +/- 10%.

Pour information, la Direction des travaux va procéder à un métré et un décompte final, qui sera présenté au printemps 2014 à la Commission de bâtisse.

Ecole enfantine de la Vignettaz

Historique

Pour rappel, une **solution provisoire** a été trouvée pour accueillir les classes enfantines pour la rentrée scolaire 2013, en attendant la mise en service des pavillons. Elle consistait à réaffecter des locaux existants, moyennant quelques travaux légers. Des espaces ont été identifiés et ont été rendus "disponibles" pour y accueillir provisoirement les quatre classes enfantines et une classe primaire, suite aux transferts de locaux spéciaux dans l'appartement du concierge transformés et adaptés pour les besoins scolaires. La procédure d'appel d'offres relative aux pavillons préfabriqués a été interrompue, suite aux difficultés rencontrées avec le bureau d'architecture. Une nouvelle procédure a été lancée avec de nouveaux architectes, avec pour objectif de développer des pavillons scolaires préfabriqués, en mettant à profit des solutions économiques et de procédés de construction éprouvés. Pour rappel, il a également été proposé de ne plus déplacer les modules sur le toit du CO du Belluard, dont la clause du besoin a fortement évolué, mais de réutiliser ceux-ci pour répondre aux besoins croissants de l'école primaire, tels que décrits par la Direction des écoles.

Les **nouveaux pavillons**, dont le projet a été précisé et simplifié dans le but d'être réalisé par une entreprise spécialisée dans la construction pavillonnaire, seront **disponibles pour la rentrée scolaire 2014**.

Afin d'identifier l'entreprise spécialisée dans la préfabrication qui va développer et réaliser les cinq pavillons scolaires provisoires en bois, le Service d'urbanisme et d'architecture, en collaboration étroite avec la Direction des écoles de la Ville de Fribourg, a lancé le vendredi 28 juin 2013 un appel d'offres - Procédure sélective pour des prestations d'entreprise générale relatives au CFC 214.3 Eléments préfabriqués.

Après examen des dossiers d'appel d'offres des quatre entreprises retenues suite à la procédure de préqualification par le Collège d'experts du concours, le Conseil communal a décidé en novembre 2013 de **confier le mandat** pour les prestations complètes d'entreprise générale relative aux éléments préfabriqués à l'entreprise Schaerholzbau AG à Altbüron (LU).

Parallèlement à la démarche, le projet simplifié a été remis à l'enquête le 4 octobre 2013.

Phases significatives

- 2 Commissions de bâtisse;
- diverses séances spéciales (Services communaux, mise au point, coordination, etc.) en fonction de l'état du dossier.

Estimation des coûts

Crédit d'ouvrage pour la construction

Le Conseil communal a demandé au Conseil général l'autorisation d'engager un montant de CHF 2'440'000.--, destiné à la réalisation des pavillons scolaires modulaires de l'école de la Vignettaz.

Il s'agit d'un crédit affecté principalement à financer la phase de réalisation des cinq pavillons englobant le développement des plans d'exécution et de détails nécessaires à son élaboration, ainsi que l'exécution en soi de l'ouvrage par l'entreprise générale. Le crédit doit servir également à financer la phase partielle d'appel d'offres pour les soumissions qui ne sont pas encore rentrées dans l'élaboration du devis général (40%), liées principalement aux travaux préparatoires, aménagements extérieurs et mobilier. Cette phase de réalisation comprend également le contrôle des coûts, la mise en service des locaux de la nouvelle école et le décompte final.

Selon le dernier contrôle des coûts du document intitulé *Devis général révisé (Devis général original ITIS 6.5% du 08.01.2013) et contrôle des coûts au 07.11.2013* lié aux cinq pavillons scolaires provisoires en bois de la Vignettaz et présenté en Commission de bâtisse, le coût probable s'élève à CHF. 2'057'150.--.

10.1.2. La salle de spectacle Equilibre

Procédure juridique

Un engagement important du Service d'urbanisme et d'architecture est toujours nécessaire, en collaboration avec le Service juridique de la Ville de Fribourg et l'étude d'avocats LexPublica, dans le cadre de la procédure juridique en cours, suite à l'ouverture de **l'action en justice** par le Bureau d'architecture Dürig AG à l'encontre de la Ville de Fribourg.

Contrôle des factures

Le Service d'urbanisme et d'architecture collabore avec la société Techdata, mandatée par le maître d'ouvrage dans le travail de **contrôle des factures finales** des entreprises de la salle de spectacle.

A ce jour, trois factures d'entreprise et deux factures de mandataires (l'architecte et le mandataire spécialisé en CVSE) sont encore ouvertes en raison de divergences quant au mode de calcul de la rémunération des prestations.

Concernant les trois entreprises, deux d'entre elles collaborent positivement, alors que la troisième tarde à livrer les informations requises par le maître d'ouvrage.

Le Service d'urbanisme et d'architecture **met tout en œuvre dans le but de clore ces dossiers** dans les meilleurs délais.

Humidification de la salle

Dans le cadre de la **correction des défauts**, le maître d'ouvrage a validé, en date du 16 juillet 2013, l'exécution de travaux pour des compléments du système de ventilation de la salle de spectacle, dans le but de la pourvoir d'un système d'humidification nécessaire au respect de la qualité de travail du personnel et des équipements sensibles (instruments de musique, plancher de scène).

Test acoustique

Le test acoustique a eu lieu le 28 janvier 2014.

Se référant au rapport produit à cette occasion, le maître d'ouvrage a pris note de la grande qualité acoustique de la salle de spectacle.

Correction des défauts

En raison de l'échéance des garanties, deux ans après l'inauguration de la salle de spectacle, le maître d'ouvrage a sollicité les entreprises impliquées dans cette réalisation pour des prestations de correction des défauts constatés par le maître d'ouvrage et l'utilisateur.

Ces prestations seront en cours d'exécution au début de l'année 2014.

10.1.3. L'aménagement du Werkhof

Historique

En novembre 2012, la Ville de Fribourg avait décidé d'organiser une procédure sélective en vue de l'adjudication de mandats d'études parallèles à 1 ou 2 degrés, dans le but d'obtenir les meilleurs résultats architecturaux.

L'audition des concurrents dans le cadre des mandats d'études parallèles a eu lieu le 25 mars 2013 à la salle Rossier de l'Hôpital des Bourgeois. L'examen des six dossiers rendus par le Collège d'experts s'est prolongé en date du 26 avril 2013.

Le Conseil communal a décidé en séance du 21 mai 2013, sur préavis du Collège d'experts, **d'attribuer** au bureau Bakker & Blanc Architectes Associés, architectes à Lausanne, et au bureau Kälin & Rombolotto S.A., ingénieur civil à Lausanne, respectivement **les mandats d'architecte et d'ingénieur civil pour l'étude et la réalisation de l'aménagement du Werkhof**.

Les architectes mandataires ont débuté le travail de synthèse du projet pour atteindre le montant cible inférieur à CHF 6 millions défini par le Conseil communal.

Phases significatives

- 3 séances de travail du Service avec les architectes;
- 21 janvier 2013 : lancement des mandats d'études parallèles d'architecture et d'ingénierie civile pour les six équipes retenues;
- 25 mars 2013 : audition des candidats du MEP et examen du Collège d'experts;
- 26 avril 2013 : suite des évaluations des projets rendus dans le cadre du MEP;
- 21 mai 2013 : décision du Conseil communal d'attribuer au bureau Bakker & Blanc Architectes Associés, et au bureau Kälin & Rombolotto S.A., respectivement les mandats d'architecte et d'ingénieur civil;
- 24 mai 2013 : vernissage de l'exposition publique des projets des équipes d'architectes et d'ingénieurs civils dans le bâtiment du Werkhof;
- 1er octobre 2013 : nomination de la Commission de bâtisse et de la Commission technique pour l'aménagement du Werkhof par le Conseil communal;
- 1er octobre 2013 : constitution d'une Commission d'exploitation, qui sera chargée de s'occuper de la gestion du bâtiment et qui réunit de nombreux usagers différents, afin de maintenir une cohérence lors de l'exploitation.

Estimation des coûts

Les architectes mandataires ont reçu de la part du Service d'urbanisme et d'architecture la mission de chiffrer le projet présenté dans le cadre du MEP et de développer le projet, de manière à respecter au mieux l'enveloppe budgétaire initiale de CHF 5'000'000.-- à disposition. Pour rappel, ce montant fut évalué par le bureau ITIS, sur la base d'un schéma de répartition des fonctions (chiffre remis à la Ville : CHF 5'240'000.-- TTC, +/- 25%).

Le coût global du projet développé par le bureau Bakker & Blanc dans le cadre du MEP a été estimé à CHF 7'500'000.-- TTC. A la demande du Service d'architecture, les architectes ont procédé à une **simplification du projet** sans toucher à sa substance mais en diminuant de façon linéaire les surfaces du programme. Ils ont également opté pour une conservation des deux noyaux de béton existants et une simplification des éléments structurels. L'ossature métallique au système industrialisé a été remplacée par un système de porteurs en béton, qui s'aligne sur la structure existante du bâtiment, ce qui permet de respecter la substance historique et d'éviter les reprises en sous-œuvre toujours très onéreuses.

Les mesures décrites ci-dessus permettent une économie substantielle de CHF 1'300'000.--, mais ce montant ne comprend ni les divers et imprévus, ni le mobilier. En rajoutant un montant pour ces postes, le **coût global du projet simplifié** est estimé à ce jour à CHF 6'500'000.-- TTC (à +/- 20%, CFC 1 à 9).

Le Conseil communal soumettra en 2014 au Conseil général un **message pour l'obtention du crédit d'étude**. Le but du crédit sera de permettre aux architectes et ingénieurs mandataires de développer le projet de réaménagement du Werkhof ainsi que de consolider le devis estimatif, en vue d'établir le devis général puis d'obtenir le crédit d'ouvrage.

10.1.4. Autres dossiers traités

- **Transformation des écoles** de l'Auge, du Bourg, de la Neuveville et du Jura, en collaboration avec l'Intendance des bâtiments. **Réalisation de classes enfantines supplémentaires** dans le cadre de la mise en place de la deuxième année d'école enfantine prévue pour la rentrée scolaire 2013.
- Elaboration du message du Conseil communal relatif à la réactualisation du **plan directeur des infrastructures scolaires**.
- **Projet d'aménagement de l'AES** dans le bâtiment Vuille au **Jura**, en collaboration avec l'architecte Adrian Kramp du bureau mandataire BOEGLI KRAMP ARCHITEKTEN AG à Fribourg.

10.2. Intendance des bâtiments

L'Intendance des bâtiments, dirigée par **M. Mariano Colautti**, a effectué les tâches et travaux suivants :

10.2.1. Budgets et travaux d'investissements

Assainissement énergétique, système de chauffage

Le Service a procédé au changement de chauffage des bâtiments Gottéron 15-17 par l'installation de sondes géothermiques. La 2^{ème} étape va se poursuivre en 2014 par la mise en conformité des brûleurs à gaz aux Petites-Rames 10 et 22.

Assainissement énergétique, enveloppe

Le Service a engagé les investissements suivants : changement de vitrages d'origine de cinq salles de classe à l'école primaire du Jura A, achat de panneaux d'isolation de combles pour les deux anciens bâtiments de l'école primaire du Botzet, ainsi que les bureaux administratifs de l'Edilité. Les travaux de pose sont planifiés en 2014.

Sécurité et normes incendies

Les mesures suivantes ont été prises :

- contrôle et mise en conformité de salles d'appui à l'école de la Vignettaz;
- contrôle et mise en conformité des WC publics du quartier d'Alt;
- remplacement des accumulateurs d'éclairage de secours, école Sainte-Thérèse;
- mise en conformité du système de transfert d'alarme au service social.

PPS démontage des citernes et création d'un dépôt

Les travaux engagés ont consisté à démonter la citerne à mazout et à déplacer la citerne à diesel; cela a permis de créer un espace de dépôt supplémentaire pour le Service du feu.

Espace Jean Tinguely - Niki de Saint-Phalle

Un cofinancement avec le Canton et la Loterie romande a permis de réaliser une **installation de climatisation**, afin de garantir la conservation des œuvres permanentes et la poursuite d'expositions temporaires.

Transformations des écoles, aménagement de nouvelles salles de classe enfantines

Les transformations d'anciennes salles pour y aménager de nouvelles salles de classe enfantines conformes aux besoins et directives cantonales ont été faites, elles concernent les **écoles de l'Auge, de la Neuveville et du Bourg**.

Kiosque de la place Georges-Python - façades

Les travaux d'assainissement ont consisté au démontage des plaques de pierre naturelle en façade et à la suppression des infiltrations d'eau par l'application d'une **meilleure étanchéité et la pose des plaques d'origine**.

Piscine du Levant

Les vestiaires et les douches ont été **assainis**. De plus, afin de donner plus de confort aux utilisateurs, l'espace d'accueil et l'entrée ont été **agrandis et requalifiés**.

Piscine de la Motta

Répondant à la demande du Comité des Bains de la Motta S.A., le Service a collaboré à l'élaboration du projet, puis au suivi des travaux **d'assainissement du système de chauffage des bassins**, ainsi qu'à la **création d'une patageoire**.

10.2.2. Budgets et travaux de fonctionnement

Des travaux financés par le budget de fonctionnement ont été effectués dans les bâtiments administratifs, scolaires et locatifs ainsi que d'autres édifices (la liste complète est à disposition au Secrétariat du Service d'urbanisme et d'architecture).

Mandats confiés à la Voirie

146 mandats ont été transmis et réalisés par les artisans de la Voirie. Ces interventions traitaient de réparations ou transformations d'urgence et/ou d'améliorations d'installations techniques.

Travaux administratifs divers

- Traitements de 28 dossiers de pose fibre optique Swisscom.
- Participation à diverses Commissions, GT informatique, GT téléphone et mobile, GT solutions, Commission d'hygiène et sécurité au travail, Conseil de fondation du logement, Commission des locaux.
- Gestion du contrôle des clés pour nouveaux utilisateurs.
- Scans de plans, préparation et envoi de fichiers informatiques, recherche de données et calculs techniques.

Sinistres

Le Service a été confronté à **divers sinistres qui ont nécessité les interventions** locales suivantes :

- infiltrations dans la salle de spectacle Ducarroz au CO Jolimont, réfection de l'étanchéité de toute la cour;
- dégâts sur une façade de la salle Intersociétés (salle des fêtes);
- dégâts d'eau dans un appartement à la Neuveville 39;
- dégâts d'eau dans le centre de quartier du Schoenberg;
- dégâts d'une barrière extérieure au CO Belluard suite à une fausse manœuvre d'un camion;
- dégâts d'eau dans l'ancien bâtiment de la Villa Thérèse suite à un dysfonctionnement de la machine à laver;
- dégâts d'eau dû à de fortes pluies dans la halle de gym inférieure de la Vignettaz, ainsi que dans une salle ACT du bâtiment A.

Vandalisme

Le Service a été confronté à divers actes de vandalisme qui ont nécessité les interventions locales suivantes :

- incendie intentionnel dans WC publics, route Henri-Dunant;
- incendie intentionnel dans WC publics, route du Jura;
- inondation intentionnelle, CO Belluard;
- destruction de vitrages, CO Belluard;
- destruction de WC et vitrages, kiosque du Grand-Pont;
- destruction de WC et déprédations diverses à l'école du Jura A.

Numérisation de plans d'édifices

Les documents relatifs aux bâtiments suivants ont été numérisés : école Vignettaz A, kiosque de la place Georges-Python, AES Vignettaz et AES Schoenberg.

10.3. Inspectorat des constructions

L'Inspectorat communal des constructions est placé sous la responsabilité de **M. Christophe Crausaz**.

10.3.1. Tâches principales

- **enregistrement de 231 dossiers de permis de construire**, dont 133 procédures simplifiées (permis communaux), 94 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et 4 demandes préalables (avec préavis du SeCA);
- examen des dossiers, mise en consultation auprès des divers Services de la Commune et préavis à l'intention de la Direction de l'édilité et du Conseil communal;
- **visite d'immeubles** ou parties d'immeubles à transformer (transformation complète ou partielle + installations de chauffage);
- établissement de la **statistique** annuelle et trimestrielle des permis de construire à l'intention de la Confédération et du Service cantonal des statistiques;

- identification des bâtiments avec logements, nouvellement construits ou transformés, pour le Registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL);
- **établissement de 76 permis d'occuper définitifs** pour des constructions ou des transformations conformes aux conditions du permis de construire. Le permis d'occuper est délivré, pour autant que les mesures de sécurité soient garanties pour les occupants des locaux. Les bâtiments non terminés bénéficient, dans la plupart des cas, d'un permis d'occuper provisoire, si les conditions d'habitat et de sécurité sont observées;
- calcul et contrôle de l'exécution des emplacements pour **véhicules et places de jeux pour enfants**, à aménager sur domaine privé, selon le règlement du PAL;
- contrôle des bâtiments en construction ou en transformation selon l'avancement des travaux et sur demandes des architectes, requérants ou propriétaires;
- examen de 50 dossiers de demandes d'autorisation pour pose et remplacement d'enseignes;
- octroi de 38 autorisations de travaux d'entretien sur bâtiments protégés selon l'art. 87, al. 2 ReLATeC.

10.3.2. Autres tâches

Depuis le 1^{er} février 2013, l'Inspectorat des constructions de la **Ville de Fribourg traite l'intégralité des demandes de permis de construire de la Commune de Givisiez**, à savoir les tâches suivantes :

- enregistrement de 53 dossiers de permis de construire, dont 31 procédures simplifiées (permis communaux), 18 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et 4 demandes préalable (avec ou sans préavis du SeCA);
- examen des dossiers, mise en consultation auprès des divers Services de la Commune et préavis à l'intention de la Direction de l'édilité et du Conseil communal;
- visite d'immeubles ou parties d'immeubles à transformer (transformation complète ou partielle + installations de chauffage);
- établissement d'un permis d'occuper définitif pour des constructions ou des transformations conformes aux conditions du permis de construire;
- contrôle des bâtiments en construction ou en transformation selon l'avancement des travaux et sur demandes des architectes, requérants ou propriétaires.

L'Inspectorat des constructions collabore, en outre, à **l'assainissement d'appartements présentant des problèmes d'insalubrité**, soit par manque d'entretien et de comportement des occupants, soit par vice de construction. Il apporte sa collaboration aux interventions effectuées par la Commission de santé communale. Dans ce domaine, il faut reconnaître un **net recul des cas d'insalubrité**. Les transformations et rénovations de ces dernières années en sont la cause.

Les **demandes de patentes** pour les établissements publics sont également soumises à l'Inspectorat. A cet effet, 46 dossiers ont été examinés sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie, en collaboration avec l'Inspection du feu.

Il en est de même au sujet des patentes pour les **demandes d'autorisation** pour la mise à disposition de tiers de **locaux destinés à l'exercice de la prostitution**. Cinq dossiers ont été examinés sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie, en collaboration avec l'Inspection du feu.

Durant la même période, l'Inspectorat des constructions a enregistré la fin des travaux de 185 ouvrages.

L'Inspectorat des constructions a en outre collaboré à la **conservation du patrimoine immobilier**, avec l'élaboration de photographies et dossiers pour les bâtiments sis à la place du Petit-Saint-Jean 21 (2^{ème} partie) et à la rue de Lausanne 36.

Dans le cadre de la Commission du patrimoine de la Ville, l'Inspectorat des constructions, par le biais de son Inspecteur, prépare les dossiers qui sont soumis à ladite Commission (8 séances / 74 dossiers).

L'Inspectorat des constructions exerce également une **activité de conseils** pour les promoteurs, architectes ou propriétaires quant aux possibilités de construire sur un site, en relation avec le règlement communal d'urbanisme. Il en va de même pour les projets de changements d'affectation, de transformations ou autres.

Dans le domaine de la **prévention incendie**, l'Inspectorat des constructions collabore avec l'Inspection du feu, l'Inspection cantonale du feu et les cinq ramoneurs ayant une activité dans les secteurs de la Ville.

Cinq citernes à mazout, essence ou diesel ont été mises hors service selon les normes de sécurité en vigueur. Il subsiste dès lors 1450 réservoirs à hydrocarbures sur le territoire communal.

Le **contrôle des citernes à huile de chauffage, mazout et essence** a nécessité l'envoi d'avis de révision. De plus, des rappels pour des travaux non effectués en 2012 et 2013 ont été adressés aux propriétaires concernés.

Le nombre de citernes se réduit d'année en année, compte tenu des nouvelles installations au gaz et des mises hors service des réservoirs, suite aux contrôles périodiques. Les **installations de chauffage au gaz sont en constante augmentation** et concernent tant les nouvelles constructions que les anciennes.

Sans mettre en application un contrôle systématique et périodique des immeubles, ce qui nécessiterait du personnel supplémentaire, l'Inspectorat des constructions maintient une certaine **surveillance sur les bâtiments**. Des visites sporadiques sont effectuées lors du dépôt des demandes de permis de construire pour transformations.

Cette surveillance est complétée par :

- les reconnaissances de cas signalés par des tiers;
- les inspections d'installations non conformes;
- les visions locales, effectuées en collaboration avec l'Inspection du feu, l'Inspection cantonale du feu, le Service de l'environnement et les maîtres-ramoneurs;
- les visites de divers bâtiments à affectation spéciale avec les responsables du Service du feu.

Les Inspectorats des constructions et du feu collaborent à la prévention incendie lors de diverses activités temporaires, comme les expositions, fêtes et autres manifestations.

Délégués du BPA (Bureau suisse de la prévention des accidents), les collaborateurs de l'Inspectorat des constructions exercent cette activité accessoire, essentiellement dans le domaine "habitat", dans les limites de leur fonction. Cette formation complémentaire permet d'examiner d'une manière plus approfondie les mesures de sécurité à exiger dans les demandes de permis de construire.

Dans ce contexte, l'Inspectorat inventorie les secteurs sensibles dans lesquels il a constaté des lacunes en matière de sécurité (main-courante, garde-corps).

En partenariat avec le Secteur du cadastre, l'Inspectorat des constructions s'occupe également de l'archivage informatique des dossiers de demande de permis de construire.

Avec ce même secteur, l'Inspectorat des constructions est amené à participer aux différentes séances organisées par le Service de l'informatique et des télécommunications (**SITel**) de l'Etat de Fribourg, dans le cadre de l'élaboration du programme Harmbat (gestion des permis de construire).

10.4. Politique énergétique - Développement durable

Mme Barbara Ackermann a été engagée en juin 2013 en tant que responsable du développement durable et du dossier "énergie". Depuis la première réception du label "Cité de l'énergie" en 2000, la Ville de Fribourg suit par le biais de son dossier "énergie," le processus de ce programme national. En août 2013, le Conseiller "Cité de l'énergie" de longue date a été remplacé par une nouvelle Conseillère.

A la reprise du dossier, la première tâche a été de terminer le **Plan directeur des énergies (PDE)**, en intégrant le nouveau catalogue des mesures à appliquer. Ce projet est encore en cours de réalisation, dans le but d'intégrer la synthèse du PDE dans le Plan d'aménagement local (PAL), qui est dans sa phase terminale de révision. La planification pour les 15 prochaines années sera ainsi définie.

En outre, la mise en place d'un cadastre solaire a pu être réalisée, dans le but de connaître le potentiel solaire thermique et photovoltaïque de la ville.

10.5. Urbanisme

Les dossiers majeurs traités par ce secteur ont concerné en particulier :

- les séances et travaux préparatoires en vue d'élaborer les documents nécessaires à la **révision du PAL**;
- des **études préparatoires** (définitions d'objectifs), en vue de concours ultérieurs : Sarine, place de la Gare;
- la mise en place et l'accompagnement des **processus et des procédures MEP** pour les secteurs stratégiques des Grand-Places, de la Tour-Henri et de Cardinal;
- la mise en place et l'accompagnement des processus et des procédures pour les **PAD** Arsenaux, Gachoud et Pilettes, notamment.

10.5.1. Plan d'aménagement local (PAL) de la Ville

Le PAL en vigueur de la Ville de Fribourg date de 1992. Les objectifs sur lesquels il se base ont été formulés en 1977 et le dossier directeur date du début des années 1980. Au cours des années, le PAL a été complété par une série de planifications annexes. **La configuration actuelle manque d'une vision d'ensemble cohérente et contemporaine.** Les statuts légaux des différents éléments doivent également être clarifiés. Par ailleurs, l'adoption de la nouvelle LATeC en 2010 impose une révision du PAL dans le délai admis du 31 décembre 2014.

Le PAL est l'instrument permettant de gérer le développement de la ville en matière de constructions. Il est opposable aux tiers. Pour assurer un développement de la ville durable et dynamique à long terme, ainsi que pour répondre de manière efficace à chaque projet isolé, il est nécessaire de disposer d'une vision territoriale communale fixant des objectifs de niveau spatial, qualitatif et fonctionnel.

Démarche générale de la révision du PAL

La révision du PAL est structurée en deux phases principales : une première au niveau de la **planification directrice communale (volet A) et une seconde portant sur les instruments opposables aux tiers (volet B).**

Planification directrice communale (volet A)

La Ville de Fribourg a mandaté le groupement de mandataires du **Projet d'agglomération de 2^{ème} génération de l'Agglomération de Fribourg** pour réaliser le volet A de la révision du PAL : la planification directrice.

Cette 1^{ère} phase correspond à **une réflexion au niveau stratégique**, notamment à une mise à jour des fondements datant du début des années 1980 et à l'intégration des éléments résultant des démarches réalisées au niveau de la CUTAF et du projet d'Agglomération de Fribourg, admis en 2012 par les Communes concernées. Engagée sur l'année 2013, cette réflexion prendra fin au début de l'année 2014.

Le projet territorial porte tant sur une approche menée à diverses échelles que sur des éléments transversaux thématiques. Il comprend l'établissement de la stratégie spatiale pour le développement futur de la Ville et la définition de la structure urbaine sur laquelle il doit s'accrocher (p.ex. traduction de la vision des trois axes structurants du PA2 à l'échelle de la ville, avec des compléments concernant les autres quartiers).

Parties opposables aux tiers (volet B)

Le volet B a également démarré au cours de l'automne 2013. Il traite de la **formalisation du plan d'aménagement**. Cette phase consistera à **traduire la conception directrice du volet A dans un document opposable aux tiers**, composé des éléments suivants :

- le dossier directeur (constitué des plans directeurs et du programme d'équipement);
- le Plan d'affectation des zones (PAZ);
- la réglementation afférente au plan d'affectation des zones (RCU);
- les plans d'aménagement de détail (PAD);
- le concept de stationnement.

L'élaboration de ce dossier a été confiée au bureau d'urbanisme **Artefact** à Fribourg, au terme d'une procédure régie par les marchés publics. En guise d'information complémentaire, il est important de noter que ce bureau travaillera en partenariat avec les mandataires du volet A, afin d'éviter toute perte de substance entre la phase stratégique et celle de la formalisation.

Avant de lancer la démarche décrite ci-dessus, le Service d'urbanisme et d'architecture avait consulté le SeCA, afin d'obtenir son approbation. De plus, des contacts réguliers sont désormais établis avec le Service des biens culturels (SBC). L'objectif du Service est de consolider les options prises à ce stade, pour favoriser, dans la mesure du possible, la procédure de validation et d'approbation du dossier par les Services de l'Etat, lors de la procédure de consultation qui débutera dès janvier 2015, suite à la remise du dossier en décembre 2014.

10.5.2. Espaces et lieux publics : actions et projets 2014-2013

Simultanément à l'élaboration et aux procédures relatives à l'adoption du nouveau PAL, il est important et nécessaire de **répondre à des sollicitations concrètes et plus immédiates** qui concernent des sites dont le potentiel, le périmètre ou les enjeux sont supérieurs à la moyenne. Ces actions et ces projets figurent dans la **planification financière 2014-2018**. Il s'agit des **"projets fédérateurs"** suivants : place de la Gare, Grand-Places, secteur Miséricorde Tour-Henri, revitalisation de la Sarine, Cardinal - blueFactory, ville historique - parvis de la Cathédrale.

Place de la Gare

La place de la Gare fait l'objet de réflexions depuis de nombreuses années, notamment sous l'impulsion de **Fribourg Cible**, en application de décisions prises par le Conseil communal et par le Conseil général. Les enjeux nouveaux, fixés par le Projet d'agglomération (PA2), qui a inscrit cette mesure en **priorité A**, imposent d'engager une réflexion complémentaire, plus

globale, notamment du fait du nouveau rôle de la gare qui en découle. Les difficultés liées à la mobilité au centre-ville et les projets en cours à proximité immédiate, en particulier la future Esplanade de la Gare, le projet Gare-Sud et le réaménagement des Grand-Places, doivent être pris en compte.

Grand-Places

Le mandat d'études parallèles (MEP) ayant abouti en automne 2013, le Conseil général sera amené à se prononcer en 2014 sur un crédit d'études en vue de produire un **Masterplan** puis de lancer les démarches relatives à une 1^{er} étape.

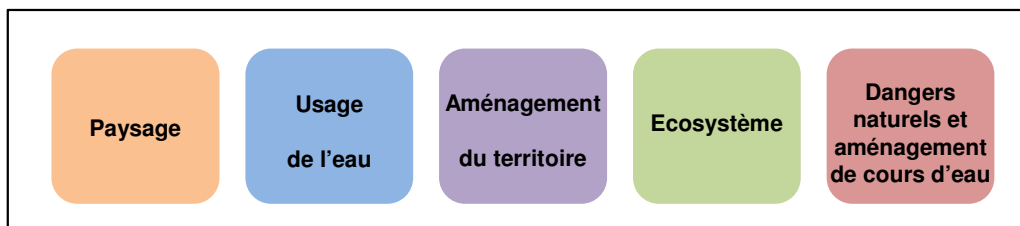
Secteur Miséricorde - Tour-Henri

Les directives issues du MEP ont été communiquées aux concurrents du concours d'architecture lancé par l'Etat, qui a pour objectif d'**identifier le lauréat et le projet d'architecture de la future Faculté de droit**.

Sarine

Commencée en juin 2013, l'étude réalisée par les bureaux CSD Ingénieurs S.A. et Paysagegestion S.A. porte sur un **concept de revitalisation de la Sarine** entre le barrage de la Maigrauge et le pont de la STEP.

Cette étude est la première étape du projet de revitalisation de la Sarine en ville de Fribourg. L'analyse en cours consiste à décrire l'état actuel du cours d'eau, en identifiant les déficits et les forces des cinq domaines suivants sur la base des données disponibles :



Dans une deuxième phase, il est prévu qu'un mandat d'études parallèles soit confié à plusieurs bureaux pour développer des variantes d'aménagement. Cette deuxième étape pourrait également être accompagnée d'une démarche citoyenne qui aura pour objectif d'associer la population à l'élaboration puis au développement du projet.

Cardinal – blueFactory

Lors de l'acquisition du site Cardinal, l'Etat et la Ville de Fribourg avaient admis de lancer une réflexion urbanistique sur l'ensemble du site, l'objet visé étant d'organiser le développement, puis la mise en œuvre du futur quartier d'innovation.

Un concours d'urbanisme a ainsi été lancé en 2012. Il a été remporté en 2013 par le bureau Brockmann Stierlin Architekten, architectes à Zurich, qui a été mandaté pour développer le Masterplan.

La Ville participe activement à cette phase déterminante pour le futur quartier. Elle siège en effet à part égale avec les Services de l'Etat dans le groupe d'accompagnement pluridisciplinaire constitué par le CCP pour élaborer le projet. Y sont notamment représentés les Services des finances, de la mobilité, de la culture et celui d'urbanisme et d'architecture, sans oublier la nouvelle responsable du développement durable.

Dans le prolongement du concours d'urbanisme, il est prévu d'adopter le Plan d'aménagement cantonal (PAC) en été 2014.

Ville historique - Parvis de la Cathédrale

Le Plan directeur a été mis en consultation en octobre 2013, il fera l'objet d'une décision du Conseil communal au cours du 1^{er} semestre 2014, en vue de son adoption par la DAEC, autorité compétente.

10.5.3. PAD ayant fait l'objet d'études et de décisions

1. PAD Gachoud

Plan d'aménagement de détail, définition du périmètre requis par le Conseil communal par décision du 14 juin 2010.

Le mandat d'études parallèles initié par la Ville a permis d'identifier le projet lauréat parmi les propositions produites par 6 bureaux d'architectes-urbanistes.

Le bureau Boegli-Kramp Architekten à Fribourg a été désigné pour poursuivre le mandat pour la réalisation du Plan d'aménagement de détail dans ce secteur.

A ce jour, plusieurs séances de travail ont eu lieu en présence du mandataire et des propriétaires dans la perspective de la mise à l'enquête du PAD.

Etat du dossier :

- Fin de la demande préalable, préparation du dossier d'enquête.
- Dépôt prévu printemps-été 2014.



2. PAD Pilettes

Plan d'aménagement de détail obligatoire, requis dans le cadre du Plan d'aménagement local avalisé par le Conseil d'Etat le 23 décembre 1991.

Le mandat d'études parallèles initié par la Ville a permis d'identifier le projet lauréat parmi les propositions produites par 4 bureaux d'architectes-urbanistes.

Le bureau LVPH à Fribourg a été désigné pour poursuivre le mandat pour la réalisation du Plan d'aménagement de détail dans ce secteur.

Plusieurs séances de travail ont eu lieu en présence du mandataire et des propriétaires dans la perspective de la mise à l'enquête du PAD.

Etat du dossier :

En attente, préparation du dossier d'enquête.



3. PAD Torry-Est

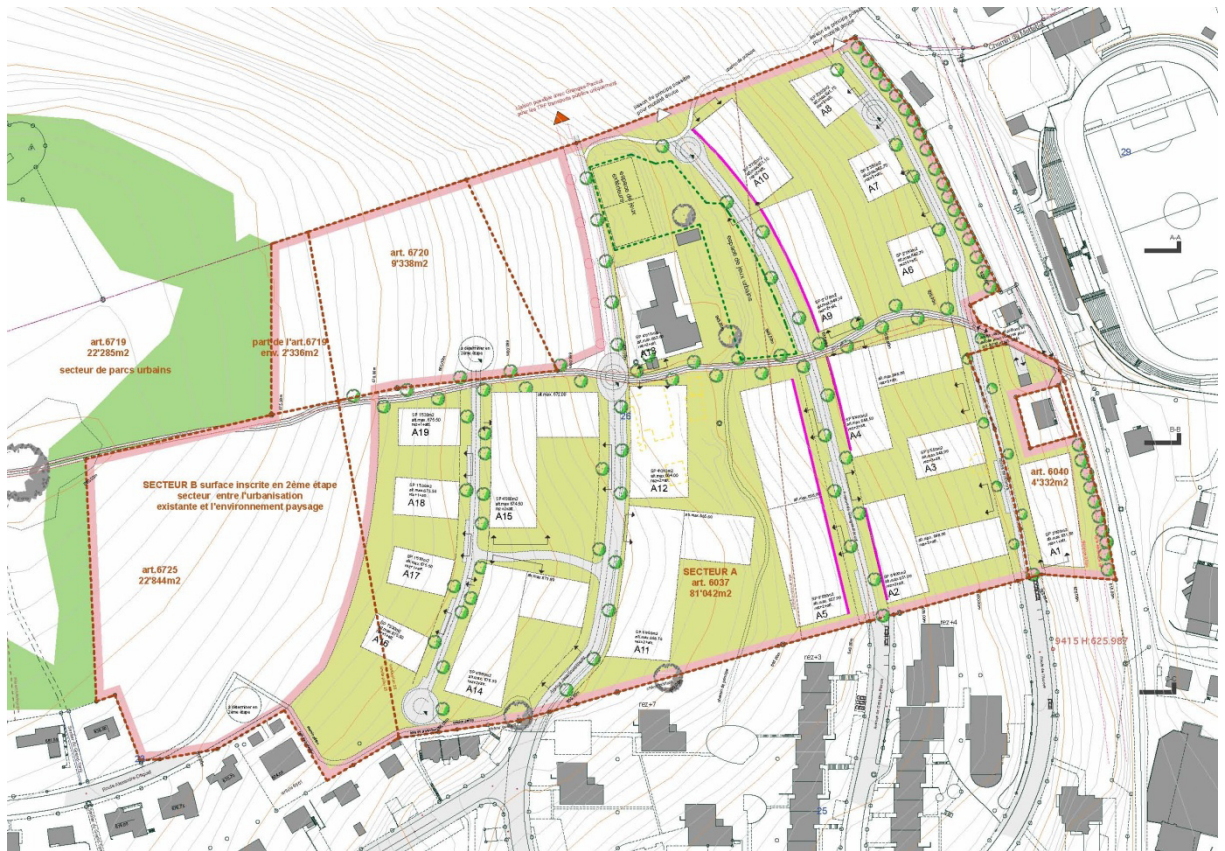
Pour rappel, ce terrain situé à l'entrée nord de la ville s'étend sur la colline de Torry et constitue un point de repère important aisément reconnaissable. Au nord, le terrain est délimité par les limites du territoire communal de Granges-Paccot. A l'est, la ligne régionale du chemin de fer Morat-Fribourg sépare le terrain de la zone sportive du stade Saint-Léonard.

Mis à l'enquête publique du 17 décembre 2005 au 31 janvier 2006, il a soulevé certaines oppositions. A la suite des séances de conciliation, le Conseil communal a adopté le PAD le 28 juin 2006 et les oppositions ont été écartées. Six recours ont été déposés contre cette décision. Le dossier a été transmis à la DAEC pour approbation.

Lors de sa séance du 17 juillet 2012, le Conseil communal a décidé de retirer le dossier.

Etat du dossier :

- La mise à l'enquête du dossier d'enquête modifié a eu lieu du 2 novembre au 2 décembre 2012.
- De nouvelles oppositions ont été déposées.
- Une enquête complémentaire a été effectuée en octobre 2013, laquelle a suscité une opposition (ATE).
- La procédure est actuellement en cours.



4. PAD Parc de la Fonderie

Pour rappel, le projet veut **maintenir les qualités et le caractère végétal du lieu**, à savoir une topographie de pente naturelle, une couverture végétale du sol et un faible coefficient du sol de manière à avoir plus de vide (espace) que de plein (volumes bâtis).

Le projet propose aussi de :

- conserver au maximum la friche végétale le long de la voie industrielle;
- maintenir l'idée des jardins de ville;
- implanter trois immeubles d'environ 30 m de haut de manière libre, pour éviter de leur donner une orientation dominante;
- construire dans le parc une liaison piétonne sinueuse, pour optimiser la pente qui traverse le site de la voie industrielle jusqu'à la route de la Fonderie;
- affecter les trois bâtiments à l'habitat. De plus, une surface le long du chemin au niveau de la voie industrielle est réservée pour des équipements tels que crèche, kiosque etc.

Le Conseil communal, en sa séance du 27 janvier 2009, a émis un préavis favorable à la demande préalable. Le dossier a été transmis au SECA pour préavis le 11 février 2009. La procédure d'élaboration de plans de mise à l'enquête est actuellement en cours.

Etat du dossier :

- Dossier actuellement bloqué chez l'architecte, manque d'accord (convention) entre propriétaires.
- En attente d'une mise à l'enquête.



5. PAD Arsenaux

Le périmètre du Plan d'aménagement de détail "Les Arsenaux" est situé entre l'ancienne voie industrielle et la route des Arsenaux. Le site s'étend du passage du Cardinal à l'Arsenal et ses dépôts. Le périmètre est affecté en zone de ville IV et destiné notamment à des activités des secteurs secondaires et tertiaires. Les logements sont prévus dans les étages supérieurs.

L'urbanisation de ce secteur a pour ambition de **créer un ensemble cohérent dans un contexte urbain disparate et peu qualifié**. Le futur ensemble accueillera des **activités mixtes** qui changeront son activité historique et actuelle. Il prend également en compte des conditions particulières du lieu (vue sur les Préalpes, bon ensoleillement), ainsi que le caractère particulier de sa situation entre deux secteurs très différents (ancienne voie industrielle et la route des Arsenaux).

Le projet prévoit des logements et des bureaux dans les étages supérieurs. Des surfaces commerciales, artisanales et administratives sont prévues dans les niveaux inférieurs des volumes situés hors terre.

La qualification des espaces extérieurs, tant à l'intérieur de l'îlot des Arsenaux que par rapport aux voies publiques ainsi que leur intégration aux différents réseaux de déplacements constituent des enjeux importants de la planification. Une grande place publique située sur la partie la plus élevée du site est accessible par une grande rampe et deux escaliers. Elle est située sur la principale traverse du site et donne accès aux deux écoles et au musée.

Etat du dossier :

- Mise à l'enquête en juin 2013.
- Deux oppositions, séances de conciliations.
- Transmission à la DAEC sous peu.



6. PAD Richemond

Le Plan d'aménagement de détail (PAD) "Richemond" est établi à l'initiative du propriétaire des fonds n^{os} 11127, 11128, 11129 et 11134 RF Fribourg, qui recouvre l'entier du périmètre ainsi qu'une partie des articles 11132 et 11133 appartenant à d'autres propriétaires. Conformément aux dispositions de l'article 67 ch. 2 LATeC, l'accord de la majorité des propriétaires représentant la majorité de la surface du fonds est acquis.

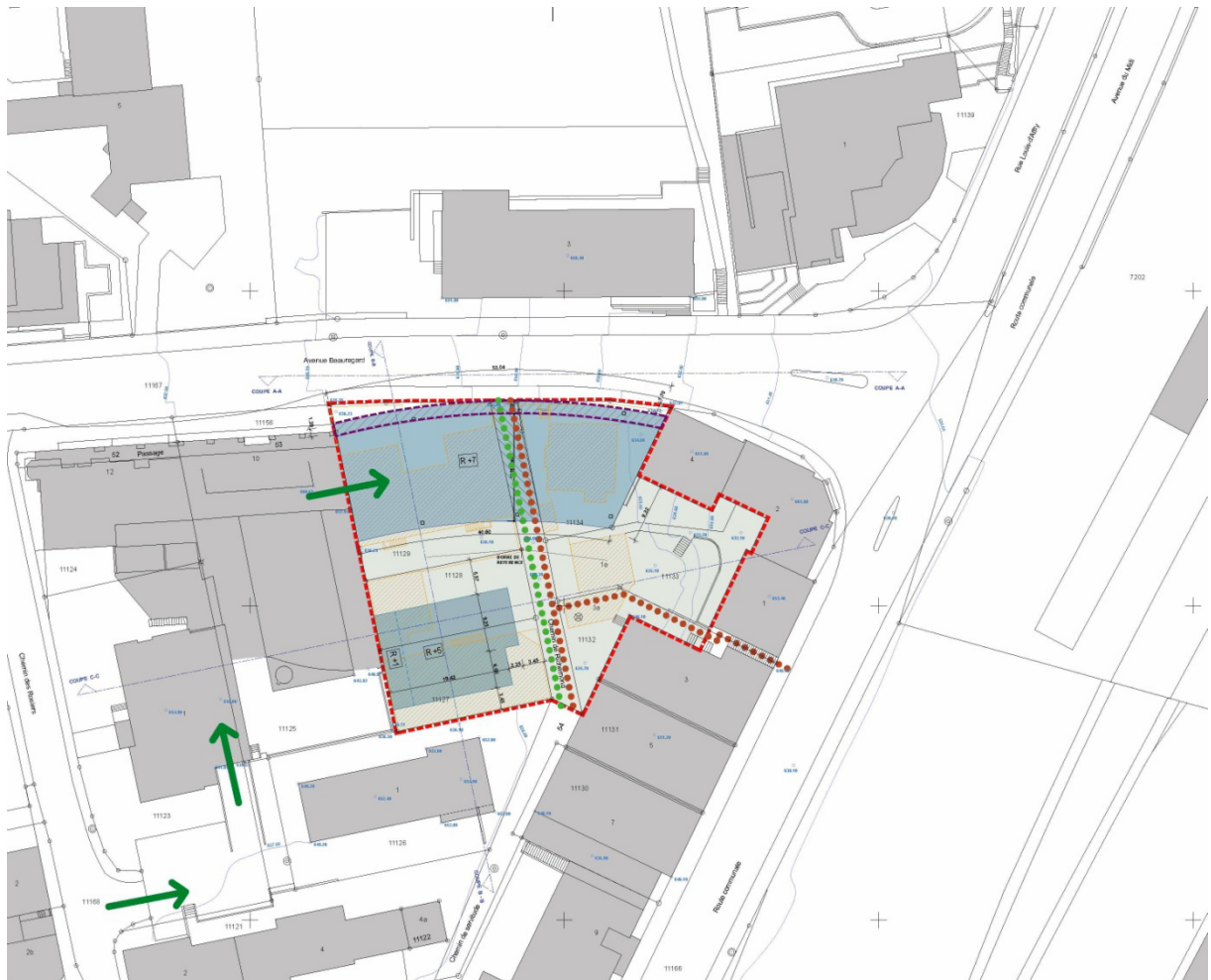
Le PAD a pour objectif de régler **l'implantation et la volumétrie des nouveaux bâtiments** à construire dans son périmètre, de **qualifier les espaces extérieurs** et **d'intégrer cet ensemble dans le réseau des déplacements cyclistes et piétons**. Dans ce but, il prescrit des périmètres constructibles, des alignements et des hauteurs maximales. Il détermine également les parcours piétons et cyclistes ainsi que l'affectation des espaces libres. La flexibilité est maintenue, en conformité avec les affectations admises dans la zone de ville III du règlement communal d'urbanisme.

Le territoire compris dans le périmètre du Plan d'aménagement de détail "Richemond" est situé sur les terrains occupés par une ancienne villa, un immeuble d'habitation collective de cinq niveaux et par une menuiserie. Ces immeubles sont destinés à la démolition de même que deux garages situés sur les articles 11132 et 11133 RF.

Un examen préalable a eu lieu en 2012.

Etat du dossier :

- Enquête publique en septembre 2013, deux oppositions.
- Séance de conciliation en cours.



7. PAD Ilot du Musée

Le Plan d'aménagement de détail (PAD) "Ilot du Musée" a été approuvé le 13 janvier 2010.

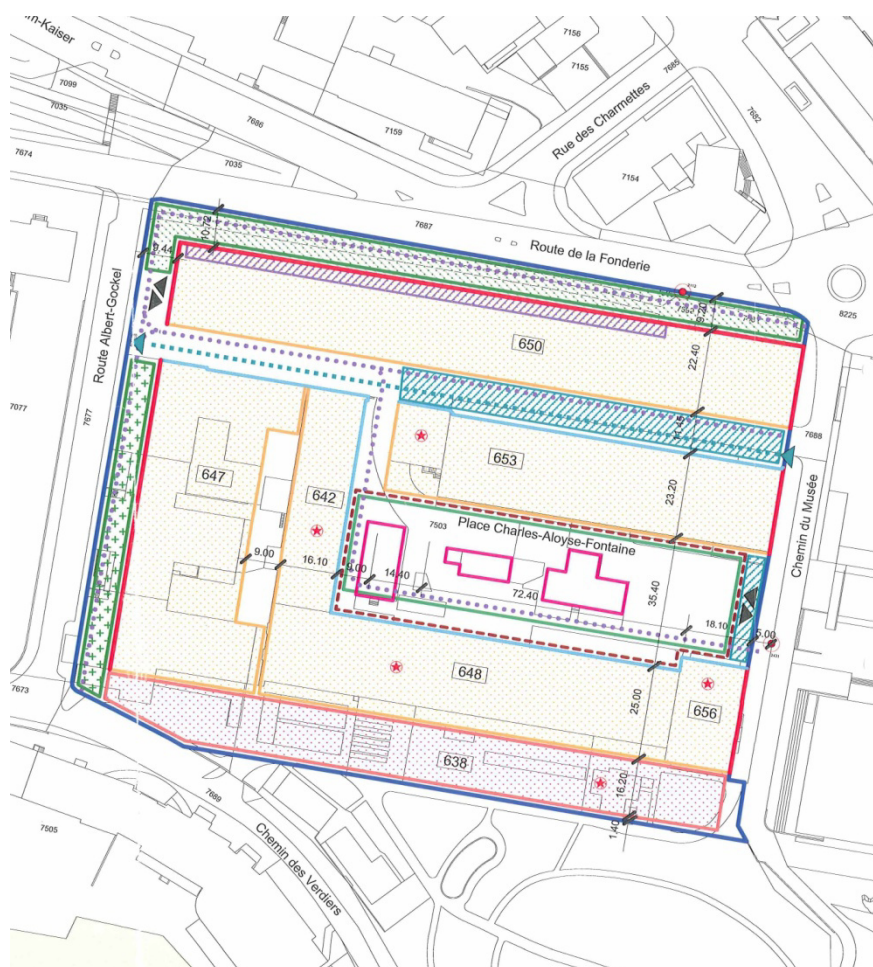
Le PAD a pour objectifs de **régler la transformation des bâtiments existants dans son périmètre, de requalifier les espaces extérieurs et d'intégrer le périmètre de l'îlot du Musée dans le réseau des déplacements cyclistes et piétons**. Dans ce but, il prescrit des périmètres constructibles, des alignements, des fronts d'implantation obligatoires et des hauteurs maximales. Il détermine également les bâtiments protégés, les parcours piétons et cyclistes, les espaces libres et les aires de stationnement des véhicules.

Une demande de modification a été déposée en mars 2013. Elle doit permettre la **réalisation d'un bâtiment supplémentaire** destiné aux besoins de l'Université de Fribourg, à la place Charles-Aloyse-Fontaine. Le choix de cet emplacement permet à l'Université de loger provisoirement des activités pendant le réaménagement ou la construction de nouveaux locaux sur d'autres sites.

Le dossier a été mis à l'enquête en octobre 2013 et n'a suscité aucune opposition.

Etat du dossier :

Adopté par le Conseil communal en date du 3 décembre 2013, le dossier a été transmis à la DAEC pour approbation.



8. PAD Condensateurs

Le Plan d'aménagement de détail "Condensateurs" a été approuvé le 23 août 2006 par le Conseiller d'Etat, Directeur, avec la réserve et à la condition "*qu'une modification ultérieure du PAD "Condensateurs" devra être faite*", cela "*afin de garantir la protection du bâtiment de la route de la Fonderie 8, en tant que bien culturel*".

Par conséquent, la présente modification du PAD "Condensateurs" vise à clarifier le maintien du bâtiment existant sis à la route de la Fonderie 8a, 8b et 8c.

Etat du dossier :

- La demande préalable pour la modification du PAD a été déposée en novembre 2011.
- Le dossier est actuellement adapté aux divers préavis et demeure en attente de dépôt pour mise à l'enquête prochainement.



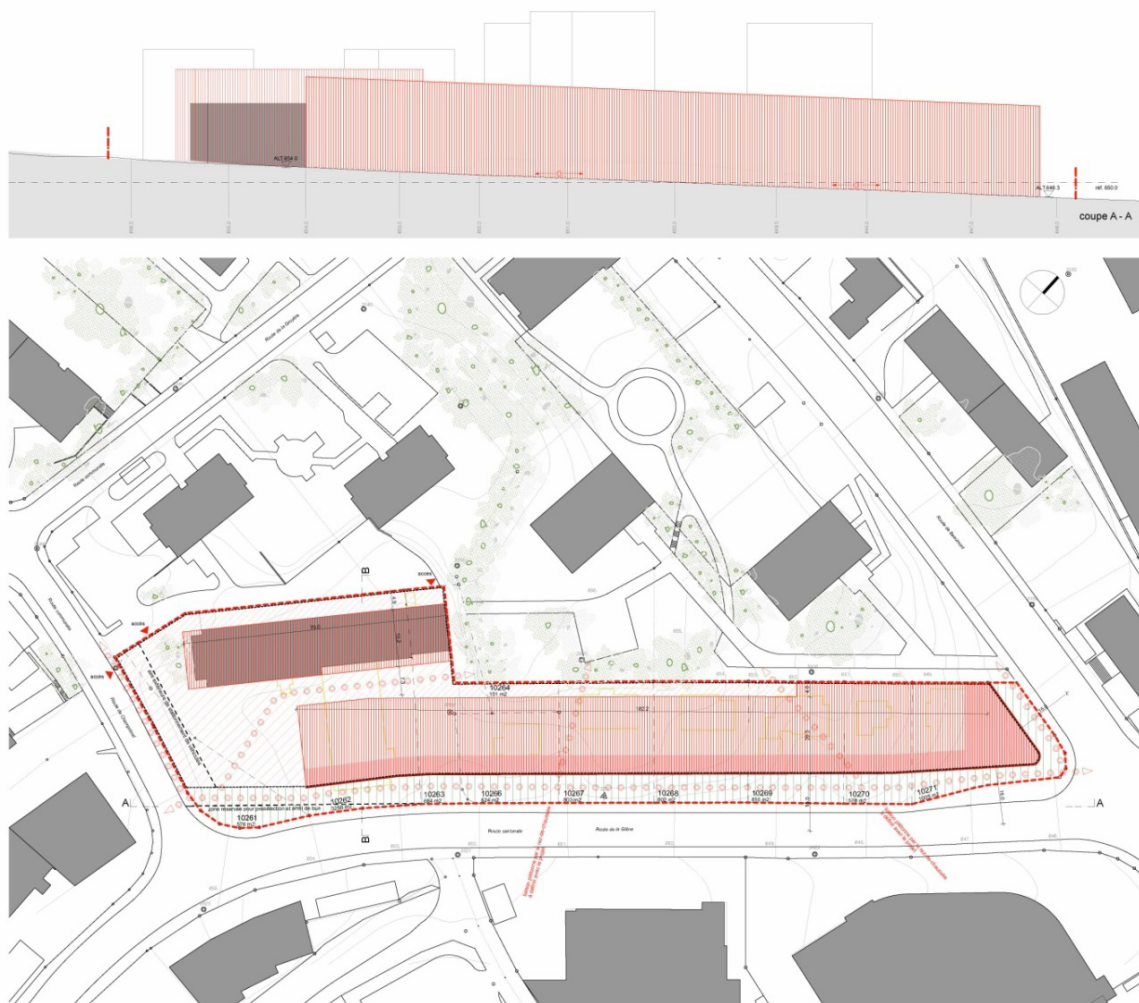
9. PAD Beaumont Sud

Le Plan d'aménagement de détail (PAD) "Beaumont Sud" est établi à l'initiative de la majorité des propriétaires, représentant la majorité de la surface du secteur comprenant les articles cadastraux 10261, 10262, 10263, 10266, 10267, 10268, 10269, 10270 et 10271 RF Fribourg, qui recouvrent l'entier de son périmètre. Conformément aux dispositions de l'article 67 ch. 2 LATeC, l'accord de la majorité des propriétaires représentant la majorité de la surface du fonds est acquis.

Le PAD a pour objectif de **régler l'implantation et la volumétrie des nouveaux bâtiments à construire dans son périmètre, de qualifier les espaces extérieurs et d'intégrer cet ensemble dans le réseau des déplacements cyclistes et piétons et des transports en commun**. Dans ce but, il prescrit des périmètres constructibles, des bandes d'implantation obligatoire et des hauteurs maximales. Il détermine également les parcours piétons et cyclistes, les espaces libres et les aires de stationnement des véhicules. La flexibilité des affectations est maintenue, en conformité avec celles admises dans la zone de ville IV du règlement communal d'urbanisme.

Etat du dossier :

- La demande préalable du PAD a été déposée en février 2013.
- Le dossier, mis à l'enquête en septembre 2013, est actuellement traité par les services communaux concernés avant transmission au Conseil communal pour approbation.



10.5.4. Autres dossiers liés à l'aménagement

Quartier fleuri

Le Service d'urbanisme et d'architecture a été sollicité par l'Association du quartier d'Alt pour une **collaboration dans un projet d'aménagement végétal**, dont l'entretien sera assuré par les habitants du quartier.

A ce jour, un aménagement a vu le jour à l'entrée du quartier, alors qu'une 2^{ème} implantation est encore en cours de réflexion.

Etude de signalétique pour les espaces boisés

Sur demande du secteur des Parcs et Promenades, le Service d'urbanisme et d'architecture a mandaté le bureau Maskin à Fribourg, pour **réaliser une étude relative à la signalétique dans les espaces boisés communaux**.

Le résultat de cette étude est un projet de sensibilisation et d'information à l'attention des promeneurs, sous la forme d'affichages qui seront mis en œuvre à partir du **printemps 2014**.

Etude d'aménagement pour les espaces routiers communaux

Sur demande du Service de la mobilité, le Service d'urbanisme et d'architecture a mandaté le bureau d'architecture Maskin à Fribourg pour **l'étude d'aménagements à mettre en œuvre dans les zones 30 km** de la Ville de Fribourg.

Cette étude a abouti à un projet dénommé "Les veilleurs". Il s'agit **d'éléments mobiles en béton produits** par les ateliers de la Ville de Fribourg, qui seront disposés de façon à **participer à la modération du trafic dans des zones résidentielles** de la Ville.

Zone de rencontre Monséjour

Le Service d'urbanisme et d'architecture, en collaboration avec le bureau d'architecture Bovet & Jecker à Fribourg, a débuté les travaux de réalisation de la zone de rencontre de Monséjour au début du mois de septembre 2013.

Les travaux d'aménagement et de plantation ont été **achevés au mois de décembre 2013**, étant précisé que les travaux seront terminés après la pose du tapis d'asphalte qui sera coulé au mois d'avril 2014.

Zone de rencontre Joseph-Piller

Le Service d'urbanisme et d'architecture collabore étroitement avec le Service du génie civil, responsable de la réalisation de la zone de rencontre Joseph-Piller, concernant les thématiques d'aménagement et d'éclairage notamment.

Les travaux ont débuté au mois d'octobre 2013 et seront **finalisés d'ici l'été 2014**.

Espaces récréatifs et sportifs du Schönberg

Suite à la décision de ne pas réaliser le parc du Maggenberg selon le projet mis à l'enquête, le Service d'urbanisme et d'architecture a été chargé d'étudier la possibilité d'investir une partie du montant prévu dans une intervention multi-site, permettant **d'équiper et d'aménager, en plus du parc de Maggenberg, différents espaces récréatifs dans le quartier du Schoenberg**. Cette décision a été motivée par des raisons économiques et stratégiques.

Le Service d'urbanisme et d'architecture a, par conséquent, formé un groupe de travail dont font partie des représentants du quartier, du Conseil général et des personnes actives dans le quartier du Schoenberg, afin de présenter des propositions concrètes au printemps-été 2014.

10.6. Parcs et Promenades

10.6.1. Missions

- **entretien général des surfaces vertes**, des terrains de sports et des végétaux;
- maintenance et contrôles de sécurité des **engins de jeux de places de jeux** pour enfants;
- **embellissement floral** des fontaines, places publiques et bâtiments communaux;
- petits aménagements et constructions paysagères.

10.6.2. Points forts

- élaboration détaillée d'un concept pour les forêts urbaines de Saint-Jean et Monséjour;
- concept de communication en forêt.

10.6.3. Administration

Le personnel du Service des Parcs et Promenades est placé sous la responsabilité de **M. Thierry Wieland**, responsable également du Cimetière Saint-Léonard. Il est assisté de M. Hervé Despont.

Situation du personnel des Parcs et Promenades :

Equipes :	2012	2013
Secteurs 1 – 4, entretien des espaces verts	19	18
Equipe paysagiste, aménagements de jardins	2	3
Equipe des sports, entretien des pelouses	2	2
Magasinier / atelier	1	1
Production horticole	1	1
Total :	25	25

Au 31 décembre 2013, l'effectif du personnel des Parcs et Promenades était de 25 (25) collaborateurs.

Durant l'année 2013, 2 apprentis/es (2) étaient en cours de formation pour l'obtention du CFC d'horticulteur/trice option floriculture.

Journées étudiants : 65 (115)

Le personnel du Service des Parcs et Promenades a effectué 370 (340) journées pour le compte du cimetière (décoration des tombes).

Le Service a effectué 319 (312) journées pour le Service des sports.

Les 2 (2) collaborateurs incorporés au PPS ont effectué 51 (60) heures d'interventions urgentes pendant les heures de travail. Ces absences perturbent l'organisation et le rendement de l'équipe concernée.

Plan de gestion des forêts et boisés naturels de la Ville de Fribourg 2012-2023

Le Conseil communal a approuvé ce Plan de gestion lors de sa séance du 17 mai 2011 et a approuvé sa mise en œuvre lors de la séance du 19 juillet 2011.

Le Plan de gestion des forêts et boisés naturels de la Ville de Fribourg a suivi son cours pour la 2^{ème} année consécutive.

Les **mesures sont réalisées avec succès** dans le cadre du budget financier alloué.

Durant l'année écoulée, un **soin** particulier a été apporté aux **forêts urbaines**. La forêt de Saint-Jean (Pérolles) et celle de Monséjour ont fait l'objet d'une planification détaillée réalisée avec une stagiaire du bureau Nouvel-Forêt. Cela a aussi nécessité un projet de **communication** en forêt englobant, entre autres, la création de pictogrammes, afin d'unifier la **signalétique** et la création d'un **site Internet**, d'une part, pour informer les utilisateurs des coupes de bois, ainsi que d'autres interventions et, d'autre part, pour sensibiliser les utilisateurs de la forêt. Ces projets, ainsi que la mise en place du concept signalétique, seront réalisés dès **l'année prochaine** et selon l'avancement des interventions prévus par le PGF dans les différentes forêts.

Arbres - évolution de la situation

Le détail relatif à l'évolution des arbres, aux plantations ainsi qu'aux travaux réalisés est disponible auprès du secteur des Parcs et Promenades.

Cours de formation

Le contremaître des Parcs et Promenades a participé à la Journée de l'arbre, formation organisée par l'USSP, traitant particulièrement la problématique du Capricorne asiatique.

Sécurité au travail

2 collaborateurs ont suivi le cours de base "Premiers secours" d'un jour pour les nouveaux collaborateurs et 9 personnes celui de rappel d'un ½ jour.

10.7. Cimetière

10.7.1. Missions

- gestion de l'administration du cimetière;
- inhumations de corps et urnes;
- entretien général du cimetière;
- décorations saisonnières pour l'embellissement des tombes;
- production de plantes pour l'embellissement des tombes et les décorations florales en ville.

10.7.2. Points forts

- réaménagement paysager des secteurs 4 et 5;
- réduction du personnel de 2 postes à 100%.

10.7.3. Administration

Responsable des Parcs et Promenades et du Cimetière, M. Thierry Wieland, Jardinier de Ville, est assisté de M. Daniel Romanens et de M. Thomas Keller, contremaîtres.

Situation du personnel du Cimetière :

Equipes :	2012	2013
Entretien des espaces verts	10	9
Paysagiste, aménagements de jardins	1	-
Fossoyeurs	3	3
Concierge	1	1
Production horticole	3	3
Administration et magasin	3	3
Total :	21	19

Au 31 décembre 2013, l'effectif total du personnel était de 19 (21) personnes, dont 1 occupée à 75%. Le poste du Chef Jardinier de Ville est imputé pour 50% aux Parcs et Promenades.

Durant l'année 2013, **3 (3) apprentis/es étaient** en cours de formation pour l'obtention du CFC d'horticulteur/trice, option floriculture Une apprentie a terminé sa formation professionnelle d'horticultrice avec succès.

Dans le courant de l'année, **7 écoliers/ères** de divers CO ont fait un stage d'orientation professionnelle dans l'établissement horticole. Ces stagiaires ont bénéficié de 30 jours de stage, durant lesquels ils ont reçu une orientation complète sur le métier d'horticulteur avec option floriculture.

3 apprenties du Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf ont suivi un **stage d'approfondissement** d'une durée d'une à quatre semaines (totalisant 48 jours), soit dans le domaine des cultures des plantes ornementales dans l'établissement horticole, soit dans le domaine de l'entretien des surfaces vertes sur le site du cimetière Saint-Léonard.

1 personne a suivi un **stage de réinsertion professionnelle** dans le domaine de l'entretien des espaces verts au cimetière durant 22 jours.

2 personnes du **Centre d'intégration professionnelle de Fribourg** ont suivi un stage d'évaluation professionnelle d'une durée de 22 jours au cimetière.

La participation du personnel auxiliaire a représenté 136 (156) journées de travail accomplies par des **étudiants**.

La collaboration du personnel du Service des Parcs et Promenades aux travaux de décoration des tombes représente l'équivalent de 370 (340) journées de travail.

Le collaborateur incorporé au PPS a effectué 24 (29.75) heures d'interventions urgentes pendant les heures de travail. Ces absences perturbent l'organisation et le rendement de l'équipe concernée.

Durant l'année écoulée, des **aménagement ont été engagés sur les secteurs 4 et 5**. Pour rappel, la requalification du cimetière est issue de l'audit "**Espaces verts**" de la Ville de Fribourg. Le projet prévu prolonge, d'une part, la logique des cycles d'occupation des secteurs tombaux et, d'autre part, la vision exprimée développe une stratégie de mise en valeur et de regroupement des tombes remarquables. L'image future proposée touche à l'espace en distinguant trois domaines clairement articulés : le jardin, le parc et la forêt.

a) Décès de personnes domiciliées en ville 2012 2013

Nombre de personnes 305 314

b) Inhumations dans la Commune 2012 2013

Cimetière Saint-Léonard 259 245

Cimetière de Bourguillon 11 9

Total **270** **254**

c) Inhumations à Saint-Léonard 2012 2013

Selon le domicile

Personnes domiciliées en ville 212 203

Personnes non domiciliées en ville 47 42

Total **259** **245**

Selon l'âge 2012 2013

Personnes adultes 256 241

Enfants de 6 - 12 ans - -

Enfants de 0 - 5 ans 3 4

Total **259** **245**

Selon le genre de tombes 2012 2013

Tombes à la ligne 19 16

Concessions nouvelles, existantes et collectives 45 34

Urnes 101 91

Urne collective 93 103

Cimetière israélite 1 1

Total **259** **245**

L'**inhumation des cendres** de personnes incinérées représente le **79.18%** de tous les ensevelissements au cimetière Saint-Léonard (74.90% en 2012).

d) Octroi, renouvellement et prolongation de concessions

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Concessions collectives (congrégations religieuses)		
Prolongation	-	-
Grandes concessions nouvelles, durée 50 ans	-	-
Grandes concessions, prolongation	12	3
Petites concessions nouvelles, durée 30 ans	6	8
Petites concessions, prolongation	45	69
Concessions cinéraires nouvelles, durée 30 ans	5	4
Concessions cinéraires prolongation	1	-
Concessions restes mortels nouvelles, durée 20 ans	-	-
Concessions restes mortels, prolongation	2	3
Concessions enfants nouvelles, durée 20 ans	-	2
Concessions enfants, prolongation	3	-
Total	74	89

e) Abonnements pour entretien des tombes	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Abonnements annuels, état au 31.12.2013	873	890
Abonnements congrégations religieuses	130	124
Abonnements longue durée (par paiement anticipé), état au 31.12.2013	1214	1189
Total	2217	2203

f) Evolution du nombre d'abonnements	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Abonnements annuels conclus	66	57
Abonnements longue durée conclus	55	45
dont transformation d'abonnements annuels en abonnements longue durée	5	4
Annulations pour cause de décès, de désaffectation de tombes, de résiliation ou de non-paiement	69	24
Abonnements dont les schémas ont été modifiés	4	5
Abonnements longue durée échus	147	64

La valeur des abonnements annuels facturés en 2013 est de CHF 253'438.60, TVA comprise (CHF 266'720.45).

Le produit des abonnements de longue durée conclus et facturés en 2013 s'élève à CHF 197'272.75, TVA comprise (CHF 231'741.85).

Les ventes au détail, ainsi que les commandes diverses ont généré un chiffre d'affaire de CHF 136'167.70, TVA comprise (CHF 149'074.95).

g) Demandes de pose de monuments

55 (114) demandes de pose de monuments ont été traitées et octroyées.

Production de l'établissement horticole

La lutte contre les ravageurs avec l'aide d'auxiliaires (insectes prédateurs) a été étendue sur l'ensemble des cultures des serres 1, 2, 3 et 4 avec des résultats satisfaisant. 36'000 plantes sont cultivées avec cette méthode. Le but recherché est de **réduire au strict minimum l'emploi de produits chimiques nocifs** pour les collaborateurs et l'environnement.

Tous **les bacs d'hydroculture embellissant les bureaux**, salles de conférences et les corridors des immeubles administratifs ont été entretenus par l'équipe des serres.

L'entretien des plantes destinées aux **décorations des manifestations** (cupressus, thuyas, bambous, plantes vertes, etc.) est assuré par l'équipe des serres.

La **production de l'établissement horticole a atteint 258'370 plantes** durant l'année écoulée. Le détail relatif aux serres est à disposition à l'administration du secteur des Parcs et Promenades.

Sécurité au travail

Une personne a suivi le cours de base "Premiers secours" d'un jour pour les nouveaux collaborateurs et 7 personnes celui de rappel d'un ½ jour.

Formation professionnelle

Un collaborateur suit les cours pour l'obtention du brevet fédéral dans le domaine du paysagisme et de l'entretien des surfaces vertes.

11. INFORMATIQUE

Le Service est placé sous la direction de M. Pierre-Alain Clément, Syndic. Le Chef de Service est **M. Philippe Jenny**. Le Service informatique compte 10 personnes, plus un apprenti informaticien, et est divisé en quatre secteurs d'activités :

- direction et secrétariat
- développement
- support utilisateurs
- infocentre

Parmi les missions prioritaires : **l'élaboration d'un Plan directeur et les réformes du Service informatique** pour en faire un véritable centre de services et de prestations, avec une forte orientation solution et orientation client.

Le **Comité de pilotage informatique** (réactivé durant l'année 2004) est composé de **différents Chefs de service**, qui représentent tous les Services de l'administration communale. Il s'est réuni **5 fois durant l'année 2013**. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- s'assurer de l'élaboration d'un Plan directeur;
- déterminer une stratégie d'évolution du poste de travail;
- analyser les demandes et les besoins des Services;
- définir les priorités des projets en fonction des ressources humaines et financières;
- planifier l'exécution des projets selon leurs priorités;
- établir des procédures de travail;
- veiller à la qualité des services.

11.1. Tâches du secteur "DIRECTION ET SECRETARIAT"

- l'organisation du Service
- la préparation et la gestion du budget
- l'élaboration du Plan directeur
- la planification des développements informatiques
- la tenue du secrétariat du Service
- la gestion du courrier
- le contrôle du planning et des tâches hebdomadaires des collaborateurs
- la diffusion des informations internes par le réseau
- la gestion administrative du parc informatique, du stock, du contrôle des garanties et des interventions
- le contrôle et le suivi des coûts informatiques par PC et par application

- la tenue de la déclaration des fichiers informatiques pour la Commission de protection des données de la Ville de Fribourg
- la tenue des procès-verbaux des séances

11.2. Tâches du secteur "SUPPORT UTILISATEURS"

- l'assistance générale aux utilisateurs pour les postes de travail
- la sécurité des accès aux différents serveurs par la gestion des mots de passe
- l'assistance aux utilisateurs pour les applications communales
- la responsabilité générale des sauvegardes
- la gestion du serveur messagerie (Exchange)
- la mise à jour régulière des systèmes d'exploitation par le déploiement de Patch
- la gestion des droits et des accès pour les applications communales (Citizen)
- la gestion des demandes de modifications des applications métiers
- la gestion des diverses applications métiers (Dr Tax, Gesti, ...)

11.3. Compétences du secteur "DEVELOPPEMENT"

- l'administration et la responsabilité des bases de données Oracle
- l'analyse et le suivi de projets de développement
- le développement et la maintenance d'applications "maison"
- le reporting et l'extraction de données
- l'administration et la responsabilité des outils de développement et de reporting
- la recherche et l'évaluation de nouveaux produits, la participation à leur mise en place
- l'actualisation et le développement du site Internet de la Ville de Fribourg (français-allemand-anglais)
- la gestion de la messagerie Webmaster

11.4. Tâches du secteur "INFOCENTRE"

- la gestion des serveurs pour les applications communales et la messagerie
- l'installation et la gestion des serveurs MS-Windows pour le domaine VDF
- la création et la gestion des comptes utilisateurs dans le domaine VDF
- la gestion des serveurs de virtualisation (VMware)
- la maintenance des postes de travail des utilisateurs
- le contrôle des installations ou modifications du câblage informatique
- le contrôle du fonctionnement du réseau et de la télécommunication
- le contrôle des performances du réseau
- la gestion des dispositifs de sauvegardes

- le contrôle et la surveillance des serveurs antivirus et de leurs permanentes mises à jour automatiques au travers d'Internet
- l'installation du logiciel antivirus sur les PC et de sa mise à jour régulière
- le contrôle et la surveillance de la sécurité informatique en générale
- la gestion des comptes pour l'utilisation de la messagerie
- l'intégration des systèmes d'impression multifonction
- la centralisation de l'impression couleur
- l'installation des nouveaux téléphones IP
- l'entretien des imprimantes locales
- présence à de nombreux séminaires sur les nouveaux produits
- test de l'évolution du poste de travail
- le fonctionnement du réseau pour la téléphonie sur IP

11.5. Projets en cours et futurs

No	Date	Définition
1.	1999/13	Liaison fibre optique entre les différents bâtiments
2.	2004/14	Consolidation de la gestion de la sécurité sur tout le parc informatique
3.	2005/15	Gestion électronique des documents et archivage (GED)
4.	2005/15	Création d'un Intranet
5.	2005/13	Evolution de la téléphonie vers la voix sur IP "Voice over IP" (réseau)
6.	2010/13	Remplacement des téléphones actuels par des appareils IP
7.	2012/13	Mise en place des versions en italien et en espagnol sur le site Internet de la Ville
8.	2013	Formation d'une nouvelle personne et mise en place de la structure de remplacement pour le site Internet
9.	2012/13	Mise en place et migration Oracle 11 : clients et serveurs de bases de données
10.	2012/13	Tests et installations Oracle 11 client 64 bits pour le Cadastre
11.	2013	Formation DBA Oracle 11
12.	2013/14	Mise en conformité les licences Oracle
13.	2012/13	Mise en place et migration d'Oracle 11 sur les serveurs de bases de données
14.	2012/13	Tests et installations d'Oracle 11 client 64 bits pour le Cadastre
15.	2013	Collaboration et suivi de projets avec le secteur du Cadastre
16.	2013	Remplacement de la solution de gestion des votations et élections complémentaires datant de l'année 2000 par une nouvelle solution intégrée à la lecture optique et au comptable automatique des bulletins de vote
17.	2013	Elaboration du plan directeur pour la période 2014-2017
18.	2013/14	Préparation de la migration BO-Webi, conversion et adaptation des reports
19.	2013/14	Projet de reprise complète de Pythéas
20.	2013	Etablissement du Plan directeur informatique

11.6. Activités principales

11.6.1. Organisation et gestion du Service informatique

Dès l'entrée en fonction du nouveau Chef de service, le portefeuille de projets a été constitué; il comptait à l'automne 2013 une soixantaine de projets.

En marge du travail consacré au Plan directeur, les projets ont été classifiés et priorisés, afin d'amener le plus d'objets en phase de réalisation. C'est un travail important nécessitant méthode, planification, rigueur et engagement de toutes les forces du Service informatique ainsi que celles des unités organisationnelles concernées.

Avec la nouvelle orientation souhaitée, des réformes ont été définies et seront conduites sur les années 2014 et 2015.

Une impulsion importante a été donnée pour le projet de virtualisation des postes de travail (projet VDI sous VMware vSphere - View); cette réalisation simplifiera l'administration des postes de travail et redonnera des performances pour l'utilisation des applications (compte tenu de l'âge avancé du parc de PC).

11.6.2. Liaison fibre optique

Pour la Ville de Fribourg, l'objectif principal était d'améliorer la communication entre les bâtiments utilisés par les différents Services. Aujourd'hui, tous les bâtiments utilisés par les Services communaux sont reliés entre eux par le réseau fibre optique, ainsi que Châtillon.

Certains des bâtiments scolaires sont déjà reliés par la fibre optique ou seulement par un tube permettant le tirage d'une fibre selon l'évolution des besoins. Le but est de nous permettre de les relier sur la centrale téléphonique de la Ville et d'éliminer les infrastructures locales, afin de diminuer les frais de maintenance de notre téléphonie.

Situation actuelle

A la fin 2011, le réseau fibre optique relie tous les principaux bâtiments utilisés par les Services communaux, ainsi qu'une grande partie des bâtiments scolaires.

Prochaine et dernière étape de ce projet

La zone de Saint-Léonard	Salle des fêtes
Route du Schoenberg	Villa Thérèse
Pont de la Poya	Bouclage du réseau côté Schoenberg
Route des Neigles	Ecole primaire des Neigles
Avenue du Général-Guisan	Ecole primaire du Jura

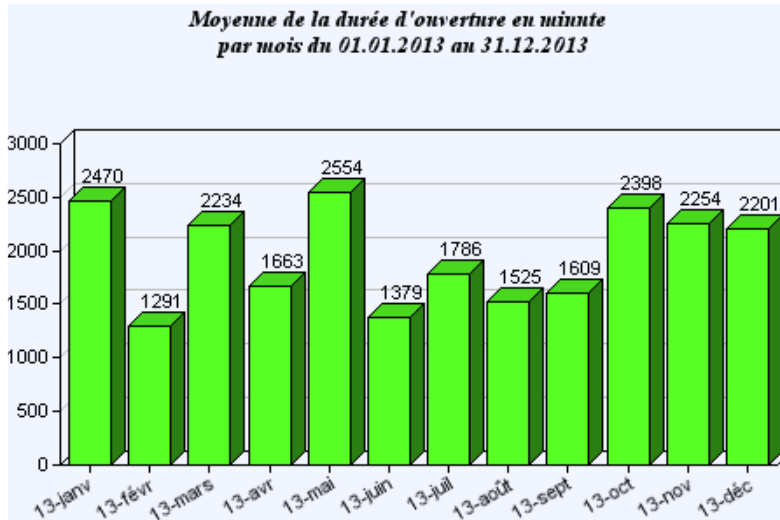
11.6.3. Augmentation de la sécurité "Dispositifs de sauvegarde"

Au vu de l'augmentation importante et rapide du volume de données informatiques et de la nécessité d'assurer au maximum leur sécurité et leur disponibilité, nous avons prévu un dédoublement des dispositifs de sauvegarde. La décentralisation géographique d'un des deux dispositifs de sauvegarde, par son installation dans le bâtiment de la rue Joseph-Piller 7, double la sécurité en cas de sinistre dans l'un des deux sites, en permettant de reconstruire rapidement un système avec les données communales de la veille. L'évolution de notre dispositif de stockage des données vers VMware et des SAN modernes offre les possibilités d'effectuer des Snapshots régulièrement, ceci facilite également la fréquence des sauvegardes.

11.6.4. Fonctionnement du logiciel "Support utilisateurs"

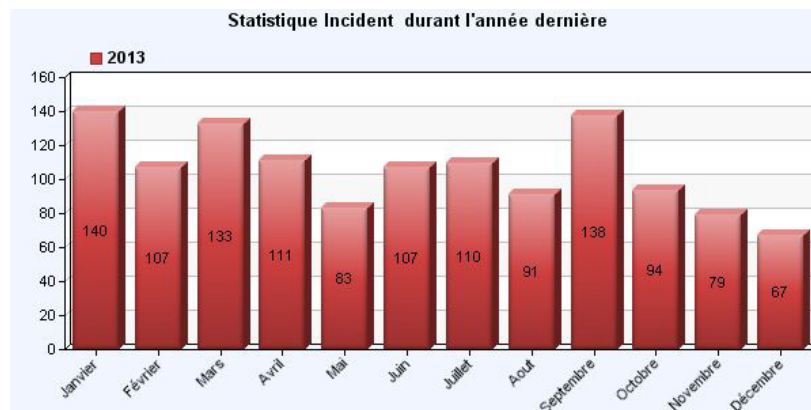
La mise en exploitation du secteur "Support utilisateurs", avec le logiciel Pythéas, nous a permis d'améliorer de manière significative les prestations auprès des utilisateurs.

Chaque demande ou requête adressée à ce secteur est saisie dans le logiciel et fait l'objet d'un dossier. Voici, pour l'année 2013, la répartition des différents dossiers pris en charge, selon le temps qu'il a fallu pour les traiter (en minutes) :



Ce logiciel permet également d'établir diverses statistiques sur la création ou clôture des dossiers par jour, mois, département, service, utilisateur, intervenant, type, répartition, etc.

Nombre de dossiers créés par mois



11.7. Parc des ordinateurs

Le parc informatique actuel est composé de :

- 4 serveurs IBM pour l'application VMware Virtualisation de serveurs reliés à 1 unité de disque SAN EMC d'une capacité de 36 T.
- 3 serveurs IBM pour les VDI reliés à 1 unité de disques SAN EMC d'une capacité de 11.1 T.

- 2 serveurs HP NAS pour les données de la bureautique et la gestion des imprimantes à Joseph-Piller.
- 2 serveurs DataDomain pour la déduplication et la sauvegarde des données d'une capacité de 12 T par serveur.
- 12 serveurs physiques, 45 virtuels sous Windows 2008 et 5 virtuels sous Windows 2003 pour le contrôle des accès au réseau et à certaines données de la bureautique, la gestion d'imprimantes, les dispositifs d'antivirus et de sauvegarde.
- 387 PC sous Windows XP et Office 2010 en réseau dont :
 - 186 PC, 48 % ont 6 ans et plus (années 2007 et antérieures)
 - 97 PC, 25 % ont entre 4 et 5 ans (années 2008 et 2009)
 - 104 PC, 27 % ont moins de 3 ans (années 2010 et suivantes)

11.8. Télécommunication

11.8.1. 16 sites distants sont reliés au réseau par fibre optique

Maison de Ville	Administration générale
Grand-Rue 37	Police locale
Neigles	STEP, Economat
Rue Joseph-Piller 7	Edilité
Rue Joseph-Piller 5	Etat de Fribourg
Zone de Saint-Léonard	Administration du Cimetière
	Serres
	Patinoires 1 et 2
Route de l'Aurore	PPS et Protection civile
Givisiez	Services industriels
Rue des Alpes 10	Bourgeoisie
Rue des Chanoines 1	Maison de justice et Archives de la Ville
Salle Equilibre	Service culturel
Châtillon	Décharge
Ecoles	Bourg
	Neuveville
	Schoenberg
	Botzet

11.8.2. 8 sites sont reliés par l'ADSL

Sont concernés les locaux pour les Services extrascolaires, le Centre forestier de La Corbaz et le local du contrôle technique de la patinoire. D'autre part, la mise à jour de l'antivirus passe également par l'ADSL.

11.8.3. Une liaison par fibre optique avec le Service informatique et télécommunication de l'Etat

Le réseau communal est directement connecté au réseau cantonal par fibre optique, ce qui nous permet d'utiliser différents services :

- la liaison au réseau de la Confédération (KOMBV) pour l'Office du travail
- l'accès au Cadastre cantonal
- la messagerie e-mail
- l'accès à Internet

- l'application FriWeb
- Sedex : Finances et Contrôle des habitants
- Plausex pour le Service de l'Aide sociale

11.8.4. Liaison VPN sécurisée

- l'application Sitecof
- la maintenance Syslog
- l'application Clan

11.8.5. Liaison For Front sécurisé

- accès au serveur de messagerie depuis l'extérieur

11.8.6. Votations / Elections

- mise en place des locaux : 4 fois à la Maison de Justice

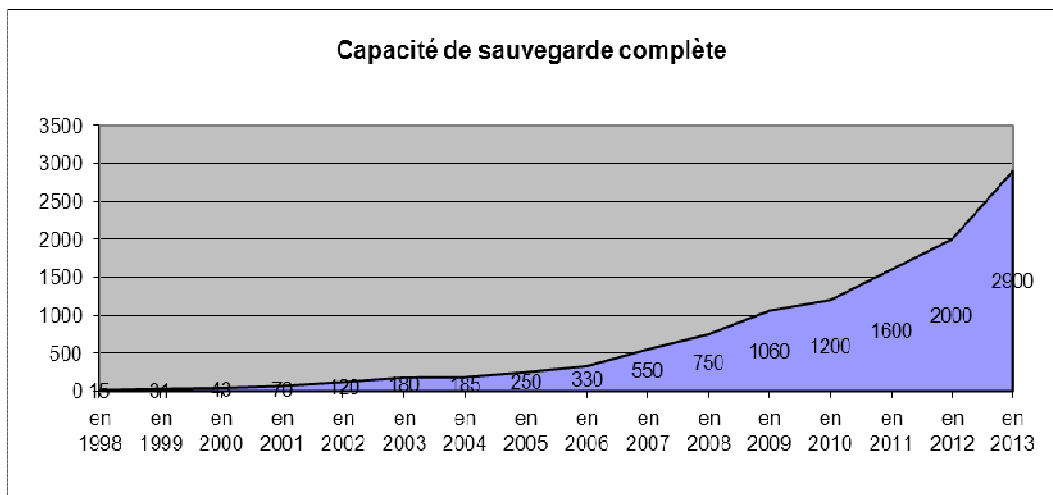
11.9. Gestion des sauvegardes

En 1998, le Service informatique s'est doté d'un robot de sauvegarde avec des bandes DLT. A la fin 2003, nous avons procédé à l'achat d'un deuxième robot, avec des bandes de la technologie LTO. D'une capacité totale de 4'000 Gbytes, il est en exploitation depuis mars 2004. Depuis 2007, un nouveau robot a été mis en exploitation avec la technologie LT03 d'une capacité de 19'200 Gbytes. Des sauvegardes de tous les serveurs et des fichiers de tous les utilisateurs sont effectuées chaque jour. Au cours des années, le volume des sauvegardes est en constante augmentation.

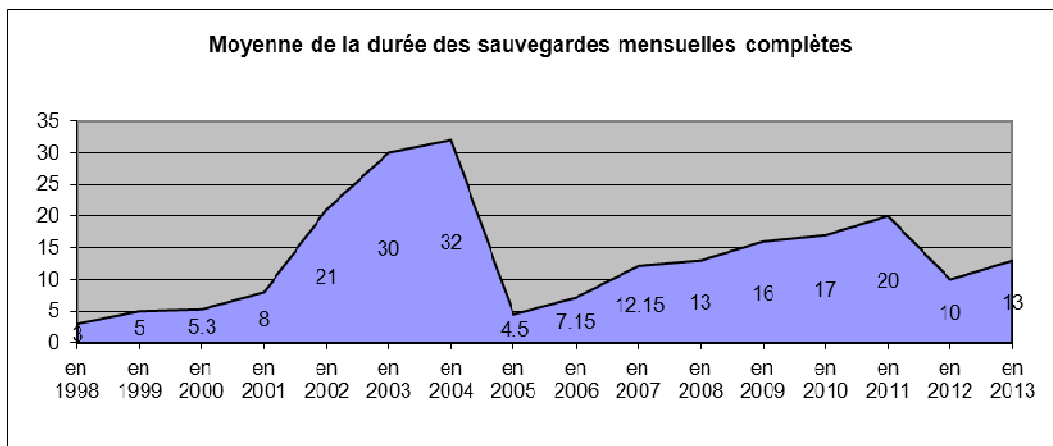
Des unités de disques DataDomain ont été introduites en octobre 2012, afin de permettre de sauvegarder les données des applications et utilisateurs. La capacité journalière des données à sécuriser est passée à 2,9 TB.

Courant 2013, une nouvelle augmentation des données est enregistrée, nous approchons les 3 TB de données sauvegardées quotidiennement.

Le graphique ci-après montre l'évolution de la masse des données sauvegardées :



ainsi que la durée moyenne de celle-ci en heures :



11.10. Gestion et contrôle antivirus et antispams

Depuis la mise en service de la messagerie e-mail, le Service informatique est confronté de plus en plus régulièrement à des attaques de virus informatiques plus ou moins importantes et inquiétantes.

Durant le courant 2001, tous les ordinateurs ont été dotés d'un antivirus McAfee, afin d'assurer une protection maximale des postes de travail. Le serveur de messagerie est lui aussi équipé du même logiciel. Les mises à jour du logiciel sont quotidiennes.

Un serveur dédié fonctionne pour assurer la sécurité du réseau. Il scrute et inspecte en permanence toutes les données et informations qui transitent sur le réseau. Il bloque environ 3,6 millions de spams par année et une moyenne d'environ 400 virus par jour à l'entrée du réseau.

Sur le nouveau serveur de messagerie, un second antispams contrôle une seconde fois le courrier entrant et filtre les messages en se basant sur d'autres critères afin de détecter d'autres spams. 1,15% (= une moyenne de 30 messages sur 2'600 par jour) sont encore arrêtés et considérés comme spams.

Top domaine	Top e-mail expéditeur
<i>enews.francoisesaget.com</i>	<i>no-reply@bankgirolaterij.nl</i>
<i>outlook.com</i>	<i>zeffreezuma@aim.com</i>
<i>gmail.com</i>	<i>info@yahoo.com.hk</i>
<i>bankgirolaterij.nl</i>	<i>BOFADEPT@QQ.COM</i>
<i>aim.com</i>	<i>info@euromillion.se</i>
<i>aol.fr</i>	<i>milky06@m2.ccsnet.ne.jp</i>
<i>yahoo.com.hk</i>	<i>syafaween@radicare.com.my</i>
<i>euromillion.se</i>	<i>Kundenservice@home.pl</i>
<i>m2.ccsnet.ne.jp</i>	<i>rb9064rb@outlook.com</i>
<i>QQ.COM</i>	<i>scan@kraevid-invest.com.ua</i>

Le contrôle et la surveillance du dispositif antivirus occupent une place de plus en plus importante et nécessitent une vigilance toute particulière, afin de garantir la sécurité du réseau communal. Plusieurs heures de travail journalières sont indispensables pour effectuer tous les tests et contrôles de rigueur.

12. SERVICE CULTUREL

Le Service est placé sous la direction de Mme Madeleine Genoud-Page. La Chef de Service est **Mme Natacha Roos**. Elle est également **gestionnaire du Fonds de Coriolis Infrastructures** à 25% (financé par cinq Communes) et **coordinatrice pour la Ville de blueFactory** à 10%. En outre, Coriolis Infrastructures, l'Agglomération et la Ville lui ont confié le mandat de **coordination des Assises de la culture dans la région fribourgeoise**, ainsi que la rédaction du rapport final, à 20%.

La Bibliothèque de la Ville occupe **quatre bibliothécaires**. Chaque année, la Bibliothèque **forme un ou une apprenti(e)** en information documentaire, en partenariat avec la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg.

La Commission culturelle est un organe consultatif du Conseil communal, présidé par la Directrice du Service, qui se conforme au "Règlement régissant la promotion des activités culturelles communales et la Commission culturelle de la Ville de Fribourg" du 27 avril 2010. Composée de représentants des milieux culturels (10) et des partis politiques (4), elle est reconstituée à chaque début de législature.

12.1. Activités générales

A l'intention et sur demande du Conseil communal, le Service **définit et applique les principes de la politique culturelle communale**. Il gère la **bibliothèque francophone** de la Ville, oriente et **soutient les associations et les personnes** œuvrant pour la culture.

Les grands projets en cours sont les suivants :

- les Assises de la culture dans la région fribourgeoise;
- blueFactory;
- le Werkhof;
- le concours d'animation culturelle estivale du centre-ville

12.1.1. Activités courantes

- 9 (14) rapports à l'intention du Conseil communal;
- 2 rapports conjoints avec le Service des finances et un autre avec la Police locale;
- 41 (40) associations ont bénéficié de subventions annuelles;
- 88 (83) demandes de subventions extraordinaires ont été examinées;
- 2 postulats et 1 question du Conseil général ont été traités.

12.1.2. Délégations

- ECHO (European Cities with Historical Organs), association composée de 9 villes d'Europe, la Ville de Fribourg y représente la Suisse;
- CVC (Conférence des villes suisses en matière culturelle);
- Corodis (Organe de diffusion des spectacles en Suisse romande);
- blueFactory, groupe de gestion de projets culturels.

12.1.3. Commissions cantonales

- du Conservatoire;
- consultative pour le choix des stagiaires à l'Atelier Jean Tinguely à Paris.

12.1.4. Commissions communales

- de la jeunesse;
- des locaux.

12.1.5. Conseils de Fondations, Comités

- Comité de direction de Coriolis Infrastructures,
- Comité de direction de la Fondation Equilibre-Nuithonie;
- Fondation Jean Tinguely - Niki de Saint Phalle;
- Comité de Fribourg Tourisme et Région;
- Comité de la Fête de la Musique;
- Comité de rédaction du bulletin d'information "1700".

12.1.6. Jurys

- Concours d'aménagement du Werkhof;
- Concours d'achat d'œuvre d'art : appel aux jeunes créatrices et créateurs visuels;
- Atelier Jean Tinguely à Paris.

12.2. Bibliothèque de la Ville

La Bibliothèque francophone de la Ville dépend directement du Service. La Deutsche Bibliothek et la Bibliothèque interculturelle sont, quant à elles, associatives et au bénéfice d'une subvention annuelle de la Ville.

La Bibliothèque a débuté la mise en œuvre d'une **stratégie de communication**, grâce à la création d'une identité graphique **en lien avec la deutsche Bibliothek**; elle est déjà visible au niveau de la signalétique hors et dans le bâtiment de l'Hôpital des Bourgeois et se déploiera sur différents supports. Une première campagne d'affichage a été réalisée durant l'année, en commun avec la deutsche Bibliothek. L'**abonnement commun** avec celle-ci a généré 195 (175) souscriptions.

Des **animations** "hors les murs", de multiples activités proposées aux classes et un riche **programme d'activités culturelles** destinées à tous les publics complètent cette action.

Au cours de l'année, 2'284 (2'257) nouveaux documents ont été mis en circulation dans le fonds total qui représente **42'032 volumes** (41'804) en tenant compte du désherbage ordinaire. Les suggestions et propositions d'achats des usagers ont été largement suivies.

L'accent des acquisitions a été porté sur les documents pour la jeunesse. La catégorie adultes représente 961 nouveaux documents, soit 42% et la catégorie jeunesse 1'323 documents, soit 58%. La littérature constitue 75,2% et les documents d'information 24,8% des achats. La Bibliothèque a reçu de nombreux documents en dons, principalement de la part de lecteurs. Ils témoignent de l'attachement de la population à la Bibliothèque de la Ville. Après sélection, les ouvrages retenus sont inclus dans les statistiques des acquisitions. Les autres livres sont donnés à des tiers.

Les **habitants de la Ville représentent 83,5%** (83%) du lectorat. La gratuité du prêt accordée est aux classes enfantines, primaires et spécialisées de la Ville, ainsi qu'aux employés communaux et à leurs familles. La Bibliothèque participe à l'action CarteCulture Caritas, en proposant 9 abonnements à 50% de leur valeur.

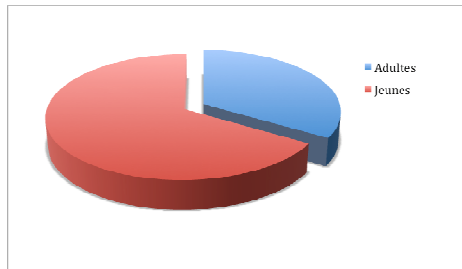
Le nombre de documents prêtés est en légère augmentation 84'329 (83'981). Les prêts se répartissent de la manière suivante :

Transactions de prêt	2013	%	2012	%
Jeunes et écoles	48'077	57	48'911	58
Adultes	36'270	43	35'418	42
Total des prêts	84'347	100	84'329	100
Lecteurs de la Ville	64'387	76	64'180	76
Lecteurs de l'extérieur	19'960	24	20'149	24
Total des prêts	84'347	100	84'329	100
Albums, romans, BD, littératures	71'694	85	71'246	84
Documentaires, revues	12'653	15	13'083	16
Total des prêts	84'347	100	84'329	100

Le **total des abonnements se monte à 2'681**, dont 1'672 abonnements vendus et 1'009 abonnements gratuits (employés communaux et Ecoles). Le nombre réel de lecteurs est largement supérieur, puisqu'un seul abonnement est délivré par classe et que des membres d'une même famille profitent souvent d'un seul abonnement. La bibliothèque et sa salle de lecture sont très fréquentées par des personnes effectuant des recherches, travaillant sur place ou consultant des journaux, sans emprunter d'ouvrages. Ces personnes ne sont pas comptabilisées dans les statistiques ci-dessus. 1'395 courriers de rappel et 937 avis de réservation disponibles ont été envoyés. 780 (702) documents ont été réparés.

Types d'abonnés	Lecteurs de la Ville	Lecteurs hors Ville	Total par catégories	%
Adultes	510	176	686	25.5
Employés communaux (gratuits)	55	39	94	3.6
AVS / AI	130	38	168	6.2
Apprentis / étudiants	137	46	183	6.9
Élèves des classes (gratuits)	915	-	915*	34.1
Jeunes	491	144	635	23.7
Total	2'238	443	2'681	100%

*915 représente la moyenne d'élèves profitant des 61 abonnements gratuits dans le cadre de visites de classes de la Ville, à raison de 15 élèves par classe.



Le public des adultes représente 35,3% (34,5%) des lecteurs et effectue 42% des emprunts. Le public des enfants et des jeunes représente 64,7% (65,5%) des lecteurs et emprunte 58% des documents prêtés. Les habitants de la Ville représentent 83,5% (83%) des lecteurs.

43 classes se sont inscrites aux rendez-vous du "Voyage lecture Récéalivres" et du "Jeu de l'oie à la découverte de la Bibliothèque". De plus, **la Bibliothèque a été présentée à 37 classes du cercle scolaire de la Ville**, afin que les élèves découvrent cet environnement et se familiarisent avec les outils de recherche documentaire à disposition. 5 classes viennent mensuellement pour une heure lecture. "**L'Heure du conte**", proposée par Caroline Equey, connaît un vif succès. **Les six séances ont attiré une moyenne de 30 enfants et parents.**

Chaque mois, les bibliothécaires proposent la rubrique "Lectures choisies" dans le journal "1700". Cet espace d'information présente aussi le programme annuel des expositions et des animations.

12.2.1. Expositions

Yvonne Gendre, peinture. Leslie Umezaki, peinture. L'atelier du Pilon à Os, gravure. Les Editions romandes Plaisir de lire.

12.2.2. Rencontres avec des auteurs

Robert Kopp, Monique Rey et René Bersier, Laurent Greilsamer, Samaritana Pasquier, Lionel Duroy, Jacques de Coulon et Alain Noël, Jo Berset, Michel Winock, Christophe Mory, Vladimir Fedorovski, Georges Stassinakis, Walter Rosselli. Plusieurs soirées littéraires sont organisées en partenariat avec l'Alliance Française de Fribourg.

12.3. Activités de la Commission culturelle

La Commission culturelle est consultée pour l'attribution de **subventions extraordinaires** et, au besoin, pour le budget. Elle peut donner son avis sur toute question culturelle.

- La Commission a siégé en plenum à 5 (5) reprises).
- 62 (62) associations ou artistes ont bénéficié d'une subvention extraordinaire ou d'une garantie de déficit.
- 26 (28) dossiers n'entraient pas dans les critères.

Cité internationale des Arts - Atelier Jean Tinguely à Paris

Le designer et couturier **Jérôme Barbier** occupe l'atelier depuis le 1^{er} septembre et pour une année.

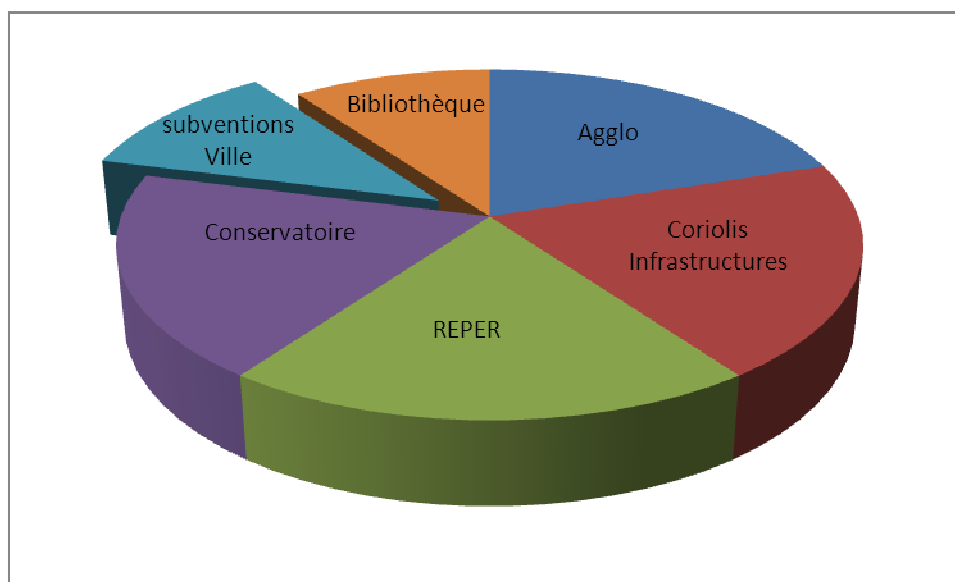
Arts visuels

La Ville a soutenu de manière particulière **l'émergence**, en lançant un appel à candidature aux jeunes créateurs en art visuel. Les trois jeunes artistes primés sont : Lauris Paulus, plasticien, Jérémie Cuany alias Wuthrer, concepteur de jeux vidéo indépendant, et David Brühlhart, artiste peintre et graveur.

12.4. Financement des activités culturelles

12.4.1. Répartition par rubriques budgétaires

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Bibliothèque de la Ville	454'828.25	443'297.75
Conservatoire de musique; 820.351.00	762'239.05	759'343.40
Atelier Jean Tinguely, Paris (<i>loyer</i>); 800.363.00	-	5'919.35
Achat d'œuvres d'art; 820.311.00	12'000.00	10'500.00
Université populaire; 820.365.00	6'000.00	6'000.00
Bibliothèques (allemande & interculturelle); 820.365.01	75'500.00	75'500.00
Théâtres; 820.365.02	21'500.00	21'500.00
Sociétés musique instrumentale et chorale; 820.365.03	151'600.00	141'600.00
Activités socioculturelles (REPER); 821.365.10	801'200.00	790'700.00
Musées; 820.365.05	1'000.00	1'000.00
FIFF, part. Prix Regard d'Or; 820.365.90	10'000.00	10'000.00
Manifestation régionale prioritaire pr la ville; 820.365.95	30'000.00	30'000.00
Total	2'325'867.30	1'852'062.75
Subventions extraordinaires; 820.365.30	116'500.00	113'999.50
Part. Agglomération promotion culturelle cf. 7.8	913'183.95	810'000.00
Participation Coriolis Infrastructures cf. 7.6	802'800.00	785'182.50
Total des subventions attribuées à la culture	4'158'351.25	4'004'542.50
	=====	=====



89,82% des subventions sont des dépenses liées (mandat de prestations, conventions). Le solde, 10,18%, est attribué aux sociétés et associations locales dans le cadre des subventions annuelles et extraordinaires.

12.4.2. Répartition par domaines d'activités

Domaine d'activité	Financement, subventions ordinaires	Subventions extraordinaires Ville	Total	%
Agglo : promotion culturelle	913'184	-	913'184	21,97
Coriolis Infrastructures	802'800	-	802'800	19,30
Loisirs/socioculturel (REPER)	801'200	-	801'200	19,27
Conservatoire de musique	762'239	-	762'239	18,34
Bibliothèque de la Ville	454'828		454'828	10,94
Activités musicales	151'600	59'700	211'300	5,08
Autres bibliothèques	75'500	-	75'500	1,81
Théâtre, danse, opéra	21'500	37'000	58'500	1,40
Arts visuels/cinéma/expo	40'000	10'800	50'800	1,22
Atelier/publication/autres	19'000	9'000	28'000	0,67
Total	4'041'850	116'500	4'158'350	100,00

12.5. Coriolis Infrastructures

Coriolis Infrastructures est une Association de communes composée de Fribourg, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot et Villars-sur-Glâne. Sa vocation principale est la **réalisation, l'entretien et l'exploitation d'Equilibre et de Nuithonie**. Le Service assure le secrétariat de l'Association, présidée par le Préfet de la Sarine, M. Carl-Alex Ridoré. Les 5 Communes membres participent au salaire du personnel. L'Assemblée des délégués a été convoquée 2 fois (2). La Ville est représentée par 8 délégués sur un total de 19.

Selon les statuts en vigueur, **la Ville a versé CHF 22.50 par habitant en 2013** (rubrique 820.365.40), soit un montant de **CHF 802'800.--** (CHF 785'182.50) (augmentation de la population). Pour faire face à la diminution d'apport du casino, l'Assemblée des délégués a voté une modification des statuts, permettant à l'association d'**augmenter la participation par habitant à un maximum de CHF 32.50**. Trois autres mesures seront prises : diminution du mandat de prestations de la Fondation Equilibre et Nuithonie (CHF -50'000.-- en 2014), diminution des investissements en faveur des autres institutions, reconstitution progressive du capital pour faire face au risque de non allègement fiscal du casino par la Commission fédérale des Maisons de Jeux. D'autres démarches sont envisagées en parallèle : adhésion de nouvelles Communes à Coriolis Infrastructures, concertation avec les autres organes de subventionnement.

Les rapports avec la Fondation Equilibre-Nuithonie sont réglés par un **mandat de prestations pour les années 2012 à 2014**, adopté par l'Assemblée des délégués. La Fondation a accepté la réduction du montant à recevoir prévu dans le mandat à partir de 2014, afin de participer à l'effort.

12.6. Répartition des tâches en matière de culture et loisirs

Dans le cadre de la loi cantonale sur les affaires culturelles du 24 mai 1991 (LAC), les **activités culturelles relèvent en priorité des personnes privées**. Les collectivités publiques s'engagent à soutenir ces initiatives. En voici la répartition :

- de multiples activités culturelles locales, notamment les pratiques culturelles amateurs ainsi que la création non-professionnelle sont offertes à la population par diverses associations ou sociétés au bénéfice de subventions de la Ville;
- les activités culturelles régionales, notamment les pratiques culturelles professionnelles dans le domaine de l'animation, sont soutenues par l'Agglomération de Fribourg.
- l'aide à la création professionnelle relève prioritairement du Canton.

L'Ordonnance du 7 septembre 2004 concernant le Conservatoire fixe la participation financière des Communes aux coûts de cette institution, ce qui en fait une dépense liée.

12.7. Agglomération : promotion culturelle

La Ville a contribué au **financement des activités culturelles régionales à hauteur de 47%**, pour un montant de **CHF 913'183.95**. Les liens avec l'Agglomération sont renforcés de par le fait que l'Association de communes gère la partie administrative des Assises de la culture (contrat, paiements).

12.8. Les Assises de la Culture dans la région fribourgeoise

Afin de poser un **nouveau cadre de référence pour la politique culturelle régionale**, Coriolis Infrastructures, l'Agglomération et la Ville de Fribourg, représentées MM. Carl-Alex Ridoré, René Schneuwly et Pierre-Alain Clément, ont mandaté Mme Natacha Roos pour coordonner ce processus participatif. Le lancement officiel a réuni plus de 350 personnes à Equilibre. La coordinatrice a réuni les 12 membres du groupe de travail mensuellement pour les plénières. En marge se sont tenus des rencontres thématiques en sous-groupes, des séminaires universitaires ouverts au public, mais également des cafés culturels ou des débats publics. Le rapport final sortira en 2014. www.assises-culture.ch.

12.9. blueFactory

Le Conseil communal a mandaté Mme Natacha Roos, à raison de 10%, pour coordonner blueFactory Ville, un groupe de travail transversal interne, sous la direction de M. le Syndic Pierre-Alain Clément.

La culture a été intégrée dans la Charte d'utilisateurs de blueFactory. En fin d'année, le Comité de pilotage politique de blueFactory a mandaté un groupe de gestion de projets culturels, composé des représentants de la Ville et de l'Etat, chargé de mener des réflexions et de proposer un processus concernant le contenu culturel. Les **synergies avec l'économie** sont ainsi renforcées.

12.10. REPER - Centres d'animation socioculturelle de Fribourg

REPER est lié au Service culturel par un mandat de prestations qui court de 2011 à 2013. Cette collaboration a permis de **pérenniser les centres de loisirs de notre ville**. Trois ans après son introduction, le constat est positif : l'organisation professionnelle a permis d'étendre les prestations offertes aux jeunes. **Durant l'année, le mandat 2014 à 2016 a été signé.**

Actions menées par les centres d'animation socioculturelle (REPER) :

12.10.1. Le travail d'accueil

13 périodes d'accueil hebdomadaire ont permis à 600 personnes de bénéficier d'un encadrement régulier sur du long terme; elles ont favorisé **l'apprentissage** de diverses compétences pratiques, sociales et relationnelles, lié à la nécessité de travailler à un apprentissage, à la participation et à un sentiment de pouvoir **être des acteurs sociaux à part entière.**

12.10.2. Le travail sur les besoins des usagers

Il permet la prise en compte d'enjeux individuels, grâce à des prestations calibrées sur des besoins spécifiques des usagers tel que :

- travail sur la motivation et la recherche d'emploi effectué auprès d'un nombre croissant de jeunes;
- autour de l'alimentation et du rituel du repas auprès de jeunes qui ont des modes de consommation continu et très peu d'expérience du manger ensemble;
- nombreuses discussions en réponse à des situations ponctuelles vécues par des jeunes.

12.10.3. Le travail sur les locaux et dans l'espace public

Développement et pérennisation d'activités afin d'offrir un choix socioculturel varié aux habitants.

12.10.4. Le travail avec le réseau

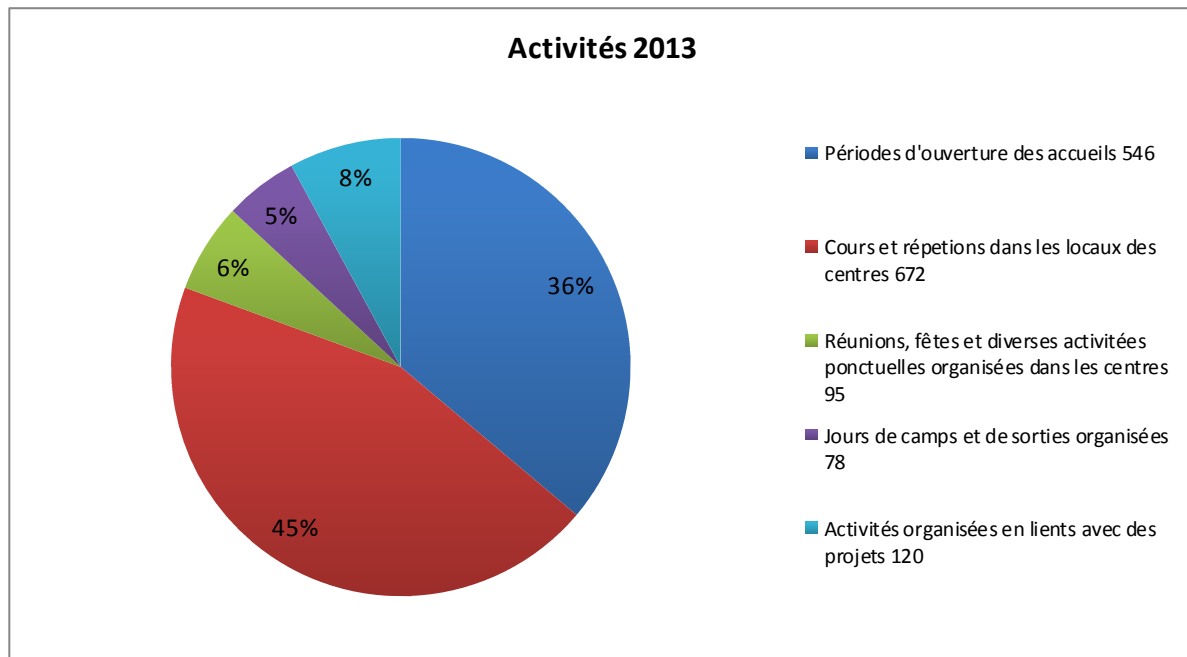
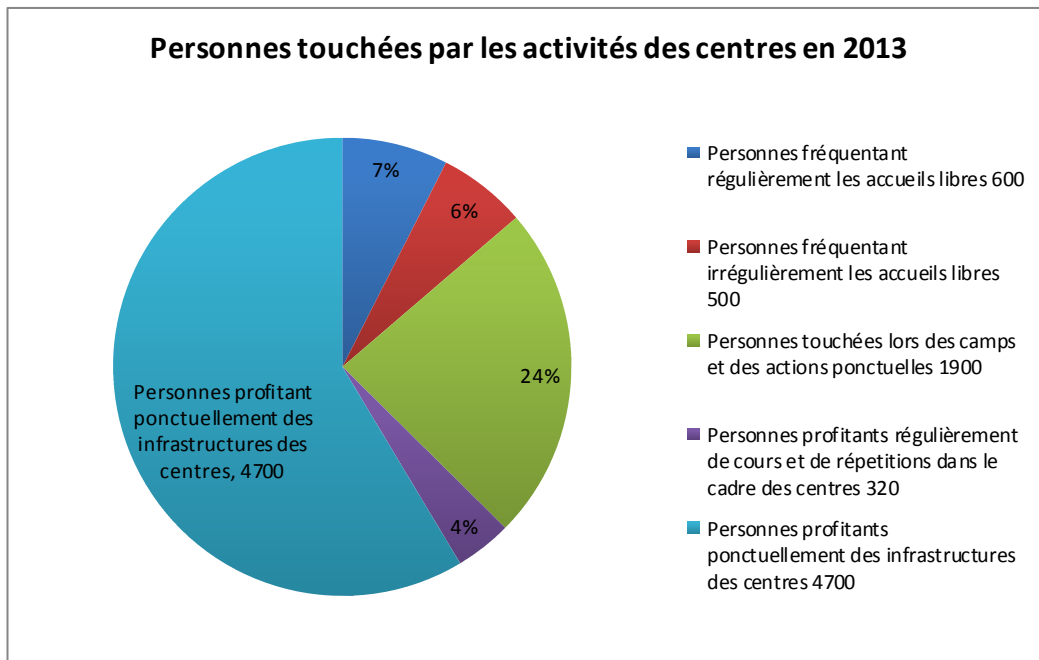
Développement et diverses collaborations avec le réseau de proximité et les réseaux sociaux de la ville et du canton; les CAS sont reconnus comme des partenaires de proximité incontournables et comme des agents de détection précoce pour une multitude de champ d'interventions.

12.10.5. Le travail d'expertise sur le terrain

Les animateurs sont de plus en plus reconnus et mobilisés dans des réflexions concernant, les jeunes, la gestion de groupe et la mise en place d'un travail de proximité et comme partenaires des hautes écoles sociales.

12.10.6. Evaluation quantitative de l'action menée

Les chiffres présentés ci-dessous ont été récoltés lors de pointages non-systématiques et à l'aide de différents moyens adaptés aux spécificités du terrain sondé (établissement systématique d'un calendrier des anniversaires des jeunes usagers, contrats de locations, établissement systématique d'un contrat qui fixe les règles et les droits entre les centres et les jeunes usagers ...).



Pour plus de renseignements, consultez le rapport annuel de l'Association sur le site Internet de la Ville de Fribourg (lien REPER).

13. SPORTS

Le Service est placé sous la direction de M. Thierry Steiert. Le Chef de service est **M. Pierre Gisler**.

13.1. Personnel

13.1.1. Place de sports du Guintzet

1 collaborateur à 100%.

13.1.2. Bains de la Motta S.A.

Réunie en assemblée générale ordinaire le mardi 7 mai, les actionnaires ont élu M. Thierry Steiert, Conseiller communal, Président du Conseil d'administration, dont le secrétariat est assuré par M. Pierre Gisler.

Le Conseil d'administration des Bains de la Motta S.A. délègue l'exploitation de l'installation au Service des sports qui y emploie, en fonction des nécessités et des conditions météorologiques :

- 2 employés titulaires du brevet de sauvetage B1 (officient le reste de l'année au Site Sportif Saint-Léonard ou à la piscine du Levant comme ouvriers d'exploitation);
- 3 caissières à temps partiel;
- plusieurs gardiens auxiliaires et/ou sous contrat de droit privé (titulaires du brevet de sauvetage B1);
- du personnel d'entretien.

13.1.3. Piscine du Levant

- 2 collaborateurs à 100% (titulaires du brevet de sauvetage B1);
- 1 collaborateur à 80% (titulaire du brevet de sauvetage B1);
- 1 collaboratrice à 60% (titulaire du brevet de sauvetage B1);
- 1 caissière à 60%;
- des auxiliaires (essentiellement les samedis, dimanches et durant les vacances scolaires), afin de compléter le personnel engagé sous contrat de droit public;
- du personnel d'entretien.

13.1.4. Site Sportif Saint-Léonard : Patinoires + halle omnisports

- 8 ouvriers à 100%;
- 3 caissières auxiliaires;
- auxiliaires en complément et en cas d'absence du personnel engagé sous contrat de droit public.

13.1.5. Bains de la Motta - Piscine du Levant - Site Sportif Saint-Léonard

1 chef d'exploitation dont le taux d'activité est réparti entre les trois installations.

Remarques

- les caissières des patinoires officient également aux bains de la Motta;
- le Chef de service des Sports assure l'ensemble des responsabilités de la direction, de la gestion et de l'administration liées aux installations.

13.1.6. Halles de sports

Les concierges des bâtiments scolaires collaborent avec le Service, notamment en ce qui concerne l'occupation des halles de sports par les clubs et les sociétés du lundi au vendredi dès 17h00, durant le week-end et les vacances scolaires.

L'entretien de ces locaux est assuré par la Direction de l'édilité (serruriers, peintres, menuisiers) et par des entreprises spécialisées.

13.1.7. Terrains de football de la Motta, de Derrière-les-Jardins, du Grabensaal

Deux personnes engagées à temps partiel collaborent au marquage, au planning d'utilisation des surfaces de jeu et à l'entretien des vestiaires.

13.2. Représentation

La Ville de Fribourg est représentée, par le Service des sports, au sein de différentes Associations et Commissions cantonales, romandes et nationales :

- Association Suisse des Services des Sports (ASSS);
- Association Suisse des Services des Sports, Section Suisse Romande et du Tessin (ASSRT);
- Association Suisse des Propriétaires de Patinoires artificielles, section suisse romande et du Tessin (APART);
- Association romande et du Tessin des propriétaires de piscines (APAR);
- Conseil d'administration de la Société des Remontées Mécaniques de la Berra S.A.;
- Syndicat du chemin des Botteys (accès utilisé pour se rendre, l'été, au Gîte d'Allières).

Sur le plan communal, le Service est également présent à différents niveaux :

- Commission de la jeunesse (membre);
- Commission des sports de la Ville de Fribourg (présidence);
- Commission du Stade universitaire Saint-Léonard.

13.3. Sociétés, clubs sportifs et installations

Près de 90 sociétés sportives, regroupées au sein de l'Union des Sociétés Sportives de la Ville de Fribourg (USSVF) et pratiquant plus de 45 sports différents, utilisent les installations dont la Ville est propriétaire, soit :

- 10 terrains de football (dont un terrain réservé à la pratique du rugby et du football américain);
- 17 halles de sports;
- 2 patinoires couvertes;
- 1 piscine couverte;
- 1 place pour la pratique du tir à l'arc;
- 2 terrains de beach-volley;
- 1 boulodrome (pistes couvertes et en plein air aux Neigles);
- 1 parcours Vita;
- 1 parcours mesuré;
- 13 locaux divers (boxe, tir à l'arc, tir à air comprimé, judo, lutte, canoë, tennis de table, billard, boccia).

Avec l'Etat de Fribourg, respectivement l'Université, le Service des sports collabore à la gestion de trois terrains de football, dont deux synthétiques, et une piste d'athlétisme à Saint-Léonard.

En raison d'un manque d'infrastructures adéquates, la double salle de sports aménagée au CO de Péroilles (depuis 1994) est mise à disposition du badminton-club et du handball-club notamment. La Ville assume seule les locations qui sont liées à ces utilisations.

Le **Gîte d'Allières**, bâtiment situé au cœur du domaine skiable de la Berra, est propriété de la Commune et placé sous la responsabilité du Service. La gestion de cet établissement est réjouissante. Les locataires, Yolande et Louis Tinguely, ont résilié leur bail après 17 ans d'activité. Dès le 1er octobre, Karine et Rémy Brodard conduisent la destinée de cet établissement. Afin d'améliorer l'alimentation du Gîte en eau, des travaux de captage, en amont du bâtiment, ont été réalisés en 2013.

13.4. Travaux effectués

13.4.1. Site sportif du Guintzet

L'**entretien courant des terrains** de football, de football américain et de rugby ainsi que des autres installations sportives (tir à l'arc, beach-volley) a été effectué selon un programme établi avec le secteur des Parcs et Promenades.

13.4.2. Bains de la Motta

La saison 2013 (du jeudi 9 mai au dimanche 15 septembre) a permis de confirmer les différents paramètres techniques, afin de normaliser les charges énergétiques. Les résultats financiers, tributaires des conditions météorologiques, sont assez proches des comptes 2012.

La **nouvelle pataugeoire** a été inaugurée le jeudi 9 mai. Une journée "Portes ouvertes" a été organisée, de même que des animations en collaboration de Fribourg-Natation, du Canoë-Club Fribourg et de Mott'iv.

13.4.3. Piscine du Levant

Le bâtiment date de 1972. Des travaux réguliers doivent y être entrepris. Un investissement de CHF 300'000.00 a été consenti par la Ville de Fribourg durant l'été. **L'entrée, les vestiaires et les sanitaires ont été assainis.**

13.4.4. Patinoire principale Saint-Léonard

Des **travaux d'entretien toujours plus importants** doivent être réalisés dans ce bâtiment construit en 1982.

13.4.5. Halles de sports

Divers :

- Le matériel usagé (gros tapis de chute, barres parallèles, par exemple) est régulièrement remplacé. Cet effort doit être poursuivi afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.
- Il est important de conserver, pour des raisons de santé et de sécurité des utilisateurs, le programme d'assainissement des sols sportifs des halles de la Ville de Fribourg.
- Un entretien régulier du matériel fixe (anneaux, barres fixes, barres parallèles, perches, cadres suédois) et mobile (bancs, tapis de chute, piquets, cordes, etc.) est effectué tous les deux ans par une entreprise spécialisée, afin d'assurer, d'une part, la sécurité des utilisateurs et de prolonger au mieux, d'autre part, la durée d'utilisation de ces objets.

13.4.6. Etablissements divers

Les buvettes et les restaurants liés à l'exploitation des infrastructures sportives sont placés sous la responsabilité du Service via des locataires (piscine du Levant - patinoire Saint-Léonard - Gîte d'Allières - bains de la Motta).

13.5. Politique générale - Organisation

La Ville de Fribourg ainsi qu'une majorité des communes du district de la Sarine ont **répondu favorablement à la demande d'aide financière** émise il y a plusieurs années **par la Société des Remontées Mécaniques de la Berra S.A.**, afin d'assurer la pérennité de l'exploitation. En contrepartie, les élèves des écoles primaires des communes concernées, dont la Ville de Fribourg, bénéficient de la gratuité d'utilisation des remontées mécaniques dans le cadre des activités scolaires. La nouvelle installation - **Télémixte** - a été ouverte au public pour la saison 2013 - 2014.

Le Service des sports désire **poursuivre sa politique de soutien aux clubs** et les aider à mettre sur pied des manifestations. Ainsi, il assiste régulièrement les comités d'organisation, en assurant la coordination entre les différents services et secteurs. Il entretient des contacts réguliers avec les clubs et organise régulièrement des rencontres avec les représentants des sociétés ou associations. Il est présent dans le cadre de ses possibilités et disponibilités, lors des assemblées générales des clubs et des manifestations organisées en ville de Fribourg.

Le Chef de service est membre de la Commission de la jeunesse. Le projet "**Midnight Sport et Culture**" a débuté en 2010 et se poursuit sous l'égide de cette Commission. Il s'agit d'une réalisation visant à offrir aux adolescents concernés des activités les samedis soirs dans deux halles de sports de la Ville. Le Conseil général a décidé le **maintien de cette activité très prisée** par les jeunes de 13 à 18 ans.

13.6. Site Sportif Saint-Léonard (SSSL)

Le Site Sportif Saint-Léonard abrite le stade universitaire, avec des infrastructures dédiées principalement au football et à l'athlétisme, la patinoire communale ainsi qu'une patinoire d'entraînement, la halle omnisports et la salle des fêtes.

Construite en 1982, la **patinoire communale** est opérationnelle mais **ne répond plus aux exigences de la Ligue nationale de hockey sur glace** (normes de sécurité) ni aux besoins d'un club évoluant dans la plus haute ligue du pays. Afin de réaliser une nouvelle patinoire répondant à ces exigences, **deux projets émanant de milieux privés** ont été présentés à la Ville de Fribourg, propriétaire du site. Ces projets ont fait l'objet d'une évaluation par une Commission interne, dont les **travaux s'achèveront au cours du premier semestre 2014**.

En ce qui concerne les sports de natation, la nécessité de réaliser, dans le centre cantonal, une **nouvelle piscine avec notamment un bassin de 50 m** n'est guère contestée. Afin d'identifier le lieu dans lequel cette nouvelle piscine devrait idéalement être réalisée, plusieurs communes intéressées ont mené en 2013 une étude sous l'égide de la Préfecture de la Sarine. En fonction du lieu choisi, la commune-siège devra développer un avant-projet, permettant de réunir un bassin de population suffisant, afin de garantir le fonctionnement d'une telle infrastructure. Les **décisions de principe devraient être prises au cours de l'année 2014**.

13.7. Manifestations - Evénements

13.7.1. Union des Sociétés Sportives de la Ville de Fribourg (USSVF)

Les activités de l'USSVF ont affiché un **ralentissement en 2013**, année durant laquelle aucune assemblée n'a eu lieu. Une **réflexion globale** concernant l'avenir de l'Union est en cours, compte tenu de la difficulté de motiver des personnes voulant s'engager bénévolement pour cette organisation faïtière.

13.7.2. Manifestations

Le Service a participé à l'**organisation de nombreuses manifestations**, en étroite collaboration avec les Directions de l'édilité, de la police locale et de la mobilité, comme par exemple les finales de la Coupe suisse de basketball, qui ont eu lieu le samedi 14 avril. La présidence du Comité d'organisation de ce rendez-vous d'importance nationale est régulièrement assurée par M. Thierry Steiert, sur mandat de la Fédération suisse de basketball établie à Granges-Paccot. Pour la troisième fois, les finales se sont déroulées avec succès dans la halle omnisports Saint-Léonard.

13.7.3. Prix de la Ville de Fribourg

Ce rendez-vous annuel organisé par le Service des sports, en partenariat avec l'USSVF, s'est déroulé le samedi 5 octobre dans le cadre de la Foire de Fribourg. **Un prix a été remis à chaque membre des clubs de la Ville ayant obtenu un titre de champion suisse**. Cet événement a bénéficié d'un beau succès.

14. INSTITUTIONS ET ASSURANCES SOCIALES

Le Service des institutions et assurances sociales (SIAS) est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck. Le Chef de service est **M. Stéphane Blanc**.

14.1. Collaboration et subventions des institutions privées

14.1.1. Aide aux institutions à caractère social

Le versement des subventions à caractère social ne repose pas sur des obligations légales.

Des **structures privées** proposent de multiples services pour les besoins de la population dans divers domaines (violence, toxicomanie, sida, aide, rencontres). Notre **participation financière a été de CHF 250'000.-**, soit à :

- Office familial, secteur de la puériculture
- Solidarité-Femmes
- Les Etangs, Fondation pour l'accueil de la femme et de l'enfant
- Point Rencontre
- Empreinte (aide fribourgeoise contre le sida)
- REPER
- Le Seuil, Fondation Le Tremplin
- La Maison de la petite enfance
- Lire et Ecrire
- Banc Public
- Connexion Suisses-ses Migrants

14.1.2. Aide au secteur de l'accueil extrafamilial préscolaire

Cette matière est régie par la Loi cantonale sur les structures d'accueil familial de jour du 9 juin 2011 (LStE, RSF 835.1) et son Règlement d'exécution du 27 septembre 2011 (RStE, RSF 835.11), ainsi que par le Règlement communal concernant les structures d'accueil de la petite enfance des 6 décembre 1999 et 12 février 2001.

La **capacité d'accueil a pu être augmentée** de 24 places/année en 2013, avec l'arrivée de la nouvelle crèche Mosaïque (Beauséjour). Les subventions 2013 se sont élevées à CHF 4'107'500.-- pour 250 places/année, auxquelles s'ajoutent environ 25 places/année réservées à la crèche du Bosquet à Givisiez. **L'Association d'accueil familial de jour** permet quant à elle d'assurer la **garde d'environ 120 enfants** (soit environ 50 places/année). **Les structures subventionnées fournissent des possibilités de placement pour plus de 1'100 enfants**. L'accueil extrascolaire n'est pas pris en considération, ce secteur relevant de la Direction des écoles.

Le tableau suivant détaille la capacité d'accueil de chaque structure :

Crèches	Quartier	Nbr max.	0 à -2 ans	2 à 4 ans	4 à 6 ans
Croqu'Lune	Torry	37	15	11	11
Mandarine	Schoenberg	36	10	13	13
Petits Poucets	Pérolles	40	18	12	10
Réformée	Neuveville	33	12	12	9
Université	Pérolles	40	6	16	18
Arche enfants	Jura	27	15	6	6
Mosaïque	Beauséjour	24	10	7	7
Providence	Neuveville	13	0	6	7
	totaux	250	86	83	81

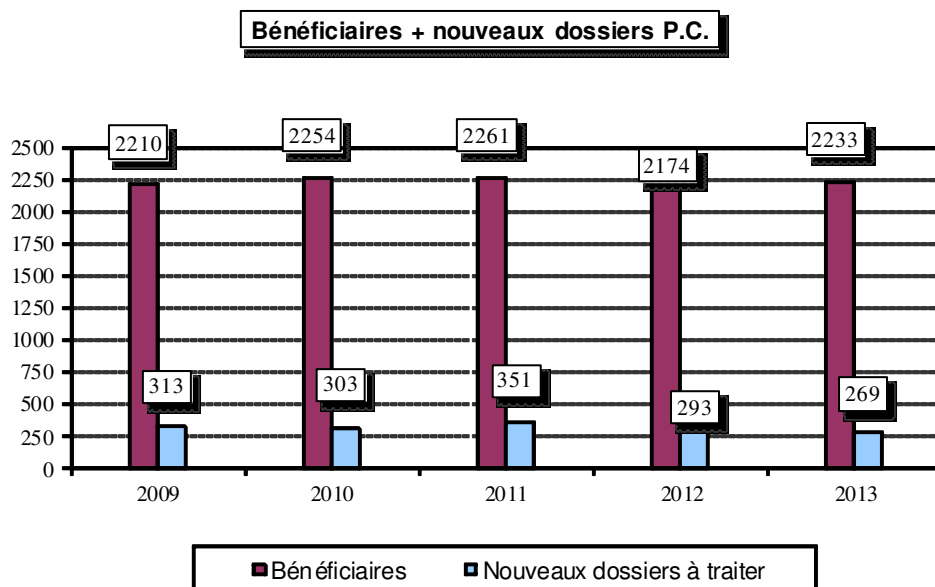
Le montant des subventions versées a augmenté régulièrement depuis 2002, ce qui démontre la volonté de la Commune pour développer ce secteur :

Année	Montant CHF		Année	Montant CHF
2002	2'226'500.-		2009	3'430'000.-
2003	2'423'300.-		2010	3'555'400.-
2004	2'576'200.-		2011	3'717'900.-
2005	2'673'900.-		2012	3'958'900.-
2006	2'849'300.-		2013	4'107'500.-
2007	3'012'300.-		2014	4'420'000.- (budget)
2008	3'225'000.-			

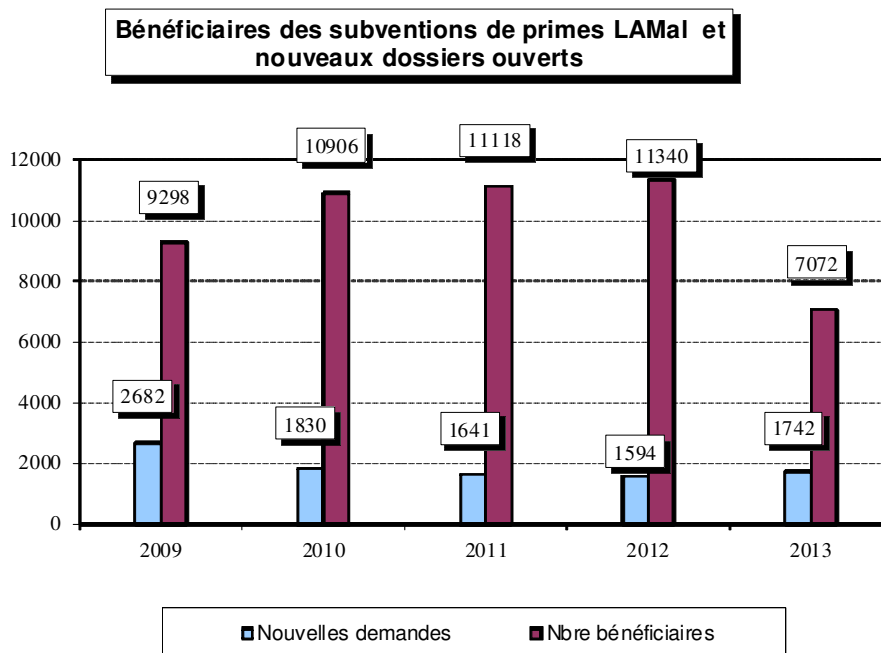
14.2. Secteur des assurances sociales

14.2.1. Prestations complémentaires (PC) AVS-AI et subventions aux primes LAMaI

Les tâches communales relatives aux demandes de PC AVS-AI découlent de la loi cantonale du 9 février 1994 d'application de la loi fédérale sur l'AVS et de la loi fédérale sur l'AI (LALAVS, RSF 841.1.1).



S'agissant des subsides destinés aux primes LAMaI, nous précisons que la réglementation en vigueur est abrogée au 31 décembre 2013. Les communes n'auront plus de rôle à jouer en la matière à partir de l'année 2014; **les demandes seront déposées et traitées exclusivement par la Caisse cantonale de compensation.**



14.3. Office communal du travail (OCOT)

Les tâches d'inscription des demandeurs d'emploi réalisées par l'OCOT se fondent sur la loi cantonale du 6 octobre 2010 sur l'emploi et le marché du travail (LEMT, RSF 866.1.1). Les autres tâches de l'OCOT (gestion des TR et CEVF) reposent sur une volonté de la Commune de mettre à disposition du Service social des prestations en matière d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale ou des personnes risquant de se retrouver à l'aide sociale.

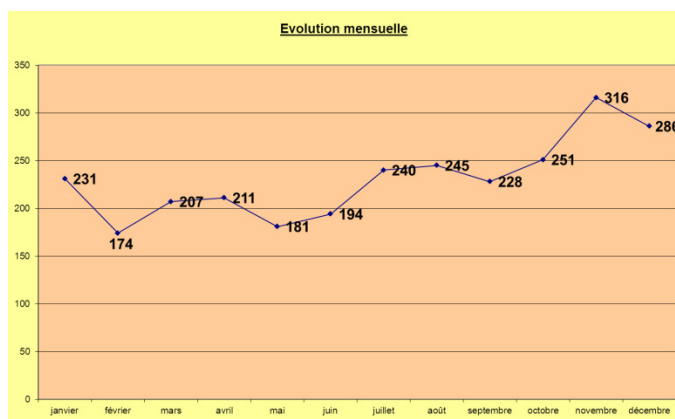
10 collaborateurs et collaboratrices travaillent dans ce secteur, dont 7 pour l'OCOT (= 490%) et 3 pour le Chantier écologique de la Ville de Fribourg (CEVF) qui lui est rattaché.

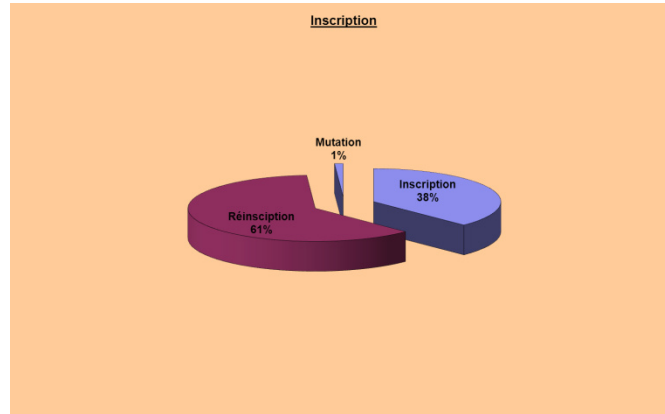
Le taux de chômage des demandeurs d'emploi par rapport à la population active **au 31 décembre 2013 était de 10,5% contre 9,9% fin 2012**. Cela représente **1'925 demandeurs d'emploi** (1'823 à la fin 2012). Depuis 2008, le taux de chômage a évolué comme suit :

CONTRÔLE	H	F	TOTAL	TAUX EN %
Demandeurs d'emploi au 31.12.2008	977	708	1'685	9.2
Demandeurs d'emploi au 31.12.2009	1'159	773	1'932	10.5
Demandeurs d'emploi au 31.12.2010	959	674	1'623	8.8
Demandeurs d'emploi au 31.12.2011	958	651	1609	8.8
Demandeurs d'emploi au 31.12.2012	1'124	699	1'823	9.9
Demandeurs d'emploi au 31.12.2013	1'178	747	1'925	10,5

Sur ces 1'925 demandeurs d'emploi :

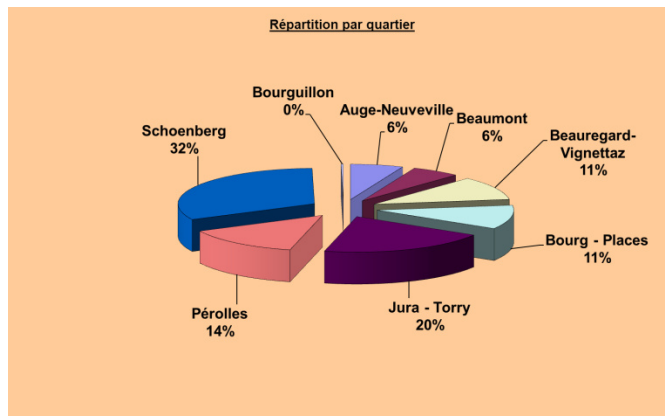
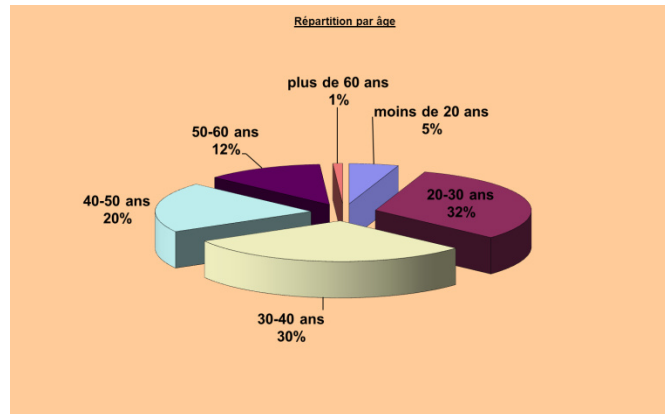
- 449 (23,3%) sont au chômage depuis plus de 12 mois, dont 245 hommes et 204 femmes;
- 726 (37,7%) sont de nationalité suisse, dont 411 hommes et 315 femmes;
- 104 (5,4%) sont des écoliers et étudiants, dont 60 hommes et 44 femmes.





L'OCOT a effectué **2'658 saisies d'inscriptions** dans le système PLASTA (2553 en 2012)

6'130 interventions (5'785 en 2012), soit 4'880 au guichet (4'595 en 2012) et 1'250 par téléphone (1'190 en 2012) ont été recensées à la réception.



14.4. Travaux auxiliaires de remplacement (TR)

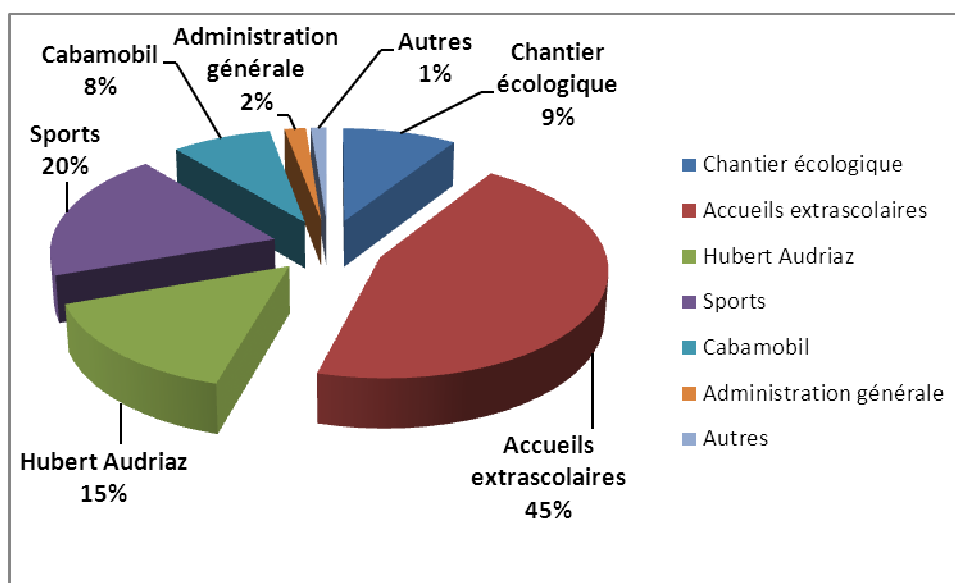
La Ville de Fribourg dispose d'un **budget permettant d'engager du personnel auxiliaire et de remplacement**, sous la forme de contrats de travail à durée déterminée (TR). Ce personnel apporte ainsi un soutien dans les secteurs concernés, notamment auprès des AES, le Service des sports (patinoire), Cabamobil, service de livraison à domicile, ou d'autres secteurs de l'administration communale. Ces engagements permettent aussi aux bénéficiaires **d'éviter ou de limiter le recours à l'aide sociale et les maintiennent sur le marché du travail (prévention)**. **Ces engagements sont indispensables au bon fonctionnement des Services concernés**, notamment en raison de fluctuation de travail pour des raisons saisonnières ou d'activités irrégulières durant l'année.

D'autres engagements de TR sous une autre forme sont effectués au sein du CEVF et auprès du secteur Hubert Audriaz.

71 contrats de travail TR (Cabamobil excepté) ont été conclus durant l'année 2013, dont les salaires sont intégralement pris en charge par la Ville (exception pour Cabamobil dont Fribourg-Centre prend en charge le 25% du salaire).

Tableau des TR effectués en 2013

Chantier écologique	45'699.65	9%
Accueils extrascolaires	223'570.10	45%
Hubert Audriaz	75'126.00	15%
Sports	95'902.05	19%
Cabamobil	39'822.65	8%
Administration générale	8'521.00	2%
Autres	6'300.00	1%
Total	494'941.45	100%



La Ville de Fribourg gère encore des programmes d'emploi temporaire relevant de la LACI (PET LACI) dans divers secteurs. 36 engagements sous forme d'un PET LACI (assignations par l'ORP) ont eu lieu dans le cadre de l'Administration communale. Seul un contrat de PEQ LEMT (contrat de travail financé paritairement par l'Etat et la Commune) a été octroyé par le Service public de l'emploi (SPE) auprès de l'administration de la Ville.

14.5. Chantier écologique de la Ville de Fribourg (CEVF)

Rattaché à l'Office du travail, le CEVF, sous la conduite de M. Nicolas Villard, accueille essentiellement des **participants engagés par le biais de mesures d'insertion sociale (MIS)** relevant de la loi sur l'aide sociale. 37 contrats MIS ont été menés à bien auprès du Chantier écologique durant l'année 2013. Ces contrats ont été conclus pour une période allant de 3 à 12 mois au maximum. 35 personnes ont collaboré en MIS au CEVF durant l'année écoulée (+ 10 autres personnes avec un contrat de travail TR).

Les participants effectuent de **nombreuses tâches d'intérêt public** dans le cadre du CEVF (travaux d'entretien pour la Bourgeoisie; soutien à des manifestations - par ex. Jardin magique, feu du 1^{er} août, projet du bois de Moncor; etc.).

Dès 2012, ce secteur a conclu un mandat d'accompagnement des participants avec deux associations spécialisées dans l'intégration socioprofessionnelle, l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) et la Fondation intégration pour tous (IPT).

15. AIDE SOCIALE

Le Service de l'aide sociale (SASV) est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck, Conseillère communale, Présidente de la Commission sociale. **M. Stéphane Blanc** est Chef de service et secrétaire de la Commission. Avec la nouvelle législature 2011-2016, la Commission sociale s'est reconstituée dès sa séance de mai 2011. Outre la Présidente, trois nouveaux membres ont été nommés par le Conseil communal.

L'Aide sociale est principalement régie par la loi cantonale du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc, RSF 831.0.1) et son règlement d'application du 30 novembre 1999 (RELASoc, RSF 831.0.11), ainsi que par l'ordonnance du 2 mai 2006 fixant les normes de calcul de l'aide matérielle LASoc (RSF 831.0.12).

15.1. Organisation

L'organisation interne du Service se présente comme suit : les assistants sociaux sont répartis en deux groupes, dirigés par Mmes Claudia Charrière et Martine Chollet. Ils sont appuyés par le secteur comptable et le secrétariat. Comme les années précédentes, et à l'instar de ce qui se passe dans toutes les villes moyennes et importantes du pays, **l'année 2013 est restée chargée et très stressante pour le personnel**, en raison du fait que les dossiers d'assistance se révèlent toujours plus complexes, que ce soit d'un point de vue social ou administratif. En ce qui concerne le nombre de nouvelles situations annoncées au SASV, il a commencé à plafonner à un niveau élevé à partir de l'année 2005, avant d'entamer une décrue modérée jusqu'en 2008. Depuis 2009, cette tendance à la baisse s'est inversée : les nouvelles annonces au SASV ont ainsi très légèrement augmenté en 2009 et 2011. Après un léger fléchissement en 2012, **le nombre de nouvelles situations reçues au SASV a nettement augmenté en 2013, passant de 671 à 778**, soit une **hausse supérieure à 15%**. Parmi ces nouvelles situations se trouve un nombre significatif de **familles de réfugiés**, dont le suivi est transmis de Caritas au Service social, **après cinq ans de séjour en Suisse**.

La **complexité des situations** concerne de nombreux aspects : situation personnelle et familiale, insertion socioprofessionnelle, état de santé, tout particulièrement en cas de troubles psychiques, démarches administratives, activation des ressources auprès des autres régimes sociaux, collaboration du SASV avec les autres intervenants, difficultés à obtenir des informations de tiers, difficulté de connaître les éléments déterminants sis à l'étranger (conjoint et biens immobiliers notamment) etc. Le SASV met en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale (MIS) prévues par la loi cantonale sur l'aide sociale, afin de faire évoluer les situations d'aide sociale (voir statistique en fin de chapitre). La liste des MIS se trouve sur le site internet du Service cantonal de l'action sociale - SASoc - <http://www.fr.ch/sasoc>.

Le SASV doit traiter un **nombre croissant de demandes d'aide sociale spécifiques**, qui n'entrent pas nécessairement dans le cadre législatif et/ou nécessitent des enquêtes sociales approfondies (statut d'indépendant, personne arrivant subitement de l'étranger ou d'une autre commune, titre de séjour en Suisse peu clair s'agissant d'étrangers, libre-circulation des personnes Suisse-UE, etc.). Les **revendications injustifiées et les contestations des bénéficiaires de l'aide sociale sont aussi de plus en plus fréquentes, ainsi que la présence accrue de mandataires dans les dossiers sociaux**. Ces phénomènes aboutissent à une augmentation des litiges judiciaires. De même, les **cas de fraude et les démarches pénales** qui s'ensuivent compliquent la tâche du SASV. En 2013, la Commission sociale a effectué 6 dénonciations pénales; elle a rendu 32 décisions sur réclamations; 3 affaires ont été portées devant le Tribunal cantonal.

15.2. Personnel

Au 31 décembre 2013, **33 collaboratrices et collaborateurs** ont assuré le fonctionnement du Service dans les différents secteurs, soit :

Secteur social (y compris Direction) (1'760%)

- Chef de service	80%
- 2 chefs de groupe	170%
- 18 assistants sociaux	1'510%

Secteur comptabilité (380%)

- chef de secteur	vacant
- 5 employés	380%

Secteur secrétariat (530%)

- chef de secteur	100%
- 5 employées	430%

Le Service accueille aussi régulièrement des **apprentis et stagiaires** dans le cadre de leur formation.

15.3. Formation continue

La formation continue a pour but de favoriser la mise à jour des connaissances et des compétences des collaborateurs. Elle permet également la réflexion et le maintien d'un travail de qualité envers nos usagers. Dans le cadre des disponibilités budgétaires, et en fonction des besoins du Service et des intérêts de chacun, nos collaborateurs suivent chaque année des formations, cours et conférences en lien avec le travail social, juridique et administratif.

15.4. Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel en vertu de la loi cantonale sur l'aide sociale, s'est **réunie à 11 reprises en 2013**. Elle a pris des décisions sur 508 nouvelles demandes d'aide financière et sur 176 demandes de renouvellement d'aide.

15.5. Collaboration

Le Service travaille en **étroite collaboration avec les intervenants sociaux de la Commune et du Canton**, tant au niveau de la petite enfance, du domaine médical, familial, du monde du travail, des personnes âgées, des associations, des autres services sociaux régionaux (SSR), etc.

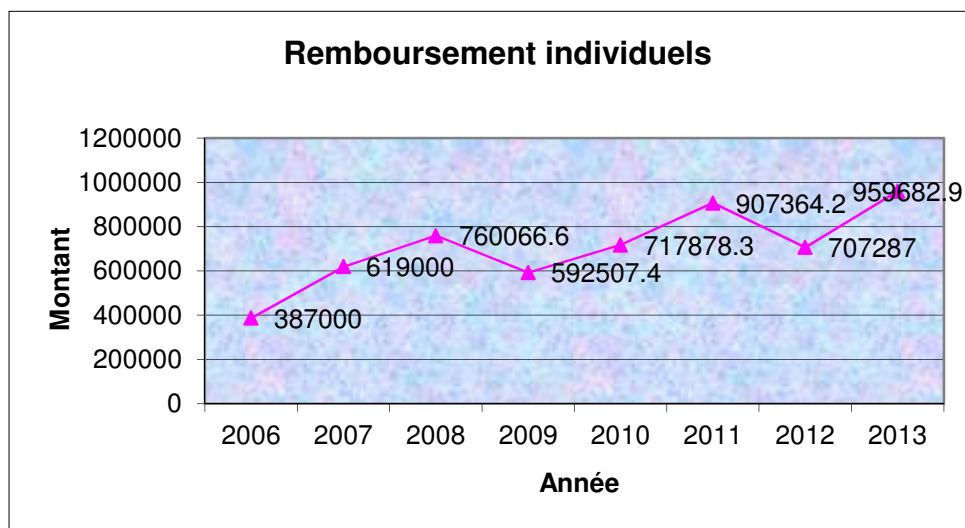
Ces nombreuses collaborations interservices permettent de **privilégier le travail en relation à l'usager**, impliquant également la **prévention et l'aide personnelle**, et permet notamment à nos usagers le maintien d'une qualité de vie (santé physique et psychique, relations sociales, insertion) ainsi que la coordination des différentes actions, pour une prise en charge professionnelle des personnes ayant besoin d'une aide financière personnelle et de conseils adaptés à leur problématique.

Le SASV est **intégré au dispositif cantonal de collaboration interinstitutionnelle (CII)**, qui réunit les intervenants de l'aide sociale, de l'assurance-chômage et de l'assurance-invalidité lorsque la prise en charge du bénéficiaire le justifie. Le SASV fait partie de la plate-forme CII "Centre", qui prend en charge les cas complexes. Les cas simples sont directement suivis par les assistants sociaux du SASV. Le dispositif CII est utilisé par le SASV, mais il ne répond que partiellement aux besoins et aux attentes.

La loi cantonale sur l'aide sociale a été modifiée au 1^{er} janvier 2011, instituant notamment **deux postes d'inspecteur social et de réviseur social et comptable** des dossiers. **Le SASV ne fait toutefois pas appel à l'inspecteur social cantonal, préférant utiliser les services efficaces et plus disponibles de la Police locale** communale **pour réaliser des enquêtes** en cas de soupçon de tricherie. Le SASV tient également ses dossiers sociaux à disposition du réviseur social de l'Etat.

15.6. Contentieux et récupération d'avances d'aide sociale financière

En 2005, un programme informatique spécifique a été mis en œuvre pour assurer le suivi systématique du contentieux. En 2013, le service du contentieux de l'Aide sociale a pu récupérer CHF 959'682.90 auprès des débiteurs individuels des différentes prestations d'assistance.



15.7. Statistique 2005-2013

Jusqu'en 2004, les données résultaient du recueil des statistiques de l'aide matérielle édité par le Service cantonal de l'action sociale (SASoc), tirées de la facturation cantonale.

Depuis 2005, les données proviennent des chiffres de la statistique fédérale SOSTAT (nombre de dossiers, nombre de personnes) et du SASV (aide matérielle LASoc brute). Plus que l'aide matérielle nette à charge de la Ville, **le montant brut de l'aide financière versée constitue un indicateur reflétant mieux le niveau effectif auquel le SASV est sollicité par la population** et, par là, la précarité économique de la population. **Les remboursements de l'aide qui interviennent plus tard sont aléatoires**, car ils dépendent des décisions prises par les assurances sociales, par la répartition de l'aide sociale au niveau du district (laquelle varie en fonction du poids relatif de l'aide versée dans les autres communes), par des tiers ou encore par l'amélioration de la situation économique des bénéficiaires de l'aide.

Les indicateurs de l'aide sociale ont connu des évolutions contrastées ces dernières années. S'agissant des dépenses brutes (forfaits d'entretien selon normes LASoc, frais de logement, prestations circonstanciées, frais médicaux de base), elles ont connu une période de hausse avant de marquer le pas dès 2006, pour se stabiliser aux alentours de CHF 12 millions depuis 2008. Il est difficile de cerner les raisons de cette diminution, tant elles sont nombreuses et interdépendantes, et surtout propres à chaque cas concret. Il est toutefois certain que les prestations communales visant à prévenir ou limiter le recours à l'aide sociale (TR communaux et MIS Chantier écologique) jouent un rôle positif conséquent. La mise en œuvre des mesures communales et des MIS auprès des autres organisateurs (voir aussi statistique des MIS ci-après) nécessite un engagement et un travail important de la part du personnel du SASV.

S'agissant du **nombre de personnes et de dossiers d'aide matérielle**, il a suivi une autre évolution, avec une tendance à la hausse depuis 2005, pour atteindre **environ 1'900 dossiers en cours sur une année**, depuis 2008 (3'700 personnes). Même si les dépenses LASoc diminuent, la charge de travail ne fait pas nécessairement de même. **L'arrivée de nouvelles situations** (dossiers) au SASV s'est quant à lui stabilisé à un peu de moins de **700 cas par année** depuis 2007, **avec une hausse conséquente en 2013** (voir données ci-après). Au-delà des chiffres, **les difficultés rencontrées dans le traitement des dossiers d'assistance restent lourdes à assumer pour le personnel du SASV.**

L'Office fédéral de la statistique réunit les données de l'aide sociale, au niveau suisse et par canton. La documentation peut être consultée sur le site internet www.socialsecurity-stat.admin.ch ou commandée sur papier.

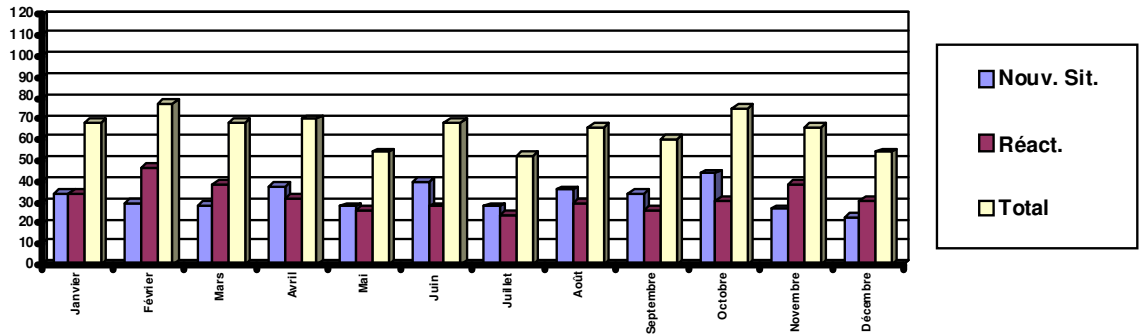
Aide matérielle LASoc brute versée par le SASV et nombre de dossiers/de personnes depuis 2005 :

Année	Aide matérielle brute LASoc	Nbre dossiers aide matérielle (y compris MIS)	Nbre dossiers gestion (sans aide matérielle)	Nbre personnes
2005*	16'361'200.20	1'592*	218	3'290*
2006	14'982'841.20	1'223	196	2'543
2007	14'038'641.15	1'799	248	3'726
2008	12'130'305.75	1'973	218	4'005
2009	11'150'553.90	1'842	196	3'699
2010	11'824'180.90	1'866	175	3'746
2011	11'819'121.20	1'924	142	3'710
2012	13'642'997.20	1'962	126	3'741
2013	13'709'063.20	2'046	112	3'865

*Les données SOSTAT 2005 (nombre de dossiers et nombre de personnes) ont été reprises du programme informatique Citizen/Gestion sociale, sans avoir pu faire l'objet d'une saisie individuelle ; elles contiennent un certain nombre de dossiers/personnes ne concernant pas l'aide sociale LASoc.

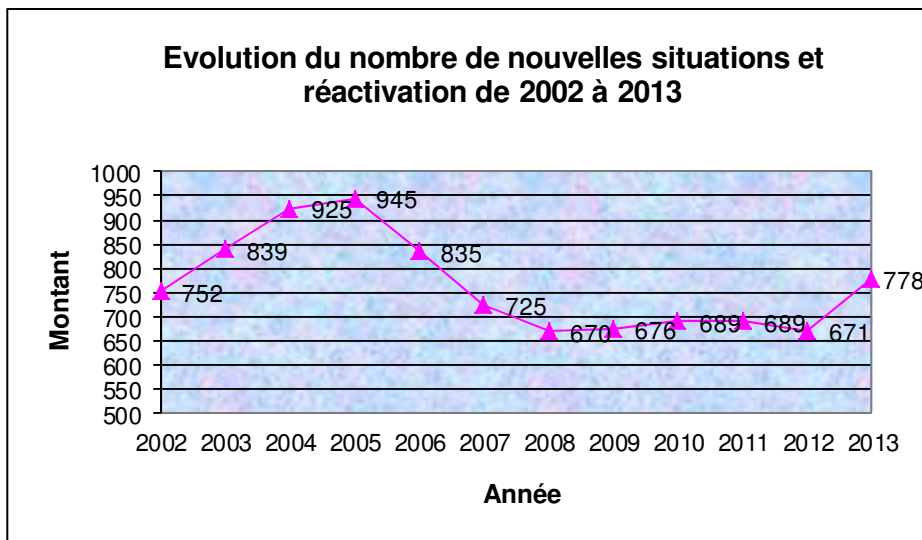
15.7.1. Evolution du nombre de nouvelles situations et réactivations

Année 2013



68	77	68	70	54	68	52	66	60	75	66	54	778
----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Janvier 2013 – décembre 2013	778 accueils	
Janvier 2012 – décembre 2012	671 accueils + 107 accueils	+ 15.95 % (2012-2013)
Janvier 2005 – décembre 2005	945 accueils - 167 accueils	- 17.67 % (2005-2013)
Janvier 2000 – décembre 2000	526 accueils +252 accueils	+ 47.91 % (2000-2013)

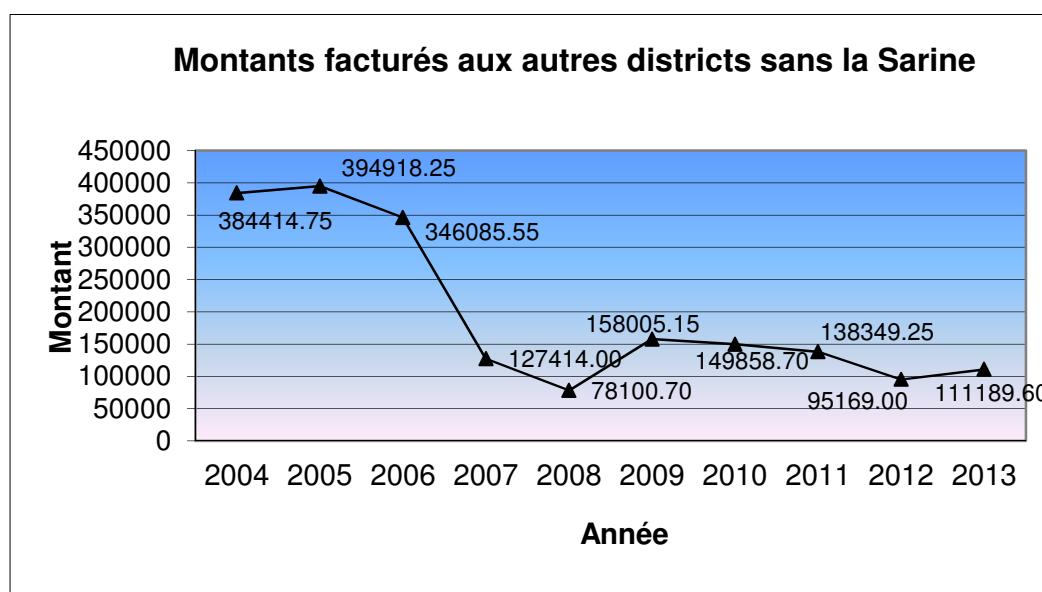


**NOUVEAUX DOSSIERS VENUS D'AUTRES DISTRICTS
SANS LA SARINE**

ANNEE	NBRE DE DOSSIERS	MONTANTS FACTURES AUX DISTRICTS*	MONTANTS FACTURES AUX AUTRES DISTRICTS
2003	45		230'590.50
2004	47		384'414.75
2005	44		394'918.25
2006	44		346'085.55
2007	34		127'414.00
2008	21		78'100.70
2009	31		158'005.15
2010	27		149'858.70
2011	24		138'349.25
2012	28		95'169.00
2013	27*		111'189.60*

Pour les personnes en provenance d'un autre district du canton, l'aide sociale versée durant les 12 mois qui suivent la prise de domicile sur le territoire communal est refacturée à l'ancien Service social (art. 9a de la loi sur l'aide sociale). Toutefois, cette disposition de la loi a été abrogée au 31 décembre 2012. L'aide sociale relative aux personnes qui ont déménagé vers un autre district avant cette date continue toutefois de faire l'objet d'une refacturation durant 12 mois au maximum.

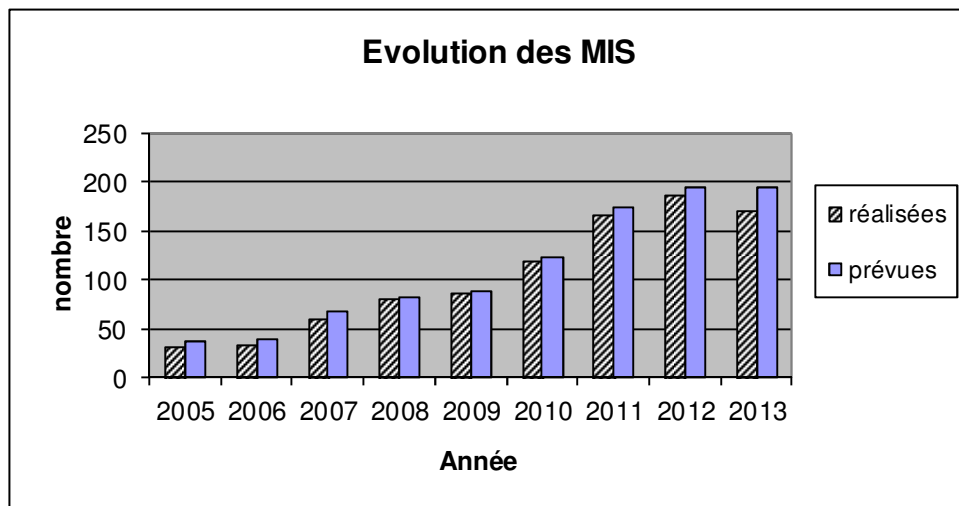
Nous présentons les tableaux ci-avant dessus et ci-après pour la dernière fois, suite à l'abrogation de cette disposition légale. Un reliquat des situations en cours a encore été payé en 2013, à hauteur de frs. 111'189.60 (*estimations).



15.7.2. Evolution du nombre de mesures d'insertion sociale (MIS)

La LASoc permet de mettre en œuvre des MIS, destinées à aider le bénéficiaire à retrouver ou développer son autonomie et son insertion sociales. Cet outil est régi par les articles 4 et suivants LASoc. Le catalogue des MIS validée par le Service cantonal de l'action sociale peut être consulté sur le site internet de cette service (www.fr.ch/sasoc).

Le SASV fait un usage important de ce type de mesure, comme suit.



16. CURATELLES D'ADULTES

Le Service des curatelles d'adultes (cette dénomination remplaçant celle de "Service des tutelles et curatelles" depuis le 1^{er} janvier 2013, en raison de l'entrée en vigueur du nouveau droit) est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck. Le Chef de service est **M. Thomas de Tribolet**.

16.1. Stages

Une étudiante de la Haute école fribourgeoise de travail social a terminé son stage de 2^{ème} année en janvier 2013 et **deux autres** ont effectué leur stage de dernière année, de février à juillet 2013, respectivement d'août 2013 à janvier 2014.

Le contrat de collaboration qui lie le Service au système HES-SO permet d'accueillir des stagiaires dans de bonnes conditions. Ceux-ci proviennent le plus souvent de la Haute école fribourgeoise de travail social, qui a ouvert sa filière en automne 2006.

Il est à souligner que **l'encadrement d'un stagiaire par un assistant social est neutre en termes de temps pour le praticien formateur**: Le stagiaire doit être encadré, mais il fournit également une prestation qui décharge le formateur. **Le Service lui-même tire un bénéfice certain de l'accueil de stagiaires, confronté à la difficulté de recruter de nouveaux collaborateurs** dans ce domaine exigeant, voire pénible, qu'est le travail social sur mandat de justice. On observe par ailleurs que la très grande majorité des collaborateurs sociaux engagés récemment ont effectué par le passé un stage dans le Service. Le travail social sur mandat de justice a en effet plutôt mauvaise cote auprès des assistants sociaux en général et il faut apparemment qu'ils se confrontent à la réalité de ce travail pour en cerner l'intérêt. L'engagement de stagiaires permet aussi au Service de bénéficier d'une certaine publicité (plutôt positive, semble-t-il) auprès des écoles de travail social.

Depuis le printemps 2013, **une stagiaire juriste** à 80%, puis 100%, partage son temps entre le Service d'aide sociale et le Service des curatelles, ce qui décharge légèrement le Chef de service, qui assume également la fonction de juriste du Service et exerce lui-même certains mandats à forte teneur juridique.

16.2. Changements au sein du Service

L'année 2013 a vu les débuts de la mise en œuvre du nouveau droit de la protection de l'adulte.

Alors que la volonté déclarée du législateur était de réduire le recours aux mesures de protection prononcées par l'Autorité, en privilégiant le recours aux proches à l'initiative de la personne concernée, c'est l'effet inverse qui s'est produit. Cela ne ressort pas clairement des chiffres contenus dans le présent rapport. En effet, l'insuffisance de la dotation en personnel de la Justice de Paix a eu pour conséquence, dans la première partie 2013, une accalmie dans les mandats confiés. **L'engagement en fin d'année 2013 d'un Juge ad hoc supplémentaire a eu pour conséquence un accroissement particulièrement élevé des mandats confiés fin 2013**, tendance qui s'accroît début 2014 (60 nouveaux mandats en deux mois, soit une augmentation du nombre des mandats d'environ 8% en deux mois). Ainsi, on constate que le **nombre de nouvelles mesures prononcées dans les derniers mois de l'année est près de deux fois supérieur au nombre de nouvelles mesures prononcées en début d'année**.

Le Service des curatelles doit ainsi faire face depuis fin 2013 à une tendance à **l'augmentation exponentielle des mandats confiés**.

A cette augmentation des mandats en nombre, on doit également constater un **alourdissement considérable de la charge de travail**, en raison de mesures mal instruites nécessitant moult rapports adressés à la Justice de Paix pour en obtenir l'adaptation. Parallèlement, le **curateur a vu les outils à sa disposition s'appauvrir**, ce qui est le pendant du renforcement des droits des personnes concernées. Son travail n'en est pas facilité.

La **surcharge de la Justice de Paix** a également pour conséquence qu'elle n'effectue pas certaines tâches qui lui incombent avant le prononcé de la mesure et qui doivent permettre sa mise en œuvre. La mise en œuvre des mandats s'en trouve considérablement alourdie.

Les chiffres ci-dessous, concernant le nombre d'usagers émergeant à l'aide sociale (considérés comme des cas lourds, en raison notamment du fait qu'en sus des tâches du curateur, ce dernier assume le travail qui incombe au Service social selon la LASoc) et la diminution de la somme des avoirs confiés (reflet d'un appauvrissement des usagers du Service) dénote cette tendance à la péjoration générale de la situation économique des personnes placées sous curatelle et, partant, des difficultés accrues dans le suivi des mandats.

Ainsi, on constate qu'au 31 décembre 2013, la **dotation en personnel supplémentaire dans le cadre de la réorganisation menée de 2011 à 2013 ne correspond déjà plus à la charge de travail effective du Service. Le nombre de dossiers par assistant social à plein temps est supérieur à 70, alors qu'il devrait être de 60** (selon les recommandations émises sous l'ancien droit, qui posait beaucoup moins d'exigences à l'égard du curateur). **L'accroissement de la charge de travail est également imputable à des circonstances exogènes au Service**, mentionnées dans le rapport précédent (difficulté croissante de trouver des logements en ville de Fribourg, offre insuffisante de places en institutions AI et EMS, contexte économique défavorable, la grave surcharge de la Justice de Paix et les entraves en découlant dans l'exécution des mandats, nombreux manquements et omissions d'autres instances, auquel le curateur n'a d'autres choix que de remédier lui-même etc.).

Une autre conséquence de cet accroissement de la charge de travail est que **l'encadrement (coaching, conseil) des assistants sociaux ne peut être assuré** comme il était prévu qu'il le soit dans le cadre de la réorganisation.

Il sied toutefois de constater que la nouvelle organisation était propre à faire face aux défis que pose le nouveau droit de la protection de l'adulte et que le véritable esprit d'équipe qu'elle a pu installer dans le Service perdure malgré les difficultés. Il a même été cité en exemple par l'un des enseignants du CAS en curatelles d'adultes.

Mais il convient hélas de relever qu'en une année, le Service a connu **deux démissions d'assistants sociaux, liées à la charge de travail et à sa pénibilité**. Ces départs sont, avec le taux d'absentéisme élevé, un symptôme de sa surcharge.

Ces départs ont une **sérieuse incidence sur la qualité** du suivi des dossiers et la charge de travail des collaborateurs, qui doivent ainsi suppléer leurs collègues partant avant qu'ils ne puissent être remplacés.

En l'état actuel de son volume de travail, le Service des curatelles peut être considéré comme **insuffisamment doté en personnel**.

16.3. Formation continue

Les assistants sociaux qui n'avaient pu suivre le 1^{er} module du CAS consacré au nouveau droit ont pu y remédier au début de l'année 2013. On doit regretter qu'actuellement, quatre collaborateurs n'aient pu s'inscrire à cette formation, qui n'a pas (encore) été reconduite.

Les deux responsables de secteur social ont poursuivi cette formation afin d'obtenir le CAS, qui leur sera délivré en 2014.

Les collaborateurs qui n'ont pas participé au 1^{er} module du CAS en curatelles d'adultes ont eu la possibilité de poursuivre d'autres formations.

Ces formations, souvent d'une à deux journées, donnent la possibilité aux collaborateurs, outre d'acquérir des connaissances professionnelles théoriques et pratiques supplémentaires, d'échanger avec d'autres professionnels sur leur pratique de terrain et de les confronter à leur réalité.

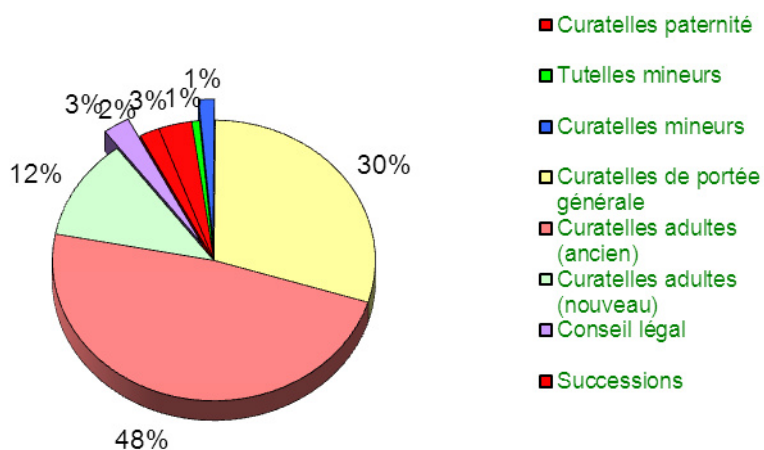
16.4. Statistiques des dossiers

<i>Mesures</i>	<i>Situation 1.1.2013</i>	<i>+Entrées</i>	<i>-Sorties</i>	<i>Changements</i>		<i>Total</i>
				<i>-</i>	<i>+</i>	
Curatelles paternité	38	18	26	-	-	30
Tutelles mineurs	12	0	2	4	1	7
Curatelles et mesures de protection de mineurs	14	1	3	1	3	14
Curatelles de portée générale	280	10	16	175	167	266
Curatelles adultes (ancien droit)	499	17	48	36		432
Curatelles adultes (nouveau droit)	-	66	-	-	39	105
Conseil légal	26	-	2	-	-	24
Adm. de succession	20	-	8	-	6	18
	889	112	105	216	216	896

Total des dossiers suivis : **1'008**

Augmentation en 2013 de 1%, ce qui équivalait à 7 mandats de protection de l'adulte en plus.

Curatelles paternité	30 dossiers	3.35
Tutelles mineurs	7 dossiers	0.78
Curatelles mineurs	14 dossiers	1.56
Curatelles de portée générale	266 dossiers	29.69
Curatelles adultes (ancien)	432 dossiers	48.21
Curatelles adultes (nouveau)	105 dossiers	11.72
Conseil légal	24 dossiers	2.68
Successions	18 dossiers	2.01
<hr/>		
Total	896 dossiers	100.00



La tendance, observée ces dernières années, de l'augmentation des mesures en faveur de jeunes majeurs s'est très significativement atténuée, sans que nous puissions en déterminer les motifs, hormis le fait que plusieurs de ces mesures ont dû être levées à la demande du Service, en raison du manque de collaboration des intéressés, sans qu'il n'y ait de motifs suffisants pour les placer sous une mesure plus sévère. La grave surcharge de la Justice de Paix et son retard dans le traitement des requêtes peuvent expliquer aussi en partie cette tendance.

On constate cependant toujours une **tendance croissante** d'autres services et organismes actifs dans le domaine social à **suggérer à leurs usagers de demander l'instauration d'une curatelle** et ainsi un glissement de la charge de travail de ces services et organismes vers le Service des curatelles d'adultes (le même phénomène a pu être observé dans d'autres Services de curatelles).

Cette tendance, révélée en des termes identiques dans les trois rapports précédents se confirme donc, alors même que le nouveau droit était supposé la renverser, car il renforce le principe de subsidiarité de la mesure de protection aux autres possibilités d'aide et d'autonomie de la personne concernée. On doit même constater que le nouveau droit a provoqué cette augmentation, par la possibilité de l'instauration de mesures "sur mesure", qui présentent un caractère moins contraignant pour les personnes concernées et les dissuadent donc moins que sous l'ancien droit d'obtenir une aide par ce biais-là.

Une autre tendance s'accroît : **celle des curateurs d'autres communes, voire d'autres cantons, d'établir leurs usagers sur le territoire de la Commune de Fribourg, afin d'obtenir le transfert de la mesure au Service des curatelles et de s'en décharger.** Ainsi, en 2013, 21 mesures ont été transférées à Fribourg, alors que seules 6 mesures l'ont été dans l'autre sens. Cette tendance risque de s'accroître avec la centralisation à Fribourg des activités du Centre de traitement des addictions, qui amènera bon nombre de ses patients à se rapprocher du centre urbain. Outre un accroissement de la charge de travail du Service, **cette tendance à une conséquence sur le budget du Service** : bien souvent, l'ancien curateur ne demande le transfert que lorsque l'utilisateur n'a plus les moyens de le rémunérer. Les honoraires du curateur sont alors à charge de la commune de domicile, soit Fribourg, par le budget du Service des curatelles.

On doit également constater et regretter une **augmentation des curatelles en paternité** (mandat donné au curateur d'établir la paternité sur un enfant de parents non-mariés et/ou d'obtenir du père qu'il contribue à l'entretien de son enfant), dans le cadre desquels le curateur doit ouvrir **action en justice**, afin d'atteindre le résultat escompté. Il est en effet avéré que l'Etat civil cantonal, par les exigences formelles excessives qu'il formule à l'égard des pères originaires de certaines régions du monde, explique cette augmentation, que confirme les juges du Tribunal d'arrondissement : le nombre d'actions en paternité déposées, du seul fait que le père ne parvient pas (et non *ne veut pas*) à reconnaître son enfant en raison d'exigences formelles excessives, est en constante augmentation. Ainsi, un mandat sur deux de ce type confié au Service des curatelles l'est pour le motif ci-dessus évoqué.

16.5. Gestion financière

Le Service gère la fortune des pupilles et effectue leurs transactions financières.

<u>Mouvement compte de trésorerie :</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
- entrées en caisse	CHF 5'876'606.12	CHF5'405'792.82
- paiements par caisse	CHF 5'831'085.17	CHF5'350'126.37
- entrées sur CCP	CHF 37'622'713.84	CHF37'010'574.16
- paiements par CCP	<u>CHF 33'329'797.04</u>	<u>CHF32'498'761.93</u>
TOTAL DU COMPTE TRESORERIE	<u>CHF82'660'202.17</u>	<u>CHF80'265'255.28</u>

Fortune des pupilles

sur épargne	CHF 20'869'717.64	CHF20'284'929.77
sur obligations, actions divers	<u>CHF 9'103'798.98</u>	<u>CHF8'854'888.91</u>
TOTAL	<u>CHF 29'973'516.62</u>	<u>CHF29'139'818.68</u>

Dettes privées des pupilles
à gérer (à l'exception des
dettes d'assistance)

<u>CHF14'653'954.20</u>	<u>CHF14'303'194.25</u>
-------------------------	-------------------------

<u>Nombre de pièces justificatives :</u>	78'384	74'152
--	--------	--------

Nombre de personnes assistées
pour la Ville de Fribourg

Mineurs	52	45
Majeurs	139	122

16.6. Assistance à des audiences

Les assistants sociaux du Service ont été appelés à se **présenter à des audiences** de tribunaux civils et pénaux, séances de préfecture, de justice de paix, de la Chambre pénale des mineurs dans et hors canton, et **à titre de témoins ou représentants de l'usager**.

16.7. Aide publique

Les statistiques des personnes au bénéfice d'une mesure tutélaire et tributaire de l'aide sociale s'analysent comme suit :

<u>2013</u>	<u>2012</u>
- 191 personnes (majeurs et mineurs)	- 167 personnes (majeurs et mineurs)
- montant accordé : CHF 1'758'616.75	- montant accordé : CHF 1'648'619.10
- + 7 personnes de services sociaux extérieurs à la Commune pour un montant de CHF 81'831.05	- + 4 personnes de services sociaux extérieurs à la Commune pour un montant de CHF 23'590.50

16.8. Collaborations

Le Service poursuit son **travail de réseau** et entretient des relations avec de nombreuses institutions qui, par leur collaboration et leur soutien, permettent au Service d'accomplir ce travail journalier dans le respect des personnes et de leurs besoins.

A ces collaborations suivies s'ajoutent les relations nécessaires aux domaines spécifiques tels que finances, justice, santé, gestion, éducation, assurances.

Ces nombreuses collaborations démontrent la diversité des tâches du Service, de ses domaines d'intervention, la complexité des situations et la nécessité d'un personnel qualifié pour les accomplir. Seule une bonne coordination des actions et une concertation réciproque permet d'améliorer la situation des usagers et de participer à leur évolution vers une meilleure autonomie.

16.9. Participations

Le Service est également représenté par le Chef de service au sein du Conseil de la Fondation Saint-Louis et par une collaboratrice assistante sociale au sein du comité de "La Traversée".

Plusieurs collaborateurs et assistants sociaux sont eux-mêmes membres de diverses associations professionnelles, en dehors de leur temps de travail.

Ces investissements contribuent à donner une **meilleure visibilité** de l'action du Service et de **développer d'importants partenariats**.

Le Chef de service a dû toutefois renoncer à sa participation à divers groupes de travail et associations, en raison de sa charge de travail. Le Service a ainsi perdu de la visibilité qu'il a pu acquérir par ces participations.

17. SERVICES INDUSTRIELS

17.1. Administration

En vertu du Règlement sur l'organisation des Services industriels de la Ville de Fribourg, adopté par le Conseil général le 19 septembre 1988 et approuvé par le Conseil d'Etat le 12 septembre 1989, les Services industriels constituent un établissement de droit public doté de la personnalité juridique dès le 1^{er} janvier 1990.

La Présidence des Services industriels est assurée, depuis le 16 avril 2011, par M. Thierry Steiert. Quant à la Direction, c'est à **M. Pascal Barras** qu'elle incombe depuis le 1^{er} février 2013.

En 2013 le Conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

- M. Thierry Steiert, Président
- M. Pierre-Alain Clément, Vice-Président
- M. Hervé Bourrier
- M. Raphaël Casazza
- M. Jean-Baptiste de Diesbach-Henry
- M. Nicolas Haymoz
- M. Jean-Frédéric Python

Le Conseil d'administration a tenu **5 (4) séances** dans les locaux de Givisiez.

Il a suivi régulièrement les travaux en cours. Il a examiné et approuvé le budget pour l'année 2014 et les comptes de l'exercice 2012.

En 2013, le **prix de l'eau a passé de 53 cts à 40 cts le m³**, Cette baisse de 13 cts succède à trois diminutions de prix, pour un total de 39 cts/m³ entre le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2011. Au total, le prix de l'eau est passé de 92 cts/m³ à 40 cts/m³, soit une baisse de 52 cts/m³ ou 57%. Cette évolution positive du prix de l'eau est **liée aux synergies avec Frigaz SA et les mandats de gestion des réseaux d'eau des communes**, qui ont confié aux Services industriels l'exploitation de leur réseau.

A la fin de l'année, **65 (55) collaborateurs**, dont 3 CDD et 2 chargés de clientèle supplémentaires, représentant 64,8 EPT, 10 auxiliaires représentant 1,64 EPT et 1 apprentie font partie de l'effectif : du **personnel supplémentaire** a été engagé pour anticiper l'évolution future, essentiellement **pour la société Frigaz**; ces dotations supplémentaires ont été **facturées à la société**.

17.2. Exploitation

Environ **150 compteurs d'eau ont été remplacés** en ville de Fribourg; **31 fuites d'eau** (dont 8 sur le réseau et le solde sur des branchements privés) ont été réparées.

Une forte fuite sur la conduite en fonte grise 500 mm à Beau-Chemin (Bourguillon) a créé d'importants dégâts dans les villas en contre-bas.

Les projets suivants ont été réalisés en 2013 :

- remise en ordre du réservoir de 5000 m³ du Guintzet (étanchéité);
- mise en service de l'abaissement de la pression d'eau pour la Basse-Ville ;
- travaux d'assainissement du pont pour la conduite d'adduction Hofmatt-Bourguillon à Mediwil.

17.3. Service des eaux

Les sources de la **Tuffière** ont présenté un **débit minimum d'environ 7'507 l/min** le 17 mai (6'687 le 20 juin); le **débit maximum de 11'799 l/min** a été atteint le 25 août (11'583 le 14 novembre).

Les sources de la **Hofmatt** ont présenté un **débit minimum d'environ 6'985 l/min** le 7 janvier (5'751 le 24 janvier); le **débit maximum de 7'792 l/min** a été atteint le 2 juillet (7'200 le 28 décembre).

Il est à relever que la **mise en service du puits n° 3 à la Hofmatt** a permis de produire environ **126'000 m³ supplémentaires**. De plus, la **forte pluviométrie** a également participé à faire augmenter le débit des autres sources de la Hofmatt, qui ont ainsi **couvert près de 94% des besoins** de la ville de Fribourg.

L'adduction totale brute a été de	6'180'041 m ³	(6'344'649 m ³)
et a été couverte par :		
- les sources de la Singine (sortie Bourguillon)	3'675'921 m ³	(3'221'769 m ³)
- les sources de la Tuffière (pompée dans le réseau)	2'504'120 m ³	(3'122'880 m ³)
- les achats au Consortium des eaux	0 m ³	(0 m ³)

Les ventes totales se montent à 5'782'225 m³ (5'807'522 m³), soit une **diminution de 0,44%** par rapport à l'année précédente.

La répartition de la distribution d'eau aux différentes catégories d'utilisateurs est la suivante :

- Ménages et artisanat	3'075'366 m ³ (3'009'503)	soit	53,2% (51,8)
- Industrie	208'922 m ³ (196'221)	soit	3,6% (3,4)
- Fontaines publiques	168'929 m ³ (140'043)	soit	2,9% (2,4)
- Consortium des eaux (ventes)	75'824 m ³ (0)	soit	1,3% (0)
- Consortium des eaux (transfert production)	2'253'184 m ³ (2'461'755)	soit	39% (42,4)

Le solde de **397'816 m³, soit 6,4%** (537'127 m³ soit 8,5%) représente les volumes non enregistrés par les compteurs, la consommation propre et les pertes de réseau ainsi que les eaux de chantier facturées à forfait.

La livraison au Consortium à titre de transfert de production correspond à 79% (77) des livraisons à ses membres.

L'installation de pompage de la **Tuffière a consommé 1'598'904 kWh** (1'977'281) d'énergie électrique pour acheminer l'eau au réservoir de Belle-Croix (Consortium) ou du Guintzet (SIF), via le réservoir d'Arconciel.

Les **stations de surpression ont consommé 205'285 kWh (201'385)**, soit respectivement 92'808 kWh (93'359) au Guintzet, 51'566 kWh (53'950) au Petit-Schoenberg, 15'103 kWh (16'384) à Torry et 45'808 kWh (37'692) à Bourguillon (UV à Bourguillon depuis 2012).

La production électrique du **turbinage de Bourguillon**, qui a été mise en service en mai 2010, s'est élevée à **131'517 kWh (178'603)**. L'**objectif de 170'000 kWh n'a pas été atteint** cette année. La cause de cette production inférieure est due à l'augmentation de débit des sources de la Hofmatt. Les pertes de pression dans la conduite d'adduction Hofmatt-Bourguillon induisent une baisse d'énergie à la turbine.

17.3.1. Réseaux

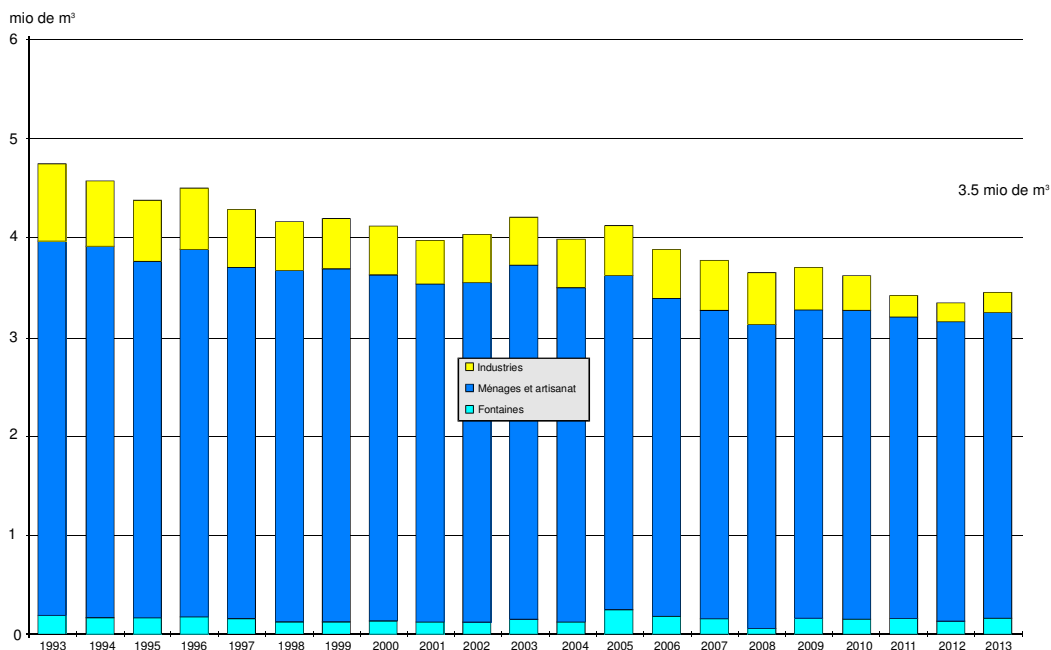
Des **assainissements du réseau d'eau ont été réalisés** à la route Joseph-Challey (2^{ème} étape), à l'avenue Jean-Marie Musy, ainsi qu'à la Planche-Inférieure, à la rue du Botzet, à celles de la Sarine, Saint-Nicolas-de-Flüe, Tavel, Cardinal-Mermillod, Weck-Reynold, Neuve, Sarine, Beau-Chemin, à la Maigrage, à la Cité-des-Jardins ainsi que quelques travaux en relation avec le pont de la Poya et le pont de la Hofmatt.

A fin 2013, le **réseau de transport a une longueur de 37'242 m (37'245)**, tandis que le **réseau de distribution compte 88'930 m (88'173)**.

4 (1) nouvelles bornes hydrantes ont été installées sur le réseau pour le compte de la Police locale (tunnel de la Poya).

L'exploitation des réseaux d'eau potable de Givisiez, Corminboeuf, Villars-sur-Glâne, Chésopelloz, Matran, Courtepin, du TWB et du CEFREN est assurée par les Services industriels.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU EN VILLE DE FRIBOURG



Sur une période de 20 ans, la consommation en Ville de Fribourg a baissé de 27%.

La diminution s'explique par la diminution du secteur industrie et la baisse de la consommation des ménages suite à l'introduction de la taxe d'épuration.

17.4. Consortium des eaux

L'Assemblée des délégués se compose de 17 membres, soit 6 délégués de la Ville de Fribourg et 1 délégué pour chacune des 11 autres communes membres. Elle s'est réunie à deux reprises en 2013, la première fois le 12 juin pour examiner et approuver les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2012. Quant à la seconde, tenue le 13 novembre 2013, elle a maintenu le prix de l'eau pour 2014 et approuvé le budget 2014.

17.4.1. Comité de direction

Président :	M.	RIDORE Carl-Alex	Préfet de la Sarine	2008
Membres :	MM.	BAPST Nicolas	Villars-sur-Glâne	1989
		STEIERT Thierry	Fribourg	2011
		CLEMENT Pierre-Alain	Fribourg	1996
		GENOUD-PAGE Madeleine	Fribourg	2006
		HAYOZ Jean-Claude	Courtepin	2003
		RAMUZ Michel	Givisiez	1991

Le prix du l/min prévu à CHF 19.90 au budget est effectivement de **CHF 17.68 en 2013**, soit une **économie de 11,2%**. Par rapport à l'exercice 2012, la hausse est de CHF 6.95, soit 64,8%. Cette augmentation a un effet négatif sur le coût des l/min réservés par les Services industriels au Consortium.

En 2013, des travaux ont été entrepris, afin de déplacer une conduite de transport au Champ de la Croix à Granges-Paccot, pour un montant de CHF 73'498.50.

La répartition des ventes d'eau du Consortium a été la suivante :

<u>Fournitures d'eau</u>		2013 m3	2012 m3
Villars-sur-Glâne	*	887'820	1'167'432
Courtepin	*	968'924	985'681
Givisiez	*	289'915	295'323
Corminboeuf	*	135'199	130'884
Hôpital cantonal		128'594	134'737
Belfaux	*	132'994	131'045
TWB – dès 2012		120'112	79'777
Granges-Paccot	*	34'135	106'011
Consortium Graboz		27'025	52'107
Chésopelloz	*	28'381	35'461
Matran	*	43'333	34'343
Barberêche	*	23'959	23'812
La Sonnaz (Cormagens / Lossy)	*	26'325	22'727
STEP Gérine-Nesslerera		3'597	2'770
Marly	*	8'398	854
Ilford		2'215	-714
Total		2'860'926	3'202'250
(communes membres)	*		

Grâce à une disponibilité optimale de nos sources de la Hofmatt et de la Tuffière, les Services industriels n'ont pas eu besoin de recourir au Consortium.

17.5. Frigaz SA

L'approvisionnement en gaz naturel s'est effectué normalement durant l'année 2013. La **consommation journalière maximale** a été atteinte le 25 février **avec 4,8 millions de kWh** (2012 : 5,42 millions de kWh le 8 février).

Aucune mesure particulière n'a dû être prise pour respecter la limite du débit horaire souscrit.

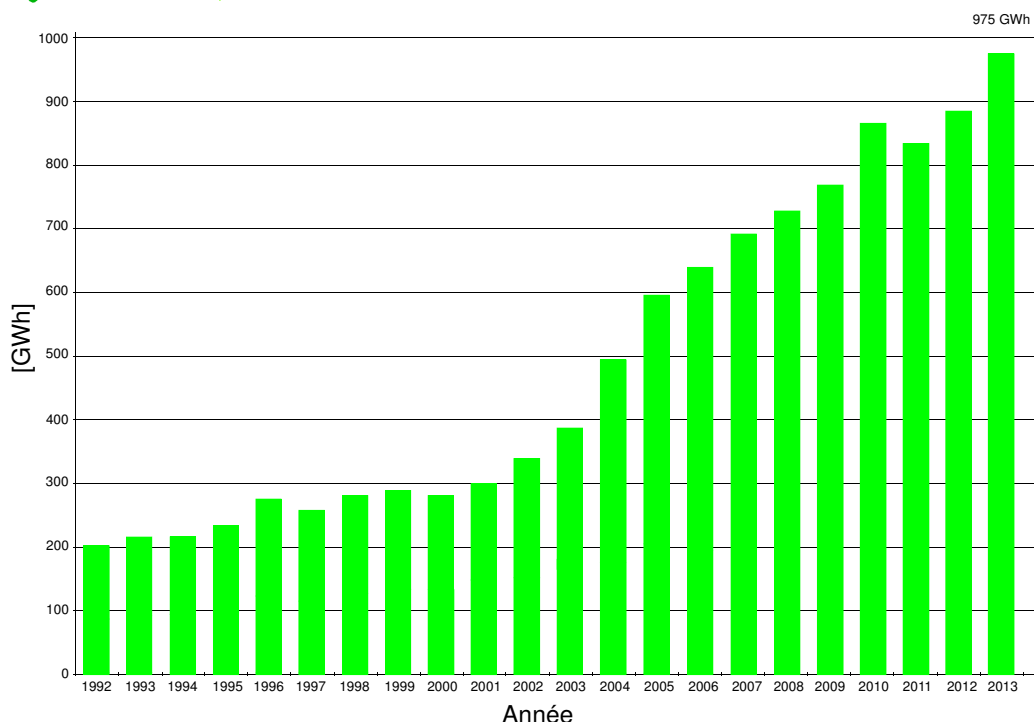
Les ventes d'énergie, avec 974,7 millions de kWh (888.3), ont été supérieures de 86,4 millions de kWh (+ 9,7 %) à celles de 2012.

Les ventes se répartissent de la manière suivante :

	2013	2012
Processus	424.7	439.1
Chauffages	523.8	427.8
Cuissons et divers	23.0	18.3
GNC (Gaz Naturel Carburant)	1.2	1.1
Electricité et chaleur	2.0	2.0
<hr/>		
Total	974.7	888.3



EVOLUTION DES VENTES



Sur le plan géographique, les **ventes de gaz** (hors GNC et électricité/chaleur) se répartissent à raison de 321,1 (249,8) millions de kWh en **ville de Fribourg**, 180,6 (176,0) millions de kWh dans les communes francophones de l'Agglomération et de 469,8 (459,5) millions de kWh dans la Broye vaudoise et fribourgeoise, la Glâne, le Lac, la Gruyère et la Singine.

Le **réseau a continué de se développer**, notamment dans la Sarine, le Lac, la Broye et la Glâne, dans l'Agglomération fribourgeoise et en Gruyère. Les autres principaux investissements sont en relation avec des nouveaux postes de détente.

Le **réseau de transport moyenne pression s'est étendu de 22'000 m**, alors que 160 m ont été remplacés notamment suite au chantier du pont de la Poya. La pose de nouveaux tuyaux au 31 décembre 2013 se répartit ainsi : dans l'Agglomération fribourgeoise (-31), en Sarine (7'057), en Gruyère (12'121), dans la Broye (2'747) et en Singine (46).

Le **réseau de distribution basse pression s'est étendu de 13'000 m**, alors que 1'100 m ont été remplacés notamment suite au chantier du pont de la Poya, ainsi que du renouvellement du réseau en ville de Fribourg. La pose de nouveaux tuyaux au 31 décembre 2013 se répartit ainsi : dans l'Agglomération fribourgeoise (2'348), en Sarine (2'000), en Gruyère (2'720), dans la Broye (5'054), dans la Glâne (98) et dans le Lac (810).

Le **réseau de Frigaz totalise 456 km (421) à fin 2013**, dont 205,4 km (183,4) de conduites moyenne pression et 250,6 km (237,6) de conduites basse pression. La croissance totale du réseau durant l'année 2013 a été de 35 km (18,3), soit une augmentation de 8,3% (4,5).

Table des matières

AVANT-PROPOS DU SYNDIC

1.	Conseil général	2
1.1.	Présidence	2
1.2.	Objets traités	2
1.3.	Propositions/Postulats	4
1.4.	Questions	8
1.5.	Résolutions	8
1.6.	Mutations	8
2.	Conseil communal	9
2.1.	Séances	9
2.2.	Relations institutionnelles	9
2.3.	Relations avec les Communes voisines	9
2.4.	Fusion 2016	9
2.5.	Relations extérieures	10
2.6.	Représentations	10
2.7.	Commission de la jeunesse	11
2.8.	Naturalisations	11
3.	Secrétariat de Ville	13
3.1.	Archives	13
3.2.	Communication	20
3.3.	Intégration	21
3.4.	Centrale d'impression	22
3.5.	Contrôle des habitants	23
3.6.	Registre électoral	31
4.	Service juridique	34
4.1.	Activités	34
5.	Relations humaines	36
5.1.	Appréciations individuelles	36
5.2.	Salaires et indexation	38
5.3.	Formation continue	39
6.	Finances	45
6.1.	Service financier	45
6.2.	Impôts et taxes d'épuration	47
6.3.	Affaires immobilières	59
6.4.	Activités	61

7.	Ecoles.....	65
7.1.	Administration.....	65
7.2.	Commissions.....	65
7.3.	Cycles d'orientation.....	65
7.4.	Ecoles enfantines et primaires.....	68
7.5.	Psychologues scolaires.....	75
7.6.	Service médical scolaire.....	78
7.7.	Subsides.....	88
7.8.	Accueils extrascolaires.....	88
8.	Police locale et Mobilité.....	92
8.1.	Police locale.....	92
8.2.	Service de la mobilité.....	107
9.	Génie civil.....	117
9.1.	Routes communales.....	117
9.2.	Trottoirs.....	118
9.3.	Routes cantonales.....	118
9.4.	Travaux divers.....	119
9.5.	Canalisations.....	119
9.6.	Eclairage public.....	120
9.7.	Etudes.....	121
9.8.	Voirie.....	121
9.9.	Décharge de Châtillon.....	132
9.10.	Station d'épuration des eaux (STEP).....	134
9.11.	Economat central et magasins/Dépôts et logistique des manifestations.....	135
9.12.	Cadastre.....	136
10.	Service d'urbanisme et d'architecture.....	139
10.1.	Architecture.....	139
10.2.	Intendance des bâtiments.....	145
10.3.	Inspectorat des constructions.....	147
10.4.	Politique énergétique - Développement durable.....	150
10.5.	Urbanisme.....	150
10.6.	Parcs et Promenades.....	163
10.7.	Cimetière.....	164
11.	Informatique.....	168
11.1.	Tâches du secteur "Direction et Secrétariat".....	168
11.2.	Tâches du secteur "Support utilisateurs".....	169
11.3.	Compétences du secteur "Développement".....	169
11.4.	Tâches du secteur "Infocentre".....	169
11.5.	Projets en cours et futurs.....	170
11.6.	Activités principales.....	171
11.7.	Parc des ordinateurs.....	172
11.8.	Télécommunication.....	173
11.9.	Gestion des sauvegardes.....	174
11.10.	Gestion et contrôle antivirus et antispams.....	175

12.	Service culturel	176
12.1.	Activités générales.....	176
12.2.	Bibliothèque de la Ville	177
12.3.	Activités de la Commission culturelle	179
12.4.	Financement des activités culturelles.....	180
12.5.	Coriolis Infrastructures.....	181
12.6.	Répartition des tâches en matière de culture et loisirs.....	181
12.7.	Agglomération : promotion culturelle	182
12.8.	Les Assises de la Culture dans la région fribourgeoise.....	182
12.9.	BlueFactory.....	182
12.10.	REPER - Centres d'animation socioculturelle de Fribourg.....	182
13.	Sports	185
13.1.	Personnel.....	185
13.2.	Représentation.....	186
13.3.	Sociétés, clubs sportifs et installations	187
13.4.	Travaux effectués	187
13.5.	Politique générale - Organisation	188
13.6.	Site Sportif Saint-Léonard (SSSL)	189
13.7.	Manifestations - Evénements	189
14.	Institutions et assurances sociales	190
14.1.	Collaboration et subventions des institutions privées.....	190
14.2.	Secteur des assurances sociales	192
14.3.	Office communal du travail (OCOT)	193
14.4.	Travaux auxiliaires de remplacement (TR).....	195
14.5.	Chantier écologique de la Ville de Fribourg (CEVF).....	196
15.	Aide sociale.....	197
15.1.	Organisation.....	197
15.2.	Personnel.....	198
15.3.	Formation continue	198
15.4.	Commission sociale.....	198
15.5.	Collaboration.....	198
15.6.	Contentieux et récupération d'avances d'aide sociale financière.....	199
15.7.	Statistique 2005-2013.....	199
16.	Curatelles d'adultes	204
16.1.	Stages.....	204
16.2.	Changements au sein du Service.....	204
16.3.	Formation continue	206
16.4.	Statistiques des dossiers	206
16.5.	Gestion financière.....	208
16.6.	Assistance à des audiences	209
16.7.	Aide publique	209
16.8.	Collaborations	210
16.9.	Participations	210

17.	Services industriels.....	211
17.1.	Administration.....	211
17.2.	Exploitation.....	211
17.3.	Service des eaux.....	212
17.4.	Consortium des eaux.....	214
17.5.	Frigaz SA.....	215